TÊTE FOLLE

DEUXIÈME PARTIE (1).

V.

Ce matin-là, le facteur remit à Jean d'Erquy une lettre dont le timbre parut exciter sa surprise. Il attendit pour l'ouvrir la fin du déjeuner, puis alla s'enfermer dans sa chambre, ce qui porta au plus haut point la curiosité de Laure. Une demi-heure après, elle entendit son père l'appeler et courut le rejoindre.

Il tenait encore la lettre dépliée :

— C'est, lui dit-il, de Mlle de Kerlan, et cela te concerne.

— Cela me concerne? répéta Laure en s'asseyant sur ses genoux, avec l'intention évidente de lire à son tour ; mais il fit disparaître assez brusquement les quatre pages d'une écriture très fine et poursuivit :

— Aurais-tu de la répugnance à t'en aller passer quelques semaines en Bretagne?

— Avec toi, bien entendu?

— Non, toute seule.

— Toute seule?.. Mlle de Kerlan m'invite toute seule? s'écria Laure effrayée.

— Il n'en sera que ce que tu voudras, mon enfant. Comprends-moi bien... Une séparation d'un mois tout au plus... Tu essaierais là-

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin.

bas ta nouvelle gouvernante, Mlle Blondet, qui nous attend à Paris. Je ne serais pas fâché d'avoir sur son compte, avant de te confier à ses soins, l'avis d'un aussi bon juge que Nonne... Mais en réalité ce n'est pas là le but du voyage.

— Mon voyage aurait un but?

— Un but très sérieux. Nous parlions hier de ta grand'mère, tu te le rappelles? Eh bien! Mlle de Kerlan veut entreprendre de te faire connaître à elle et de nous réconcilier par ton entremise. C'est un projet bizarre, irréalisable peut-être, mais l'excellente fille montre tant de confiance dans le succès, que si tu n'avais pas trop peur...

— Je n'ai peur que de te quitter... Papa, tu n'exigeras pas cela!

— Je n'exige rien, je te le répète... Réfléchis, voilà tout ce que je demande... Mlle de Kerlan t'offre l'hospitalité chez elle et saisira une occasion favorable de te présenter à ta grand'mère. Vous serez aidées par Armel, le fils de mon pauvre frère, qui est tout à nous, paraît-il. Je dois même te dire que la première idée de ce plan, assez vague encore, vient de lui.

— J'ai un cousin?

— Un brave garçon, officier de marine.

Laure demeurait pensive sur les genoux de son père, la tête basse, l'air consterné.

— Rien ne presse, dit doucement M. d'Erquy. Laisse-moi,.. il faut que je réponde... Bien des choses importantes dépendent de ce voyage... Nous en reparlerons...

— Faudra-t-il vraiment en reparler?.. murmura Laure d'une voix suppliante. Si plutôt tu répondais non tout de suite?

Il repoussa ses caresses avec un peu d'impatience, comme ennuyé de ne pouvoir raisonner avec une enfant, et Laure sortit de la chambre toute troublée. Son père l'avait priée de réfléchir. Elle alla s'installer pour cela sur la véranda qui était sa retraite favorite. Un rideau touffu de plantes grimpantes l'abritait contre les rayons du soleil, et un banc rustique muni de frais coussins y invitait au repos. Elle s'étendit à demi et se mit à songer sur ce que l'on attendait d'elle : pénétrer dans la caverne de l'ogre,.. ce n'était rien moins que cela! Elle frissonnait rien qu'à se représenter cette terrible grand'mère! Comment l'aborder? Que lui dirait-elle?.. La Bretagne lui apparaissait, à travers des illustrations quasi fantastiques, toute noire de forêts épaisses, semée de pierres druidiques aux funèbres aspects, avec un vieux château çà et là, plein de revenans et de hiboux. Elle se voyait, comme dans les contes de fées, enfourchant un cheval, — au figuré, — et s'en allant, malgré les monstres et les obstacles de toute nature, à la conquête de l'eau qui danse, de l'arbre qui chante, ou de l'oiseau qui parle, moins difficiles peut-être à enlever que le pardon d'une d'Erquy... Mais ce beau courage s'étei-

gnait vite. Non... quelle folie!.. Elle n'irait pas... Si cependant son père le désirait beaucoup... beaucoup!.. Si elle pouvait réussir ainsi à chasser de sa vie et de son front ce vilain nuage dont elle avait souvent surpris la présence sans se l'expliquer, jusqu'au jour où le passage de Mlle de Kerlan lui avait fait comprendre qu'il y avait dans le passé des choses que ce père adoré regrettait parfois et désirait retrouver?.. Un chaos s'agitait au fond d'elle-même; incapable de ressaisir le fil de sa pensée, elle fermait les yeux, en s'abandonnant à de confuses sensations.

La chaleur était ce jour-là intense, même sur la véranda où s'était réfugiée Laure. Les moucherons bourdonnaient autour d'elle comme enivrés par ce pénétrant parfum qu'exhale le chèvrefeuille. Parfum, bourdonnemens, soleil perçant la verdure, tout cela peu à peu l'accablait, la berçait. Elle s'assoupit et, sans perdre complètetement connaissance, vit défiler devant elle toutes les figures qui préoccupaient son imagination : d'abord Mlle de Kerlan, puis une tête grise, sombre et hargneuse qui devait être la tête de sa grand'-mère, puis les galons d'or d'un uniforme d'officier de marine, toute sorte de fantômes indécis, et, parmi eux, plus nettement dessiné, le comte Mathias, l'air triste. Il lui disait : — Déjà!.. Est-il vrai que nous ne valserons plus ensemble?.. — Et elle lui répondait avec un soupir : — En effet, cette valse a été bien courte... — Tout à coup la voix de celui à qui elle s'étonnait de penser retentit près de son oreille, si près qu'elle en tressaillit. Ouvrant les yeux, elle regarda autour d'elle avec un certain effroi. Non, il n'était pas là, mais on parlait dans le salon, à la fenêtre duquel se trouvait presque adossé le banc de jardin qu'elle occupait. Les persiennes seules étaient fermées; à travers les lames de bois on pouvait entendre. Sans doute, la discrétion lui eût commandé de révéler sa présence. La curiosité fut la plus forte, et, un peu honteuse d'elle-même, elle écouta :

— Ce n'est pas un reproche, disait la voix gaie de Mme Aubin, nous vous savons le meilleur gré de venir souvent, mais n'espérez pas nous faire croire que vous venez pour nous. Il est trop facile de deviner ce qui vous attire. Je comprends et j'excuse... Pourtant si le séjour de M. d'Erquy devait se prolonger, nous l'avertirions consciencieusement des périls que court sa fille, puisqu'il ne paraît pas s'en douter. Vous voilà prévenu.

— Ainsi je m'étais trompé, vous n'êtes pas de mes amis? reprit la voix mâle et vibrante.

— Je suis votre amie très sincèrement,.. c'est-à-dire jusqu'à un certain point, ma confiance n'étant pas pleine et entière; mais, avant tout, je m'intéresse au repos, à l'avenir de cette enfant.

— Mlle d'Erquy est, il me semble, tout à fait capable de se garder

elle-même, ne se souciant guère de moi ni de ce qu'elle peut m'inspirer.

— Vous voudriez me persuader qu'une jeune fille un peu légère et coquette est de force à lutter contre la dangereuse expérience d'un Lovelace tel que vous ?

— Je ne sais, madame, ce que vous appelez mon expérience, ni à quel propos vous me faites l'honneur de me traiter de Lovelace. Le danger en cette circonstance est tout entier pour moi. Quant à la personne dont nous parlons, je ne me suis jamais aperçu qu'elle fût coquette. Elle s'abandonne au plaisir d'être belle et de charmer, ce qui est bien différent.

— Mais cet abandon n'est pas précisément la meilleure sauvegarde dans la situation fausse où elle se trouve, et qui devrait l'obliger à plus de réserve,.. sinon son mariage deviendra bien difficile.

— Combien de préjugés vous avez en France! Celui qui pourra donner son nom à cette aimable Laure sera trop heureux. Elle a les plus précieuses qualités de la femme résumées en une seule qui manque à presque toutes vos jeunes filles : le naturel. Ne me parlez pas des petites Françaises bien élevées chez qui l'on a systématiquement détruit toutes les qualités qui promettent du bonheur à un homme. Le convenu les a défigurées; elles ressemblent à ces vilains arbres taillés des jardins de Versailles. Mlle d'Erquy, au contraire, est une belle plante qui a poussé librement; elle sait tout ce qui ne s'enseigne pas. Elle a de l'esprit, de la grâce, de la franchise. Ses impressions éclatent ingénument au dehors et je n'ai rien vu en elle jusqu'ici qui ne fût adorable jusqu'à ses défauts... Que le ciel nous préserve des femmes sans défauts! Qui donc serait assez malavisé pour tomber amoureux d'une perfection?

— Quel enthousiasme!

— Peu importe que je le ressente, puisqu'elle n'en saura jamais rien.

— Êtes-vous bien sûr de cela? Et pourquoi ne pas vous déclarer, au contraire, puisque vous trouvez tout simple qu'en dépit de sa naissance,.. de son éducation singulièrement large, de son caractère indépendant, on l'épouse?

— Oh! pour plusieurs raisons... Mais je ne vous en donnerai qu'une seule qui suffit. Je ne suis ni assez jeune, ni assez riche, ni sur aucun point digne d'elle.

— Tant de modestie!.. s'écria Mme Aubin un peu railleuse. De sorte, reprit-elle après une pause, que Mlle d'Erquy partira sans se douter qu'on l'adore? M'en donnez-vous votre parole?

— Elle partira? répéta le comte avec une inquiétude que trahit sa voix altérée. Il n'est pas question encore de ce départ, je suppose?

— Si fait. Ne le saviez-vous pas? M. d'Erquy ne peut vivre longtemps hors de Paris. Vous comprenez... le théâtre, ses habitudes... il s'ennuie vite loin de tout cela. Le monde lui est à charge, les beautés de la nature le laissent assez froid, son embonpoint l'empêche de faire grand cas des ascensions, et depuis un grand mois voyage! Nous avons dû renoncer à le retenir plus longtemps. Il nous quitte après demain.

Tzérényi ne prononça pas un seul mot, mais se mit à errer dans la chambre d'un pas quelque peu agité, que Laure, émue de son côté, entendait du dehors.

— Ne touchez pas si rudement ce verre de Venise, s'écria Mme Aubin, vous allez le mettre en pièces. Que vous a-t-il fait? J'y tiens beaucoup.

— Il est d'une forme rare et d'une jolie couleur, en effet, répliqua Tzérényi avec un calme affecté.

— Vous jugez en aveugle, car vraiment ici, avec les volets fermés, on marche à tâtons. Pour éviter la chaleur, nous nous condamnons aux ténèbres, c'est encore pis. Puisque vous êtes près de la fenêtre, ayez donc l'obligeance de pousser cette persienne.

Évidemment la malicieuse femme voulait s'amuser de son air déconfit, voir sur ses traits ce que pouvait cacher ce silence qui avait accueilli la mauvaise nouvelle lancée sans ménagement. Il obéit aussitôt. Les persiennes, rapprochées seulement, s'ouvrirent si vite que Laure, surprise, eut peine à étouffer le cri qui lui monta aux lèvres. Troublée comme une criminelle, les joues en feu, elle disparaissait au moment même par la porte-fenêtre du vestibule, qui, contigu au salon, donnait aussi sur la véranda; mais, quelque précipitée que fût cette fuite, l'œil perçant de Mathias eut le temps d'apercevoir un bout de jupe révélateur qu'il reconnut. Attentif, il regarda le banc que venait de quitter Laure, les coussins froissés légèrement, et parut, avec son flair supérieur, humer l'*odor di femina* mêlée aux aromes du chèvrefeuille. Mais il garda pour lui ses observations et rentra, le sourire aux lèvres, en disant :

— Quel temps superbe! Un temps de sommets par excellence. Pourvu que nous l'ayons encore demain pour notre pique-nique à la Dent du Chat! Vous savez que je fournis un panier de champagne?.. Mais à la condition que vous invitiez lady Walford. Je ne peux être complètement heureux sans lady Walford, sa perruque rousse et les précautions pudiques qu'elle prend pour ne pas montrer ses jambes!.. Nous serons une douzaine, n'est-ce pas?

— Au moins. Tout notre monde viendra. Lady Walford a envoyé un pâté digne de Gargantua, répondit Mme Aubin, momentanément dépistée. Moi, je me charge des volailles froides; chacun s'est fait

inscrire pour quelque autre chose. J'ai peur des répétitions de plats. Nous sommes si nombreux!

— Ce serait terrible, en effet. Vérifions sérieusement notre menu, dit Tzérényi. Je suis venu tout exprès... Horreur! s'écria-t-il en parcourant la carte qu'elle lui tendait, voilà justement trois salades russes. Les femmes laissent passer de pareilles fautes! Que seriez-vous devenus si j'avais négligé?.. Tenez, deux jambons encore. Ce menu est à refaire.

Et, avec une gravité superbe, le comte Mathias s'absorba dans la composition d'un déjeuner sur l'herbe, comme s'il n'avait pas eu d'autre souci.

VI.

M. d'Erquy dormait encore quand, un peu après le lever du soleil, les ascensionnistes se mirent en route. Mme Aubin l'avait dit, il n'était pas friand de ce genre d'exercice : trop replet, trop sanguin, trop sceptique aussi, l'expérience lui ayant démontré qu'après beaucoup de fatigues, on rencontre souvent sur les cimes en guise de panorama un rideau de brouillard. Ses jambes paresseuses ne s'y laissaient plus prendre. Quant à Laure, c'était différent. Elle n'avait pas encore passé l'âge heureux où l'on grimpe pour le plaisir de grimper, sans penser à ce qu'on trouvera en arrivant; son agilité de chevrette la portait à travers les cailloux, qu'elle ne sentait pas, sur les escarpemens les plus rapides, au bord des abîmes, qui ne lui donnaient aucune sensation de vertige. Elle n'avait jamais trop chaud, elle n'était jamais lasse, elle ne savait pas ce que peut être une déception, portant en elle le prisme qui embellit toutes choses, la jeunesse avec son intarissable entrain et la faculté heureuse d'admirer sans grand discernement. Son père n'eût donc point songé à la priver de cette excursion en nombreuse compagnie; Mme Aubin fut priée seulement d'avoir soin qu'elle ne se cassât pas le cou, comme s'il n'y avait pas eu d'autres risques à redouter. La jeune femme comptait bien pousser plus loin sa surveillance. Elle avait remarqué ce matin-là quelque chose d'insolite dans l'accueil que Laure faisait au comte Mathias; ce n'était plus la même liberté d'esprit, le même laisser-aller enfantin. Elle avait visiblement changé de couleur en l'abordant, sa physionomie transparente exprimait un embarras réel. Tzérényi, au contraire, était d'une gaîté qui ne se démentit pas durant toute la promenade; il eut un succès fou auprès des dames, partageant ses attentions avec une louable équité entre les plus jolies et les plus vieilles.

Laure fut peut-être moins favorisée que les autres. La première

partie du trajet s'effectua sans qu'il parût s'occuper d'elle, qui silencieusement pensait à lui, à ce qu'elle avait entendu la veille, à cet amour qui ne devait jamais se révéler. La promesse serait-elle tenue jusqu'au bout?

A demi piquée, craintive à demi, Laure eût été curieuse de le savoir. Non qu'elle se proposât de rien encourager; mais ce sentiment tendre et chevaleresque, le premier qu'elle eût inspiré à un homme, la touchait; surtout elle s'adressait des reproches. Oui, elle regrettait amèrement quelques petites railleries; bien qu'elle ne se les fût permises que devant son père, elle eût voulu effacer ce qui était, en somme, de l'ingratitude. Cet homme généreux d'abord méconnu n'avait-il pas pris chaleureusement sa défense contre Mme Aubin? A celle-ci, en revanche, elle ne pardonnerait jamais... Non, Mme Aubin n'était pas une amie.

— Qu'a donc Laure? se demandait l'objet de cette rancune; elle regarde notre homme dangereux d'un air tout attendri. Grâce au ciel, il n'y prend pas garde et *flirte* aujourd'hui avec miss Harding. Heureuse mobilité! Il déclarait hier adorer cette petite; passe une jolie Anglaise et le voilà déjà féru d'un autre côté. Autant de feux de paille! Le coup de vent qui allume celui-ci éteint celui-là. Tant mieux, du reste.

Des mulets attendaient sur la rive occidentale du lac; avec leur secours ou bien à pied, chacun selon sa fantaisie, on se mit à gravir un chemin facile d'abord, puis étroit et rocailleux, que le soleil commençait à chauffer vigoureusement. Son bâton ferré à la main, Laure marchait en éclaireur à la tête de la jeunesse; rien dans ses allures bondissantes ne révélait le dépit; un peu étonnée d'abord sans doute de voir Mathias prodiguer les attentions à miss Harding, qu'elle avait *in petto* qualifiée de grande perche et qui lui inspirait une inexplicable antipathie, elle s'était laissé distraire assez vite par les incidens de l'excursion et s'abandonnait librement à cette joie sans motif que procure le grand air, l'exercice, un ciel sans nuages. La chaleur la grisait au lieu de l'abattre; elle humait comme un stimulant l'odeur balsamique de la montagne roussie par les ardeurs du mois d'août, et riait à belles dents des lamentations de quelques demoiselles moins vaillantes, qui parlaient d'entorses ou de coup de soleil en se plaignant de gravir cette pente abrupte sans autre point de vue que le rocher et d'interminables lacets devant soi. Sa bonne humeur à toute épreuve était vraiment impatientante, au dire de lady Walford, qui, le visage baigné de sueur, le teint violacé, haletante et les deux mains crispées au pommeau de la selle, répondait par de sourds gémissemens aux incartades de son mulet, dont le tic, inoffensif d'ailleurs, consistait à s'ébrouer toutes les cinq minutes en secouant son fardeau d'une façon ré,ouis-

sante pour autrui. Au bout de cinq quarts d'heure d'escalade sérieuse, on fit halte dans un beau site dominant, à en croire le guide, plus de cent hameaux et villages, — outre une vaste étendue de montagnes. Personne ne prit la peine de vérifier cette assertion, la faim et la soif rendant les touristes insensibles pour le moment aux beautés de la nature. Enfin on trouvait de l'ombre, enfin on était rafraîchi par le murmure cristallin d'une source, et, sous les vieux noyers qui abritaient la ferme-refuge où le pique-nique devait avoir lieu, une table se dressait prête à recevoir les plats. Ce fut un joyeux tumulte; les uns allaient puiser de l'eau, d'autres ouvraient les paniers remplis de succulentes victuailles autour desquelles se pressaient émerveillés les hôtes de la ferme, habitués à ne se nourrir que de pommes de terre et de châtaignes. En mettant le couvert, les mains du comte Mathias rencontrèrent plus d'une fois, par mégarde sans doute, celles de Mlle d'Erquy, et non moins naturellement, lorsqu'on prit place à table, il se trouva être le voisin de Laure, qu'un accès de timidité ressaisit avec le souvenir trop vif de l'indiscrétion dont elle s'était la veille rendue coupable. Mais, si empressé que se montrât Tzérényi, Mme Aubin put tendre sa fine oreille sans rien surprendre qui fût de nature à l'alarmer. Il servait avec une égale ferveur la blonde et la brune, Mlle d'Erquy et miss Harding, que, dans un toast fort bien tourné, il réunit comme reines de la fête, tandis que sautaient les bouchons du champagne. Sans doute, sa galanterie était un peu plus vive que celle d'un Français du même monde, sa gaîté un peu plus exubérante; mais cette effervescence à la surface n'étonnait pas trop; on le connaissait; il avait dû naître excessif, tout en lui dépassait la mesure ordinaire. Si agréable d'ailleurs et d'une exquise politesse!

On repartit vite, un peu étourdi par la bonne chère et les vins généreux, car deux heures d'ascension s'imposaient encore avant d'atteindre la Dent proprement dite. Il n'y eut que lady Walford qui resta sous les ombrages de la ferme, en déclarant qu'elle était hors d'état d'endurer davantage les incartades de ce maudit mulet. Une malade du docteur Aubin, à bout de force elle-même, s'offrit à lui tenir compagnie. La caravane fut ainsi débarrassée des deux paires d'yeux les plus clairvoyans et des deux langues les plus acérées qui fussent dans ses rangs. Mme Aubin, qui était à l'âge où l'on s'amuse pour son propre compte sans prendre plaisir à contrarier l'amusement du prochain, oubliait peu à peu le rôle d'Argus qu'elle s'était tracé. D'ailleurs il lui fallait compter avec les difficultés du chemin de plus en plus mauvais, presque impraticable souvent. On s'accrochait aux buissons pour ne pas glisser; il y aurait eu grande affectation de la part de Mlle d'Erquy à ne pas accepter la main secourable

du comte Mathias. Elle s'abandonna donc à ses soins sans scrupule. Le soleil, le champagne, cette excitation qui précède la fatigue, l'avaient mise en verve. Ils se trouvaient maintenant au même diapason d'intrépidité, de gaîté folle, un peu tapageuse; tout le monde, du reste, en était là; on ne monte pas si haut impunément. C'étaient des éclats de rire, des bravades à chaque obstacle. Jamais Tzérényi n'eut une occasion plus favorable d'apprécier les jambes élégantes et nerveuses, qui étaient à ses yeux l'une des principales beautés de la femme. Il se trouva que miss Harding était pourvue sous ce rapport à la façon d'un échassier, et Laure ne fut pas fâchée de l'entendre dire à son admirateur. Vigoureusement soutenue par Tzérényi, elle eut l'honneur de planter la première sur la plate-forme son bâton alpestre. Devant cette houle immense que dessinent les Alpes lointaines d'un côté, la chaîne du Dauphiné de l'autre, à l'aspect du Mont-Blanc très nettement visible, des cris d'enthousiasme éclatèrent; les lorgnettes se braquaient de ci, de là, on discutait la position du Môle, de la Tournette, des Salèves, on s'embrouillait à les désigner. Tandis que M[me] Aubin, appelée à donner son avis, déployait les connaissances topographiques que lui valait un long séjour dans ces parages, tandis que le savant antiquaire, indispensable dans ces sortes de parties, trouvait l'étymologie du Mont du Chat, qu'il engageait à prononcer Tchat, dans l'existence présumée d'un temple dédié à Teutatès, tandis qu'un général d'artillerie expliquait à grand renfort de gesticulation télégraphique la marche de l'armée d'Annibal, le comte Mathias se rapprocha de Laure :

— Nous sommes ici bien au-dessus du monde, bien près du ciel, murmura-t-il à son oreille. Que de choses je voudrais vous dire! Mais non, il n'y en a qu'une qui résume toutes les autres, et encore à quoi bon?.. Vous m'avez entendu hier.

Le sang tinta dans les oreilles de Laure, une mortelle confusion se répandit sur ses traits bouleversés.

— C'était par hasard, balbutia-t-elle, ne sachant ce qu'elle disait, incapable de se défendre, la tête perdue, je ne pensais pas,.. je m'étais endormie... Pour Dieu, n'allez pas croire...

Tout à coup un soupçon qui lui rendit quelque présence d'esprit parut la frapper :

— Mais vous, ajouta-t-elle avec une légère intonation de doute et de colère, vous saviez donc que j'étais là?

— Quand j'ai parlé de vous si librement? s'écria Mathias avec indignation. Aurais-je osé? Je vous ai vue fuir, voilà tout. Ne niez pas maintenant, ce serait inutile. Vous *savez*, cela me suffit... et ne craignez pas que je vous offense jamais en répétant ce que vous avez pu entendre, ce qui est vrai, je le jure, ajouta-t-il, la main étendue vers les glaciers par un beau geste théâtral sur l'intention

duquel Laure se trompa sans doute, car elle recula désespérément, au risque de glisser sur la pente rapide.

Effrayé, il la retint et, l'ayant saisie une fois entre ses bras, ne put se résoudre à lâcher prise. Tout en prononçant une fois de plus ce *jamais* solennel et chimérique qui était censé devoir les rendre étrangers l'un à l'autre dans l'avenir, il s'abandonnait au vertige du moment par une bizarre inconséquence.

Elle vit ce regard d'aigle tout près de ses yeux, elle sentit cette longue moustache de soie effleurer son visage, le ciel, les glaciers, tout tourna autour d'elle, le sol manqua sous ses pieds et elle jeta un cri que personne n'entendit, étouffé qu'il fut par le premier baiser qu'un homme eût posé sur ses lèvres.

— Laure, où êtes-vous? cria Mme Aubin, un peu inquiète.

Ce silence succédant à une si bruyante expansion l'effrayait comme prélude à ce qu'elle appelait la période sentimentale.

— Je décidais Mlle d'Erquy à s'envelopper d'un châle, répondit le comte d'un ton calme qui contrastait avec l'accent passionné de ses dernières paroles et avec l'injustifiable agression qui les avait suivies. Elle est imprudente, je vous la dénonce, et s'expose nu-tête, tout en nage, au vent frais qui souffle ici.

Affectant une autorité familière et protectrice, il serrait, en effet, les plis du châle autour de Laure, qui, pour sa part, n'avait pas trouvé la force d'articuler un mot. Des émotions trop violentes la suffoquaient: une honte indicible d'abord, un trouble nouveau dont son âme de vierge avait horreur; puis la réflexion se fit non moins humiliante, non moins insupportable. Depuis la veille, il la savait capable d'écouter aux portes et en possession de ses confidences à Mme Aubin. Qu'avait-il dû penser en la voyant après cela se joindre à cette promenade, affronter sa présence, causer avec lui comme à l'ordinaire?.. N'était-ce pas la conduite d'une créature éhontée?.. Des larmes de rage et de dégoût d'elle-même lui venaient aux yeux. Comment s'étonner qu'il l'eût traitée si indignement? En même temps une fermentation de tout autre nature s'opérait dans son cœur agité. — Cet aveu brûlant, ce baiser, trahissaient autre chose que du mépris.

Il l'aimait... C'était donc là ce que les romans et la poésie appellent l'amour! Les flammes du soleil couchant, le murmure des pins secoués par la brise, continuaient à lui en parler, tandis que, timidement attachée aux pas de Mme Aubin, qu'elle ne quittait plus, les yeux baissés pour ne pas rencontrer un regard trop éloquent qui pesait sur elle, la mettant au supplice, elle redescendait la montagne. Oh! si elle avait pu se cacher, disparaître!

Tzérényi, de son côté, songeait avec un vague remords aux motifs graves, et qu'il était seul à connaître, qui auraient dû l'empêcher

de s'abandonner à la tentation. Son unique excuse était de n'avoir rien prémédité. Le matin, au départ, il se croyait bien résolu à épargner la pudeur de Laure en lui cachant qu'il l'avait entrevue sur la véranda où elle écoutait. C'était bien assez, c'était trop du souvenir que cette conversation surprise devait lui laisser. Mais si Tzérényi était prompt plus qu'aucun homme au monde à se tracer une conduite magnanime, il était moins capable qu'aucun homme, en revanche, d'y conformer ses actes; c'est ainsi qu'il oscillait toujours entre des rêves grandioses et des réalités assez plates. Cette fois, il était perplexe et mécontent tout ensemble, mécontent de lui-même, perplexe en songeant à l'impression qu'emportait cette enfant qui, devant lui, marchait obstinément muette, en esquivant son contact chaque fois qu'il essayait de se rapprocher d'elle. Était-ce innocence alarmée ou manège de coquetterie? Quoi qu'il en eût dit à M[me] Aubin, son opinion n'était pas faite là-dessus.

Le retour fut silencieux du reste; on était las et généralement abattu, comme il arrive après toutes les dépenses un peu trop fortes d'enthousiasme ou de force physique.

— T'es-tu amusée? demanda M. d'Erquy à sa fille lorsqu'elle rentra.

Elle hésita une seconde avant de répondre :

— Beaucoup.

Volontiers elle lui eût tout raconté, car le moindre secret à l'égard de son père lui faisait l'effet d'un crime; mais certain instinct de prudence féminine nouvellement éveillé l'arrêta.

— C'est décidé, n'est-ce pas, nous partons demain? demanda-t-elle avec une vivacité presque fiévreuse.

— Bon! Tu en es contente maintenant? Je croyais que tu ne quittais Aix qu'à regret.

— Oh! répondit-elle en riant, je suis si capricieuse!

Puis elle déclara qu'elle avait besoin de se reposer après cette fatigante journée.

Pour la première fois, Laure coupait court aux questions de son père, elle aspirait à se trouver seule, surtout elle craignait de revoir Tzérényi. L'idée qu'il ne voudrait pas la laisser partir sans prendre congé d'elle lui était odieuse. Il fut discret et ne se montra plus qu'une minute le lendemain à la gare du chemin de fer, où plusieurs personnes étaient venues dire adieu aux voyageurs, de sorte que sa présence au milieu d'elles sembla toute simple.

— Pardonnez-moi, lui dit-il très bas et précipitamment, je n'ai pu y résister...

Il fallut bien se résoudre à lui tendre la main; une froideur trop marquée aurait prêté à des commentaires. D'ailleurs elle se sentait disposée à pardonner... de loin. Sur son bras, au défaut du gant, il

déposa un baiser plein de ferveur qui lui rappela celui de la veille au point de la faire rougir avec un violent dépit contre elle-même. Si elle eût osé lever les yeux, elle aurait vu qu'il était pâle comme on peut l'être après une mauvaise nuit; mais ce fut dans le wagon seulement, lorsque le train se mit en marche, lorsqu'elle fut bien sûre d'être partie, que la pauvrette effarouchée risqua un coup d'œil. A distance, le comte Mathias lui apparut immobile et mélancolique dans le crépuscule qui remplissait la gare. L'instant d'après, il était sur le chemin du cercle, où il eut, au baccarat, une *veine monstre* succédant à sa *guigne noire*, cette fois et les soirs qui suivirent. M[lle] Luz en profita. Elle reçut le plus beau collier de diamans qui éclairât la vitrine du joaillier de la grande place, chez lequel les joueurs plus ou moins heureux, plus ou moins magnifiques, trouvent à souhait tout ce qui peut leur assurer les sourires de l'amour après ceux de la fortune. N'importe! Mathias Tzérényi, à l'heure nocturne où, en fumant son dernier cigare, il devenait toujours rêveur, vit longtemps passer et repasser, dans les spirales de fumée, un visage mutin aux cheveux d'or, emporté par de jolies jambes qui fuyaient devant lui plus loin, toujours plus loin, jusqu'à ce qu'il les perdît de vue complètement avec un soupir.

VII.

Le père et la fille étaient rentrés à Paris, durant la saison où les Parisiens le fuient, où il est affreux sous la poussière et le soleil. Peu importait à Jean d'Erquy; il aimait ce désert que l'été crée dans les grandes villes et qui laisse au travail ses coudées franches; la solitude de son cabinet l'enchantait tout autrement que les plus beaux paysages. Il s'était remis à élaborer une pièce attendue cet hiver-là au Théâtre-Français, mais il ne pouvait se le dissimuler, la présence continuelle de Laure l'en distrayait, elle embarrassait un peu sa vie; il ne s'appartenait plus. En vain lui disait-elle gentiment: — Il faut bien que je m'habitue à être la compagne d'un homme occupé, je ne ferai pas plus de bruit qu'une petite souris, agis comme si je n'étais pas là... — Cette préoccupation presque incessante: — Je la néglige, — s'imposait à lui, paralysait sa plume et sa pensée. Il ne pouvait plus, comme autrefois, s'enfermer vingt-quatre heures de suite avec un acte ébauché qui, peu à peu, prenait forme d'œuvre dans cette lutte sans trêve, puis, indifférent à l'heure qui jamais pour lui ne marquait aucune obligation, aucun assujettissement, flâner sur le boulevard, tout en continuant de pétrir *in petto* une scène rebelle; il ne pouvait plus à l'improviste dîner au cabaret avec quelque vieux camarade dont la verve stimulait la sienne, mais qui était vraiment trop bohème pour qu'il l'invitât à son foyer.

Ces amis-là se comptaient par douzaines qui ne connaissaient de lui que le célibataire indépendant. L'un d'eux l'avait abordé, certain soir, depuis son retour avec un rire goguenard :

— Peste! quelle jolie fille nous accompagnions hier au bois en voiture découverte!

Et lui de répondre avec humeur :

— Cette jolie fille était la mienne.

— Diable! avait repris l'ami terrible, te voilà donc passé père de famille, tant que cela... du matin au soir... tout le temps?

Tout le temps! c'était mettre le doigt sur la plaie. Laure n'était plus une enfant qu'on laisse au logis sous la garde de sa bonne; il aurait fallu autour d'elle des influences féminines distinguées, des exemples féminins irréprochables. Où les trouver? Allait-il être réduit à mener sa fille dans le monde comme le premier bourgeois venu, à lui chercher des petites amies? Jusque-là les jours que Laure était venue passer chez son père avaient été des jours de fête pour tous les deux. Il jouissait du congé avec elle, il l'emmenait à la campagne, au spectacle; la cloche de la rentrée ne sonnait que trop vite; mais, maintenant, le plaisir devenait devoir, la récréation se transformait en travail; il fallait veiller sur cette grande fille qui prêtait à de si étranges méprises, être exact aux repas, l'entendre lui expliquer que l'on manquait de tout dans cet intérieur, qui n'en était pas un, malgré les merveilles d'art et de luxe qui l'encombraient, donner son avis pour des choix de laine à tapisserie, souffrir que l'on époussetât ses livres ou que l'on rangeât son bureau, dans le désordre duquel il savait si bien se retrouver. C'en était fait pour lui de cette liberté indispensable à l'artiste. Jean d'Erquy, déshabitué de toute contrainte depuis qu'il avait quitté La Ville-Revault, se disait avec désespoir : — Que deviendra ma comédie en cinq actes à un pareil régime?

Lorsqu'il commençait à en ressaisir le fil, sa fille se glissait chez lui comme un rayon de soleil : — Quel beau temps, papa! Tu dois être si fatigué d'écrire!.. J'ai grande envie de faire un tour... Et toi?

— Moi, j'ai envie de travailler.

— Encore?

— Que n'emmènes-tu Mlle Blondet?

— Mlle Blondet? répétait Laure en faisant la moue. Non, la journée est trop belle! Ce serait dommage... Elle mettrait un éteignoir sur ce ciel bleu... Avec elle tout est gris. Une influence qu'elle exerce innocemment... sans s'en douter, pauvre fille! Je la réserve pour l'hiver. Les jours de pluie, elle aura son utilité. Nous rêvons ensemble de cours à la Sorbonne, de séances à l'Institut... et autres passe-temps folâtres. Je me vois là, en paletot de loutre, prenant des notes, avec Mlle Blondet à mes côtés. Alors je ne te dérangerai plus... Mais aujourd'hui,

petit père! Pense que je serais encore en vacances si nous n'avions pas fini avec la pension... A la bonne heure! tu te lèves... te voilà convaincu! Je suis sûr que tu feras en route des trouvailles pour ta pièce. Je te laisserai y penser. Je serai muette. Descendre seulement les Champs-Élysées à ton bras... Est-ce trop ambitieux?.. Tu veux bien?.. Va! tu es un amour. Je cours mettre mon chapeau.

Et, tout en descendant les Champs-Élysées, orgueilleusement appuyée sur son père, qui remarquait avec ennui qu'on la regardait beaucoup trop, Laure babillait sans interruption.

— N'es-tu pas bien grande pour porter les cheveux pendans au milieu du dos, comme tu le fais? demandait M. d'Erquy en l'interrompant.

— En baigneuse? Toutes les Américaines sont coiffées ainsi. Et tu n'as pas entendu? Deux messieurs qui passaient viennent de dire que c'était très joli.

— La raison ne me paraît pas suffisante. Et puis tu as là un costume bien ajusté, bien voyant, un peu excentrique, conviens-en.

— O papa, comme tu deviens puritain! On voit de reste que tu es en correspondance avec Mlle de Kerlan.

— A propos de Mlle de Kerlan, lui dit un jour son père, n'as-tu pas fini par découvrir qu'une excellente façon de passer la fin de l'été...

— Serait d'accepter cette fameuse invitation? acheva la jeune fille. Tu grilles de te débarrasser de moi, mauvais père!

— Parlons une fois sérieusement, Laure.

— Je suis très sérieuse. J'y ai beaucoup songé. Mais un mot d'abord. Cette réconciliation avec ma grand'mère à laquelle on prétend que je peux contribuer,.. elle te ferait grand plaisir, n'est-ce pas?

— Je la souhaite par-dessus tout, ma chérie, et d'abord pour toi. Vois-tu, je n'ai jamais senti autant que le mois dernier à Aix, et même depuis notre retour ici, les inconvéniens et les lacunes d'une éducation telle que la tienne. Pour être parfaite, tu aurais encore beaucoup de choses à apprendre, des choses qu'un homme ne peut enseigner.

— Merci!.. Tu ne me trouves pas à ton goût comme je suis?

— A mon goût? Si, vraiment, tu es à mon goût, quoi que tu fasses.

— Eh bien! c'est tout ce qu'il faut...

— Non, tu dois devenir mieux qu'une enfant étourdie, et les leçons d'une femme te seraient pour cela nécessaires.

— Oh! en fait de leçons, Mlle Blondet me les donnera toutes. Elle n'est que trop bourrée de savoir. Que n'a-t-elle pas appris? C'est à faire frémir. Elle est bachelière, la malheureuse! Bachelière, le vilain nom pour une femme, et que cela rend laide d'être accomplie à ce point! Tu ne peux te figurer comme elle est ennuyeuse, cette pauvre Blondet! On dirait que son cerveau fléchit sous un

poids trop lourd. As-tu remarqué cette tête toujours penchée de côté, cet air tantôt accablé, tantôt ahuri? C'est l'effet des diplômes. Va, personne ne pourra rien m'apprendre qu'ignore Mlle Blondet.

— Elle ne connaît pas le monde plus que toi.

— Ni le ménage, car j'ai beau lui demander de m'aider à devenir une maîtresse de maison, elle n'y entend goutte... On voit bien qu'elle n'a jamais fricassé que de la grammaire et des mathématiques. Auprès de Mlle de Kerlan, au moins, j'apprendrai cela. Elle doit savoir faire d'excellentes confitures. Mais à quoi bon faire des confitures à Paris? Les fruits n'y poussent pas.

— Elle t'enseignera beaucoup d'autres choses encore : à penser, par exemple, à réfléchir avant de parler, dit presque sévèrement M. d'Erquy. Tu aurais tort de ne voir en elle qu'une ménagère. Tâche pour ton bonheur de lui ressembler un peu.

— De lui ressembler? répéta Laure, en ouvrant de grands yeux. Pour être franche, je n'y tiens pas du tout. La seule personne à laquelle je voudrais ressembler, c'est maman. Ah! si elle était là, je n'aurais besoin des leçons de qui que ce soit; je l'imiterais de mon mieux, voilà tout.

Il se fit un silence.

— Ta mère était divine! dit enfin Jean d'Erquy. Mais comment imiterait-on une femme de génie quand on n'est qu'une modeste petite fille? Ne prends pas tes modèles dans les nues...

— Tu as raison, je suis bien prétentieuse, je ferai des confitures avec Mlle de Kerlan, pas trop longtemps par exemple, et je reviendrai de là-bas, comme la colombe de l'arche, un rameau d'olivier au bec.

— C'est moi plutôt qui te rejoindrai lorsque tu auras réussi.

— Bon! mais, en cas d'échec, je me sauve... Au bout d'un mois, n'est-ce pas, l'épreuve sera faite? Je ne t'accorde pas un jour de plus. Et encore!.. si dans l'intervalle ma grand'mère est trop méchante... si l'ogre me mange?

— Petite folle!

— En effet, nous serons trois pour nous défendre en comptant ce cousin dont tu m'as parlé. Trois contre une! comment ne pas vaincre? J'ai un peu peur tout de même,.. mais c'est pour toi que je me risque... En avant!

Il l'embrassa, et le départ fut fixé à bref délai. Laure ne demanda que le temps de préparer ses toilettes :

— Oh! des toilettes sérieuses, des toilettes en situation.

Ce fut une grosse affaire... Elle s'équipait pour une campagne et le choix des armes avait de l'importance.

— Je ne veux pas faire peur aux Bretons, disait-elle, ce sera bien assez de la figure de Blondet pour leur donner une idée fâcheuse des Parisiennes.

VIII.

Le crépuscule du soir s'épaississait quand la vieille berline qui était allée chercher à la station de Plouaret Mlle d'Erquy et sa gouvernante entra dans cette zone de landes arides et désolées qui entoure l'étang de Lez-Moal. Laure s'était exaltée d'avance en lisant Brizeux, elle avait cru rencontrer à chaque pas les adorables paysages de *Marie;* combien déjà la Bretagne lui semblait surfaite!

— Et pleuvra-t-il toujours ainsi? s'écriait-elle en regardant le ciel plombé s'assombrir de plus en plus au-dessus de l'immense nappe couleur d'encre.

Mlle Blondet, qui n'avait jamais vu d'autre campagne que la plaine Saint-Denis et qui systématiquement ne faisait cas que du pavé de Paris, murmura dans un bâillement découragé:

— C'est triste!

— Pourtant nous avons entrevu, en chemin de fer, de jolis coteaux boisés du côté de Saint-Brieuc et une vallée assez riante après Guingamp; tout ne doit pas être aussi laid; peut-être allons-nous à l'improviste atteindre quelque oasis.

Mlle Blondet hocha la tête d'un air de doute. Une province marquée en noir sur la carte, comme l'une des plus ignorantes de France, un pays où l'on ne savait pas lire ne pouvait trouver grâce à ses yeux de pédagogue.

— Cet interminable étang, cette étendue de bruyères sans un arbre, cette pluie incessante, tout cela serre le cœur, reprit Laure au bout d'une minute. Pourquoi suis-je venue?

Mlle Blondet haussa les sourcils d'un air qui voulait dire:

— Il faut savoir ce qu'on veut.

— Pourquoi ai-je consenti à m'éloigner de mon père? Des pressentimens horribles me poursuivent depuis ce matin; il me semble, — ce que je vais vous avouer est absurde, — il me semble que je ne le reverrai plus!

— Quel enfantillage!

— Oui, n'est-ce pas? Mais quand on ne s'est jamais séparés!..

— Vous étiez si rarement ensemble!

— Pendant mes années de pension? quelle différence! Je le sentais à deux pas de moi, habitant la même ville, respirant le même air, pouvant venir sur un signe. Tandis qu'ici, dans ce pays perdu!..

Laure, sans achever, tordit ses petites mains gantées avec un frisson nerveux.

— Comment ai-je consenti? répétait-elle.

Pendant ce temps, trois personnes attendaient anxieuses dans la

salle à manger, boisée de chêne, du *moustoir* (1) de Kerlan, comme on nommait encore cette ancienne abbaye : la maîtresse de la maison qui, au moindre bruit du dehors, laissait retomber son tricot sur ses genoux, un vieux prêtre que l'on eût pu croire assoupi au fond du fauteuil où il était plongé si, par intervalles, il n'eût entr'ouvert ses paupières closes pour interroger la pendule, un jeune homme enfin, de taille moyenne et un peu lourde, aux favoris caractéristiques du marin, au cou hâlé dans une cravate lâche, et dont le visage annonçait d'abord, avec un mélange d'énergie et de mâle franchise, la santé la plus robuste ; celui-ci ne tenait pas en place, marchait à travers la chambre, l'oreille tendue, l'œil inquiet, revenait s'asseoir, sortait dans la cour, se plantait derechef devant la fenêtre et répétait à chaque instant :

— Un accident est arrivé sans doute, jamais le train n'a été en retard de cette façon !

— Mes chevaux ont le pas de plus en plus lent, répliquait Mlle Nonne ; il faut faire entrer leur grand âge en ligne de compte, mais cependant j'ai peine à m'expliquer...

— Voulez-vous mon avis ? interrompit l'abbé Le Goff, ouvrant tout à coup de gros yeux derrière ses lunettes, c'est qu'elle ne viendra pas. Je n'ai jamais cru qu'elle viendrait.

Et comme Armel d'Erquy haussait légèrement les épaules, l'abbé tira une prise de sa tabatière, la savoura d'un air méditatif et profond, puis prononça d'un ton d'oracle :

— Tout bien considéré, il est peut-être préférable que le loup ne rentre pas dans la bergerie.

— Le loup ?

— Je m'entends, répliqua l'abbé revenant à ses proverbes. Le loup peut faire la brebis. Il n'est même jamais plus dangereux que sous ce déguisement. Telle mère, telle fille, et nous avons eu en somme bien assez de la mère.

— Je vous croyais gagné à notre cause, monsieur l'abbé, dit Nonne avec l'accent du reproche.

— Oui, j'ai agi selon vos désirs, j'ai exhorté Mme d'Erquy, comme c'était d'ailleurs mon devoir de prêtre, mais je ne sais si nous n'aurions pas mieux fait...

— Mieux fait de laisser ma grand'mère mourir sans avoir pardonné ? s'écria le jeune marin avec indignation. Est-ce là un langage bien chrétien ?

— Aussi ne l'ai-je pas tenu, riposta sèchement M. Le Goff. Ne m'attribuez point ce qui ne m'est jamais venu à la pensée. Je dé-

(1) Synonyme de moustier.

clare seulement que si votre projet manque par la faute de ceux à qui nous voudrions du bien, j'y verrai, moi, l'intervention du ciel, et que je me retirerai de ce complot.

— Ne dirait-on pas que c'est un noir complot d'attirer sous mon toit cette pauvre petite et de la faire apparaître dans tout le charme de son innocence aux yeux de sa grand'mère, qui, en la voyant, sera désarmée? dit doucement l'excellente Nonne.

— Hum! désarmée! grogna l'abbé.

— Vous êtes convenu vous-même que Mme d'Erquy avait témoigné une certaine émotion lorsque je lui ai dit ma rencontre imprévue avec son fils et notre entretien.

— Sans doute, mais elle n'en a jamais parlé depuis. Quand j'y suis revenu à votre prière, elle m'a écouté attentivement, voilà tout.

— Et moi, interrompit Armel avec feu, je vous affirme qu'elle nous saura gré de lui forcer la main, de faire violence à son orgueil. Après une si longue résistance on ne cède que difficilement; elle cédera toutefois si nous savons nous y prendre.

— En admettant que la petite soit faite pour l'intéresser; mais une Parisienne! une fille d'actrice!

— Elle est de notre sang, monsieur l'abbé.

— Oh! vous autres, jeunes gens, vous trouvez toujours les meilleures raisons pour vous ranger du parti d'une jolie personne!

— Mais vous avez confiance, je suppose, dans le jugement de ma marraine, dit Armel rougissant jusqu'à la racine des cheveux et jetant un regard d'appel à Mlle de Kerlan.

— J'aurais plutôt confiance en son bon cœur, répondit l'abbé d'une façon significative.

Nonne laissa tomber sans la relever cette critique indirecte. Pendant quelques secondes les aiguilles à tricoter marchèrent rapidement.

— Je regrette que votre souper soit autant retardé, monsieur l'abbé, dit-elle enfin.

— Oui, reprit Armel en riant, car nous nous en ressentons. La bonne ou la mauvaise humeur de l'abbé dépend toujours des besoins de son estomac, de la perspective d'un rôti bien à point ou d'un gratin desséché.

— Armel! dit majestueusement M. Le Goff, mais il était clair que l'on n'avait pas pour lui tout le respect que comportait son habit.

Au moment même, la mine rogue de Corentine apparut.

— Cela commence bien, ma foi! les perdreaux de M. Armel seront en charbon.

— De grâce mettons-nous à table! dit l'abbé avec une inquiétude qui donnait raison à l'attaque un peu trop vive du jeune d'Er-

quy, mais celui-ci s'écria presque en même temps et avant que personne eût rien entendu : — Cette fois, la voilà, j'en réponds !

Le roulement d'une voiture devint, en effet, distinct bientôt après, et Armel s'élança spontanément à sa rencontre, mais pour ralentir le pas aussitôt, comme s'il eût été honteux d'avoir trahi son impatience avec autant de naïveté.

Il se trouva cependant à la portière, lorsque les dames descendirent. Laure, avant de sauter légèrement à terre, lui remit un petit sac entre les mains, sans le regarder, Mlle Blondet s'appuya sur lui de tout son poids en guise de compensation, puis il entendit une voix, qui lui parut d'un timbre frais et sonore comme celui d'une clochette d'argent, demander ce qu'étaient devenues les malles. Avant que l'on eût répondu, Mlle de Kerlan se montrait sur le seuil et embrassait la voyageuse.

Armel fut heureux d'avoir tout de suite quelque chose à dire : — Les malles suivaient dans une charrette; elles arriveraient un peu tard.

Aussitôt Mlle de Kerlan le présenta :

— Votre cousin, ma chère, Armel d'Erquy.

Et l'enseigne fut à la fois ébloui et déconcerté par le regard, un peu hardi, lui sembla-t-il, des deux plus beaux yeux qu'il eût vus de sa vie.

— Vous ressemblez beaucoup à mon père, comme on m'en avait averti, dit-elle après une seconde d'examen attentif qui parut à Armel troublante, interminable; cela ne vous nuit pas à première vue dans mon opinion. — Et elle lui secoua cordialement la main à l'anglaise, faveur insignifiante, en somme, auquel ce provincial attacha un prix démesuré.

Armel n'avait encore que fort peu de données sur l'espèce féminine, les paysannes de ses terres et les négresses de la côte d'Afrique, voire les grisettes de Brest, ne pouvant compter pour des échantillons de choix. Il n'avait jamais rencontré de Parisiennes, mais parfois, durant les longues rêveries des longues traversées, il avait vaguement imaginé, inaccessibles comme les étoiles, de pareils cheveux blonds et un pareil sourire. Les marins sont tous poètes plus ou moins, même ceux qui cachent leurs aspirations, éternellement juvéniles, sous une figure de loup de mer, et Armel, malgré sa vigueur quelque peu rustique et son teint vermeil mordu par les tempêtes, n'appartenait pas encore à cette catégorie.

— Ne vous a-t-on point parlé aussi de l'abbé Le Goff, mademoiselle? demanda le vieux prêtre en avançant d'un pas.

Elle lui sourit avec la grâce dont elle était prodigue, mais qui, au lieu de le séduire comme Armel, le mit aussitôt sur la défensive,

car ce que l'abbé redoutait le plus après le diable, c'étaient les femmes, surtout quand elles se mêlaient d'être enjôleuses.

— L'ancien précepteur de mon père, n'est-ce-pas? Vous avez eu là, monsieur, un élève qui vous fait honneur.

— Oh! on lui reconnaît bien des talens dont je ne suis pas responsable, dit l'abbé en se défendant. Sans reproche, ma belle demoiselle, ajouta-t-il avec une certaine brusquerie, nous souperons, grâce à vous, aujourd'hui, à l'heure où les honnêtes gens se couchent.

— Pardon! répondit tranquillement Laure, l'un des chevaux s'est déferré en route. — Et, ôtant son chapeau, elle se mit à table sans plus de retard, comme l'y invitait Mlle de Kerlan. — Excusez-moi de vous presser, avait dit celle-ci, mais l'abbé Le Goff et Armel ont un assez long chemin à faire pour regagner La Ville-Revault.

Tandis qu'elle parlait, une figure de paysan, bizarre et vraiment effrayante, se montra par la porte entre-bâillée en marmottant d'un ton interrogateur quelques mots inintelligibles. Ces longs cheveux, cette figure morne pétrifiée par l'idiotisme, cette démarche hésitante de bête fauve qui se méfie, épouvantèrent à la fois Laure et Mlle Blondet; l'une poussa un cri étouffé; l'autre se rapprocha d'un mouvement brusque et involontaire de son plus proche voisin qui se trouvait être Armel, en lui saisissant le bras comme pour demander secours : — C'est bon, Loïc, dit le jeune homme, en se tournant vers la sauvage apparition avec un bienveillant sourire; tu atteleras dans dix minutes. — Et comme l'intrus restait là, toujours appuyé sur la porte, son regard fixe et dur arrêté sur la Parisienne, à travers les mèches incultes de ses cheveux, avec une expression d'ébahissement : — Va-t'en! continua-t-il plus haut, va-t'en souper à la cuisine. — Mais Loïc eut quelque peine à obéir. Il continuait de contempler Laure, le sourcil froncé, une main enfoncée dans sa rude crinière.

Quand le bruit de ses sabots se fut enfin éloigné : — Est-ce que tous vos paysans ressemblent à celui-là? murmura la jeune fille pâle et presque tremblante. Quelle peur il m'a faite! Un monstre, n'est-ce pas?

— Un monstre bien inoffensif, dit Armel, et qui m'est dévoué corps et âme. Je vous demande pardon pour lui, ma cousine; le pauvre diable n'a pas choisi de venir en ce monde simple d'esprit et laid de visage.

— Oh! plus que laid! s'écria l'institutrice.

— Pourquoi donc l'as-tu amené? demanda Mlle de Kerlan. Il n'est pas bon à produire dans le monde, pauvre Loïc!

— C'est la faute de M. l'abbé ou plutôt de ses rhumatismes. Il n'a pas voulu du tilbury...

— Par un temps pareil? Assurément non! s'écria M. Le Goff.

— Et je ne suis pas sûr de la discrétion du cocher, dit tout bas Armel à M[lle] de Kerlan; mais Laure entendit : on ne voulait pas, jusqu'à nouvel ordre, ébruiter son arrivée.

— Il est vrai, reprit l'abbé, que nul ne peut reprocher à Loïc d'être bavard; il ne prononce pas dix paroles dans une semaine. C'est le frère de lait d'Armel et le fils d'un des gardes de La Ville-Revault, poursuivit-il en s'adressant à Laure. Sa famille a toujours servi les d'Erquy et lui-même, bien qu'il soit incapable d'aucune besogne régulière, étant sujet depuis son enfance à tomber du haut mal, donne volontiers un coup de main dans la forêt ou à la ferme. Il conduit passablement, et rien ne le rend aussi fier qu'un ordre de son maître.

— Tout petits nous étions compagnons, dit Armel, je le considérais comme un animal dévoué, je l'aimais à la façon d'un bon chien.

— Son idiotisme, son affreuse infirmité, ne vous inspiraient pas d'horreur? s'écria Laure.

— Oh! il n'est pas idiot. Il est ce que nous appelons innocent. Les innocens sont nombreux dans notre Basse-Bretagne.

— Et il y en a de pires que celui-ci, ajouta l'abbé. Loïc est un de ces simples auxquels on ne refuse point la communion...

Laure lui jeta un regard effaré.

— N'importe! dit-elle, sa vue m'a coupé l'appétit.

Elle ne mangeait en effet que du bout des dents, avec une certaine gêne de se sentir observée. La contemplation muette d'Armel l'impatientait presque autant que les façons inquisitoriales de l'abbé. C'étaient des questions sur son voyage et sur Paris, les étonnemens mêlés de malveillance et de curiosité insidieuse d'un provincial qui n'est jamais sorti de son trou. M[lle] de Kerlan se bornait pour sa part à faire les honneurs du dîner.

— Vous ne refuserez pas de ces perdreaux, mon enfant? la chasse de votre cousin. Ils ont été tués à votre intention.

— Vraiment! dit Laure, il y a du gibier dans ce pays si découvert et si aride?

— Oh! interrompit Armel, les environs de La Ville-Revault ne ressemblent guère à cet endroit-ci.

— A la bonne heure! s'écria-t-elle étourdiment.

— Je vois, fit observer Nonne, que votre première impression ne nous a pas été favorable. Les nouveau-venus ici sont tous frappés désagréablement, et cela m'étonne, car je trouve aux landes et aux marais de Lez-Moal une sorte de beauté sauvage. Est-ce tout à fait une illusion, je serais disposée à le croire si Armel, qui, plus que personne, a pu faire des comparaisons, n'était de mon avis.

— Mon cousin a beaucoup voyagé? dit Laure d'un ton interrogateur.

— J'ai fait trois fois le tour du monde, ma cousine, pour ne parler que de cela.

— Oh! s'écria-t-elle, combien de choses intéressantes vous aurez à me raconter, car nous nous verrons quelquefois, j'espère?

— Très souvent, si vous le permettez, répondit Armel, le front rayonnant.

— Pour le moment, laissons mademoiselle se reposer, dit l'abbé en se levant assez morose; elle doit être lasse, et, de son côté, Mme d'Erquy sera inquiète de nous voir rentrer si tard.

Bientôt après Laure, installée par Mlle de Kerlan au premier étage, écrivait avant de se déshabiller :

« Bonsoir, mon cher papa, j'envoie des baisers par douzaines à ta photographie, qui est l'unique ornement de ma cheminée. Depuis que je l'ai établie à cette place, la grande chambre carrelée, à rideaux de serge verte et à tentures salpêtrées, en est moins nue, moins triste. Je m'ennuie à mourir déjà! Il me semble être dans un couvent; le nom de moustoir qu'a conservé cette habitation en est cause sans doute, et puis les grands corridors, les murs blanchis à la chaux, les fenêtres étroites à petitres vitres, tout cela est monastique en effet, tu dois t'en souvenir. Les conjurés se sont trouvés réunis dès ce soir, mais on s'est borné à partager le pain et le sel, sans agiter aucun plan de campagne particulier. Je serais bien étonnée si la conspiration était habilement ourdie. Ton neveu a l'air excellent, sa figure rappelle la tienne avec beaucoup de cheveux bouclés en plus... et en moins tout ce qui fait que tu es beau : l'expression... comment dirai-je sans trop te flatter?.. l'air de génie... Non qu'il m'ait paru bête, bien loin de là, mais enfin il est un peu gauche, et je le soupçonne d'avoir l'esprit un peu lent. Quant à l'abbé, toutes ses facultés, s'il en a, sont concentrées sur la bonne chère. Et, croirais-tu, qu'à propos de Paris, il m'a parlé de la ville d'Is, submergée au ve siècle en punition de ses crimes! Il me regardait en vérité comme si j'eusse porté sur mes épaules une bonne partie des crimes en question. Il a eu aussi un coup d'œil de travers pour Mlle Blondet. Sans doute, elle lui représente les lumières, comme moi je lui représente la mode, et tout cela est également maudit. Cependant Mlle Nonne m'assure que l'abbé Le Goff sera pour moi un ami. Je veux bien le croire. N'importe, je me sens dépaysée ici, étrangère à tout ce monde! Nous nous rapprochons l'une de l'autre, Blondet et moi, comme deux naufragées sur un radeau; ce soir, une peur commune des souris qui font le diable derrière la tapisserie resserre singulièrement notre intimité. Et les souris ne seraient rien encore. Je vais rêver, j'en suis sûre, d'une horrible figure d'idiot qui a frappé mes regards au débotté. Ils appellent cela un *innocent* en Bretagne! J'aurais pris plutôt cette grosse tête

ronde roulant sur des épaules épaisses, avec son œil hagard déprimé dans l'orbite et sa lèvre pendante si bestiale, pour celle d'un bandit. Dans un pays civilisé, on l'enfermerait; ici, on le laisse aller et venir à travers la maison... Il est serviable, il est dévoué, il ne devient méchant que lorsque le cidre lui monte au cerveau. Ivre ou non, que le ciel me préserve de le rencontrer souvent! Ces figures-là ne font bien que dans l'architecture d'une cathédrale, grimaçant sur les chapiteaux, ou béantes à la manière des gargouilles. Je ne veux plus y penser, ce serait chercher le cauchemar. Ta chère photographie est là. Grâce à ma bougie allumée (elle le restera toute la nuit), je pourrai la regarder à mon aise jusqu'à ce que le sommeil me prenne. L'escalade de ce lit, pareil à une montagne, m'épouvante d'avance. Juste ciel! les lits de ton temps étaient-ils de cette hauteur-là? Moi qui abhorre la plume! O ma petite chambre de Paris et le baiser du soir de mon cher papa, comme je vous regrette! »

Pendant que Laure griffonnait ainsi sur le coin de sa toilette, Mlle de Kerlan, ayant fait sa prière, pensait avec joie : — Enfin elle est ici! Jean ne tardera pas à nous revenir!

Et l'abbé, tout en s'assoupissant dans son manteau, se disait, bercé par le roulement de la voiture : — Cette petite, si évaporée qu'elle paraisse, peut devenir l'instrument de la Providence. Il s'agit de prendre sur son esprit l'ascendant nécessaire et de convertir le père en nous servant pour cela de la fille.

Armel, lui, se représentait la beauté de Laure et le plaisir qu'il aurait à la revoir souvent. Quel emploi délicieux de son congé! Il lui semblait qu'une révolution se fût opérée dans sa vie, qui allait devenir tout à coup intéressante.

IX.

La lettre adressée à M. d'Erquy ne partit pas sans avoir subi quelques modifications. Laure y ajouta le lendemain un long *post-scriptum*, tout un chapitre qui aurait pu être intitulé : « de l'Influence du soleil sur les jeunes imaginations. » Elle avait ouvert sa fenêtre, et l'étang, si lugubre la veille, lui avait montré ses trente hectares d'eau vive, brillantes comme un miroir dans une ceinture d'ajoncs dont les fleurs éternelles semblaient d'or. Le plus fin, le plus léger des brouillards estompait poétiquement la pauvreté des toits de chaume du village voisin; un parfum sain et frais de fleurs vivaces montait du jardin assez mal entretenu, où les légumes poussaient pêle-mêle avec les roses, un vrai jardin de curé; on entendait les poules glousser en grattant les plates-bandes. Laure avait voyagé en Suisse et en Italie, elle connaissait les plages en vogue, la terrasse de Saint-Germain et tous les sites renommés des environs de Paris,

mais elle n'avait aucune idée d'une campagne sauvage, paisible et silencieuse telle que celle-ci.

— Voyons de plus près, se dit-elle; et, passant à la hâte un peignoir, les pieds dans ses pantoufles, elle descendit curieuse. Personne ne se trouva sur son passage; la porte du vestibule était ouverte, elle fit le tour de la maison, dont le caractère tout à fait original lui avait échappé d'abord dans le crépuscule du soir.

— Quel dommage de ne pas savoir dessiner! pensa-t-elle.

De l'ancienne abbaye à laquelle on a rajusté tant bien que mal un bâtiment neuf, dissimulé par bonheur sous une véritable tapisserie de troène et de glycine dont l'épaisseur recouvre de pitoyables raccords, il reste quelques ruines vraiment superbes. Laure les compara en elle-même au décor du ballet de *Robert le Diable*.

Des touffes de giroflée jaillissent d'une porte ogivale, qui ne sert plus que de cadre à un coin de paysage; les lézards se promènent sur des tronçons de statues couchés dans l'herbe; deux ouvertures encombrées par les ronces laissent entrevoir des souterrains, et les arbres qui s'entremêlent aux piliers de la nef découverte, formant un carré long de granit et de feuillage, donnent un caractère de frappante étrangeté à ces débris épars d'architecture gothique.

Telle est la vigueur extraordinaire de la végétation parasite, que l'on croirait les mille bras d'un lierre immense occupés à soutenir ces pans de mur dégradés qui çà et là s'écroulent. Le peu qui reste d'un cloître du XIIIe siècle aboutit à une grande salle qui est aujourd'hui la cuisine de Kerlan et au-dessous de laquelle se trouve un cellier voûté, pareil à une crypte, où l'imagination de la jolie promeneuse n'hésita pas à placer quelque malheureux prisonnier, mort dans l'étreinte des grosses chaînes que, par le soupirail, elle apercevait, pendantes au mur où leur dernier anneau demeurait scellé. Puis elle entra dans la cuisine vraiment monumentale avec ses belles voûtes d'arête, et la ligne de piliers qui la divise dans le sens de la longueur : c'est l'ancien réfectoire; à chacune de ses extrémités se trouve une énorme cheminée surmontée d'un manteau à pans. Dans l'une de ces cheminées flambait un feu clair sous le chaudron, suspendu à la crémaillère entre deux chenets gigantesques. Debout devant la table recouverte de toile bise, Corentine préparait les tasses du déjeuner, et autour d'elle une demi-douzaine de jeunes Bretonnes, embéguinées de blanc comme des religieuses, la jupe relevée sous un tablier à bavette, vaquaient sans bruit à diverses besognes de ménage. Leur costume, leur physionomie, étaient en si parfaite harmonie avec le cadre gothique que Laure s'arrêta comme elle eût fait devant un véritable tableau de la plus curieuse couleur locale. D'autre part, les petites Bretonnes restaient stupéfaites devant cette figure éminemment moderne dans son négligé

aussi brodé qu'une nappe d'autel, comme le dit plus tard Corentine, qui, scandalisée par les nœuds de ruban cerise, mêlés aux flots d'une chevelure en désordre, prétendit n'avoir jamais rien vu de pareil que sur une certaine image représentant la *Tentation de saint Antoine*.

— C'est la demoiselle de Paris, s'entre-disaient les jeunes servantes avec un mélange d'inquiétude et d'admiration. Comme on est belle dans ce Paris ! comme on est drôlement accoutrée ! Mais voyez donc ce petit pied ? Un bas plus fin que de la dentelle. Et des talons d'une aune ! Comment marche-t-elle avec ça ?

Les yeux arrondis, elles regardaient Laure, qui, elle-même, était prête à les prendre pour des fantômes du XIIIe siècle.

— Mais non, au fait, dit-elle tout haut, en répondant à sa rêverie, c'était une abbaye de moines !.. La gentille petite coiffe que vous avez là ? Il faudra que je l'essaie... Sans doute le bonnet du pays ?

— Oui, mademoiselle, répondit Corentine, d'un ton sec, et on peut dire qu'aujourd'hui il est mal porté ; si, de mon temps, une fille avait laissé passer seulement un cheveu !.. On avançait la coiffe comme moi, jusque sur le front... Mais empêchez donc des jeunesses de suivre la mode !

L'idée que ces petites béguines du moyen âge fussent accusées de sacrifier à la mode fit partir Laure d'un éclat de rire que répéta sévèrement l'écho des voûtes profondes.

— Êtes-vous donc si nombreuses au service de Mlle de Kerlan ? demanda-t-elle.

— Nous ne sommes pas trop, répondit Corentine parlant toujours au nom de la petite communauté dont elle était, pour ainsi dire, la supérieure. Tout l'ouvrage pèse sur nous, celui du dehors comme celui du dedans. Il n'y a pas d'homme ici, sauf le jardinier, qui soigne aussi les chevaux...

— Et qui a soixante ans, acheva le chœur des servantes.

— Quelle étrange maison ! pensait Laure. Mlle de Kerlan n'est pas levée sans doute ? demanda-t-elle encore.

— Levée ? répéta Corentine avec une indignation contenue. Il y a beau temps qu'elle est à l'église.

— Comment ! Est-ce donc aujourd'hui dimanche ?

— Mlle Nonne n'attend pas le dimanche pour assister à la messe ; elle y va tous les jours, Dieu merci !

Et, tandis que leur doyenne répondait ainsi, d'un ton réprobateur, les servantes chuchotaient :

— On n'a point de religion à Paris.

Presque aussitôt Mlle de Kerlan survint, rentrant de la messe, sous la robe de laine tout unie qu'elle devait, comme à l'ordinaire,

porter le reste de la journée. Personne plus qu'elle ne simplifiait les questions de toilette. Un déjeuner de crème savoureuse et de pâtisserie de ménage fut servi, puis on reprit la visite du jardin, des étables, de la basse-cour, de tout ce qui était l'intérêt et la distraction de cette vie quasi cloîtrée dont se contentait Mlle de Kerlan. Laure lui adressa de grands complimens sur ses ruines.

— Je me fais une fête, dit-elle, de les admirer au clair de la lune. Sans doute, au coup de minuit les morts soulèvent la pierre sépulcrale au son d'une musique lente?

— Nos pauvres tombes ont été violées pendant la révolution; elles doivent être vides; mais, en tout cas, ces spectres-là seraient bien peu redoutables;.. de bons religieux qui ne reviendraient au monde que pour nous bénir.

— Vous croyez?.. Moi qui aimais à me figurer ici le ballet des nonnes ou quelque chose d'approchant.

— Laure, à quoi pensez-vous? Nous n'avons pas de damnés à Kerlan, rien que des saints dont le souvenir agit malgré nous sur notre humeur, sur nos habitudes... Vous verrez.

— Mon Dieu! vous me faites peur. Je ne voudrais pas devenir si parfaite. Il me semble que la vie doit en être moins amusante.

— Mais ce n'est pas le lot de tout le monde de s'amuser. Généralement il s'agit plutôt de subir le mieux possible des déceptions, des chagrins... Et ma conviction est qu'il dépend beaucoup des influences extérieures que nos maux s'enveniment irrémédiablement ou bien guérissent en nous laissant moins mauvais. Kerlan n'est pas un endroit où l'on puisse longtemps haïr ni se révolter.

Laure regardait dans les yeux son interlocutrice et se demandait quels avaient pu être les chagrins auxquels si discrètement elle faisait allusion.

— Haïr,.. j'en serais incapable, il me semble, répliqua-t-elle; je dis: Il me semble, parce que personne ne m'a jamais fait de mal;.. mais quant à me révolter,.. je mettrais mon honneur très certainement à me révolter contre une destinée trop désagréable; je lutterais contre elle pied à pied au lieu de me soumettre, et j'en viendrais à bout.

— Mais si votre bonheur dépendait d'un autre qui vous le refusât?

— Il ne doit dépendre que de nous-même, de notre volonté, de notre courage;.. papa me l'a dit souvent.

— Votre père parle comme un homme. Notre bonheur dépend plutôt de nos affections. Aimée, une femme est toujours heureuse.

— Soit! Mais pourquoi ne serait-on pas aimée si on mérite de l'être? dit Laure avec la confiance de la jeunesse.

Mlle de Kerlan hocha la tête et reprit :

— J'espère que vous ne serez jamais condamnée à faire l'épreuve des douceurs de la solitude. C'est une amie comme une autre et meilleure que beaucoup d'autres, une amie très fidèle, aussi salutaire dans ses conseils que le monde, je crois, est pernicieux... Venez donc voir mon verger.

— Quel calme autour de nous! dit Laure en continuant à la suivre.

— Délicieux, n'est-ce pas?

— Délicieux.

Il se fit un silence, puis la Parisienne étouffa entre ses doigts un léger bâillement :

— Vous ne vous êtes jamais ennuyée ici?

— Comment serait-ce possible? Les journées sont si courtes! Je ne suffis pas à tout ce que j'entreprends : je plante, je sème, je soigne mes bêtes, je visite les malades, je travaille et, si je voulais... il y a d'intéressantes promenades à faire sur la route de Lannion, mais je les ai réservées pour le temps de votre séjour ici. Quand je suis seule, je n'éprouve pas le besoin de sortir de chez moi. Je rétrécis de plus en plus, au contraire, le petit cercle de mon existence.

Ce que Laure pensait de cette existence, nous le trouverons résumé dans les lettres qu'elle continuait d'écrire journellement à son père.

« C'est la mort anticipée, vois-tu, et rien ne m'a jamais donné une plus folle envie de vivre. Quand tu me citais Mlle de Kerlan comme un modèle, tu ignorais, j'en suis sûre, à quel détachement des choses de ce monde elle était arrivée. Bonne, elle l'est sans doute, parfaite même au-delà de toute expression;.. il n'y a pas de soins qu'elle n'ait pour moi; mais combien ce passage en province va me faire apprécier davantage encore notre genre de vie si remplie d'intérêts de toute sorte, dans notre cher Paris, où les yeux, l'imagination, l'intelligence sont sans cesse occupés! Avoue que tu as voulu m'imposer cette comparaison afin de me faire mieux comprendre mon bonheur. Du reste, je ne me rappellerai pas sans plaisir, lorsque le temps se sera écoulé sur cette visite, l'espèce de rêve mystique qui remplace ici l'action et la pensée. Je vais le matin à la messe avec Mlle de Kerlan, je l'accompagne chez les pauvres,.. du moins jusqu'à leur porte, ne pouvant prendre mon parti de la malpropreté nauséabonde des chaumières bretonnes. Dans l'après-midi, on attelle et nous parcourons le pays; encore un pèlerinage à travers la légende des saints entremêlée de contes de fées. Sur le Ménébré, cette montagne isolée, aride et de forme conique, fut prononcé au VIe siècle, par les évêques de Bretagne réunis, l'ana-

thème contre Barbe-Bleue, qui s'appelait en réalité Comorre le Maudit. On vous affirme que les Sept Dormans d'Éphèse ont été trouvés sous le dolmen qui sert aujourd'hui de base à une chapelle; notre église renferme un charnier, — affreux mot, — rempli d'ossemens découverts, et si j'étais venue un mois plus tôt, j'aurais vu au Pouldour des légions de dévots entrer en rampant dans un four qui rappelle celui où fut brûlé saint Laurent, puis se livrer à des ablutions dont l'origine est encore druidique. Quel ragoût de superstitions catholiques et païennes! Mlle Nonne n'en est nullement choquée; elle m'explique tout cela d'un air tranquille, comme si rien n'était plus naturel, et j'avoue que je m'amuse de ses histoires à la façon d'un enfant de sept ans. Elles complètent si bien, pour la plupart, l'aspect du paysage, toujours un peu mystérieux et fantastique! Mais ma pauvre Blondet hausse les épaules. Une bonne bibliothèque ferait bien mieux son affaire. Or il y a bien une bibliothèque à Kerlan, j'entends le meuble, des rayons superposés derrière un rideau de taffetas vert, mais, à la place des volumes, on ne trouve que des pots de beurre fondu et de conserves. *L'Imitation de Jésus-Christ*, un dictionnaire français-breton, une vieille Bible, quelques abrégés d'histoire, quelques livres d'éducation que Mlle Blondet juge déplorablement vieillots, voilà toute la nourriture intellectuelle que l'on se procure ici. Une pareille pénurie, si elle devait durer, serait affreuse. En fait de livres, je feuillette le pays.

« Kerlan est dans un site particulièrement déshérité; je ne t'en dirai rien de plus; quant aux impressions que tu me demandes sur ta vallée natale du Léguer, les voici : quels beaux rochers! quels beaux horizons! quels bois magnifiques! Cette région-là est digne d'être le pays de mon père; mais je ne te félicite pas moins d'en être sorti. Les ruines de châteaux et de chapelles, dont tu m'as tant parlé, Coëtfrec, Kerfons, Runfao, Touquédec surtout, si pittoresques qu'elles puissent être, sont aussi par trop féodales! J'ai aperçu de loin à travers l'épaisseur des hautes futaies les tours de La Ville-Revault. Leurs créneaux, leurs mâchicoulis semblaient me dire : — Tu n'entreras pas aisément! — Et, en effet, aucun message ne m'est encore venu de cette forteresse inabordable.

« Mon cousin nous rend visite presque tous les jours. A heure fixe, le bruit d'un temps de galop retentit dans l'avenue; c'est son cheval, un petit cheval du Corlay qui ne paie pas de mine, mais qui, au dire de son propriétaire, est infatigable. Mon cousin met pied à terre et vient à moi d'un air si heureux que je crois toujours qu'il va me dire :

« — La partie est gagnée d'avance; je vous emmène en croupe à la conquête de La Ville-Revault.

« Mais il n'en est rien et, bien entendu, je ne fais pas de questions, je ne montre pas d'impatience; je suis censée venue pour une visite pure et simple à Mlle de Kerlan, une amie de mon père, sans l'ombre de calcul ni d'arrière-pensée. Mon amour-propre, de cette façon, ne souffre point, tandis qu'on me discute; car je dois être, n'en doutons pas, fort discutée. Armel, après une conversation toujours un peu embarrassée avec moi, — il est décidément timide, ce marin que l'on dit si brave, — Armel donc a de longs conciliabules avec sa marraine, comme il la nomme. C'est toujours à regret qu'il s'arrache au charme de notre société; j'en conclus que Kerlan est un séjour gai relativement à La Ville-Revault. Mon cousin n'a pourtant pas plus que Mlle Nonne l'air de s'ennuyer chez lui; c'est une grâce d'état. Il chasse, il s'occupe de culture; son métier le réclamera bientôt, il devra repartir sans avoir eu le temps d'achever la moitié des travaux qu'il se proposait.

« Je lui dis: — Comment! mon cousin, après avoir fait le tour du monde, vous vous contentez d'un si étroit horizon?

« Et il me répond : — Rien nulle part ne m'a semblé plus beau.

« Pourquoi ne s'en contente-t-il pas une fois pour toutes, ayant des goûts si modestes? — C'est qu'il aime aussi passionnément la mer.

« A propos de la mer, je ne m'étais jamais figuré ce pays de Bretagne autrement que battu par les flots; durant les premiers jours, cela me gênait fort de ne rencontrer que des bois ou des landes. Maintenant, grâce à nos excursions un peu plus étendues, je connais Saint-Michel-en-Grève, une lieue de sable blanc, conquise par les vagues sur une forêt dont on découvre encore quelques troncs d'arbres ensevelis, et le havre de Ploumanach, où, dans un petit oratoire roman dédié à saint Guirec, les jeunes filles piquent d'épingles la statue du bienheureux pour obtenir de se marier dans l'année. Mon cher papa, que nous sommes loin de Trouville! Si ces plages désolées étaient au moins tout à fait désertes! Mais non, il y a des baigneurs, tous de la province, bien entendu, une auberge à quatre francs par jour, et quelles toilettes fripées! — En guise de compensation, la nature vraiment grandiose, d'énormes blocs de granit formant le plus majestueux chaos, des menhirs et des pierres branlantes à en revendre; mais on se blase sur tout cela. Il est curieux par parenthèse que je ne me sois jamais blasée de même sur les beautés du Bourget. C'est que là *tout* était réuni; je me sentais dans le mouvement mondain qui, après la présence de mon cher papa, m'est, je crois, nécessaire par-dessus tout. Ici, l'horloge est de cinq ou six siècles en retard.

« A Ploumanach, Mlle de Kerlan m'a demandé si je ne voulais pas

piquer saint Guirec d'une épingle. On aurait dit vraiment qu'elle rêvait pour moi quelque mariage breton... Le ciel m'en préserve!

« — Ma foi non! ai-je répondu, je n'ai aucun empressement à me marier. Et vous non plus, je suppose? ai-je dit à Armel, qui se trouvait là. Les marins sont voués au célibat.

« Il s'est récrié. A l'entendre, les gens de sa profession font les meilleurs maris. Le pauvre garçon me citait des exemples, des preuves à l'appui, comme s'il avait eu intérêt à me convaincre. Serait-ce à lui que pense Mlle de Kerlan? Je n'ai pu m'empêcher de rire en me représentant le sort de cette pauvre créature qui attendra derrière les grands murs gris de La Ville-Revault le retour de ton neveu, en priant pour lui jour et nuit et en élevant des petits d'Erquy, avec l'aide d'un abbé Le Goff. Bah! il se trouvera pour cela quelque jeune Nonne de Kerlan, qui s'estimera heureuse. A chacun sa vocation en ce monde! La mienne est de retrouver Paris avec son éclat, ses idées, ses plaisirs, la liberté qu'on y respire et mon cher papa qui l'habite, qui ne pourrait pas vivre ailleurs. Je ne suis plus séparée de lui, Dieu merci, que, par une quinzaine de jours, et je les compte ces jours d'exil! »

. . . .

« A merveille! tu prends parti contre moi pour ton neveu le marin, méchant père! Tu m'accuses d'être dénigrante, moqueuse, injuste... tu me gronderais si Mlle de Kerlan ne t'écrivait d'autre part que je suis la joie de sa maison. Je tourmente ce brave Armel, à t'en croire, n'ayant que lui sous la main. Toujours ce reproche de coquetterie! Mais encore faut-il, pour les escarmouches que tu supposes, trouver à qui parler. Armel ne me donne pas la réplique. Il m'admire, — c'est du moins l'avis de Mlle Blondet, car, pour mon compte, je n'en sais vraiment rien, — il m'admire et il a peur de moi tout ensemble... la peur doit même être la plus forte et cela m'amuse quelquefois. Le résultat des airs effarés de ce cousin qui me regarde comme s'il n'avait jamais vu de robe bien faite, ni d'autre coiffure que les béguins de Corentine, est que je prends à tâche de l'effrayer de plus en plus par des déclarations de principes qui dépassent un peu ma pensée. Il a une façon si drôle alors de me dire : — Est-il possible que vous parliez sérieusement? — Il a l'air si malheureux que la pitié me prend. A quoi bon avoir fait le tour du monde pour se laisser déconcerter par une petite fille? De même je lui en veux d'avoir, quand on le pousse à parler de ses voyages, une façon terre à terre et tout unie de vous raconter les choses les plus extraordinaires et les plus dramatiques, en évitant de se mettre en scène, comme s'il n'avait jamais joué qu'un rôle de comparse. Tu as certes bien raison de dire qu'il y a un grand mérite

à ne pas se faire valoir, et c'est moi probablement qui ai tort de ne pas estimer suffisamment les violettes quand elles ont la rude écorce d'un Armel d'Erquy, mais qu'y puis-je? J'ai besoin qu'on me jette un peu de poudre aux yeux. Si mon père n'était pas un homme célèbre, je serais capable de l'aimer sans doute, mais je n'en ferais pas le dieu que tu es pour moi et je serais moins heureuse. Tu me diras qu'il n'est pas nécessaire que je fasse un dieu de mon cousin. Si tu ne me demandes que de voir en lui un brave et excellent garçon, nous sommes d'accord.

. . . .

« Ah! je m'y attendais presque! ce coup de patte à propos du comte Tzérényi, de sa faconde et de sa désinvolture... Eh bien! oui, celui-là, par exemple, avait du prestige... et je ne l'intimidais pas... Quelle singulière figure il ferait en Bretagne! Toutes ces bonnes gens se signeraient à sa vue. Ainsi, tu l'as rencontré au théâtre et il t'a demandé de mes nouvelles? Lui as-tu dit que tu m'avais enterrée vive... provisoirement? Comme je m'apprête à ressusciter!.. »

Les jugemens de Laure faisaient, en réalité, plus d'honneur à la pétulance de son esprit qu'à sa perspicacité. Après quinze jours de vie commune avec Nonne elle en était encore à noter de petits travers ou de petits ridicules, qui, pour un observateur plus éclairé, n'eussent fait que rehausser d'une pointe d'originalité ce caractère si noble. Certaines exagérations de piété n'étaient chez Mlle de Kerlan, que les manifestations d'un amour dédaigné ou trahi par les hommes, et si elle aimait à s'occuper des autres, c'était pour leur bien. Elle avait sans doute les manies communément attribuées au célibat, mais nul ne pouvait s'en plaindre sans injustice. Les êtres les plus déshérités de la nature trouvaient asile sous son toit. Elle s'accommodait de l'humeur acariâtre de Corentine, elle hébergeait tendrement une chatte d'ignoble espèce, un pauvre chien boiteux recueilli sur la grand'route, des chevaux trop vieux pour la traîner; elle protégeait, elle chérissait tout cela par cette seule raison que personne n'en aurait voulu : romanesque comme à seize ans, elle n'entendait rien aux réalités. Il y a des esprits positifs, qui, ayant reconnu d'une part la vanité de leurs premiers rêves, de l'autre le danger des absolus désenchantemens, abdiquent les uns, se défendent contre les autres et acceptent un demi-bonheur, les choses comme elles sont; certaines âmes, au contraire, ne se résignent jamais à descendre de leur idéal. La sienne était de ce nombre; elle avait rencontré l'ingratitude, elle s'était heurtée à tout ce qui peut rendre égoïste et sceptique, mais sans que sa foi, sa charité, sa confiance, reçussent aucune atteinte. Le mal lui inspirait la même tristesse

compatissante qu'une infirmité physique. Tous les gens prétendus raisonnables eussent souri de son dédain pour les biens matériels, dont elle n'avait jamais manqué, du regret qu'elle témoignait de ne pouvoir sacrifier sa liberté aux devoirs de la famille, dont elle savait peu de chose, ayant toujours vécu dans l'isolement. Une perpétuelle escorte de chimères lui tenait compagnie. Ainsi, elle se croyait sévèrement orthodoxe en politique et en religion, tandis qu'au contraire ses hérésies étaient flagrantes. A la suite de certain sermon sur les peines éternelles, elle resta, toute dévote qu'elle fût, des semaines sans mettre le pied à l'église. Lorsque son curé s'en plaignait : — Si vous voulez que je croie au ciel et que je cherche à le gagner, ne me parlez plus de l'enfer, répondit-elle avec vivacité. Je vous affirme que le diable se sauvera comme les autres.

Avec de pareils sentimens, elle se fût prise à toutes les grandes théories philosophiques et sociales de fraternité, de réhabilitation, de progrès ; mais elle avait trop peu lu pour les connaître autrement que par une vague divination. Il y avait en elle un plaisant amalgame de préjugés imposés dès l'enfance et d'instincts hardis qui éclataient à l'improviste. Armel était bien son élève avec les qualités viriles en plus. C'était toujours auprès de sa chère marraine qu'il allait faire, enfant, l'école buissonnière. Ses plus belles récréations s'étaient passées au moustoir de Kerlan, dans l'ancienne enceinte de l'église, à écouter, sous les piliers du cloître qui aujourd'hui ressemblent, avec leurs chapiteaux échevelés de clématite, à autant de troncs d'arbres verdâtres et moussus, les histoires merveilleuses que cette marraine pleine d'imagination savait raconter d'une voix enchanteresse. Écolier, il entretenait avec elle du collège une correspondance beaucoup plus assidue et surtout plus intime qu'avec son aïeule. Il lui avait confié d'abord sa passion pour la mer, l'attrait qui l'emportait vers les longues navigations, les périlleux voyages ; il avait trouvé un écho dans cette âme naturellement héroïque. Elle l'avait toujours compris, toujours encouragé, toujours soutenu, c'était vers elle que s'envolaient, pendant son premier voyage à travers l'Atlantique, ses enthousiasmes d'aspirant, c'était à cause d'elle qu'il avait été fier de la médaille gagnée au siège de Paris ; c'était la crainte d'avoir à rougir sous son clair regard interrogateur qui l'avait arrêté devant bien des désordres, lui gardant l'âme chaste pour un premier amour qu'il n'avait pas été surpris de rencontrer un jour sous cette aile protectrice. Ne lui amenait-elle pas Laure, plus belle mille fois que toutes les amantes rêvées ou pressenties ? Et cette marraine fée, mère, sœur, amie tout ensemble, saurait, il n'en doutait pas, plaider sa cause le moment venu. Mais qu'était-il pour plaire ? Le pauvre Armel se le demandait avec effroi.

Il n'avait ni élégance, ni tournure, ni esprit, ni habitude du monde, il ne pouvait être fier que de ses jeunes états de service, où se trouvait enregistré plus d'un acte de courage et de dévoûment.

— Et, disait-il en haussant les épaules, tant de braves gens font leur devoir!

N'importe! sa marraine l'aiderait une fois encore quand il aurait osé lui avouer que la charmante pupille reçue sous son toit était en quelques jours devenue l'objet unique de ses pensées. Il est vrai que Laure le préoccupait déjà beaucoup auparavant,.. depuis qu'on lui avait parlé de cette cousine inconnue et de son apparition probable en Bretagne. L'impatience qu'il éprouvait de la voir, son ardent désir de la faire accepter par Mme d'Erquy et de partager avec elle dans l'avenir toutes les prérogatives d'enfant de la maison que jusque-là il était seul à posséder, l'espèce de fièvre où il vivait en l'attendant, on pouvait bien appeler tout cela de l'amour... Son cœur, resté vierge au milieu des brèves et fugitives aventures de la vie maritime, avait pris feu si brusquement qu'il ne s'en était aperçu que pour comprendre en même temps l'impossibilité d'éteindre l'incendie. Déjà il eût tout sacrifié à cette magicienne apparemment inconsciente de son pouvoir, — tout, même la carrière qu'il adorait. Lorsque sur les rochers de Ploumanach elle avait dénigré le sort des femmes de marins, il s'était dit avec un violent serrement de cœur :

— Je renoncerais à la mer pour elle... Je serai ce qu'elle voudra que je sois.

Tel était l'homme que Laure ne trouvait point intéressant. Peut-être n'était-elle pas tout à fait digne de le comprendre. Rappelons-nous que les ruines si étrangement poétiques de Kerlan n'avaient évoqué pour elle que le souvenir d'un décor de *Robert le Diable* et que Nonne, avec ses vertus, était à ses yeux une sorte de momie confite en dévotion, pleine de mérite sans doute, mais assez ennuyeuse; rien de plus.

X.

Dans le grand salon de La Ville-Revault, Mme d'Erquy et l'abbé Le Goff, assis en face l'un de l'autre, achevaient leur partie de piquet. Ces deux personnes, que les circonstances avaient amenées à ne se jamais quitter, n'offraient aucun signe extérieur de ressemblance ni de sympathie. Au premier coup d'œil, on devinait que chez la châtelaine de La Ville-Revault le corps usé servait d'enveloppe à une âme énergique. Ses lunettes amortissaient le feu d'un regard encore étincelant dans l'orbite cerclée de rouge. Les mains amaigries et crochues, qui en ce moment tenaient les cartes, indi-

quaient l'avarice, avarice généralement estimée d'ailleurs, parce qu'elle naissait du désir unique de grandir sa maison. Les cheveux blancs sortaient crépus, signe certain de vigueur, du bonnet de veuve à larges barbes et tranchaient vivement sur la peau olivâtre d'un front où se lisaient tous les caractères de la résistance, disons de l'opiniâtreté bretonne. Sous le rapport de l'orgueil, de l'entêtement, Mme d'Erquy avait de qui tenir, étant Kerret de son nom, de ces Kerret dont il est écrit sur un tombeau de Morlaix renfermant le corps d'Hervé de Kerret et de sa femme Aliette de Guicaznou : « Les premiers habitans de la terre furent les Guicaznou et les Kerret, avec la devise : *Se taire et faire.* »

On sentait aussi aux détails de sa toilette plus que négligée, à ceux de l'ameublement qui l'entourait, qu'elle avait toujours dû manquer de grâce, de tact, de finesse, des qualités féminines en un mot. Dans cette vaste pièce aux lourdes solives, aux embrasures profondes, toute tendue de tapisseries usées, pâlies, attestant çà et là l'outrage des rats et des siècles, mais précieuses encore malgré leur vétusté, des rideaux de calicot et des meubles d'acajou s'entremêlaient à de véritables splendeurs de bric-à-brac accumulées par les générations et méconnues évidemment. La comtesse laissait se détériorer ces curiosités qui n'avaient pour elle que le prix du souvenir, et les remplaçait tant bien que mal à la ville voisine lorsqu'elles étaient hors de service. Des faïences rares étaient livrées aux usages les plus communs de la cuisine, et il y avait des chaises de paille dans le salon. L'abbé Le Goff eût été autant qu'elle-même incapable de discerner la disparate. Fils de paysan, il n'avait jamais rien vu que La Ville-Revault. Le goût du bien-être l'avait fait renoncer de bonne heure aux devoirs les plus pénibles de son ministère. Précepteur d'abord, cumulant aujourd'hui les fonctions de chapelain, d'intendant et de souffre-douleurs, l'abbé ne répugnait pas en somme au rôle de parasite. Il semblait que, dans cette maison, où depuis quarante ans s'était fixée sa vie, il n'y eût rien qui ne lui appartînt; aussi défendait-il comme siens les intérêts de ses patrons. L'égoïsme prend bien des formes, voire celle du dévoûment.

La tenue de M. Le Goff, contrairement à celle de la comtesse, était toujours irréprochable. Sa jambe, revêtue d'un bas de filoselle noire, sortait replète d'une soutane un peu lâche qui dessinait quand même les contours d'un opulent abdomen; sous le bonnet de soie noire qui couvrait son crâne chauve la pensée ne devait s'éveiller qu'à de bien rares intervalles. Il ne lisait guère, ses opinions sur toutes choses étant immuablement assises, pour son plus grand repos. Sa messe dite chaque matin, sans autre auditoire que les gens du château, le ciel en s'écroulant ne l'eût pas arraché à sa placidité. Quiconque eût pris ce calme imperturbable pour de la

profondeur eût été singulièrement aveugle ou partial; cependant certaines personnes s'y trompaient, entre autres Mme d'Erquy; tout en rendant parfois l'abbé victime de son humeur tant soit peu irascible, elle ne faisait rien sans le consulter. Il était son partenaire au jeu, son vis-à-vis à table, il lui servait de cible aux heures d'acrimonie; dans d'autres momens, elle était bien aise d'entendre de sa bouche les paroles consolatrices que l'évangile inspire à ses moins dignes ministres. L'abbé avait connu ceux dont elle pleurait la mort, les péchés ou l'absence; il avait été mêlé à tous les événemens d'un passé moins triste encore que le présent. Et qui donc sans lui eût surveillé les métayers, administré les biens? Au double point de vue des intérêts spirituels et matériels, l'abbé Le Goff était donc indispensable à Mme d'Erquy.

— Quinte majeure! dit-il après un assez long silence.

Elle jeta ses cartes en répliquant de sa voix sèche :

— Vous n'avez pas eu grand mérite à gagner aujourd'hui. J'ai fait faute sur faute, je n'étais pas à mon jeu.

— Quelque chose vous préoccupe? demanda M. Le Goff.

— Non, c'est fini, maintenant, ma résolution est prise. Il faut que je vous parle. Rangez cette table, je vous prie.

L'abbé replia la table à jeu où un brelan d'as était brodé au petit point sur fond vert, serra méthodiquement au fond d'une bourse les jetons usés, puis revint s'asseoir toujours silencieux en tournant entre ses doigts sa tabatière, comme il en avait l'habitude lorsqu'il était embarrassé.

— Monsieur l'abbé, reprit la comtesse, vous m'avez dit que Dieu le voulait, et Armel m'en supplie : je recevrai cette jeune fille.

M. Le Goff fit un geste approbateur.

— Jusqu'à la fin, j'ai hésité, continua Mme d'Erquy. J'appelais à mon secours cette fermeté qui autrefois ne m'a pas permis de transiger avec ce que je croyais juste. Avais-je raison alors? Ai-je tort aujourd'hui? Je n'en sais rien. Mais depuis que vous m'avez dit que cette enfant était là, si près de moi, envoyée par son père comme une messagère de paix, la pensée me poursuit de revoir à tout prix mon fils avant de mourir. Je suis vieille; mon jugement, ma conscience, s'obscurcissent peut-être. S'il en était ainsi, ce serait à vous de me le dire au lieu de me prêcher la faiblesse.

— La faiblesse! s'écria M. Le Goff, en imprimant à sa tabatière un mouvement de rotation plus vif à mesure que s'échauffait son éloquence, est-ce être faible que de saisir à propos l'occasion qui s'offre pour sauver le pécheur? Vous reprendriez sur Jean l'empire que vous avez depuis si longtemps perdu en surmontant les répugnances trop naturelles que vous inspire cette paternité coupable.

Je le vois revenir au bien par reconnaissance, abdiquer ses erreurs. Peut-être est-il las d'une vaine gloire qui le damne; peut-être aspire-t-il comme tant d'autres qui ont vidé jusqu'à la lie la coupe des satisfactions mondaines à se reposer dans la vertu. Pourquoi vos prières auraient-elles été perdues plus que ne le furent celles de sainte Monique? D'ailleurs l'intérêt de sa fille le ramènera souvent auprès de vous. Il sent sa propre insuffisance pour la protéger. Que deviendrait-elle à Paris, dans Babylone? Un mauvais choix de cette étourdie et voilà les d'Erquy compromis de nouveau, car elle est d'Erquy selon la loi... c'est déplorable, mais c'est ainsi. Vous pouvez empêcher une mésalliance. Par vos soins elle s'établira convenablement. Tenez, j'ai déjà pensé au jeune Pierre de Berven et à cette terre d'un bon rapport dont il vient d'hériter dans le pays de Léon...

— Un Berven!.. un Berven pour une d'Erquy! grogna dédaigneusement la comtesse. Il est vrai, ajouta-t-elle avec un soupir que cette bâtardise oblige à des concessions. Le Berven dont vous parlez est de petite noblesse, mais honnête homme. Ne le dit-on pas un peu bossu?

— C'est exagérer, déclara l'abbé; il n'est pas d'une belle venue; mais solide et rablé. Je ne lui trouve rien pour déplaire.

— Nous avons le temps de penser à ces détails, interrompit Mme d'Erquy, quoique votre projet me semble assez sage, en somme, de la fixer dans le pays au plus tôt en la mariant...

— Oui, nous la garderons ainsi en otage et elle nous servira d'appât pour attirer et retenir son père, dit l'abbé, clignant de l'œil. Il arrêta le tournoiement de sa tabatière, y puisa une longue prise, puis en laissa retomber le couvercle brusquement avec un bruit sec comme s'il y eût emprisonné une fois pour toutes le père et la fille à la fois. — D'abord, reprit-il d'un air grave, un bon mariage est la meilleure façon d'assurer le bonheur d'une demoiselle; celle-ci est d'âge et de mine à se marier.

— Vous m'avez dit qu'elle était belle? interrompit la comtesse, son regard soucieux fixé dans l'espace sur de vagues séductions qui lui apparaissaient d'avance comme un piège de Satan.

— Je ne m'y connais pas, mais Mlle Nonne et Armel sont de cet avis.

— Armel? répéta Mme d'Erquy. Oui, à en croire Armel, c'est un ange; toutes les femmes sont des anges pour les hommes de son âge... Le démon qui engendra celle-ci fut sans doute un ange au gré de mon malheureux Jean.

— Chassez de tristes souvenirs, dit l'abbé; ce démon est rentré dans l'enfer. Rappelons-nous seulement que Mlle Laure appartient à votre fils.

— Laure!.. répéta Mme d'Erquy avec un accent de dureté indicible, il me faudra l'appeler ainsi... et vous voulez que j'oublie!..

Elle s'interrompit, ferma ses paupières arides et poursuivit d'une voix morne :

— Je l'ai promis, je verrai la fille de Jean.

Elle n'eût pas parlé autrement d'affronter quelque spectacle horrible.

— Dites à Nona et à sa protégée de venir dimanche prochain à la grand'messe, ici... J'y serai. Je rencontrerai pour la première fois, devant Dieu, celle que j'ai maudite sans la connaître; je déposerai au pied de l'autel les sentimens qu'elle m'a longtemps inspirés, je supplierai le ciel, vous le supplierez avec moi, de transformer ce sacrifice en grâces pour tous les miens. La réconciliation sera ainsi consacrée. Pensez-vous, monsieur l'abbé, que ce soit-là comprendre chrétiennement mon devoir?

— Dieu vous récompensera, madame la comtesse, et d'abord vous rendrez bien heureux votre petit-fils; il va vous le dire lui-même.

Le jeune homme entrait en effet, revenant de la chasse, disait-il, évidemment échauffé par une course rapide qui l'avait peut-être porté jusqu'à Kerlan plutôt que dans les fourrés d'alentour, comme il eût voulu le faire accroire.

— Approche, lui dit sa grand'mère. Tu n'auras plus besoin de te cacher de moi, dorénavant, pour aller chez ta marraine; je consens à ce que tu m'as demandé.

— O grand'mère! s'écria-t-il en lui prenant la main, qu'il serra sur son cœur avec vivacité.

— Dieu me revaudra, j'espère, un pareil effort, poursuivit la comtesse, qui dans ses comptes avec le ciel n'accordait apparemment rien pour rien. Qu'il convertisse ton oncle Jean, qu'il te garde de tout mal, et je me trouverai récompensée, comme dit l'abbé.

— Vous serez bonne pour elle, vous l'accueillerez bien, n'est-ce pas? Il faudra l'aimer, ma mère...

— L'aimer?.. Oh! quant à cela, tu m'en demandes trop, peut-être! répondit-elle avec un geste altier de sa tête grise. Il y a des bornes aux forces humaines.

TH. BENTZON.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

PROMENADES ARCHÉOLOGIQUES

LA MAISON DE CAMPAGNE D'HORACE.

Il est impossible de lire Horace sans désirer connaître cette maison de campagne où il a été si heureux. Peut-on savoir exactement où elle était? Est-il possible de retrouver, non pas les pierres même de sa villa, que le temps a sans doute dispersées, mais le site charmant qu'il a tant de fois décrit, ces hautes montagnes « qui abritaient ses chèvres des feux de l'été, » cette fontaine près de laquelle il allait s'étendre aux heures chaudes du jour, ces bois, ces ruisseaux, ces vallées, cette nature enfin qu'il a eue sous les yeux pendant la plus longue et la meilleure partie de sa vie? C'est une question qu'on se pose depuis la renaissance, et l'on en a d'assez bonne heure entrevu la solution. Vers la fin du XVIe siècle, quelques érudits, qui s'étaient mis en quête de la maison d'Horace, soupçonnèrent l'endroit où il fallait la chercher; mais, comme leurs indications étaient vagues et qu'elles ne s'appuyaient pas toujours sur des preuves bien solides, ils ne parvinrent pas à convaincre tout le monde. Du reste, il ne manquait pas de gens qui ne voulaient pas être convaincus. Dans tous les coins de la Sabine, des savans de village réclamaient avec acharnement pour leur pays l'honneur d'avoir donné l'hospitalité à Horace et n'entendaient pas qu'il en fût dépossédé. C'est ainsi qu'on mettait sa maison de campagne à Tibur, à Cures, à Reate, un peu partout, excepté où elle devait être.

Le problème a été définitivement résolu, dans la seconde moitié du dernier siècle, par un Français, l'abbé Capmartin de Chaupy. C'était un de ces amoureux de Rome qui vont pour y passer quel-

ques mois et y restent toute leur vie. Quand il se fut décidé à retrouver la maison d'Horace, il n'épargna pas sa peine (1); il parcourut presque toute l'Italie, étudiant les monumens, lisant les inscriptions, faisant parler les gens du pays, cherchant de ses yeux quels sites répondaient le mieux aux descriptions du poète. Il voyageait à petites journées sur un cheval qui, s'il faut l'en croire, était devenu presque antiquaire à force d'être conduit aux antiquités. Cet animal, nous dit-il, allait de lui-même aux ruines sans avoir besoin d'être averti, et sa fatigue semblait cesser quand il se trouvait sur le pavé de quelque voie antique. Du récit de ses courses, des résultats où ses travaux obstinés l'avaient conduit, Capmartin de Chaupy a composé trois gros volumes de près de cinq cents pages chacun. C'est beaucoup plus que ne comportait la question; aussi ne s'est-il pas imposé la loi de s'enfermer dans le sujet qu'il traite. La maison de campagne d'Horace n'est pour lui qu'un prétexte qui lui donne l'occasion de parler de tout. Il a écrit comme il voyageait, s'arrêtant à chaque pas et quittant à tout moment la grand'route pour s'enfoncer dans les chemins de traverse. Il ne nous fait grâce de rien; il éclaire en passant des points obscurs de géographie et d'histoire, relève des inscriptions, retrouve des villes perdues, détermine la direction des anciennes voies. Cette façon de procéder, qui était alors fort à la mode parmi les érudits, eut pour Chaupy un très grave inconvénient. Pendant qu'il s'attardait ainsi en chemin, on faillit lui enlever l'honneur de sa découverte. Un savant de Rome, de Sanctis, qui avait entendu parler de ses travaux, se mit sur la même piste, et, le gagnant de vitesse, ce qui n'était pas difficile, publia sur cette question une petite dissertation que le public accueillit favorablement. Ce fut un grand chagrin pour le pauvre abbé, qui s'en plaignit avec amertume. Heureusement ses trois volumes, qui furent bientôt en état de paraître, mirent l'opinion de son côté, et aujourd'hui on ne lui conteste guère la gloire, dont il était si fier, d'avoir découvert la maison de campagne d'Horace.

Voici en quelques mots comment il s'y prend pour démontrer aux plus incrédules qu'il ne s'est pas trompé. Il établit d'abord qu'Horace n'avait pas plusieurs domaines; lui-même nous dit qu'il ne possède que le bien de la Sabine et que ce bien lui suffit : *satis beatus unicis Sabinis*. Il s'ensuit que toutes les descriptions qu'il a faites se rapportent à celui-là et doivent lui convenir. Ce principe

(1) Il faut dire aussi que Capmartin de Chaupy était passionné pour Horace. Il avait la manie de vouloir tout retrouver dans son auteur favori. Il vécut assez pour assister à la révolution française, et l'on dit qu'elle ne le surprit pas. Horace lui avait appris à la prévoir, et il montrait volontiers les endroits de ses ouvrages où elle était prédite en termes exprès.

établi, Chaupy visite successivement tous les endroits où l'on a voulu placer la maison du poète et n'a pas de peine à montrer qu'aucun ne répond tout à fait aux tableaux qu'il en a tracés. C'est seulement à l'est de Tivoli et dans les environs de Vicovaro qu'elle peut être; ce lieu est le seul où tout s'accorde entièrement avec les vers d'Horace. Ce qui est plus frappant encore et achève de nous convaincre, c'est que les noms modernes y ont conservé leur apparence antique. Nous savons par Horace que la ville la plus voisine de sa maison et la plus importante, celle où ses métayers se rendaient tous les jours de marché, s'appelait Varia. La table de Peutinger mentionne aussi Varia et la place à 8 milles de Tibur; or, à 8 milles de Tivoli, l'ancien Tibur, nous trouvons aujourd'hui Vicovaro, qui a gardé presque entièrement son ancienne dénomination (*Vicus Varia*). Au pied de Vicovaro coule un petit ruisseau qu'on appelle la *Licenza :* c'est, avec très peu de changemens, la *Digentia* d'Horace. Il nous dit que ce ruisseau arrose le petit bourg de *Mandela;* aujourd'hui Mandela est devenu *Bardela,* ce qui est à peu près la même chose, et pour qu'aucun doute ne soit possible, une inscription qu'on y a trouvée lui restitue tout à fait son ancien nom. Enfin la haute montagne du Lucrétile, qui donnait de l'ombre à la maison du poète, est le Corgnaleto, qui s'appelait encore dans les chartes du moyen âge *Mons Lucretii.* Ce ne peut pas être le hasard qui a réuni dans le même endroit tous les noms de lieux mentionnés par le poète; ce n'est pas le hasard non plus qui fait que ce canton de la Sabine est si parfaitement conforme à toutes ses descriptions. Il est donc certain que sa maison de campagne était placée dans cette plaine qu'arrose la Licenza, sur les rampes du Corgnaleto, non loin de Vicovaro et de Bardela. C'est là qu'il faut adresser les adorateurs d'Horace, — Dieu sait s'il en reste! — quand ils veulent faire à sa villa un pieux pèlerinage.

I.

Avant de les y conduire, rappelons brièvement de quelle façon il en était devenu propriétaire. C'est un chapitre intéressant de son histoire.

On sait qu'après avoir combattu à Philippes, dans l'armée républicaine, en qualité de tribun militaire, Horace revint à Rome, dont les portes lui furent ouvertes par une amnistie. Ce retour dut être fort triste : il avait perdu son père, qu'il aimait tendrement, et on lui avait enlevé son bien. Les grandes espérances qu'il avait pu concevoir quand il s'était vu, à vingt ans, distingué par Brutus et mis à la tête d'une légion s'étaient brusquement dissipées : on lui avait, disait-il, coupé les ailes. Il retombait, de toutes ses visées

ambitieuses, dans les misères d'une existence embarrassée; l'ancien tribun militaire était forcé d'acheter une charge de greffier pour vivre. La pauvreté lui fut pourtant bonne à quelque chose, s'il est vrai, comme il le prétend, qu'elle lui ait donné le courage de faire des vers; ses vers eurent beaucoup de succès. Il avait pris le bon moyen d'attirer sur lui l'attention publique : il disait du mal des gens en crédit. Ses satires, où il parlait librement dans un temps où l'on n'osait pas parler, ayant fait du bruit, Mécène, qui était un curieux, voulut le voir et se le fit présenter par Varius et par Virgile. — Ces faits sont connus de tout le monde; il est inutile d'y insister.

Mécène était alors un des personnages les plus importans de l'empire. Il partageait avec Agrippa la faveur d'Octave; mais leur façon d'agir était bien différente. Tandis qu'Agrippa, soldat de fortune, né dans une famille obscure, aimait à se parer des premières dignités de l'état, Mécène, qui appartenait à la plus grande noblesse de l'Étrurie, restait volontairement dans l'ombre. Deux fois seulement dans sa vie, en 717, pendant les embarras que causait la guerre de Sicile contre Sextus Pompée, et en 723, quand Octave alla combattre Antoine, il fut officiellement chargé d'exercer l'autorité publique; mais il portait un titre nouveau qui le laissait en dehors de la hiérarchie des fonctionnaires anciens (1). Le reste du temps, il ne voulut rien être; il refusa obstinément d'entrer dans le sénat; il resta jusqu'à la fin un simple chevalier et souffrit d'être au-dessous de tous ces fils de grands seigneurs que le nom de leurs familles et les mérites de leurs pères élevaient si rapidement aux plus hautes fonctions. Ce désintéressement singulier, qui était alors aussi rare qu'aujourd'hui, n'est pas facile à comprendre. Les contemporains, qui le comblent d'éloges, ont négligé de nous en apprendre les raisons. Peut-être avaient-ils quelque peine eux-mêmes à les démêler : un politique aussi fin ne laisse pas aisément découvrir les motifs de sa conduite. On l'attribue ordinairement à une sorte de paresse ou d'indolence naturelle qui lui faisait peur du tracas des affaires, et cette explication est assez juste pourvu qu'on ne l'exagère pas. Un historien qui ne l'a pas flatté nous dit qu'il savait secouer sa torpeur quand il fallait agir : *ubi res vigilantiam exigeret, sane exsomnis, providens atque agendi sciens;* mais il se réservait pour certaines occasions, et, dans les choses humaines, tout ne lui paraissait pas digne de l'occuper. Il aimait la politique; il en avait le talent et le goût, et ce qui prouve qu'il ne

(1) On croit généralement qu'il avait été nommé par Octave préfet de Rome, *præfectus urbi;* mais un scholiaste de Virgile, qu'on a découvert à Vérone, l'appelle préfet du prétoire, et M. Mommsen pense que c'est bien le titre qu'il a porté et que cette fonction fut créée pour lui.

s'en est jamais tout à fait sevré, c'est qu'Horace éprouva le besoin de lui dire un jour : « Cesse de laisser troubler ton repos par le souci des affaires publiques. Puisque tu as le bonheur d'être un simple particulier comme nous, ne t'occupe pas trop des dangers qui peuvent menacer l'empire. » Il s'en occupait donc avec trop de zèle au gré des épicuriens ses amis. Quoique sans titre officiel, il avait l'œil ouvert sur les menées des partis, sur les préparatifs du Parthe, du Cantabre ou du Dace ; il lui plaisait de dire son avis à propos des grandes questions d'où dépendait la tranquillité du monde; mais, le conseil donné, il se dérobait et laissait à d'autres le soin de l'exécuter. Il se réservait pour ce qui ne demande qu'un effort de la pensée. Préparer, réfléchir, combiner, prévoir les conséquences des événemens, surprendre les intentions des hommes, diriger vers un but unique les volontés contraires ou les intérêts opposés, faire naître les circonstances et en profiter, c'est assurément une des applications les plus hautes de l'intelligence, un des exercices les plus agréables de l'esprit. Le charme de cette politique spéculative est même si grand qu'il semble que, quand on passe du conseil à l'action, on s'abaisse. L'exécution des grands projets exige des précautions fastidieuses et entraîne avec elle une foule de soucis médiocres. Mais un homme d'état n'est complet que lorsqu'il est capable d'imaginer et d'agir, quand il sait réaliser ce qu'il a conçu, quand il ne se contente pas de voir les questions par leurs grands côtés et qu'il peut descendre aux détails. Il me semble donc que les amis de Mécène, qui le louaient de s'être soustrait à ces misères et de n'avoir voulu être que le plus important des conseillers d'Auguste, lui faisaient un honneur de ce qui n'était, en réalité, qu'une imperfection.

Ils se trompent aussi, je crois, quand ils le représentent comme un sage qui a peur du bruit, qui aime le silence et cherche à se dérober aux applaudissemens et à la gloire. Peut-être entrait-il dans sa résolution moins de modestie que d'orgueil. La foule lui déplaisait; il trouvait une sorte de plaisir insolent à se mettre en lutte avec l'opinion et à ne pas penser comme tout le monde. Horace nous dit qu'il bravait le préjugé de la naissance, si fort autour de lui, et qu'il ne demandait pas à ses amis de quelle famille ils sortaient. Il craignait la mort, et, ce qui est beaucoup plus rare, il osait l'avouer (1); mais, en revanche, il ne craignait guère ce qui

(1) Les vers dans lesquels Mécène avouait qu'il avait peur de mourir sont connus de tout le monde, grâce à la traduction que La Fontaine en a faite dans ses fables :

Mécénas fut un galant homme;
Il a dit quelque part : Qu'on me rende impotent,
Cul-de-jatte, goutteux, manchot, pourvu qu'en somme
Je vive, c'est assez; je suis plus que content

sait la mort. Le souci de la sépulture, qui faisait le tourment de tant de personnes, le laissait fort indifférent. « Je ne me préoccupe pas d'une tombe, disait-il : si l'on néglige d'ensevelir quelqu'un, la nature s'en charge. »

Non tumulum curo ; sepelit natura relictos.

Ce vers est assurément le plus beau qui nous reste de lui. C'est dans le même esprit de contradiction hautaine qu'il affectait de dédaigner tous ces honneurs après lesquels couraient ses amis. Il savait bien que ce mépris des opinions vulgaires n'était pas de nature à nuire à sa renommée. La foule est ainsi faite qu'elle n'aime guère ceux qui pensent autrement qu'elle, mais qu'elle ne peut se défendre de les admirer; aussi y a-t-il des gens qui se cachent pour se faire chercher et qui pensent que l'on est quelquefois plus en vue dans la retraite qu'au pouvoir. Mécène était peut-être de ce nombre, et l'on peut soupçonner qu'il entrait dans son attitude de politique dégoûté un petit calcul de coquetterie. Non-seulement l'obscurité volontaire, à laquelle il se condamnait, ne lui faisait pas perdre grand'chose, mais il pouvait penser qu'elle servait mieux les intérêts de sa gloire que les plus brillantes dignités. Quand il n'est resté des hommes d'état qu'un grand nom, qu'on pense qu'ils ont fait beaucoup sans savoir exactement ce qu'ils ont fait, on est souvent tenté de leur attribuer ce qui ne leur appartient pas et de les croire plus importans encore qu'ils ne l'étaient. C'est précisément ce qui est arrivé pour Mécène. Deux siècles après lui, un historien de l'empire, Dion Cassius, lui prête un long discours dans lequel il est censé suggérer à Auguste toutes les réformes que ce prince a dans la suite accomplies; à ce compte, c'est au chevalier romain, et non au prince, qu'il faut faire honneur des institutions qui ont gouverné le monde pendant tant de siècles. On voit que si c'est par calcul que Mécène est resté dans l'ombre, ce calcul a parfaitement réussi et que sa conduite habile a du même coup assuré sa tranquillité pendant sa vie et accru sa réputation après sa mort.

Quoi qu'il en soit des raisons qui le poussaient à s'éloigner de la vie publique, il est sûr que, s'il refusait les honneurs, il n'avait pas l'intention de se condamner à la solitude. Ce n'était pas un de ces philosophes qui, comme le sage de Lucrèce, n'ont d'autre distraction que de regarder, du haut de leur retraite austère, les hommes « qui cherchent à tâtons le chemin de la vie; » il entendait mener une existence joyeuse; il voulait surtout se faire une société d'élite. C'est ce qui ne lui aurait pas été fort aisé s'il s'était mêlé davantage aux affaires. Un homme politique n'est pas libre de

choisir ses amis comme il lui plaît; il ne peut pas fermer sa porte aux personnages importans, qui sont quelquefois des personnages ennuyeux. La situation que Mécène s'était faite lui permettait de ne recevoir que des gens d'esprit. Il réunissait chez lui des poètes et des grands seigneurs. Les poètes lui venaient de tous les rangs de la société; il prenait les grands seigneurs dans tous les partis politiques. A côté d'Aristius Fuscus et des deux Viscus, qui étaient des amis d'Octave, on voyait Servius Sulpicius, le fils du grand jurisconsulte que Cicéron a tant vanté, et Bibulus, qui était probablement le petit-fils de Caton. On peut se demander si cette fusion des partis, qui amena l'oubli des haines passées, si cette réunion des hommes politiques de toute origine sur un terrain nouveau, qui fit l'honneur et la force du gouvernement d'Auguste, n'a pas véritablement commencé chez Mécène. Parmi les poètes qu'il avait attirés à lui se trouvent les deux plus grands de ce siècle. Il n'a pas attendu pour se les attacher qu'ils eussent produit leurs chefs-d'œuvre : il les a devinés à leur coup d'essai, ce qui fait honneur à son goût. Certains détails des *Bucoliques* de Virgile lui avaient fait pressentir les grandes touches des *Géorgiques* et de l'*Énéide*, et, à travers les imperfections des *Épodes* d'Horace, il avait entrevu les *Odes*. C'est ainsi que cette maison, qui restait obstinément fermée à tant de grands personnages, s'était ouverte de bonne heure au jeune paysan de Mantoue et au fils de l'esclave de Venouse.

Ces lettrés, ces grands seigneurs devaient mener ensemble une vie fort agréable. La fortune de Mécène lui permettait de satisfaire tous ses goûts et de donner à ceux qui l'entouraient une large existence. Les curieux de Rome auraient beaucoup souhaité de savoir ce qu'on pouvait faire dans cette société distinguée où l'on ne pénétrait pas; nous sommes tout à fait comme eux et il nous prend souvent fantaisie d'imiter ce fâcheux qui suivit un jour Horace, à son grand déplaisir, tout le long de la voie Sacrée, pour le faire un peu parler. Nous voudrions obtenir de lui quelques renseignemens sur ces gens d'esprit qu'il fréquentait; nous fouillons ses œuvres pour voir si elles ne nous apprendront pas de quelle manière on vivait chez Mécène. Malheureusement pour nous, Horace est discret, et c'est à peine s'il laisse échapper de temps en temps quelques confidences que nous nous empressons de recueillir. Une de ses satires les plus courtes et les plus faibles, la huitième du premier livre, nous offre en ce genre un intérêt particulier, parce qu'elle a été faite quand Mécène prit possession de sa maison de l'Esquilin. Ce fut, pour le maître et ses amis, un événement d'importance. Il voulait se construire un palais qui fût digne de sa nouvelle fortune et ne pas le payer trop cher : le problème était difficile, il le résolut à merveille. L'Esquilin était alors une colline déserte et sauvage;

on y enterrait les esclaves et l'on y faisait les exécutions capitales. Personne, à Rome, n'aurait consenti à y loger. Mécène, qui, comme on vient de le voir, se plaisait à ne rien faire comme les autres, y acheta de vastes terrains qu'il eut à très bon compte, planta des jardins magnifiques, dont la réputation a duré presque autant que l'empire, et fit construire une tour qui dominait tout l'horizon. Ce fut sans doute une grande surprise à Rome quand on vit ces constructions somptueuses s'élever dans le lieu le plus mal famé de la ville; mais ici encore cet esprit de contradiction, que nous avons remarqué chez Mécène, le servit bien. L'Esquilin, quand il fut débarrassé de ses immondices, se trouva être beaucoup plus sain que les autres quartiers, et l'on nous dit que lorsque Auguste avait pris la fièvre au Palatin, il allait, pour la soigner et la guérir, habiter quelques jours la tour de Mécène. Voilà ce qui donna au poète l'occasion de composer sa huitième satire; il y célèbre ce changement merveilleux qui a fait du coupe-gorge de l'Esquilin un des plus beaux endroits de Rome :

> Nunc licet Esquiliis habitare salubribus, atque
> Aggere in aprico spatiari.

et pour qu'on apprécie mieux, par le contraste, l'agrément de ces jardins et la magnificence de ces terrasses, il rappelle les scènes qui se passaient dans les mêmes lieux quand ils étaient le rendez-vous des voleurs et des magiciennes. Je suppose que ce petit ouvrage a dû être lu pendant les fêtes que Mécène donnait à ses amis quand il inaugura sa nouvelle maison, et, comme il avait au moins le mérite de l'à-propos, il est probable qu'il fut très goûté des assistans. Il peut donc nous donner quelque idée de ce qu'on aimait, de ce qu'on applaudissait dans cette société élégante. Peut-être ceux qui liront la satire jusqu'au bout, en se rappelant la circonstance pour laquelle elle était faite et les gens qui devaient l'entendre, éprouveront-ils quelque surprise : elle se termine par une plaisanterie un peu forte et qu'il me serait difficile de traduire. Voilà donc ce qui amusait les convives à la table de Mécène! Voilà ce qu'écoutaient volontiers ces gens d'esprit dans les fêtes de l'Esquilin (1)! N'en soyons pas trop surpris. Les grands siècles classiques, que nous admirons tant, sont, en général, sortis d'époques énergiques et rudes, et souvent, dans les premières années,

(1) N'oublions pas que c'est la même société qui, dans le voyage de Brindes, prit tant de plaisir à la dispute insipide de deux bouffons. On a grand'peine à comprendre qu'après avoir entendu ces plaisanteries grossières, Horace nous dise : « Nous passâmes une soirée tout à fait charmante. »

ils gardent quelque chose de leurs origines. Au milieu de toutes leurs délicatesses, il leur reste un fond de vigueur brutale qui aisément remonte à la surface. Dans les entretiens des gens du XVIIe siècle, que de propos gaillards, qui n'effarouchaient personne et qu'on n'entendrait pas aujourd'hui sans quelque embarras! que d'usages qui nous paraissent grossiers et qui semblaient alors les plus naturels du monde! C'est plus tard que les mœurs achèvent de se polir, que la langue devient scrupuleuse et raffinée. Par malheur, ce progrès se paie souvent d'une décadence : en se polissant, l'esprit court le risque de s'affaiblir et de s'affadir. Ne nous plaignons donc pas de ces quelques saillies d'une nature qui n'est pas encore tout à fait réglée; elles témoignent au moins de l'énergie qui persiste au fond des caractères et dont les lettres profitent. Le temps d'Ovide arrive toujours assez tôt.

On voit qu'à ce moment Horace tenait une place importante dans cette société; il n'y était pas arrivé du premier coup, nous le savons par lui-même. Quand Virgile l'amena pour la première fois à Mécène, il nous raconte qu'il perdit contenance et qu'il ne put lui adresser que quelques paroles sans suite; c'est qu'il ne ressemblait pas à ces beaux parleurs qui trouvent toujours quelque chose à dire; il n'avait de l'esprit qu'avec les gens qu'il connaissait. De son côté, Mécène était un de ces silencieux « auxquels le monde appartient; » il répondit à peine quelques mots, et il est probable qu'ils se quittèrent assez peu contens l'un de l'autre, puisqu'ils restèrent neuf mois sans éprouver le besoin de se revoir. Mais, cette première froideur passée, le poète montra ce qu'il était. Dans l'intimité, il fit admirer à son protecteur toutes les ressources de son esprit; il lui fit aimer toutes les délicatesses de son caractère. Aussi Mécène le combla-t-il de prévenances et de bienfaits. En 717, un an après qu'il l'avait connu, il l'emmena dans ce voyage de Brindes, où il allait conclure la paix entre Antoine et Octave. Quelques années plus tard, probablement vers 720, il lui donna le domaine de la Sabine.

II.

Nous connaissons mal les circonstances qui amenèrent Mécène à faire ce beau présent à son ami; mais un homme d'esprit comme lui possédait sans doute cette qualité que Sénèque exige, avant tout, d'un bienfaiteur intelligent : il savait donner à propos. Il pensait donc que ce domaine ferait à Horace un grand plaisir, et certainement il ne se trompait pas. Est-ce à dire qu'Horace soit tout à fait comme son ami Virgile, dont on nous raconte qu'il n'a jamais pu se souffrir à Rome et qu'il n'était heureux que lorsqu'il vivait

aux champs? Je ne le crois pas. Sans doute Horace se plaisait aussi à la campagne; il aime les champs et il a su les peindre; la nature, décrite avec discrétion, tient une grande place dans sa poésie. Il s'en sert, comme Lucrèce, pour donner plus de force et de clarté à l'exposition de ses idées philosophiques. Le renouvellement des saisons lui montre que rien ne dure et qu'il ne faut pas nourrir de trop longues espérances. Les grands chênes, courbés par les vents de l'hiver, les montagnes que frappe la foudre l'aident à prouver que les plus hautes fortunes ne sont pas à l'abri des accidens imprévus. Le retour du printemps « qui frissonne dans les feuilles agitées par le zéphyr » lui sert à rendre courage aux désespérés en leur faisant voir que les mauvais jours ne durent pas. Quand il veut conseiller à quelque esprit chagrin l'oubli des misères de la vie, pour lui faire sa petite morale, il le mène aux champs, près de la source d'une fontaine sacrée, à l'endroit « où le pin et le peuplier mêlent ensemble leur ombre hospitalière. » Ces tableaux sont charmans, et la mémoire de tous les lettrés les a retenus ; ils n'ont pourtant pas la profondeur de ceux que Virgile ou Lucrèce nous présentent. Jamais Horace ne passera pour un de ces grands amans de la nature, dont le bonheur est de se confondre avec elle. Il était pour cela trop spirituel, trop indifférent, trop sage. J'ajoute que, jusqu'à un certain point, sa philosophie même l'en détournait. Il s'est élevé plusieurs fois contre la manie de ces âmes malades qui courent sans fin le monde à la recherche de la paix intérieure. La paix n'est ni dans le repos des champs, ni dans l'agitation des voyages; on peut la trouver partout quand on a l'esprit calme et le cœur sain. La conclusion légitime de cette morale, c'est que nous portons en nous notre bonheur et que, quand on habite la ville, il n'est pas nécessaire de la quitter pour être heureux.

Il lui semblait donc que ces gens, qui prétendaient être des amis passionnés de la campagne et affectaient de dire qu'on ne peut vivre que là, allaient beaucoup trop loin, et il s'est même une fois très finement moqué d'eux. Une de ses plus charmantes épodes, œuvre de sa jeunesse, contient l'éloge le plus vif et peut-être le plus complet qui ait été fait de la vie rustique : « Heureux, nous dit-il, celui qui, loin des affaires comme les hommes d'autrefois, laboure, avec ses propres bœufs, le champ que cultivaient ses pères! » Une fois lancé, il ne s'arrête plus; tous les agrémens de la campagne y passent l'un après l'autre. Rien n'y manque, ni la chasse, ni la pêche, ni les semailles, ni la moisson, ni le plaisir de voir paître ses troupeaux ou de dormir sur l'herbe, « tandis que l'eau murmure dans le ruisseau et que les oiseaux se plaignent dans les arbres. » On dirait

qu'il a voulu refaire à sa manière et avec la même sincérité le beau passage de Virgile :

O fortunatos nimium, sua si bona norint,
Agricolas !

Mais attendons la fin : les derniers vers nous ménagent une surprise ; ils nous apprennent, à notre grand étonnement, que ce n'est pas Horace que nous venons d'entendre. « Ainsi parlait l'usurier Alfius, nous dit-il. Aussitôt, résolu de devenir campagnard, il fait rentrer aux ides tout son argent. Puis, il se ravise, et cherche, pour les calendes, un placement nouveau. » Le poète s'est donc moqué de nous ; et ce qui rend sa plaisanterie plus cruelle, c'est que le lecteur ne s'en aperçoit qu'à la fin, et que, jusqu'au dernier vers, il est dupe. De toutes les raisons qu'on a données pour expliquer cette épode, il n'y en a qu'une qui me semble naturelle et vraisemblable (1). Il était impatienté de voir tant de gens admirer à froid la campagne ; il voulait rire aux dépens de ceux qui, n'ayant aucune opinion personnelle, croient devoir prendre tous les goûts de la mode, en les exagérant. Nous connaissons, nous aussi, ces prôneurs ennuyeux de la belle nature qui vont visiter les glaciers et les montagnes uniquement parce qu'il est de bon ton de les avoir vus, et nous comprenons la mauvaise humeur que devait ressentir de ces enthousiasmes de commande un esprit juste et droit qui ne faisait cas que de la vérité.

Mais si Horace ne possédait pas toute l'ardeur du banquier Alfius pour la campagne, s'il habitait Rome volontiers, c'était à la condition de n'y pas demeurer toujours. Alors, comme aujourd'hui, on se gardait bien d'y rester pendant ces mois brûlans « qui donnent tant à faire à l'entrepreneur des pompes funèbres et à ses noirs licteurs. » Dès que soufflait l'auster « lourd comme le plomb, » tous ceux qui pouvaient partir s'en allaient. Horace faisait comme eux. Tandis que les riches traînaient à leur suite un grand équipage, qu'ils se faisaient précéder de courriers numides, qu'ils avaient avec eux des gladiateurs pour les défendre et des philosophes pour les amuser, lui, qui était pauvre, sautait sur le dos d'un mulet court de queue, plaçait derrière lui son petit bagage et se mettait gaîment en route. Il est probable que le but de ses voyages n'était pas toujours le même. Dans les montagnes du Latium et de la Sabine, le long des

(1) Quelques critiques ont voulu voir dans cette épode une parodie des *Géorgiques*. Je n'en crois rien. Tout au plus sa raillerie pouvait-elle atteindre ceux qui croyaient devoir exagérer les idées de Virgile.

rampes de l'Apennin, sur le bord de la mer, il ne manque pas de sites agréables et sains; c'est là que les Romains d'aujourd'hui vont passer le temps de la *malaria*. Horace les a sans doute visités aussi; mais il avait ses préférences, qu'il exprime avec beaucoup de vivacité : ce qu'il mettait au-dessus de tout le reste, c'était Tibur et Tarente, deux pays fort éloignés, très différens, mais qu'il semble unir dans le même amour. Il est probable qu'il y est souvent retourné; et, quoique nos goûts changent avec l'âge, nous avons la preuve qu'il est resté fidèle jusqu'à la fin à cette affection de sa jeunesse.

Malgré ces pérégrinations annuelles, qui l'amenaient quelquefois aux extrémités de l'Italie, je me figure qu'Horace fut longtemps un ami assez tiède de la campagne. Il ne possédait pas encore de villa qui lui appartînt, et peut-être il ne le regrettait guère. Il prenait part volontiers aux distractions de la grande ville et ne s'en éloignait, comme nous venons de le voir, que dans les mois où il est difficile d'y rester. Un moment arriva pourtant où ces voyages, qui n'étaient qu'une distraction, un agrément de passage, devinrent pour lui une impérieuse nécessité, où la vie de Rome lui fut si importune, si odieuse, qu'il éprouva le besoin, comme son ami Bullatius, de se cacher dans une bourgade déserte, « d'y oublier tout le monde et de s'y faire lui-même oublier. » Ce sentiment est très visible dans quelques endroits de ses œuvres, et il est fort aisé de voir d'où il lui était venu.

Au lieu de gémir sur les mésaventures qui arrivent, ce qui ne mène à rien, un homme avisé cherche à en tirer un bon parti, et ses malheurs passés lui servent de leçon pour l'avenir. C'est, je crois, ce qu'a fait Horace. Les premières années qui suivirent son retour de Philippes durent être fécondes pour lui en réflexions et en résolutions de tout genre. Il s'est représenté à cette époque sur son petit lit de repos, songeant aux choses de la vie et se disant : « Comment dois-je me conduire? Qu'ai-je de mieux à faire? » Ce qu'avait de mieux à faire un homme qui venait d'éprouver un mécompte aussi fâcheux, c'était assurément de ne pas s'y exposer de nouveau. Le désastre de Philippes lui avait beaucoup appris. Désormais il était guéri de l'ambition. Il reconnaissait que les honneurs coûtent cher, qu'en entreprenant de faire le bonheur de ses concitoyens on risque le sien, et qu'il n'y a pas de sort plus heureux que de se tenir loin des fonctions publiques. C'est ce qu'il prit la résolution de faire lui-même; c'est ce qu'il recommandait sans cesse aux autres. Sans doute ses grands amis ne pouvaient pas tout à fait renoncer à la politique ou abandonner le forum : il leur conseillait au moins de s'en distraire par momens. A Quintius, à Mécène, à Torquatus, il disait : « Donnez-vous donc quelque loisir; laissez

votre client se morfondre dans l'antichambre et sauvez-vous par quelque porte de derrière; oubliez le Cantabre et le Dace; ne songez pas toujours aux affaires de l'empire. » Quant à lui, il se promettait bien de n'y penser jamais. Loin de se plaindre de n'y plus avoir aucune part, il était heureux qu'on lui en eût ôté le souci. D'autres accusaient Auguste d'avoir enlevé la liberté aux Romains; il trouvait, lui, qu'en les délivrant du tracas des affaires, il la leur avait rendue. S'appartenir tout entier, s'étudier, se connaître, se faire comme une retraite intérieure au milieu de la foule, vivre enfin pour lui, telle fut désormais sa seule préoccupation.

Mais il est bien rare qu'on règle tout à fait sa vie comme on le voudrait. Là, comme ailleurs, le hasard domine; les événemens se font un jeu de déranger les résolutions les mieux concertées. L'amitié de Mécène, dont Horace fut assurément très heureux, ne tarda pas à lui causer beaucoup d'embarras. Elle le mit en relation avec de grands personnages auxquels il devait faire bon visage, quoiqu'il lui fût souvent difficile de les estimer. Il était forcé de bien vivre avec un Dellius, qu'on appelait le voltigeur des guerres civiles (*desultor bellorum civilium*), à cause de son habileté à passer d'un parti à l'autre, un Licinius Muræna, la légèreté même, qui finit par conspirer contre Auguste, un Munatius Plancus, ancien flatteur d'Antoine, bouffon de Cléopâtre, dont on disait qu'il était traître par tempérament, *morbo proditor*. Tous voulaient passer pour être liés avec lui; ils lui demandaient de leur adresser quelqu'une de ces petites pièces qui faisaient grand honneur à celui qui les recevait; ils souhaitaient que leur nom se trouvât dans le recueil de ces œuvres auxquelles on promettait l'immortalité, Horace n'y tenait guère; il lui répugnait sans doute de paraître le chantre banal de la cour et du prince. Aussi, quand il est forcé de céder, ne le fait-il pas toujours de bonne grâce. Par exemple, il n'écrit qu'une fois à Agrippa, c'est pour lui dire qu'il ne chantera pas ses louanges et le renvoyer à Varius, successeur d'Homère, seul digne de traiter un si beau sujet. Il ne veut pas non plus s'occuper d'Auguste; il prétend qu'il a peur de compromettre la gloire de son héros en la célébrant, il ne se trouve pas assez de génie pour un aussi grand ouvrage. Mais Auguste ne se paya pas de cette excuse; à plusieurs reprises, il pressa, il pria le trop modeste poète. « Sache, lui écrivait-il, que je suis en colère de ce que tu n'as pas songé encore à m'adresser une de tes épîtres. Crains-tu qu'il ne soit honteux pour toi, dans la postérité, de paraître avoir été mon ami? » Après ces paroles aimables, Horace ne pouvait plus résister, et de complaisance en complaisance il se trouva conduit contre son gré à devenir le poète officiel de la dynastie.

Il était difficile qu'en le voyant lié avec tant d'hommes impor-

tans, familier de Mécène, ami de l'empereur, on ne le regardât pas comme une sorte de personnage. A la vérité, il ne remplissait pas de fonction publique : tout au plus lui laissa-t-on son anneau de chevalier, conquis dans les guerres civiles; mais il n'était pas nécessaire de porter la prétexte pour avoir de l'autorité. Mécène, qui n'était rien, passait pour le conseiller d'Auguste; ne pouvait-on pas soupçonner Horace d'être le confident de Mécène? En le voyant sortir en voiture, s'asseoir au théâtre à côté de lui, tout le monde disait : « Quel homme heureux! » S'ils causaient tous les deux ensemble, on s'imaginait qu'ils agitaient le sort du monde. En vain Horace affirmait sur l'honneur que Mécène lui avait dit : « Quelle heure est-il? Il fait bien froid ce matin! » et autres secrets de cette importance; on ne voulait pas le croire. Il ne pouvait plus, comme autrefois, se promener dans le forum et le champ de Mars, écouter les charlatans et les diseurs de bonne aventure, interroger les marchands sur le prix de leurs denrées; il était épié, suivi, abordé à chaque pas par les solliciteurs ou les curieux. Un nouvelliste voulait connaître la situation des armées; un politique lui demandait des renseignemens sur les projets d'Auguste, et quand il répondait qu'il n'en savait rien, on le félicitait de sa réserve d'homme d'état, on admirait sa discrétion de diplomate. Il rencontrait un intrigant sur la voie Sacrée, qui le priait de le présenter à Mécène; on lui apportait des placets, on réclamait son appui, on se mettait sous sa protection. Il avait des envieux, qui l'accusaient d'être un égoïste qui voulait garder pour lui seul la faveur dont il jouissait, des ennemis qui rappelaient sa naissance et répétaient partout d'un air de triomphe que ce n'était qu'un fils d'esclave. A la vérité, ce reproche ne le touchait pas, et ce qu'on lui jetait au visage comme une honte, il s'en parait comme d'un titre d'honneur; mais en attendant, les journées passaient. Il n'était plus maître de lui-même; il ne pouvait plus vivre à son gré; sa chère liberté lui était à chaque instant ravie. A quoi lui servait donc de s'être tenu loin des fonctions publiques, s'il en avait tous les ennuis sans en posséder les avantages? Ces tracas le mettaient hors de lui, Rome lui devenait insupportable, et il cherchait sans doute dans son esprit quelque moyen de fuir les importuns qui l'obsédaient, de retrouver la paix et la liberté qu'il avait perdues.

C'est alors que Mécène lui donna le bien de la Sabine, c'est-à-dire un asile sûr qui le mettait à l'abri des fâcheux et où il allait ne vivre que pour lui-même. Jamais libéralité ne vint plus à propos et ne fut accueillie avec autant de joie. L'opportunité du bienfait explique l'ardeur de la reconnaissance.

III.

Nous savons maintenant comment Horace devint propriétaire de sa maison de campagne; il nous reste à faire connaissance avec le pays où elle était située, à chercher s'il mérite ce qu'en a dit le poète, et par quelles qualités il a dû lui plaire.

Elle était, nous l'avons vu, dans le voisinage de Tivoli. Le chemin qui y mène est l'ancienne *via Valeria*, une des voies romaines les plus importantes de l'Italie, qui conduisait dans le territoire des Marses. La route suit l'Anio et traverse un pays fertile, entouré de hautes montagnes, au sommet desquelles se dressent quelques villages, de vrais nids d'aigles, qui de loin paraissent inabordables. De temps en temps, on rencontre des ruines d'anciens monumens et l'on foule quelques débris de ce pavé romain sur lequel ont passé tant de peuples sans pouvoir le détruire. En trois ou quatre heures on atteint Vicovaro, qui, comme je l'ai dit plus haut, était autrefois *Varia*, la ville importante du pays. Là, il faut quitter la grand'route pour prendre à gauche un chemin qui suit les bords de la Licenza. De l'autre côté du torrent, un peu plus haut que Vicovaro, on aperçoit Bardela, gros bourg avec un château qui de loin a bonne apparence. C'était un village dont Horace nous dit qu'on y frissonnait de froid : *rugosus frigore pagus*. L'abbé Capmartin de Chaupy a cru remarquer qu'en effet la campagne y est quelquefois envahie par des brouillards qui descendent des montagnes voisines. Il nous dit qu'un jour qu'il était en train de dessiner, « il se sentit saisi par derrière d'un froid également piquant et subit; » mais comme il est suspect de partialité pour Horace et qu'il veut que toutes les affirmations de son poète chéri se vérifient à la lettre, on peut le soupçonner d'avoir mis dans son frisson un peu de complaisance. J'y suis passé au mois d'avril, vers midi, et j'ai trouvé qu'il y faisait très chaud. Quand on a dépassé Bardela, à un détour du chemin, on voit à gauche Roccagiovine : c'est un des villages les plus pittoresques du pays, perché sur un rocher pointu qui semble s'être détaché de la masse de la montagne. La route est rude pour y arriver; et, pendant que je me fatigue à la gravir, je comprends à merveille l'expression d'Horace qui nous dit qu'il est forcé pour revenir chez lui « d'escalader sa citadelle. »

Ici se rencontre un point de repère qui va nous servir à nous diriger. Dans une épître charmante qu'Horace adresse à l'un de ses meilleurs amis pour lui faire savoir combien il aime la campagne, et qu'il ne regrette, de tous les biens de Rome, que le plaisir de le

voir, il termine sa lettre en disant qu'il l'a écrite derrière le temple en ruine de Vacuna,

Hæc tibi dictabam fanum post putre Vacunæ.

Vacuna était une déesse fort honorée chez les Sabins, et Varron nous dit que c'était la même qu'on appelait à Rome la Victoire. Or, on a retrouvé, près du village, une belle inscription qui nous apprend que Vespasien a relevé à ses frais le temple de la Victoire, que l'âge avait presque détruit : *Ædem Victoriæ vetustate dilapsam sua impensa restituit.* La coïncidence a fait penser que l'édifice relevé par Vespasien est celui qui tombait en ruine du temps d'Horace ; en le réparant, l'empereur a donné à la déesse son nom romain à la place de l'autre qu'on ne comprenait plus. Aujourd'hui l'inscription est encastrée dans les murailles du vieux château, et la place voisine a reçu des habitans le nom de *Piazza Vacuna :* Horace n'est donc pas tout à fait oublié dans ce pays qu'il habitait il y a quelque dix-huit siècles.

Il faut monter à Roccagiovine si l'on veut connaître au naturel ce que sont les villages de la Sabine. Rien n'est plus pittoresque, tant qu'on se contente de les regarder de loin. On en est charmé lorsqu'on les aperçoit de la vallée, couronnant quelque haute montagne et se serrant autour de l'église ou du château. Mais tout change dès qu'on y pénètre. Les maisons ne sont plus que des masures, les rues que des ruelles infectes où le fumier sert de pavé. On n'y peut faire un pas sans rencontrer des porcs qui se promènent. Dans toute la Sabine, les porcs sont les maîtres du pays. Ils ont le sentiment de leur importance et ne se dérangent pour personne. La rue et quelquefois la maison leur appartiennent. Il en devait être tout à fait de même du temps des Romains. Alors aussi ils faisaient la principale richesse de la contrée, et Varron n'en parle jamais qu'avec le plus grand respect. J'en vois un, sur une place, qui se vautre avec un air de délice dans une mare noirâtre, et je me souviens aussitôt de cette phrase charmante du grand agriculteur : « Ils se roulent dans la fange, ce qui est pour eux une manière de se délasser, comme aux hommes de prendre un bain. » Ici, du reste, l'antiquité se retrouve partout. Les femmes que nous rencontrons sont presque toutes belles, mais d'une beauté vigoureuse et virile. Nous reconnaissons ces vaillantes Sabines d'autrefois, brûlées du soleil, habituées aux plus lourdes tâches. Elles aident encore aujourd'hui leurs maris aux travaux des champs. J'entrevois, au fond de la vallée, un chemin de fer en construction ; les femmes y sont mêlées aux ouvriers et portent comme eux des pierres sur la tête. Il n'y a guère d'hommes dans le village, à l'heure où nous le traver-

sons; mais nous sommes entourés par une nuée d'enfans robustes, avec des yeux pleins de feu et d'intelligence. Ils sont curieux et importuns; c'est leur défaut ordinaire; mais au moins ils ne tendent pas la main, comme à Tivoli, où tout le monde est mendiant. Dans ce pays perdu, le sang s'est conservé pur; ce sont les restes d'une forte et fière race qui entra pour une bonne part dans la fortune de Rome.

Si Roccagiovine, comme on peut le croire, est bâti sur l'emplacement du *Fanum Vacunæ*, c'est par là que devait être l'entrée du domaine d'Horace. Nous continuons donc à monter, en inclinant vers la droite, par un chemin pierreux, qu'ombragent de temps en temps des noyers et des chênes. Devant nous, sur les pentes de la montagne, s'étendent des champs cultivés, avec quelques habitations rustiques. Rien n'apparaît à l'horizon, où l'on puisse reconnaître les ruines d'une maison antique, et nous sommes incertains d'abord pour savoir de quel côté nous devons nous diriger. Mais nous nous souvenons qu'Horace nous dit qu'il y avait, auprès de sa maison, une fontaine qui ne tarissait pas, qualité rare dans les contrées du Midi, et qui était assez importante pour donner son nom au ruisseau dans lequel elle se jetait (1). Si la maison a disparu, la fontaine au moins doit subsister, et, quand nous l'aurons trouvée, il nous sera facile de fixer la place du reste. Nous suivons une petite route qui passe à côté d'une vieille église en ruine, la *Madonna delle case*, et un peu plus bas nous arrivons à la source que nous cherchons. Les gens du pays l'appellent *Fonte dell' Oratini :* est-ce le hasard qui lui conserve un nom si voisin de celui du poète? Dans tous les cas, il est bien difficile de ne pas croire que ce soit celle dont il nous a parlé. Il n'y en a pas de plus importante dans le voisinage; elle sort avec abondance d'un creux de rocher et un vieux figuier la couvre de son ombrage (1). Je ne sais si, comme le prétend Horace, « ses eaux font du bien à l'estomac et soulagent la tête, » mais elles sont fraîches et limpides; autour d'elle, le site est charmant, tout à fait propre à la rêverie, et je comprends que le poète ait mis parmi les momens les plus heureux de sa journée

(1) M. Pietro Rosa fait remarquer qu'encore aujourd'hui la *Licenza* ne prend ce nom qu'à partir du moment où elle reçoit l'eau de la petite fontaine. Jusque-là, on l'appelle seulement *il Rivo*. Voyez l'intéressante notice que Noël Des Vergers a placée en tête du charmant petit *Horace* de Didot.

(2) C'est tout à fait ainsi qu'Horace a dépeint la fontaine de Bandusie. Il parle « de ce chêne placé au dessus du rocher creux d'où jaillit l'onde babillarde. » On sait aujourd'hui que Bandusie était située dans l'Apulie, près de Venouse. Mais il est bien possible qu'Horace ait donné à la petite source qui coulait près de sa maison le nom de celle où il s'était souvent désaltéré dans sa jeunesse, quand il n'avait pas quitté son pays natal. La ressemblance entre le paysage décrit dans l'ode d'Horace et le site réel de la fontaine dell' Oratini rend cette hypothèse fort vraisemblable.

ceux où il venait y prendre quelque repos : *prope rivum somnus in herba.*

La position de la source retrouvée, celle de la maison se devine. Horace nous dit qu'elles étaient près l'une de l'autre; nous ne pouvons donc chercher que dans le voisinage. Capmartin de Chaupy plaçait la maison plus bas que la fontaine, vers le fond de la vallée, dans un endroit où l'on voit encore quelques débris de murs antiques. Mais ces débris paraissent être postérieurs à Auguste; d'ailleurs nous savons par Horace lui-même qu'il habitait un plateau escarpé et il parle de sa maison comme d'une sorte de forteresse. M. Pietro Rosa a donc raison de la mettre plus haut. Il suppose qu'elle devait être un peu au-dessus de la *Madonna delle case;* là précisément on remarque un terrassement artificiel qui semble avoir été disposé pour servir d'aire à un édifice. Le sol est depuis longtemps cultivé, mais la charrue y fait souvent sortir de terre des morceaux de briques ou des tuiles brisées qui semblent provenir d'une construction ancienne. Est-ce là que se trouvait véritablement la maison d'Horace? On peut le croire avec M. Rosa : il est sûr dans tous les cas qu'elle ne pouvait pas être fort éloignée.

De cet endroit élevé, jetons les yeux sur le pays qui nous entoure. Nous avons à nos pieds une vallée étroite et longue, au fond de laquelle coule le torrent de la Licenza; elle est dominée par des montagnes qui, de tous les côtés, semblent se rejoindre. A gauche, la Licenza tourne si brusquement qu'on n'aperçoit pas la gorge dans laquelle elle s'enfonce; à droite, le rocher sur lequel perche Roccagiovine semble avoir roulé dans la vallée pour en fermer l'accès, en sorte que nulle part on n'aperçoit d'issue. Je reconnais le paysage tel qu'il est décrit par Horace :

> Continui montes, nisi dissocientur opaca
> Valle.

Après un regard jeté sur ce bel ensemble de montagnes, je reviens à ce qui doit surtout nous intéresser. Dans cette étendue de terres que mes yeux embrassent, je me demande ce qui pouvait bien appartenir au poète. Il ne s'est jamais nettement expliqué sur les limites véritables de son domaine. Quelquefois il paraît désireux d'en diminuer l'importance : sa maison n'est qu'une maisonnette (*villula*) entourée d'un tout petit champ (*agellus*), dont son fermier lui-même ne parle qu'avec mépris. Mais Horace est un homme prudent, qui se fait petit volontiers pour désarmer l'envie. Je crois qu'en réalité son bien de la Sabine devait être d'une assez bonne grandeur. « Tu m'as fait riche, » disait-il un jour à Mécène; riche, non pas sans doute comme ces grands seigneurs ou ces chevaliers qui possé-

daient des fortunes immenses, mais beaucoup plus assurément qu'il n'avait jamais souhaité ou même rêvé de le devenir. Quelque modéré qu'on soit de sa nature, il est rare qu'on ne se permette pas quelque excès quand on rêve. Ces excès, ces rêves qu'il formait dans sa jeunesse, sans espérer les voir jamais accomplis, Horace nous dit que la réalité les avait dépassés :

Auctius atque
Di melius fecere.

Nous possédons quelques renseignemens qui nous donnent une idée assez précise du bien d'Horace. Il n'avait pas gardé toutes les terres à son compte : les tracas d'une grande exploitation ne pouvaient guère lui convenir. Il en affermait une partie à cinq métayers, des hommes libres, qui avaient chacun leur maison, et s'en allaient toutes les *nundines* à Varia, soit pour leurs intérêts propres, soit pour les affaires du petit municipe. Cinq métayers supposent un domaine assez considérable; et il faut ajouter que ce qu'il avait conservé pour lui n'était pas sans quelque importance, puisqu'il fallait huit esclaves pour le cultiver. Je m'imagine donc qu'une grande partie des terres qui m'entourent depuis le haut de la montagne jusqu'à la Licenza, devait être à lui. Ce vaste espace contenait pour ainsi dire des zones différentes, qui se prêtaient à des cultures diverses, qui offraient au propriétaire des températures variées, et par suite des distractions et des plaisirs de plus d'un genre. Au centre, à mi-côte, se trouvait la maison avec ses dépendances. Tout ce que nous savons de la maison, c'est qu'elle était simple, qu'on n'y voyait ni lambris d'or, ni ornemens d'ivoire, ni marbres de l'Hymette et de l'Afrique : ce luxe n'était pas à sa place au fond de la Sabine. Près de la maison, il y avait un jardin qui devait contenir de beaux quinconces bien réguliers et des allées droites enfermées dans des haies de charmilles, comme c'était la mode alors. Horace s'est élevé quelque part contre la manie qu'on affectait de son temps de remplacer l'ormeau, qui s'unit à la vigne, par le platane, l'arbre célibataire, comme il l'appelle; il attaque ceux qui prodiguent chez eux les parterres de violette, les champs de myrte, « vaines richesses de l'odorat. » Était-il resté fidèle à ses principes? N'avait-il rien donné à l'agrément? et son jardin ressemblait-il tout à fait à celui de Caton, où l'on ne trouvait que des arbres ou des plantes utiles? Je n'oserais pas trop l'affirmer. Il lui est arrivé plus d'une fois de ne pas s'appliquer à lui-même les préceptes qu'il donne aux autres, et d'être plus rigoureux dans ses vers que dans sa vie. Au-dessous de la maison et du jardin, les terres étaient fertiles. C'est là que poussaient ces moissons qui, à ce que prétend Horace, ne trompaient

jamais son attente ; c'est là peut-être aussi qu'il récoltait ce petit vin qu'il servait à sa table dans des amphores grossières et dont il ne fait pas l'éloge à Mécène (1). Un peu plus bas encore, vers les bords de la Licenza, le terrain devenait plus humide, et les prairies remplaçaient les champs cultivés. Il arrivait alors comme aujourd'hui que le torrent, grossi par les pluies d'orage, sortait de son lit et se répandait dans le voisinage, ce qui faisait maugréer le fermier d'Horace, qui prévoyait avec douleur qu'il aurait quelque digue à construire pour mettre les terres à l'abri de l'inondation. Si le pays était riant vers le bas de la vallée, au-dessus de la maison il devenait de plus en plus sauvage. Il y avait là des buissons « qui donnaient libéralement des prunelles et de rouges cornouilles ; » il y avait des chênes et des yeuses, qui couvraient les rampes de la montagne. Dans les rêves de sa jeunesse dont je parlais tout à l'heure, le poète ne demandait aux dieux qu'un bouquet d'arbres pour couronner son petit champ. Mécène avait mieux fait les choses : le bois d'Horace couvrait plusieurs *jugères*. Il y en avait assez « pour nourrir de glands le troupeau et fournir une ombre épaisse au maître. »

Ce n'était donc pas seulement un petit jardin d'homme de lettres, un trou de lézard, selon l'expression de Juvénal, qu'Horace tenait de son protecteur ; c'était un domaine véritable, avec des prés, des terres, des bois et toute une exploitation rustique, une fortune en même temps qu'un agrément. Comment ce domaine était-il tombé dans les mains de Mécène ? On l'ignore. Quelques méchantes langues ont prétendu qu'il pouvait bien avoir été confisqué sur des ennemis politiques et que probablement Mécène avait donné à son ami des terres qui ne lui appartenaient pas. Ces libéralités, qui ne coûtaient guère, n'étaient pas alors tout à fait rares. On raconte qu'Auguste offrit un jour à Virgile la fortune d'un exilé et que le poète la refusa. J'espère bien qu'Horace n'aurait pas été moins délicat que son ami. Mais ce ne sont là que des hypothèses auxquelles on ne doit pas s'arrêter. Tout ce qu'on sait du bien d'Horace, c'est qu'il était en très mauvais état quand il lui fut donné. Les ronces, les épines couvraient la terre, et la charrue n'y avait pas passé depuis longtemps. Il eut l'imprudence, quand il en prit possession, d'amener, pour diriger les travaux, un de ces esclaves de la ville qui, selon Columelle, ne

(1) Il y a quelque obscurité sur la question de savoir si la campagne d'Horace produisait du vin. Le poète semble à ce propos se contredire. Il dit, dans l'épître à son *villicus* : « Ce coin de terre porterait plutôt de l'encens et du poivre qu'une grappe de raisin. » Ailleurs, il invite Mécène à dîner et lui annonce qu'il ne peut lui donner qu'un vin médiocre de la Sabine qu'il a mis lui-même en bouteille ; ce qui semble bien indiquer qu'il le récoltait chez lui. Ce qui est sûr, c'est qu'il y a aujourd'hui des vignes dans la vallée de la Licenza, et qu'on boit à Roccagiovine un vin du pays qui n'est pas mauvais.

sont qu'une race de paresseux et d'endormis (*socors et somniculosum genus*). Le malheureux ne connaissait sans doute la campagne que par les jardins si bien soignés des environs de Rome. Quand il arriva dans la Sabine et qu'il vit ces champs en friche qu'on lui donnait à cultiver, il se crut tombé dans un lieu sauvage et pria qu'on le laissât partir au plus vite. Horace lui-même, malgré l'affection qu'il porte à sa propriété, n'en a pas exagéré les mérites. La terre, nous dit-il, est loin d'y être aussi fertile que dans la Sicile ou la Sardaigne; les troupeaux n'y viennent pas si bien que dans la Calabre; les vignes surtout y sont fort inférieures à celles de la Campanie. Ce qu'il loue sans réserve, c'est la température, qui est égale en toute saison, ni trop froide pendant l'hiver, ni trop chaude en été. A propos de cette qualité, il ne tarit pas d'éloges, et l'on comprend bien qu'il y soit très sensible. Est-il un plus grand plaisir, quand on quitte la fournaise de Rome, que de se réfugier dans une retraite charmante où l'ombre des grands arbres et le vent frais des montagnes permettent au moins de respirer?

Je remarque aussi qu'il n'a jamais vanté avec excès la beauté du pays qui entourait sa maison de campagne. Les préventions du propriétaire ne l'égarent pas jusqu'à le comparer aux sites célèbres de l'Italie, à Baïes, à Tibur, à Préneste. Baïes, nous dit-il, est une des merveilles du monde; on ne trouve ailleurs rien d'aussi beau :

Nullus in orbe locus Baiis prælucet amœnis.

Préneste aussi est un endroit admirable, d'où l'on jouit d'une des vues les plus variées et les plus larges qu'on puisse imaginer. Horace s'y plaisait beaucoup et y retournait souvent. Il faut avouer que la vallée de la Licenza n'a rien de semblable, et je ne serais pas surpris qu'un voyageur qui viendrait de Palestrina ou de Tivoli n'éprouvât quelque mécompte en y arrivant. C'est sa faute et non celle d'Horace, qui n'a pas voulu nous tromper. Si notre attente n'est pas d'abord tout à fait remplie, ne nous en prenons qu'à nous-mêmes. Nulle part il n'a prétendu que cette petite vallée solitaire fût le plus beau lieu du monde, comme il fait pour Baïes; il nous dit simplement qu'il y a été heureux. Est-il donc indispensable, pour être heureux, d'avoir sans cesse un horizon immense devant soi et de vivre dans une extase perpétuelle? Il ne faut rien exagérer en aucun sens; si le site de la vallée Sabine n'est pas comparable à celui des beaux pays dont je viens de parler, il est pourtant fort agréable dans ses petites proportions. J'ajoute que bien des choses ont dû changer depuis l'antiquité. Les montagnes sont nues aujourd'hui; elles étaient autrefois couvertes d'arbres. Pour me figurer l'aspect qu'elles devaient avoir, j'y place par la pensée cet admirable petit bois de

chênes verts qu'on traverse en allant au *sacro speco* de Subiaco. La vallée non plus ne ressemble pas à ce qu'elle était autrefois ; elle a perdu les ombrages qui plaisaient tant à Horace et lui rappelaient la verdure de Tarente.

Credas adductum propius frondere Tarentum.

Mais ce qui n'a pas changé, ce qui faisait, ce qui fait encore le caractère de ce charmant paysage, c'est le calme, la tranquillité, le silence. De la *Madonna delle case*, à midi, on n'entend que le bruit affaibli du torrent qui monte du fond de la vallée. Voilà précisément ce qu'Horace venait y chercher. Les spectacles extraordinaires jettent l'âme dans une sorte de ravissement qui l'excite et la trouble ; c'est à la longue une fatigue qu'il aurait mal supportée. Il ne voulait pas que la nature l'attirât trop à elle et l'empêchât de s'appartenir à lui-même. Aussi rien ne lui convenait-il mieux que cet horizon tranquille, où tout est repos et recueillement. Quoiqu'il fût ici près de Rome et qu'à la rigueur son mulet à la queue coupée pût l'y mener en un jour (1), il pouvait s'en croire à mille lieues. C'est ce qu'ailleurs il ne trouvait pas. A Préneste, lorsqu'il venait s'asseoir, en lisant Homère, sur les marches du temple de la Fortune, il apercevait dans la brume les murailles de la grande ville. A Baïes, il en rencontrait partout la jeunesse, occupée de ses fêtes bruyantes : c'était Rome encore, entrevue dans le lointain ou coudoyée dans la rue. Rome ne venait pas dans la vallée de la Sabine : qui donc aurait osé, parmi cette jeunesse élégante, s'aventurer dans la montagne au-delà de Tibur ? Horace y était donc vraiment chez lui. Il pouvait se dire, en mettant le pied dans son domaine : « Ici, je n'appartiens plus aux importuns ; j'ai quitté les soucis et les ennuis de la ville ; je vis enfin et je suis mon maître : *vivo et regno*. »

(1) Horace nous dit, dans la satire où il raconte son voyage à Brindes, que les gens pressés et alertes pouvaient faire 43 milles (un peu plus de 63 kilomètres) dans leur journée. Lui qui aimait ses aises, fit la route en deux jours. Le second jour, il parcourut 27 milles. La distance de Rome à la villa de la Sabine devait être de 31 ou 32 milles (à peu près 45 kilomètres). Le voyage pouvait donc se faire en un jour. Il est pourtant vraisemblable qu'Horace, qui ne voulait pas se fatiguer, couchait souvent à Tibur. On a pensé que, pour éviter d'aller à l'auberge, il y avait acheté ou loué une maisonnette ; c'était l'usage des riches Romains. Suétone prétend même que, de son temps, on montrait à Tibur une maison qui, disait-on, lui avait appartenu. En réalité cette prétention ne s'appuie sur aucun texte précis du poète. Quand il nous dit qu'il retourne à Tibur ou qu'il aime à y habiter, il est probable que le nom de la ville est pris pour celui de son territoire. M. Camille Jullian a montré, dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, publiés par l'École française de Rome, que Tibur, quoique d'origine latine, était le chef-lieu d'un district sabin et que le territoire de Varia en dépendait. On peut donc entendre, lorsque Horace parle de Tibur, qu'il veut désigner sa maison de la Sabine.

IV.

La villa de la Sabine, qui tient tant de place dans la vie d'Horace, n'en occupe pas moins dans l'histoire de la littérature. Depuis le jour où Mécène en a fait cadeau à son ami, cette maison tranquille, avec son jardin, sa source voisine et son petit bois, est devenue comme un idéal vers lequel les poètes de tous les temps ont toujours eu les yeux tournés. Ceux de Rome cherchaient à se le procurer de la même façon qu'Horace : ils s'adressaient à la générosité des gens riches et tâchaient de les piquer d'honneur par leurs vers. Je n'en vois pas à qui ce métier ait paru répugnant, et Juvénal lui-même, qui passe pour un républicain fougueux, a proclamé qu'il n'y a d'autre avenir pour la poésie que la protection du prince. C'est aussi l'opinion de son ami Martial, et il en a fait une sorte de théorie générale qu'il expose avec une naïveté singulière. Il y a, selon lui, une recette sûre pour faire éclore les grands poètes : il suffit de les bien payer.

Sint Mœcenates : non deerunt, Flacce, Marones.

Si Virgile fût resté pauvre, il n'aurait rien fait de mieux que les *Bucoliques;* heureusement il avait un protecteur libéral, qui lui dit : « Voilà la fortune, voilà de quoi te donner tous les agrémens de la vie : aborde l'épopée. » Aussitôt il composa l'*Énéide*. La méthode est infaillible et le résultat assuré. Le pauvre poète aurait bien souhaité qu'on en fît l'application sur lui ; il ne demandait pas mieux que de devenir, au plus juste prix, un homme de génie. Aussi usa-t-il sa vie à s'offrir successivement à tous les protecteurs ; aucun n'accepta de faire l'expérience : le temps des Mécènes était passé.

Il ne manque pas de gens que cette bassesse indigne et qui croient devoir faire à ce sujet des tirades vertueuses ; ils commencent par attaquer Martial et finissent par atteindre Horace. On leur a déjà répondu plus d'une fois que ce qu'ils appellent une bassesse n'était qu'une nécessité (1) ; on a fait voir que la littérature alors ne donnait pas de quoi vivre à ceux qui la cultivaient. Jusqu'à l'invention de l'imprimerie, on ne pouvait pas avoir une idée nette de ce que nous appelons le droit d'auteur. Une fois qu'un livre était publié, il appartenait à tout le monde. Rien n'empêchait ceux qui se l'étaient procuré de le faire copier autant de fois qu'ils le voulaient et de mettre en vente les exemplaires dont ils ne se servaient pas. Le

(1) On peut voir surtout ce que dit à ce sujet Friedlænder, dans son *Histoire des mœurs romaines.* On trouvera des renseignemens curieux dans le IVe volume de la traduction française.

libraire pouvait bien acheter de l'auteur le droit de faire paraître son livre avant tout le monde; mais, comme rien ne lui assurait la propriété durable de l'ouvrage, qu'une fois qu'il avait paru, tout le monde pouvait le reproduire et le répandre, il payait fort peu, et ce qu'il donnait ne suffisait pas à l'auteur pour vivre (1). L'auteur n'avait donc d'autre resssource, s'il ne voulait pas mourir de faim, que de s'adresser à quelque personnage important et de solliciter ses libéralités.

On a fait remarquer aussi que ce qui nous paraît bas et humiliant dans cette nécessité était fort diminué alors, et presque dissimulé, par l'existence de la clientèle. C'était une institution ancienne, honorable, nationale, que protégeaient la religion et les lois. Le client ne se trouvait pas déshonoré par les services qu'il rendait à son patron et le salaire qu'il en recevait. Il ne semblait singulier à personne qu'un grand seigneur payât de son argent, aidât de son influence, nourrît dans sa maison une foule de gens qui venaient le saluer le matin, qui lui faisaient cortège quand il sortait, qui soutenaient ses candidatures, qui l'applaudissaient à la tribune et injuriaient ses adversaires; que, parmi ces cliens, il donnât quelque place à des poètes qui chantaient ses exploits, à des historiens qui célébraient ses ancêtres, à des grammairiens qui lui dédiaient leurs ouvrages, personne aussi n'y trouvait à redire; cette clientèle littéraire ne semblait rien avoir de choquant et profitait de la popularité dont l'autre jouissait. J'ajoute que ces écrivains, qui entraient ainsi dans la maison d'un grand seigneur, étaient en général de fort petits personnages qui n'avaient pas le droit de se montrer bien difficiles. Quelques-uns, comme Martial, avaient quitté une province éloignée, où ils vivaient misérablement, pour venir chercher fortune; les autres étaient d'ordinaire d'anciens esclaves. A Rome, l'esclavage a recruté la littérature et les arts. C'était une spéculation, chez les maîtres d'esclaves, de donner à quelques-uns une très bonne éducation pour les vendre cher. Ceux-là devenaient souvent des hommes distingués dont on faisait des précepteurs ou des secrétaires, et qui étaient quelquefois aussi des écrivains et des poètes de mérite. Quand ils avaient conquis la liberté, qui ne leur donnait pas toujours la fortune, ils n'avaient rien de mieux à faire que de s'attacher à leur ancien maître ou à quelque patron généreux qui s'offrait à les protéger. Pour des gens de cette origine, ce n'était pas déchoir; au contraire, la clientèle était un progrès quand on sortait de la servitude. Voilà comment les gens de lettres ont été si

(1) Martial regrette de ne pas tirer de ses livres assez de profit pour acheter un petit coin de terre où il puisse dormir en paix (x, 84). Il nous dit ailleurs que ses vers se vendent et se lisent dans la Bretagne. « Mais qu'importe? ajoute-t-il, ma bourse n'en sait rien. » Ce qui prouve que les libraires de ce pays ne le payaient pas.

longtemps les cliens des gens riches sans que personne en ait paru choqué ni même surpris. Ils se firent plus tard professeurs, lorsque l'instruction publique fut organisée à Rome et dans les provinces. Pendant trois siècles, les grammairiens, les philosophes, les rhéteurs attachés aux grandes écoles de l'empire furent en même temps des historiens, des poètes, et les loisirs que leur laissaient leurs fonctions, ils les consacraient à la littérature. Cette situation valait mieux assurément pour leur dignité et leur indépendance; mais elle avait d'autres inconvéniens dont ce n'est pas le lieu de parler ici.

On comprend que tous ces affamés, à la recherche d'un Mécène qu'il n'était pas facile de trouver, n'aient rien imaginé de plus heureux que le sort d'Horace. Non-seulement ils l'enviaient d'avoir reçu le bien de la Sabine, mais ils ne revenaient pas de leur surprise quand ils le voyaient vivre si familièrement avec son protecteur. Eux n'avaient pas la même chance. Lorsqu'ils venaient saluer le maître le matin, c'est à peine s'il daignait les reconnaître et leur sourire. Il les laissait tête-à-tête avec son intendant, qui se faisait beaucoup prier pour leur distribuer les six ou sept sesterces (à peu près 1 fr. 50) dont se composait la *sportule*. Si le patron daignait les inviter à dîner, c'était pour les humilier par des affronts de tous genres. On les faisait asseoir à quelque table écartée, où ils étaient rudoyés par les esclaves. Tandis qu'ils voyaient passer devant eux, pour les préférés, des langoustes, des murènes, des poulardes grosses comme des oies, on leur servait à grand'peine quelques crabes, ou quelques goujons pêchés près des égouts et engraissés par les immondices du Tibre. Comme ils étaient humbles par nécessité et fiers par caractère, ces outrages les indignaient, quoiqu'ils fussent toujours prêts à s'y exposer. Quand ils venaient de les subir, ils ne pouvaient s'empêcher de songer à Horace, un homme de lettres comme eux, un fils d'esclave, qui non-seulement s'asseyait à la table d'un ministre d'état avec les plus grands personnages, mais qui l'invitait à sa maison et traitait presque d'égal avec lui. Voilà ce qui leur causait autant d'admiration que d'étonnement. Aussi s'était-il fait à la longue une sorte de légende sur cette intimité entre le favori de l'empereur et le poète. Il semblait que rien n'en eût jamais troublé la sérénité; c'était entre les deux amis comme un combat perpétuel de générosité et de reconnaissance, l'un donnant sans cesse, l'autre remerciant toujours, tandis qu'autour d'eux la société de Rome restait en extase devant ce touchant tableau.

La réalité ne ressemble pas tout à fait à la légende; elle est moins édifiante peut-être, mais plus instructive; surtout elle fait plus d'honneur à Horace. Quand ses contemporains le félicitaient, comme

d'une chance heureuse, de s'être glissé dans l'amitié de Mécène, il répondait fièrement que le hasard n'y était pour rien. Il aurait fait la même réponse aux lettrés du siècle suivant, qui attribuaient uniquement au bonheur qu'il avait eu de vivre dans un milieu favorable et à l'estime qu'on professait alors pour la littérature et les gens de lettres la situation qu'il s'était faite dans un monde pour lequel il n'était pas né. Ils se trompaient : cette situation lui avait coûté plus d'un combat; il l'avait conquise, il la maintenait par la fermeté de son caractère; il la devait à lui-même. Il pouvait dire, suivant le mot célèbre du vieil Appius Claudius, qu'il était seul « l'artisan de sa fortune. » J'ai souvent entendu des moralistes rigoureux traiter sévèrement Horace et parler de lui comme d'un personnage bas et servile. Beulé déclarait même un jour qu'il fallait le bannir de nos maisons d'éducation parce qu'il n'avait que de mauvaises leçons à donner à la jeunesse. La jeunesse n'a-t-elle donc plus besoin qu'on lui apprenne le moyen de se tirer d'affaire dans les positions délicates, de vivre avec de plus grands que soi sans s'abaisser, de faire accepter sa liberté à tout le monde sans blesser la dignité de personne, de saisir enfin, entre la rudesse qui se perd et la complaisance qui se déshonore, ce degré d'honnêteté adroite dont personne ne peut se passer dans la vie?

Il n'est pas possible d'admettre que la liaison entre Horace et Mécène ait été tout à fait exempte d'orages. Les amitiés les plus tendres, les plus intimes, sont aussi les plus délicates, celles où les moindres froissemens produisent les effets les plus sensibles. Les âmes, en se rapprochant, se heurtent : c'est la loi; il n'y a que les indifférens qui ne se querellent jamais. Quelle que fût la sympathie qui rapprochait Horace de son ami, les causes de dissentiment ne manquaient pas entre eux. D'abord Mécène était poète, et fort mauvais poète. Ses vers obscurs, pénibles, pleins d'expressions maniérées, semblaient faits exprès pour mettre hors de lui un homme de goût. Que devait penser, que pouvait dire Horace quand il était admis à l'honneur de les entendre? Quel danger s'il osait exprimer ses sentimens! Quelle humiliation pour lui, quel triomphe pour ses ennemis, s'il était réduit à les admirer! Nous ne savons pas comment Horace, dans l'intimité, évitait cet écueil. Ce qui est sûr, c'est que, dans ses œuvres, il n'a jamais dit un mot des vers de Mécène. Il l'appelle un savant homme, *docte Mæcenas*; de tous ses ouvrages, il ne parle que d'une histoire en prose qui n'est pas encore commencée et qui probablement ne fut jamais finie; il pouvait la louer sans se compromettre. Cette réserve prudente ne paraît pas avoir blessé Mécène, ce qui prouve que c'était un homme d'esprit qui n'avait rien des petitesses d'un auteur de profession; elle fait honneur aux deux amis.

Ce qui présentait plus de péril pour Horace, c'était le mélange qu'on trouvait dans le palais de l'Esquilin de gens du monde et de gens de lettres. Ces deux sociétés ne sont pas toujours d'accord entre elles et risquent de se heurter quand on veut les faire vivre ensemble. Chez Mécène, les gens du monde appartenaient à la plus haute aristocratie de Rome; c'étaient des personnes d'un goût exquis, connaissant et respectant tous les usages, fort asservis à la mode du jour et la faisant quelquefois. Ils ne pouvaient s'empêcher de plaisanter quand ils voyaient leurs voisins, les gens de lettres, manquer à ces coutumes sacrées qui sont pendant quelques mois des lois rigoureuses pour devenir aussitôt après des vieilleries ridicules. Ce crime impardonnable, les pauvres poètes le commettaient quelquefois sans s'en apercevoir. Ils n'obéissaient pas toujours aux règles que le maître avait tracées dans son livre sur sa toilette (*de Cultu suo*); ils arrivaient mal peignés, mal chaussés, mal vêtus; ils portaient du linge usé sous une tunique neuve; ils n'avaient pas pris le temps de bien ajuster leur toge. En les voyant ainsi accoutrés, l'assistance éclatait de rire, et Mécène riait comme les autres. Je ne crois pas que ces railleries aient été fort sensibles à ceux contre lesquels elles étaient dirigées. Virgile, qui était distrait, ne s'en est probablement pas aperçu; Horace les acceptait de bonne grâce; mais, comme il était malin, il s'en est vengé à l'occasion. Ces grands seigneurs avaient leurs travers aussi et leurs ridicules, qui ne pouvaient échapper à un esprit aussi perspicace. La vie du monde était devenue alors fort exigeante et très raffinée : elle possédait son code et ses lois. Les dîners surtout avaient pris beaucoup d'importance, et on les regardait comme une véritable affaire d'état. Varron, toujours pédant et grave, même dans les choses légères, se chargea d'exposer didactiquement toutes les conditions que doit réunir un repas pour être accompli. C'était une science très compliquée : dans l'entourage de Mécène, on se piquait de la pratiquer en perfection. Horace s'est moqué de cette prétention dans deux de ses satires : l'une, où il nous montre l'épicurien Catius occupé à recueillir des préceptes de cuisine; l'autre, où il raconte le dîner de Nasidienus, un de ces prétendus docteurs dans l'art de bien traiter les convives. Les deux peintures sont fort plaisantes; l'épicurien nous amuse par la gravité avec laquelle il débite ses préceptes, l'autre nous égaie par les soins fastidieux qu'il se donne pour maintenir sa réputation et les contretemps comiques qui dérangent ses projets. Ces railleries atteignaient des personnages connus, des amis de Mécène, et l'on peut soupçonner qu'il en devait retomber quelque chose sur Mécène lui-même. N'encourageait-il pas les sottises de Nasidienus en allant dîner chez lui? N'avait-il pas, comme Catius, inventé des plats nouveaux, dont

Pline nous dit que son autorité les mit à la mode tant qu'il vécut, mais qu'ils ne purent pas lui survivre?

Ce ne sont là, je le reconnais, que de petits différends qui n'ont pas beaucoup d'importance. Les difficultés véritables commencèrent un peu plus tard; elles vinrent des libéralités même de Mécène. Les bienfaits des grands sont des chaînes : Horace ne l'ignorait pas; au moins essaya-t-il de rendre les siennes légères. D'abord il ne voulut pas prendre tout ce qu'on lui offrait. Dans l'ardeur de son amitié, Mécène désirait lui donner tous les jours davantage. Horace n'accepta que le bien de la Sabine. « C'est assez; c'est même trop, » lui disait-il,

> Satis superque me benignitas tua
> Ditavit.

Et ce bien lui-même, dont il était si heureux, au moment où il en jouissait avec le plus de plaisir, il laissait entendre qu'il pourrait au besoin s'en passer. « Si la fortune me reste fidèle, je la remercie; mais dès qu'elle agitera ses ailes pour me fuir, je lui rendrai ce qu'elle m'a donné; je m'envelopperai de ma vertu; je saurai me contenter d'une honnête pauvreté. » Voilà Mécène bien averti : son ami ne sacrifiera pas son indépendance à sa fortune; il redeviendra pauvre plutôt que de cesser d'être libre. Un jour vint où il éprouva le besoin de le dire plus clairement encore. Il avait quitté Rome au commencement d'août, promettant de ne rester que quatre ou cinq jours à la campagne; mais, une fois qu'il y fut arrivé, il s'y trouva si bien qu'il oublia de tenir sa promesse. Le mois entier passa sans qu'il lui fût possible de s'en arracher. Mécène, qui ne pouvait plus vivre sans lui, se plaignit avec quelque amertume; peut-être insinua-t-il, dans sa lettre, qu'il comptait sur plus de reconnaissance. Nous avons la réponse d'Horace, qui est assurément l'un de ses meilleurs ouvrages. Il est impossible d'envelopper plus de fermeté dans plus de douceur. A travers d'agréables récits et de complaisans apologues, sa résolution se montre aussi précise, aussi nette que possible. Il ne reviendra pas dans quelques jours, comme on le lui demande; il ne veut pas s'exposer aux fièvres tant que durera l'automne. Bien plus, si l'hiver s'annonce rigoureux, si la neige couvre le mont Albain, il descendra du côté de la mer et s'enfermera dans quelque chaude retraite pour y travailler à son aise. C'est seulement au printemps, « à la première hirondelle, » qu'il sera de retour. Ce terme, comme on voit, est fort reculé. C'est exprès qu'il le rejette aussi loin : on dirait qu'il a voulu faire accepter aux autres par une épreuve définitive et se bien prou-

ver à lui-même sa liberté. Pour la conserver intacte, il est prêt à rendre tout ce qu'il a reçu : *cuncta resigno.* La maison de la Sabine elle-même lui semblerait payée trop cher par le sacrifice de son repos et de son indépendance. « Quand on voit, dans un échange, que ce qu'on reçoit vaut moins que ce qu'on donne, il faut laisser au plus vite ce qu'on a pris et reprendre ce qu'on a laissé. » A ce ton résolu, Mécène comprit que la décision d'Horace était prise et ne renouvela pas ses exigences. En somme, la conduite du poète en cette circonstance était aussi habile qu'honorable. Il savait que l'amitié demande une certaine égalité entre les personnes qu'elle lie. En se préservant de complaisances exagérées, en veillant sur sa liberté, en maintenant avec un soin jaloux la dignité de son caractère, il s'élevait à la hauteur de celui qui l'avait comblé de ses bienfaits. C'est ainsi que fut changée la nature de leurs relations et qu'au lieu de rester son protégé, il devint son ami. — Il faut avouer que les poètes de l'époque suivante n'ont pas imité cet exemple. Ils se sont contentés d'accabler les grands personnages qui les protégeaient de flatteries et de bassesses. Faut-il s'étonner que ceux-ci, se voyant regardés comme des maîtres, les aient traités en serviteurs?

V.

Il est bien fâcheux qu'Horace, qui nous a décrit avec tant de détails l'emploi de ses journées pendant qu'il restait à Rome, n'ait pas cru devoir nous dire aussi clairement comment il passait sa vie à la campagne. La seule chose que nous sachions avec certitude, c'est qu'il y était très heureux. Il goûtait, pour la première fois, le plaisir d'être propriétaire. « Je prends mes repas, disait-il, devant des dieux Lares qui sont à moi : *Ante Larem proprium vescor!* » Avoir un foyer, des dieux domestiques, fixer sa vie dans une demeure dont on est le maître, c'était le plus grand bonheur qui pût arriver à un Romain ; Horace avait attendu d'avoir plus de trente ans pour le connaître. Nous avons vu que son domaine, quand il en prit possession, était fort négligé et que la maison tombait en ruine. Il lui fallut d'abord bâtir et planter ; ne l'en plaignons pas, ces soucis ont leurs charmes : on aime mieux sa maison quand on l'a construite ou réparée, on s'attache à sa terre par les soins mêmes qu'elle vous coûte. Il y venait toujours avec plaisir et le plus souvent qu'il pouvait. Tout lui servait de prétexte pour quitter Rome : il y faisait trop chaud ou trop froid ; on approchait des saturnales, époque insupportable de l'année, où toute la ville était en l'air ; c'était le moment de terminer un ouvrage que Mécène réclamait avec insistance : or le moyen de rien faire de bon à Rome, où les

bruits de la rue, le tracas des relations, les importuns qu'il faut recevoir ou visiter, les mauvais vers qu'il faut entendre, vous enlèvent le meilleur de votre temps ! Il serrait donc, dans sa valise, Platon avec Ménandre, emportait l'œuvre commencée, promettant de faire merveille, et partait pour Tibur. Mais, quand il était chez lui, ses belles résolutions ne tenaient pas. Il avait bien autre chose à faire que de s'enfermer dans son cabinet d'étude ! Il lui fallait causer avec son fermier et surveiller ses travailleurs. Il allait les voir à l'ouvrage, et quelquefois il y mettait lui-même la main. Il enfonçait la bêche dans le champ, il en ôtait les pierres, au grand amusement des voisins, qui admiraient à la fois son ardeur et sa maladresse,

Rident vicini glebas et saxa moventem.

Le soir, il recevait à sa table quelques propriétaires des environs. C'étaient de braves gens, qui ne disaient pas de mal du voisin, et n'avaient pas pour unique conversation, comme les élégans de Rome, de parler des courses ou du théâtre. Ils traitaient des questions plus sérieuses, et leur sagesse rustique s'exprimait volontiers en proverbes et en apologues. Ce qui plaisait surtout à Horace dans ces dîners de campagne, c'est qu'on s'y moquait de l'étiquette, que tout y était simple et frugal, qu'on ne se croyait pas tenu d'obéir à ces sottes lois que Varron avait rédigées et qui étaient devenues le code de la bonne compagnie. On se gardait bien d'élire un roi du festin, qui imposât aux convives le nombre des coupes qu'il fallait vider. Chacun mangeait à sa faim et buvait à sa soif : c'étaient, dit Horace, des repas divins : *O noctes cœnæque Deum!*

Cependant il ne restait pas toujours chez lui, quelque plaisir qu'il trouvât à y être. Cet homme rangé, régulier, pensait qu'il faut mettre de temps en temps quelques irrégularités dans sa vie. N'est-ce pas un sage de la Grèce, Aristote, je crois, qui recommande, dans l'intérêt de la santé, qu'on se permette un excès par mois? Cela sert au moins à rompre les habitudes. C'était aussi l'opinion d'Horace : quoiqu'il fût le moins fou des hommes, il trouvait assez agréable de faire une folie à l'occasion : *dulce est desipere in loco.* Avec l'âge, ces folies étaient devenues moins vives et plus rares ; il aimait pourtant toujours à interrompre par quelques équipées de plaisir la sage uniformité de son existence. Il retournait alors à Préneste, à Baïes, à Tarente, qu'il avait tant aimées et tant visitées pendant qu'il était jeune. Une fois, il fut infidèle à ces vieilles affections et choisit pour but de son voyage des lieux qui lui étaient nouveaux. Voici quelle fut l'occasion de ce changement. Un médecin grec, Antonius Musa, venait de guérir Auguste d'une très grave

maladie, où l'on avait craint de le perdre, par l'application de l'eau froide. Aussitôt l'hydrothérapie devint à la mode. On fuyait les sources thermales, autrefois si recherchées, pour s'en aller à Clusium, à Gabies, dans les pays de montagne où se trouvaient des fontaines d'eau glacée. Horace fit comme les autres : pendant l'hiver de l'année 730, au lieu de se diriger du côté de Baïes, comme à l'ordinaire, il tourna la bride de son petit cheval vers Salerne et Velia. Ce fut l'affaire d'une saison. L'année suivante, le gendre et l'héritier de l'empereur, Marcellus, étant tombé très malade, on s'empressa d'appeler Antonius Musa, qui appliqua son remède habituel; mais le remède ne guérissait plus. L'hydrothérapie, qui avait sauvé Auguste, n'empêcha pas Marcellus de mourir. Elle fut aussitôt abandonnée, et les malades reprirent le chemin de Baïes. Quand Horace se mettait en route pour ces voyages extraordinaires, il entendait changer de régime. « Chez moi, disait-il, je m'accommode de tout; mon petit vin de la Sabine me paraît délicieux; je me régale avec des légumes de mon jardin assaisonnés d'une tranche de lard. Mais, une fois que j'ai quitté ma maison, je deviens plus difficile, et les fèves, toutes parentes qu'elles sont de Pythagore, ne me suffisent plus. » Aussi, avant de se diriger du côté de Salerne, où il n'allait pas d'ordinaire, prend-il la précaution de demander à l'un de ses amis quelles sont les ressources du pays, si l'on y peut trouver du poisson, des lièvres, des sangliers, de quoi revenir chez lui gras comme un Phéacien; il tient surtout à connaître ce qu'on y boit, il lui faut un vin généreux qui le rende beau parleur, « qui lui donne des forces et le rajeunisse auprès de sa jeune maîtresse de Lucanie. » C'est, comme on voit, pousser la précaution fort loin. A Baïes, à Préneste, à Salerne, dans ces lieux fréquentés par tout le beau monde de Rome, il n'était pas assez riche pour posséder une maison qui lui appartînt; il avait ses gîtes ordinaires (*deversoria nota*), où il allait loger. Ces appartemens d'occasion n'étaient pas toujours commodes. Sénèque, qui était bien plus riche qu'Horace, habitait, quand il était à Baïes, au-dessus d'un bain public, et il nous a fait une description très amusante des bruits de tout genre qui troublaient son repos. Horace, qui aimait ses aises, et qui souhaitait être tranquille, ne devait pas faire, dans ces endroits agités, un fort long séjour. Sa fantaisie satisfaite, il revenait au plus vite dans sa paisible maison des champs, et je me figure que ces quelques semaines de fatigue la lui faisaient trouver plus agréable et plus douce.

On s'aperçoit bien, quand on lit avec soin ses œuvres, que son affection pour sa campagne va sans cesse en grandissant. Au début, quand il y avait passé quelques semaines, le souvenir de Rome se réveillait dans sa pensée. — Ces grandes villes, qu'on déteste,

quand on est forcé d'y vivre, il suffit d'en sortir pour les regretter ! — L'esclave d'Horace, le jour où, abusant de la liberté des saturnales, il dit à son maître tant de vérités désagréables, ne manque pas de lui reprocher de ne jamais se plaire où il est :

Romæ rus optas, absentem villicus urbem
Tollis ad astra levis.

Lui-même s'en voulait beaucoup de son inconstance ; il s'accusait « de n'aimer que Rome, quand il était à Tibur, et de songer à Tibur, dès qu'il se trouvait à Rome. » Il finit pourtant par se guérir entièrement de cette légèreté qui l'impatientait. C'est un témoignage qu'il se rend dans l'épître qu'il adresse à son fermier, et où il essaie de le convaincre qu'il n'est pas nécessaire, pour être heureux, d'avoir un cabaret dans son voisinage. « Quant à moi, lui dit-il, tu sais que je suis aujourd'hui conséquent avec moi-même, et que je ne m'éloigne d'ici qu'avec tristesse toutes les fois que d'odieuses affaires me rappellent à Rome. » Sans doute il s'arrangeait pour séjourner de plus en plus dans sa maison de campagne ; il espérait qu'un jour pourrait venir où il lui serait possible de ne plus guère la quitter ; il comptait sur elle pour porter plus légèrement le poids des dernières années.

Elles sont lourdes, quoi qu'on fasse, et l'âge ne vient jamais sans amener avec lui beaucoup de tristesse. C'est d'abord une nécessité qu'on laisse, quand la vie se prolonge, beaucoup de ses amis sur la route. Horace en a perdu auxquels il était très tendrement attaché ; il a eu le malheur de survivre dix ans à Tibulle et à Virgile. Que de regrets n'a pas dû lui coûter la mort du grand poète dont il disait « qu'il ne connaissait pas d'âme plus candide que la sienne et qu'il n'avait pas de meilleur ami ! » Le grand succès qu'obtint l'œuvre posthume de Virgile ne dut le consoler qu'à moitié de sa perte, car il regrettait en lui l'homme autant que le poète. Mécène aussi, qu'il aimait tant, lui donna de grands sujets de tristesse. Ce favori de l'empereur, ce roi de la mode, dont tout le monde enviait la fortune, finit par être très malheureux. On a beau prendre toute sorte de précautions pour s'assurer du bonheur, fuir les affaires, chercher le plaisir, amasser des richesses, s'entourer de gens d'esprit, réunir autour de soi tous les agrémens de l'existence, les ennuis et la douleur, quelque effort qu'on fasse pour leur fermer la porte, trouvent le moyen d'entrer. Ce qu'il y a de plus triste, c'est que Mécène fut d'abord malheureux par sa faute. Il avait eu le tort, — un homme si prudent et si sage ! — d'épouser sur le tard une coquette et d'en devenir très amoureux. Elle lui donna des rivaux, et, parmi eux, l'empereur lui-même, dont il n'osait pas être jaloux. Lui, qui avait tant

ri des autres, il donnait aux Romains la comédie à ses dépens. Son temps se passait à quitter Térentia et à la reprendre : « Il s'est marié plus de cent fois, disait Sénèque, quoiqu'il n'ait eu qu'une femme. » A ces tracas intérieurs se joignirent les maladies. Sa santé n'avait jamais été bonne ; l'âge et les chagrins la rendirent plus mauvaise. Pline nous dit qu'il passa trois années entières sans pouvoir dormir. Comme il supportait mal la souffrance, il désespérait ses amis par ses plaintes. Horace, qu'il entretenait toujours de sa fin prochaine, lui répondait en beaux vers : « Toi, Mécène, mourir le premier! toi, l'appui de ma fortune, l'ornement de ma vie! Les dieux ne le permettront pas et je n'y veux pas consentir. Ah! si le destin hâtant ses coups me ravissait en toi la moitié de mon être, que deviendrait l'autre? Que ferais-je désormais, odieux à moi-même et ne me survivant qu'à demi? »

Au milieu de ces tristesses, Horace lui-même se sentait vieillir. C'est une heure grave dans la vie que celle où l'on se trouve en présence de la vieillesse. Cicéron, qui s'en approchait, voulut se donner du cœur par avance, et, comme il se consolait de tout en écrivant, il composa son *de Senectute*, livre charmant, où il essaie de parer de quelques grâces les dernières années de la vie. Il n'eut pas à faire usage des consolations qu'il s'était préparées, et l'on ne sait si, le moment venu, elles lui auraient paru suffisantes. Je crains bien que cet esprit si jeune et si plein de vie ne se fût résigné qu'avec peine aux décadences inévitables de l'âge. Horace, non plus, n'aimait pas la vieillesse, et il en a fait un tableau assez morose dans son *Art poétique*. Il avait d'autant plus de motifs de la détester qu'elle avait dû venir pour lui d'assez bonne heure. Dans un de ces passages où il nous fait si volontiers les honneurs de sa personne, il nous dit que ses cheveux blanchirent vite ; pour comble de disgrâce, il avait beaucoup grossi ; et, comme il était de petite taille, son embonpoint lui allait fort mal. Auguste, dans une de ses lettres, le compare à ces mesures des liquides qui sont plus larges que hautes. Si, malgré ces signes trop évidens qui l'avertissaient de son âge, il avait tenté de se faire illusion à lui-même, il ne manquait pas de gens autour de lui pour le détromper. C'était le portier de Néère, qui ne laissait plus entrer son esclave, affront qu'Horace était forcé de supporter sans se plaindre. « Mes cheveux qui commencent à blanchir, disait-il, m'avertissent de ne pas chercher de querelle. Je n'aurais pas eu tant de patience du temps de ma bouillante jeunesse, sous le consulat de Plancus. » Puis, c'était Néère elle-même qui refusait de venir quand il l'appelait ; et cette fois encore, le pauvre poète se résignait d'assez bonne grâce. trouvait, après tout, qu'elle avait raison et qu'il était naturel qu l'amour préférât la jeunesse à l'âge mûr :

Abi
Quo blandæ juvenum te revocant preces.

Heureusement, ce n'était pas un mélancolique comme ses amis Tibulle et Virgile. Il avait même sur ce point des opinions très différentes des nôtres. Tandis que nous avons pris l'habitude, depuis Lamartine, de regarder la tristesse comme un des élémens essentiels de la poésie, il croyait, au contraire, que la poésie a le privilège de nous empêcher d'être tristes : « Un homme que protègent les Muses, disait-il, jette aux vents qui les emportent les soucis et les chagrins. » Sa philosophie lui avait appris à ne pas se révolter contre les maux inévitables. « Quelque pénibles qu'ils soient, on les rend plus légers en les supportant. » Il acceptait donc avec résignation la vieillesse, parce qu'on ne peut pas s'y soustraire et qu'on n'a pas encore trouvé le moyen de vivre longtemps sans vieillir. La mort elle-même ne l'effrayait pas ; il n'était pas de ceux qui s'en accommodent tant bien que mal à la condition de ne s'en occuper jamais. Il conseillait au contraire d'y penser toujours. « Ne comptez pas sur l'avenir. Croyez que le jour qui vous éclaire est le dernier qui vous reste à vivre. Le lendemain aura plus de charme pour vous si vous n'espériez pas le voir.

Omnem crede diem tibi diluxisse supremum ;
Grata superveniet quæ non sperabitur hora. »

Ce ne sont pas là, comme on pourrait le supposer, de ces forfanteries de peureux qui crient devant la mort pour ne pas l'entendre venir. Jamais Horace n'a été plus calme, plus énergique, plus maître de son esprit et de son âme que dans les ouvrages de son âge mûr. Les dernières lignes qui nous restent de lui sont les plus fermes et les plus sereines qu'il ait écrites.

Alors, plus que jamais, la petite vallée sabine devait lui plaire. Quand on visite ces beaux lieux tranquilles, on se dit qu'ils paraissent faits pour abriter la vieillesse d'un sage. Il semble qu'avec d'anciens serviteurs, quelques amis fidèles, une provision de livres bien choisis, le temps doit y passer sans tristesse. Mais je m'arrête : comme Horace ne nous a pas fait de confidences sur ses dernières années et que personne après lui ne nous les a racontées, nous serions réduits, pour en parler, à former quelques conjectures, et il en faut mettre le moins possible dans la vie d'un homme qui a tant aimé la vérité.

GASTON BOISSIER.

LA
DÉMOCRATIE AUTORITAIRE
AUX ÉTATS-UNIS

LA JEUNESSE ET LA VIE MILITAIRE D'ANDRÉ JACKSON.

I. J. Parton, *Life of A. Jackson*. Boston, 1876. — II. W.-G. Sumner. *Andrew Jackson as a public man*. Boston, 1883.

La présidence du général Jackson a marqué une époque dans l'histoire des États-Unis : il a imprimé une direction nouvelle à la politique de son pays : il a exercé sur les mœurs publiques une influence funeste qui dure encore. Parmi les plus illustres de ses concitoyens, nul peut-être n'a égalé sa prodigieuse popularité : dans tous les états de l'Union, des villes ou des comtés ont reçu son nom; la maison dans laquelle il a vécu, rachetée à ses héritiers, est devenue la propriété de la nation; le congrès lui a fait ériger une statue équestre sur une des places de Washington bien avant que le même hommage ait été rendu au fondateur de l'indépendance et de la liberté américaines, et lorsqu'un des écrivains les plus distingués des États-Unis, M. Parton, a voulu raconter son histoire, il a consacré à la recherche des sources d'information, à l'analyse des documens originaux, à l'examen des témoignages contemporains qu'il a soigneusement recueillis cette patriotique sollicitude et cette scrupuleuse

préoccupation de la vérité qu'ont portées les maîtres de la science historique dans l'étude de la vie des grands politiques et des grands capitaines.

Un jeune et brillant écrivain français (1) parcourant, il y a dix-huit ans, l'Amérique, s'étonnait que les événemens eussent fait à « cette grossière et grotesque figure » une si grande place dans l'histoire. Nous ne partageons ni son dédain, ni sa surprise. Les sociétés démocratiques subissent plus que toutes les autres cet entraînement que Thomas Carlyle a décrit sous le nom de *Hero-worship* et dont il a fait une loi universelle de l'humanité. La démocratie veut avoir ses héros : elle les fait à sa mesure et à son image. Prompte à se laisser séduire par les triomphes de la force ou par les sonorités de la parole, elle n'exige de ses élus ni les dons du génie, ni les délicatesses de la conscience, ni l'intégrité du caractère; mais elle veut par-dessus tout, comme son ancêtre le vieux Dêmos, des serviteurs dociles de ses mobiles volontés; elle cherche à retrouver en eux le reflet de ses propres instincts, ou plutôt c'est elle-même avec ses passions et ses rancunes qu'elle acclame et qu'elle prétend couronner dans leur personne. A ceux qu'elle a choisis de la sorte elle ne marchande ni les faveurs, ni la puissance. « Qu'on le fasse César! » ce cri de la foule romaine qu'a recueilli le génie de Shakspeare n'a pas cessé de retentir à travers les siècles, et l'Amérique l'a entendu à certains jours de son histoire comme l'Europe contemporaine.

Mal étrange et redoutable auquel les nations modernes ne sauraient opposer d'autre remède que le développement croissant de la liberté dans les institutions et dans les mœurs! Il y va de leur avenir et de leur honneur : car si la démocratie libre est la plus noble forme du gouvernement des sociétés humaines, il n'en est pas de plus méprisable que la démocratie asservie.

I.

Au commencement du XVIIe siècle, Jacques Ier envoya dans le nord de l'Irlande une colonie d'Écossais presbytériens pour repeupler les parties de la province d'Ulster dévastées par la guerre et confisquées au profit de la couronne d'Angleterre. Les nouveaux-venus prirent racine dans le pays et s'y confondirent peu à peu avec les débris de l'ancienne population indigène. De cette fusion sortit une race d'une originalité singulière en qui l'impétueuse ardeur

(1) M. Ernest Duvergier de Hauranne, *Huit mois en Amérique*. voir la *Revue* du 15 février 1866.

du caractère irlandais s'unit à la rude énergie, à l'esprit pratique, processif et obstiné de la nation écossaise. Cette race laborieuse et forte fournit un ample contingent à l'émigration du Nouveau-Monde et donna aux États-Unis plus d'un homme illustre. C'est à elle qu'ont appartenu Calhoun, le grand orateur du Sud et le doctrinaire de l'esclavage, le président Polk, le célèbre journaliste Horace Greeley, et celui de tous qui en a conservé le plus profondément l'empreinte, le général André Jackson.

Le grand-père de ce dernier était un modeste marchand drapier de la petite ville de Carrickfergus, située à neuf milles de Belfast. En 1765, le plus jeune de ses quatre fils émigra en Amérique avec sa femme, Élisabeth Hutchinson, qui appartenait à une pauvre famille de cultivateurs des environs. Ils débarquèrent à Charleston et se rendirent à 160 milles au nord de cette ville dans un *settlement* où s'étaient déjà fixés un grand nombre de leurs compatriotes et qu'avait occupé précédemment la tribu indienne des Waxhaws. C'était une région fertile, située sur la frontière des deux Carolines, arrosée par la rivière la Catawba, et formant une sorte d'oasis au milieu des sombres forêts de pins dont ce pays était couvert. André Jackson et sa femme y vécurent pendant deux ans de la vie des pionniers américains, habitant une cabane formée de troncs d'arbres à peine équarris, défrichant la forêt, et cherchant à conquérir par le fer et le feu un sol rebelle et sauvage. La fièvre des bois interrompait souvent ces rudes labeurs : affaibli par les fatigues et les privations, le pauvre émigrant de Carrickfergus ressentit les atteintes du mal et y succomba. Sa femme restait veuve avec deux enfans et dans un état de grossesse avancée. Quelques jours après la mort de son mari, le 15 mars 1767, elle donna le jour, dans un misérable *log-house* où elle avait été recueillie, à un fils qui reçut, comme son père, le prénom d'André.

Le futur président des États-Unis passa les premières années de son enfance dans le *settlement* où il était né, chez un oncle qui possédait quelque aisance. Sa mère, qui, dans ses rêves d'ambition, aspirait à faire de lui un ministre presbytérien, l'envoya à l'école voisine. La somme de connaissances qu'il y acquit fut assez médiocre : il apprit tout juste à lire, à écrire et à compter; et son orthographe resta toujours d'une remarquable incorrection. Il excellait dans les exercices du corps : mais il passait pour un écolier sauvage, turbulent, d'une humeur emportée et d'un caractère intraitable.

Les événemens ne tardèrent pas d'ailleurs à interrompre son éducation et à troubler profondément sa vie. Il avait neuf ans lorsque fut signée la déclaration d'indépendance des Etats-Unis :

quatre ans plus tard, il voyait les troupes anglaises envahir le pays qu'habitait sa famille et saccager le modeste logis de sa mère. Mrs Jackson fut forcée de s'enfuir précipitamment avec son beau-frère et ses enfans pour chercher un asile à quelques milles de là. A cette époque, son fils aîné Hugues, qui s'était engagé et qui avait pris part aux premiers combats de l'indépendance, venait de mourir des suites de ses fatigues. André, qui avait à peine quatorze ans, et son frère Robert, un peu plus âgé que lui, se joignirent à des bandes de partisans qui tenaient la campagne contre les troupes anglaises. Ils furent rencontrés et pris par une colonne de dragons. un officier brutal ordonna à André de nettoyer ses bottes : l'enfant refusa fièrement et demanda à être traité en prisonnier de guerre. Sa réponse lui valut un coup de sabre, dont il porta toute sa vie la cicatrice. « Je suis sûr qu'il s'en sera souvenu à la Nouvelle-Orléans, » disait un de ses parens à son historien M. Parton. Son frère eut à subir les mêmes violences : tous deux furent emmenés à 40 milles du lieu où ils avaient été trouvés, dans la ville de Camden, où étaient réunis de nombreux prisonniers. On les jeta dans un obscur et étroit cachot, sans lits, sans secours médicaux, sans autre nourriture qu'une ration de pain insuffisante. La petite vérole sévissait au milieu de cette agglomération, et les deux frères ne tardèrent pas à éprouver les effets de la contagion. Ils étaient à peine hors de danger lorsque leur mère, qui les avait rejoints, parvint, à force de démarches, à les faire comprendre dans un échange de prisonniers. La courageuse femme ramena ses deux fils épuisés par les fatigues et la maladie, couverts de vêtemens en lambeaux et montés sur deux chevaux qu'ils avaient à peine la force de conduire. Ils furent surpris au milieu de la route par une pluie torrentielle et glaciale. Deux jours après, Robert était mort; André avait le délire et une fièvre ardente; mais la vigueur de sa constitution et les soins de sa mère le sauvèrent.

Il venait d'entrer en convalescence lorsque Mrs Jackson fut appelée à Charleston par des parens prisonniers sur les pontons qui réclamaient sa présence et ses soins. Elle quitta le chevet de son enfant malade pour ne plus le revoir. Les épreuves qu'elle avait supportées d'un cœur si ferme avaient surpassé ses forces; en revenant de Charleston, elle fut obligée de s'arrêter chez un de ses cousins et elle y mourut avant que la nouvelle de sa maladie fût parvenue à son fils.

André Jackson avait alors quinze ans : il restait orphelin, sans asile et sans ressources. Tous ceux qu'il avait aimés lui avaient été presque en même temps enlevés, et le souvenir de ces premières douleurs devait rester attaché d'une manière ineffaçable, dans son

âme de patriote, à la mémoire des luttes et de la conquête de l'indépendance de son pays.

Dès que ses forces le lui permirent, il alla demeurer chez un de ses cousins, sellier de son état, et y travailla quelque temps avec lui. Mais il ne tarda pas à renoncer à ce travail manuel, et il retourna au lieu où s'était écoulée sa première enfance pour y diriger une petite école. Son instruction personnelle était trop bornée pour qu'il pût espérer de grands succès dans la carrière de l'enseignement. Cependant il y gagna quelque argent, et ces modestes économies lui permirent de se livrer à l'étude pratique du droit.

La paix venait d'être conclue avec l'Angleterre et l'indépendance des États-Unis était irrévocablement conquise. Les légistes américains avaient joué un grand rôle dans la période de luttes qui venait de se terminer; ils allaient en remplir un plus considérable encore dans la pratique et le développement des institutions nouvelles. Accoutumés par l'étude des lois à remonter aux principes du gouvernement, préparés par le respect des précédens qui forment la base de la jurisprudence anglaise à maintenir l'esprit de tradition contre les entraînemens populaires, également propres, à raison de leurs habitudes de discussion publique et d'obéissance à la chose jugée, à prendre part à la confection des lois et à en assurer l'exécution, ils devaient former la classe politique supérieure et, comme l'a dit Tocqueville, l'aristocratie véritable de la république des États-Unis. Cette prédominance nécessaire des hommes de loi dans la démocratie américaine frappait déjà tous les esprits clairvoyans, et de toutes parts de jeunes ambitions se sentaient attirées vers une profession qui semblait devoir ouvrir à la fois à des hommes laborieux et actifs le chemin de la fortune et l'accès de la vie publique. Ce fut dans ces dispositions que Jackson se rendit à Salisbury, petite ville de la Caroline du Nord et qu'il entra dans l'étude d'un *solicitor* nommé Spruce Mac Cay, chez lequel il resta deux ans. L'exiguïté de ses ressources et les lacunes de son éducation antérieure ne lui permettaient pas de se livrer à des études théoriques de jurisprudence, mais il acquit l'expérience des affaires et les notions pratiques de procédure indispensables à l'exercice de la profession d'avocat, et il obtint, en 1787, l'autorisation d'exercer cette profession auprès des cours de la Caroline du nord.

C'était alors un grand jeune homme de vingt ans, d'une taille élevée et assez élégante ; une épaisse chevelure d'un blond ardent encadrait sa longue et maigre figure aux traits irréguliers mais expressifs; ses yeux bleus au regard fixe et perçant révélaient la pénétration de son intelligence, la violence de son caractère et par-dessus tout l'indomptable énergie de sa volonté. C'était un excellent

cavalier, un habile tireur, un amateur passionné de courses de chevaux et de combats de coqs, assez disposé à abandonner pour les séductions et les périls de la vie aventureuse de la frontière la laborieuse et monotone existence de l'étude du *solicitor*.

II.

La destinée du jeune légiste de Salisbury allait bientôt lui ouvrir une carrière nouvelle merveilleusement appropriée à son humeur aventureuse et à sa rude énergie. La nation américaine, à peine sortie des épreuves de son affranchissement, commençait à briser le cercle étroit de ses premières frontières, et cédait à ce grand mouvement d'expansion dans la direction de l'Ouest qui ne devait trouver son terme que sur les bords de l'Océan-Pacifique. De hardis pionniers, attirés par les récits d'Indiens vagabonds vers des régions inexplorées, défrichaient les immenses forêts qui couvraient le sol, chassaient les animaux sauvages qui peuplaient ces vastes solitudes, cultivaient cette terre dont ils étaient les premiers maîtres, y groupaient des cabanes qui formaient le noyau d'un village et bientôt d'une ville. Les Indiens disparaissaient peu à peu, refoulés par la race conquérante, et la civilisation américaine prenait possession d'un nouveau territoire. Telle était alors la condition de cette région comprise entre la chaîne des Alleghanys et le Mississipi qui forme aujourd'hui l'état de Tennessee et qui, dans la jeunesse de Jackson, dépendait encore de la Caroline du nord. Quelques milliers de *settlers* y étaient déjà fixés, et le patron de Jackson, Spruce Mac Cay, venait d'y être attaché à la première cour de justice dont le siège devait être à Jonesboro. Un autre homme de loi de Salisbury, John Mac Nairy, fut nommé juge de la cour suprême pour le district occidental du Tennessee et offrit à Jackson de remplir dans ce district les fonctions de *public prosecutor*. C'était un emploi assez peu enviable et qui n'était pas sans périls au milieu de ces rudes populations, et dans un pays sauvage éloigné d'environ cinq cents milles des parties populeuses de la Caroline du nord. Mais Jackson n'était pas homme à s'émouvoir de ces périls et il partit gaiement à cheval pour cette lointaine destination, en compagnie du nouveau juge, de son greffier et de quelques jeunes avocats. La petite caravane traversa cette région montagneuse dont la solitude n'était interrompue de temps à autre que par le passage de quelques familles d'émigrans qui partaient, le fusil et la pioche sur l'épaule, à la recherche de la fortune. Elle s'arrêta quelques semaines à Jonesboro qui était alors la principale ville du Tennessee oriental, et y attendit

une escorte qui devait la conduire par une route récemment ouverte à la future capitale de l'état, Nashville. Elle arriva dans cette dernière ville à la fin d'octobre 1788 au moment où venait d'être ratifiée la constitution des États-Unis et où allaient être nommés les électeurs chargés de procéder à la première élection présidentielle.

Le pays qu'allait habiter Jackson était une riante et riche contrée dominée par des collines boisées et traversée par le cours sinueux d'un des affluens de l'Ohio, le Cumberland. La vallée du Cumberland était alors l'un des avant-postes de la civilisation : les Indiens y faisaient de fréquentes incursions et y menaçaient sans cesse la sécurité de la population émigrante encore peu nombreuse; les émigrans eux-mêmes semblaient avoir, au milieu des dangers de cette aventureuse existence, contracté les mœurs violentes de la vie sauvage : les querelles, les attaques à main armée, les disputes pour la possession du sol étaient incessantes et rendaient fort laborieuse la tâche des tribunaux improvisés à la hâte dans chacune des agglomérations de *log-houses* qu'on décorait du nom de villes.

Jackson, qui cumulait, suivant la coutume anglo-saxonne, les fonctions d'accusateur public et celles d'avocat, se créa rapidement une clientèle assez nombreuse. A son arrivée, le Tennessee occidental ne possédait qu'un avocat qui était le défenseur attitré des débiteurs insolvables ou récalcitrans. Le nouveau-venu se fit l'avocat des créanciers, et il dirigea les poursuites dont il était chargé avec une âpreté et une vigueur qui lui valurent de véritables succès.

Les avocats exerçaient d'ordinaire dans toutes les cours de justice du territoire. Ce rôle actif d'*avocat-pionnier*, comme l'a fort heureusement nommé M. Parton, convenait singulièrement à Jackson. Il parcourait sans cesse de l'est à l'ouest les montagnes et les régions désertes du Tennessee. Tantôt il faisait route avec une caravane d'hommes de loi et de cliens qui se rendaient aux sessions de quelque cour éloignée ; tantôt il profitait de l'escorte qui accompagnait une troupe d'émigrans ; tantôt enfin il voyageait seul, le *rifle* au poing, campant dans les bois, couchant enveloppé dans son manteau au pied d'un arbre, évitant d'allumer du feu, quelle que fût la rigueur de la saison, dans la crainte d'attirer l'attention des Indiens qui parcouraient le pays. Peu à peu cependant l'accroissement du nombre des émigrans et le succès de quelques expéditions dirigées contre les tribus indiennes eurent pour effet de refouler ces dernières vers le désert. Les communications devinrent plus libres, la sécurité commença à régner dans la vallée du Cumberland, et la prospérité de cette riche contrée prit un rapide essor.

La fortune de Jackson suivit celle du pays. Le numéraire était rare dans ces lointaines régions et les objets d'utilité commune y

servaient de moyen d'échange. On y donnait en paiement des chevaux, des bestiaux, des haches, des outils, des clochettes pour le bétail : mais les concessions de terre, dont le prix ne dépassait pas alors un demi-dollar par acre (1), étaient devenues une véritable monnaie courante. Jackson en reçut une quantité considérable à titre d'honoraires ; il en acheta, en revendit et en échangea à des conditions avantageuses, et lorsqu'en 1796 le Tennessee fut admis dans l'Union, il était un des principaux propriétaires fonciers de cet état.

D'autres liens l'avaient à cette époque définitivement attaché à ce pays. Lorsqu'à son arrivée à Nashville, il avait eu à faire choix d'un logement, il avait pris pension chez une dame Donelson, veuve d'un des plus hardis pionniers de la contrée, qui avait, quelques années auparavant, trouvé la mort dans une embuscade d'Indiens. Mrs Donelson vivait avec sa fille, mariée à un habitant du Kentucky, nommé Louis Robarts. Cette dernière était une jeune femme vive, alerte, enjouée et accoutumée dans son enfance à suivre son père à cheval au travers des montagnes du Tennessee ou à manier le gouvernail lorsqu'il descendait le cours du Cumberland pour diriger quelque expédition contre les Indiens. Jackson se plaisait dans la société de sa jeune hôtesse, et quoique leurs relations eussent conservé un caractère irréprochable, si l'on s'en rapporte au témoignage digne de foi du juge Overton, alors pensionnaire de Mrs Donelson, elles éveillèrent la jalousie de l'ombrageux Kentuckien. Il partit pour son pays après une scène violente et donna bientôt à sa femme l'ordre de l'y rejoindre. Celle-ci manifesta une véritable terreur à l'appel de son mari et, au lieu d'y répondre, elle alla s'embarquer sur le Mississipi pour demander un asile à des amis qui habitaient Natchez. Elle se fit accompagner dans ce long et pénible trajet par un vieux colonel, ami de sa famille, et par Jackson, qui devait protéger les voyageurs contre les attaques des Indiens. Ce dernier revint aussitôt à Nashville, se montrant fort contrarié d'un incident qui défrayait toutes les conversations, et manifestant le regret d'avoir involontairement compromis une jeune femme pour laquelle il professait autant d'estime que d'affection. Le bruit se répandit peu de temps après que la législature de l'état de Virginie, dont le Kentucky faisait alors partie, avait prononcé le divorce des époux Robarts. Les habitans du Tennessee, peu familiers avec la législation et la jurisprudence des états voisins, ignoraient que, d'après les lois de la Virginie, la décision par laquelle la législature accueillait une demande de divorce n'avait qu'un caractère prépa-

(1) 40 ares environ.

ratoire et subordonnait la dissolution définitive du mariage à la vérification par une cour de justice des faits allégués par l'époux demandeur. On tint donc pour une sentence pure et simple de divorce la décision qui accueillait la demande de Louis Robarts à la charge par lui de faire la preuve légale de l'infidélité dont il accusait sa femme. Jackson, qui, en sa qualité de légiste, aurait dû se montrer plus éclairé ou plus circonspect, partagea l'erreur commune; il se rendit sans autre vérification à Natchez, demanda la main de Rachel Donelson, « épouse divorcée de Louis Robarts, » l'épousa dans l'été de 1791 et la ramena à Nashville sans que personne songeât à mettre en doute la régularité de leur union. On fut fort étonné d'apprendre, plus de deux ans après ces événemens, que Louis Robarts s'était présenté, le 27 septembre 1793, devant la cour de justice du comté de Mercer, qu'il avait offert de prouver que sa femme l'avait abandonné pour vivre avec l'*attorney at law* André Jackson, que le jury avait déclaré les faits constans et que la dissolution du mariage avait été en conséquence définitivement prononcée. Le juge Overton, qui reçut le premier cette nouvelle, en fit aussitôt part à son ami, mais il eut grand'peine à le décider à faire régulariser une union que la bonne foi des parties ne suffisait pas à légitimer. Jackson se rendit cependant à ses représentations et consentit, au mois de février 1794, à la célébration d'un nouveau mariage.

Ce fut une des plus pénibles épreuves de sa vie. Le tendre et profond attachement qu'il conserva toujours pour sa femme lui rendait particulièrement odieuses les allusions outrageantes à ces incidens auxquelles se livrèrent souvent ses ennemis. Dans la lutte de 1828 pour l'élection présidentielle, les journaux qui combattaient sa candidature représentèrent sous un jour odieux les circonstances de son mariage, et la polémique qui s'engagea à ce sujet fut empreinte de cette impitoyable grossièreté que portent les Américains dans la discussion de la vie privée aussi bien que de la conduite politique de leurs hommes d'état. Ce fut alors qu'il invoqua le témoignage respecté de son vieil ami Overton et qu'il obtint de lui la publication du récit auquel nous avons emprunté les détails qui précèdent.

Sa considération et son influence sur ses concitoyens n'en reçurent d'ailleurs aucune atteinte, et en 1796, il fut le premier représentant envoyé au congrès des États-Unis par l'état de Tennessee. Au début de la session, Washington, qui touchait au terme de sa présidence, prononça un discours d'adieux empreint d'une patriotique et religieuse émotion, dans lequel, avant de quitter le pouvoir, il appelait les bénédictions divines sur l'indépendance et les libertés de son pays. Une adresse en réponse à ce discours fut votée

par le congrès : douze membres seulement refusèrent de s'associer à ce témoignage de la reconnaissance nationale et répudièrent ainsi avec éclat les doctrines et la politique du glorieux fondateur de la république américaine. Le nom alors obscur du représentant du Tennessee figure dans cette minorité. Ce fut le premier acte de sa vie publique.

L'année suivante, Jackson siégeait au sénat des États-Unis. En 1798, il donna sa démission et fut appelé par le vote de la législature de son état aux fonctions de juge à la cour suprême, les plus élevées après celles de gouverneur. Il les exerça pendant six ans, allant successivement, suivant l'usage, tenir ses assises dans les divers districts. Le souvenir de ses décisions judiciaires ne paraît pas s'être conservé, mais il eut l'occasion de déployer, dans des circonstances qui sont demeurées légendaires, la rare énergie qui fut toujours le trait dominant de son caractère. Dans une petite ville où il siégeait, on l'avertit que des propos injurieux pour la cour venaient d'être tenus par un plaideur mécontent, dont la stature herculéenne, la violence et les armes qu'il brandissait inspiraient à la population une véritable terreur. Jackson donna l'ordre de l'arrêter, mais l'intimidation était si grande que ni le shérif, ni les hommes qui l'accompagnaient ne parvinrent à s'emparer de ce dangereux personnage. Le juge descendit alors tranquillement de son siège; il marcha, le pistolet au poing, sur le rebelle et lui imposa tellement par son air résolu, son sang-froid et son accent d'autorité qu'il l'obligea à déposer ses pistolets et son *bowie-knife* et à se rendre en prison sans résistance.

En 1804, Jackson dut abandonner ses fonctions judiciaires et se retirer pour un temps de la vie publique afin de se consacrer exclusivement à ses intérêts privés. Nous avons dit que, pendant les dix années qu'il avait passées au barreau, il avait acquis une des fortunes les plus considérables du pays. En 1798, il ne possédait pas moins de 50,000 acres de terre, et, depuis son arrivée à Nashville, le sol avait décuplé de valeur. Il vivait alors à quelques milles de cette ville, dans une importante plantation nommée *Hunter's Hill*, au centre de laquelle il avait fait construire une maison qui se distinguait des *log-houses* environnans par le luxe alors assez rare d'une charpente équarrie et correctement ajustée.

Pendant qu'il siégeait comme sénateur à Philadelphie (1), il avait vendu un lot de terres assez considérable à un négociant de cette ville, nommé David Allison, qui lui avait donné en paiement des

(1) Ce n'est qu'en 1800 que la ville de Washington est devenue le siège du gouvernement.

effets de commerce payables à diverses échéances. Il avait négocié ces effets et en avait employé le produit à acheter des marchandises de diverse nature qu'il avait rapportées à Nashville pour en faire le commerce. Il avait continué à se livrer à ces lucratives opérations, tout en exerçant les hautes fonctions judiciaires dont il avait été revêtu, et il en espérait un notable accroissement de sa fortune, lorsque la faillite de la maison Allison l'obligea à acquitter les billets mis en circulation et lui créa de sérieux embarras pécuniaires. Il résolut alors de se donner tout entier à la liquidation de ses affaires, se démit des fonctions de juge, vendit sa propriété de *Hunter's Hill*, ainsi que 25,000 acres de terres non cultivées, situées dans d'autres parties du Tennessee, et se retira au lieu dit l'*Hermitage*, situé aux portes de Nashville, pour y créer une plantation nouvelle. Ce domaine, cultivé par des esclaves et dont sa femme partageait avec lui la direction, ne tarda pas à devenir florissant : il s'y livrait avec un grand succès à la culture du coton, à l'élève du bétail et des chevaux et se montrait fort jaloux de sa réputation d'habile fermier. En même temps, il installait à Clover-Bottom, à quatre milles de l'Hermitage, une maison de commerce sous la raison sociale Jackson, Coffee et Hutchings. Son actif et intelligent associé Coffee entra dans sa famille en épousant une nièce de Mrs Jackson, devint quelques années plus tard son compagnon d'armes et s'illustra comme général de cavalerie dans la campagne de 1814. Les opérations commerciales auxquelles se livraient Jackson et ses associés étaient multiples. Ils vendaient aux gens du pays du sel, de la poudre, de la toile et du calicot qu'ils faisaient venir de Philadelphie ; ils recevaient en paiement du coton, du blé, du tabac, du porc, des fourrures qu'ils faisaient vendre sur le marché de la Nouvelle-Orléans. On assure même que, dans quelques circonstances, Jackson, qui n'éprouva jamais le moindre scrupule au sujet de la légitimité de l'esclavage, joignit à ces diverses branches d'industrie le commerce des esclaves.

Soit que les résultats de ces opérations n'eussent pas répondu pleinement à ses espérances, soit qu'il voulût se consacrer d'une manière exclusive au développement de son exploitation agricole, il abandonna au bout de quelques années son établissement de Clover-Bottom pour se fixer définitivement à l'Hermitage. Sa modeste demeure se composait à l'origine d'un *block-house* de deux étages qui contenait trois pièces ; il y ajouta une autre maison de plus petites dimensions qu'il rattacha à la première par un passage. Ces constructions primitives firent place, en 1819, à la spacieuse et confortable habitation dans laquelle il passa les vingt-cinq dernières années de sa vie et que l'état de Tennessee acheta en 1856 pour l'offrir aux États-Unis.

L'existence qu'y menait Jackson dans la période qui nous occupe a été décrite par un de ses amis et de ses hôtes, le colonel Thomas Benton. « Jackson, dit-il, s'était à cette époque retiré de la vie publique; il était dans une disposition d'esprit bien connue des hommes d'un talent supérieur qui ne trouvent pas de théâtre propre au développement de leurs facultés. C'était alors un vigilant agriculteur, surveillant par lui-même tous les détails de son exploitation, s'assurant personnellement du bon état de ses champs et de ses clôtures, veillant à ses approvisionnemens et s'occupant avec sollicitude des besoins de ses esclaves. Sa maison était hospitalière; elle était constamment ouverte à ses amis et à ses relations; tous les étrangers qui visitaient l'état y recevaient le meilleur accueil, et le séjour en était rendu particulièrement agréable par la parfaite harmonie du caractère de Mrs Jackson avec le sien (1). »

Les deux époux vivaient, en effet, étroitement unis dans ce paisible intérieur. Ils s'occupaient en commun de l'administration du domaine; le soir, après le souper, ils avaient coutume de s'asseoir en face l'un de l'autre au coin du foyer, fumant tous deux silencieusement de longues pipes de terre, entourés des neveux et nièces de Mrs Jackson, qui, à défaut d'enfans, formaient pour eux une famille d'adoption. Le caractère violent de Jackson s'adoucissait dans la vie domestique, et il témoignait surtout une tendre affection aux enfans, qu'il aimait à voir jouer autour de lui.

Il vivait depuis huit ans dans cette laborieuse et tranquille retraite lorsque les événemens l'appelèrent sur un nouveau théâtre et lui ouvrirent une éclatante destinée.

III.

Une profonde irritation contre l'Angleterre avait survécu dans l'esprit du peuple américain aux luttes de l'indépendance. Washington et les fédéralistes s'étaient efforcés, non sans compromettre leur popularité, de combattre l'ardeur de ces ressentimens. Mais l'élection de Jefferson, en consacrant l'avènement au pouvoir du parti républicain (2), inaugura une politique extérieure à la fois sympathique à la France et ouvertement hostile à l'Angleterre.

Les événemens précipitèrent une rupture que devait fatalement

(1) *Thirty years' view*, tome 1er, page 736.

(2) C'était ainsi qu'on désignait alors le parti qui prit plus tard le nom de parti *démocratique*, sous lequel il devait exercer sur les destinées des États-Unis une si profonde et si durable influence.

entraîner cette politique. Le commerce des États-Unis eut à subir les désastreuses conséquences de la guerre engagée entre les grandes puissances européennes. Napoléon Ier avait, par les décrets de Berlin et de Milan, proclamé le blocus continental et ordonné la saisie de tous les navires neutres venant des ports anglais ou chargés de produits anglais. Le gouvernement britannique, de son côté, par les *ordres du conseil* du 11 novembre 1807, avait déclaré de bonne prise tout bâtiment à destination de l'un des pays d'où le pavillon anglais était exclu, à moins qu'il ne se fût présenté dans un des ports de l'Angleterre et qu'il n'y eût reçu, moyennant le paiement d'une redevance, une licence de navigation. L'accès de tous les ports de l'Europe se trouvait ainsi interdit à la marine des États-Unis, qui avait pris un rapide développement et qui transportait alors sous son pavillon neutre les marchandises de toutes les nations. Mais les Américains se sentirent particulièrement blessés dans leurs intérêts et dans leur orgueil national par la prétention qu'élevait le gouvernement anglais de visiter les navires des nations neutres pour y rechercher et y saisir les déserteurs de sa flotte. Cette pratique vexatoire donna lieu aux plus graves abus : des vaisseaux de guerre furent contraints de subir, aussi bien que des bâtimens marchands, cette humiliante inquisition, et plus de mille matelots d'origine américaine, capturés comme déserteurs au mépris du droit des gens, furent contraints de servir sous le pavillon britannique.

A ces mesures violentes l'Amérique tenta d'opposer, à titre de représailles, un régime de rigoureuses prohibitions.

Au mois de décembre 1807, le congrès, sur la proposition du président Jefferson, vota la loi d'*embargo,* aux termes de laquelle il était interdit, sous peine de saisie, à tout navire, quel que fût son pavillon, de sortir des ports américains à destination d'un port étranger. C'était, en réalité, supprimer d'un trait de plume le commerce extérieur des États-Unis et donner au système du blocus continental un concours aussi efficace qu'inattendu. Funestes aux intérêts qu'elles prétendaient protéger, de telles mesures ne pouvaient, ainsi que l'avaient dès l'origine annoncé les fédéralistes, avoir d'autre résultat que de rendre la guerre inévitable. Cette prédiction ne tarda pas à s'accomplir. Au mois de janvier 1812, après d'infructueuses négociations engagées par Madison, le congrès ordonna la levée de vingt-cinq mille hommes de troupes régulières et l'enrôlement de cinquante mille volontaires, et autorisa un emprunt de 10 millions de dollars. Le 19 juin suivant, les États-Unis déclarèrent la guerre à l'Angleterre.

Jackson était alors depuis onze ans major-général de la milice

de l'état de Tennessee. Mais il était loin d'être en faveur auprès du président Madison, dont il venait de combattre la réélection, et il semblait peu probable qu'il fût appelé à exercer un commandement dans cette guerre. Cependant, dès le 25 juin, il se mit à la disposition du gouverneur de l'état avec deux mille cinq cents volontaires de sa division, et, à la fin d'octobre, il reçut l'ordre de rejoindre à la tête d'un détachement de quinze cents hommes les troupes réunies à la Nouvelle-Orléans sous le commandement du général Wilkinson en prévision d'une descente des Anglais sur le golfe du Mexique.

Les volontaires furent convoqués à Nashville pour le 10 décembre; ils étaient tenus de fournir leurs armes, leurs munitions, leurs objets de campement et devaient être indemnisés de leurs avances par le gouvernement. Deux mille volontaires répondirent à cet appel. Ils formaient un régiment de cavalerie à la tête duquel était placé Coffee, l'ancien associé de la maison de commerce de Clover Bottom, et deux régimens d'infanterie, dont l'un avait pour colonel un jeune et ardent officier destiné à jouer plus tard un rôle politique, Thomas Benton.

Le 7 janvier 1813, l'infanterie s'embarqua sur une petite flottille et descendit le cours du Cumberland, de l'Ohio et du Mississipi jusqu'à Natchez, où se rendait de son côté la cavalerie.

Jackson annonça ce départ au secrétaire de la guerre dans un langage présomptueux et emphatique. « J'ai l'honneur de vous informer, lui écrivait-il, que je suis à la tête de deux mille soixante-dix volontaires, l'élite de nos concitoyens, qui vont à l'appel de leur pays exécuter la volonté du gouvernement, qui n'ont pas de scrupules constitutionnels et qui, si le gouvernement l'exige, se réjouiront de trouver l'occasion de planter l'aigle américaine sur les remparts de Mobile, de Pensacola et du fort Saint-Augustin, bannissant des côtes du Sud toute influence anglaise... »

Le moment n'était pas venu de réaliser ces ambitieuses espérances. Rien n'avait été préparé pour recevoir à la Nouvelle-Orléans les volontaires du Tennessee. Lorsqu'ils arrivèrent à Natchez, après trente-sept jours d'un voyage difficile, le général Wilkinson leur envoya l'ordre de s'arrêter dans cette ville et d'y attendre de nouvelles instructions. Ils y restèrent jusque dans les derniers jours de mars 1813. A cette époque, Jackson reçut une lettre du secrétaire de la guerre qui l'informait que les causes pour lesquelles il avait dû envoyer des renforts à la Nouvelle-Orléans avaient cessé d'exister et qui lui ordonnait de licencier les troupes au reçu de la dépêche. L'exécution de cet ordre était impossible. Les volontaires du Tennessee ne pouvaient être abandonnés sans ressources à

500 milles de leur pays, et il était indispensable de les rapatrier. Jackson n'hésita pas un seul instant, quoiqu'il n'eût à sa disposition ni argent, ni vivres, ni moyens de transport. En même temps qu'il adressait une protestation véhémente et indignée au président des États-Unis, au secrétaire de la guerre, au gouverneur du Tennessee et au général Wilkinson, il s'engagea personnellement envers les négocians de Natchez et obtint d'eux, à crédit et sur sa garantie, les livraisons nécessaires.

La retraite s'opéra dans des conditions difficiles et au milieu d'embarras de toute nature. Au moment où les troupes quittèrent Natchez, elles comptaient cent cinquante malades, pour le transport desquels on ne pouvait disposer que de dix voitures. Les officiers mirent leurs chevaux à la disposition des malades : Jackson fit toute la route à pied, soutenant par sa verve et son entrain le moral de ses soldats. Ce fut pendant ces longues marches qu'il reçut d'eux le surnom de *old hickory* (1), sous lequel il est resté populaire. Le 22 mai, les volontaires arrivés au terme de la route étaient réunis sur la place publique de Nashville et s'apprêtaient à se séparer. Au moment où ils allaient rompre les rangs, les dames du Tennessee leur offrirent, en mémoire de cette première campagne, un drapeau de satin richement brodé qui portait ces mots :

« Volontaires du Tennessee, l'indépendance dans un état de guerre ne peut être maintenue que sur le champ de bataille de la république. Le camp est un poste d'honneur. — Offert par les dames du Tennessee oriental. — Knoxville, 16 février 1813. »

Les volontaires avaient regagné leurs foyers et Jackson avait trouvé la récompense de ses énergiques efforts dans la reconnaissance de ses concitoyens et dans la popularité qui s'attachait à son nom. Mais il restait sous le coup des lourds engagemens qu'il avait contractés avant de quitter Natchez. Ses traites sur le quartier-maître général du département du Sud étaient restées impayées et le gouvernement des États-Unis n'avait pas envoyé, malgré des demandes répétées, les fonds nécessaires au remboursement des dépenses effectuées dans l'intérêt des troupes. Jackson chargea le colonel Benton de porter à Washington ses pressantes et légitimes réclamations. Le jeune officier s'acquitta de sa mission avec autant de zèle que d'intelligence et obtint, après d'actives démarches, une complète satisfaction.

Au moment où il revenait à Nashville, après avoir si efficacement servi les intérêts de son chef, il apprit avec un douloureux éton-

(1) Hickory, espèce de noyer ou bois de fer particulier à l'Amérique. On peut traduire par le *vieux bois de fer* le surnom légendaire du général Jackson.

nement que son frère venait d'être blessé dans un duel par un jeune officier qui passait pour un des favoris du général et auquel celui-ci avait consenti à servir de témoin. Il ne dissimula pas les sentimens d'indignation que lui inspirait la conduite de Jackson dans cette circonstance : ses propos furent rapportés à ce dernier, qui y répondit par de grossières et brutales menaces. Il n'était pas permis de considérer ces menaces comme de simples excès de langage. La violence de Jackson était proverbiale. Ses duels avaient été nombreux, et plusieurs avaient eu un dénoûment tragique. Lorsqu'il était avocat, on l'avait vu, au milieu d'une audience, déchirer un feuillet d'un recueil de lois pour y écrire un cartel et l'envoyer à un adversaire à la barre même de la cour. Quelques années plus tard, dans un duel au pistolet sur les bords de la rivière Rouge, dans le Kentucky, il avait tué un homme de loi influent et considéré, qu'il accusait de s'être exprimé en termes blessans sur le compte de M[rs] Jackson.

Sa querelle avec les frères Benton devait être un des plus déplorables incidens de cette longue série de violences. En passant dans une rue de Nashville, accompagné de son fidèle ami Coffee, il rencontra les deux frères à la porte d'une auberge ; il menaça Thomas de sa cravache, et comme ce dernier faisait mine de se défendre, il tira de sa poche un pistolet : Jesse Benton, qui était lui-même armé, se jeta au-devant de lui, fit feu, le blessa de deux balles à l'épaule gauche et le laissa sans connaissance et couvert de sang sur le pavé de la cour. Tous les médecins, à l'exception d'un seul, encore jeune et sans autorité, déclarèrent l'amputation nécessaire ; Jackson s'y refusa et finit par se rétablir. Toutefois, l'une des balles ne put être extraite ; et il la conserva dans l'épaule pendant vingt ans. Le moindre mouvement brusque lui causa longtemps d'intolérables souffrances, et il lui fut presque toujours impossible, dans le cours de sa carrière militaire, de supporter, sur son épaule gauche, le contact d'une épaulette.

Sa popularité était si grande à cette époque et l'irritation de ses amis fut si vive que les frères Benton durent immédiatement quitter Nashville. Thomas se retira dans l'état de Missouri et y fut élu quelques années plus tard sénateur des États-Unis. Dix ans après, il retrouvait Jackson sur les bancs du sénat, devenait un des partisans les plus fidèles de sa politique et devait s'en faire l'apologiste passionné dans l'important ouvrage qu'il a consacré aux souvenirs des trente ans de sa vie publique (1).

Sur le lit de douleur où le retenait sa blessure, Jackson ne tarda

(1) *Thirty years' view*, by a senator of thirty years.

pas à apprendre de grandes et alarmantes nouvelles. Les Anglais, oublieux des éloquentes protestations qu'avait fait entendre lord Chatham à l'époque de la guerre de l'indépendance, avaient de nouveau, dans leur lutte contre les États-Unis, fait appel au concours des tribus indiennes. Un héros de la race sauvage, Tecumseh, avait prêché la guerre sainte contre les blancs, qui voulaient, disait-il, réduire en esclavage la race indienne comme la race noire; il avait parcouru le pays, accompagné de prophètes qui annonçaient la victoire et qui promettaient aux combattans la protection du grand Esprit. Tué sur le champ de bataille, Tecumseh avait légué à un de ses lieutenans, brave et intelligent, le métis Weatherford, le soin de continuer son œuvre et de venger sa mémoire.

Le 30 août 1813, une troupe de mille guerriers appartenant à la tribu des Creeks et commandés par Weatherford, surprit le fort Mims situé sur les bords du lac Tensaw, dans la partie méridionale de l'état actuel d'Alabama. Ce fort était occupé par cent soixante-quinze volontaires, soixante-dix hommes de la milice, cent six esclaves et un certain nombre d'Indiens alliés des États-Unis; des femmes et des enfans s'y étaient également réfugiés. Les Creeks massacrèrent la garnison, mirent le feu aux cabanes dans lesquelles s'étaient retirés les enfans et les femmes, et emmenèrent les esclaves.

L'émotion causée dans les états voisins par la nouvelle de ce massacre fut immense : il semblait que ce fût le signal d'une extermination générale des blancs. C'était du moins, si l'on en croyait les esprits les plus calmes, le prélude d'une incursion des Indiens sur le territoire de la Georgie et du Tennessee. Dépourvu de tout moyen de résistance, le Mississipi, dont l'Alabama faisait alors partie, dut réclamer le secours des états limitrophes. Le Tennessee répondit avec empressement à cet appel. Le 25 septembre, la législature de cet état autorisa le gouvernement à lever 3,500 volontaires en sus des 1,500 déjà enrôlés au service des États-Unis. L'état leur garantissait leur paie et leur entretien dans le cas où le gouvernement fédéral refuserait d'y pourvoir.

Jackson souffrait encore cruellement de sa blessure et n'avait pas quitté son lit. Ceux mêmes qui connaissaient la puissance de sa volonté et son empire sur lui-même n'osaient espérer qu'il fût de longtemps en état de tenir la campagne. Il veilla cependant à l'exécution des mesures adoptées par la législature, dirigea de loin les préparatifs de l'expédition et adressa aux volontaires une énergique proclamation, dans laquelle il les invitait à s'armer, à se rendre au fort Saint-Stephens et leur promettait de les y retrouver bientôt : « Je regrette, disait-il, qu'une indisposition qui vraisemblablement touche à sa fin, m'empêche de prendre, dès à présent, le

commandement ; mais je me plais à espérer que je partagerai avec vous le danger et la gloire d'écraser les chiens d'enfer qui sont capables de telles barbaries. »

Il fut fidèle à sa promesse. Le 7 octobre, il rejoignit les volontaires au lieu fixé pour leur réunion à Fayetteville, sur la frontière de l'Alabama. Son visage pâle et amaigri conservait l'empreinte de la souffrance : il portait encore en écharpe son bras gauche entouré de bandages ; mais il n'avait perdu ni sa prodigieuse activité, ni son indomptable énergie. En quelques jours, il eut organisé les régimens, exercé les nouveau-venus et opéré sa jonction sur les bords du Tennessee avec la cavalerie dont son vieil ami Coffee, devenu général, avait pris le commandement.

Au moment où il allait s'engager à la poursuite des Indiens, il se montrait particulièrement préoccupé des difficultés que devait offrir dans cette région déserte le ravitaillement de sa petite armée. « Il y a, écrivait-il, un ennemi que je redoute beaucoup plus que les Creeks ; et je crains bien que ce soit celui dont nous aurons à éprouver les premières atteintes : c'est le *monstre maigre*, c'est la famine. » Il allait avoir à lutter bientôt contre un autre ennemi non moins redoutable. L'esprit d'indiscipline est le vice originel et, pour ainsi dire, la condition naturelle de ces armées improvisées que la légende démocratique a si longtemps proposées à notre admiration. La république des États-Unis en a fait plus d'une fois la triste expérience. M. le Comte de Paris, dans sa belle *Histoire de la guerre civile en Amérique*, a rappelé les efforts inouïs que dut faire Washington pour plier aux exigences du métier militaire et pour retenir dans le devoir les premières troupes de la guerre de l'indépendance composées en partie de volontaires enrôlés pour quelques mois et en partie de militaires recrutés dans les bas-fonds de la société, qui portaient dans les camps l'esprit de révolte et qui cédaient à la première panique sur le champ de bataille. Quatre-vingts ans après ces premières épreuves, il a retracé avec une vérité saisissante et avec l'autorité d'un témoin l'étrange aspect de ces volontaires qui, au début de la guerre de la sécession, répondirent au premier appel d'Abraham Lincoln : « Ramassés parmi les gens désœuvrés des villes et des campagnes, indisciplinés, parce que le terme trop court de leur engagement ne leur permettait pas de prendre leur profession au sérieux, ils ne se faisaient, dit-il, aucune idée des épreuves et des fatigues auxquelles tout soldat doit être préparé... On en vit même quelques-uns quitter leur poste la veille du combat, parce que l'heure précise où expirait leur engagement venait de sonner (1). »

(1) T. Ier, p. 15 et 316.

C'était à la tête de pareils soldats que Jackson allait ouvrir la campagne : il semblait avoir eu le pressentiment des difficultés qu'il allait rencontrer lorsque, dans la proclamation adressée à ses troupes au moment du départ, il leur recommandait, comme la première condition du succès, la rigoureuse observation de l'obéissance et de la discipline.

Les débuts de l'expédition furent heureux : le 3 novembre, le général Coffee s'empara de la petite ville de Talluschatches : quatre jours après, Jackson délivra à Talladega, sur les bords de la rivière la Coosa, une centaine d'Indiens appartenant à des tribus amies qui s'y trouvaient bloqués et à la veille d'être massacrés par les Creeks ; à la suite de ce combat, il envoya le premier drapeau pris sur l'ennemi aux dames du Tennessee, qui avaient offert aux volontaires un étendard brodé au retour de leur dernière campagne.

Ces succès avaient soutenu le moral des troupes ; mais l'insuffisance des approvisionnemens ne tarda pas à se faire sentir : les convois attendus par le général n'arrivèrent pas aux époques fixées ; un sourd mécontentement se manifesta dans les rangs de la petite armée condamnée à l'inaction et affaiblie par les privations ; la rébellion éclata dans la milice dont les officiers, choisis pour la plupart parmi des politiciens de bas étage, se faisaient les interprètes dociles des exigences de leurs soldats ; elle gagna bientôt les volontaires et le général parvint à grand'peine à contenir l'effervescence croissante de ses troupes.

Les convois si impatiemment réclamés arrivèrent enfin : un troupeau de bestiaux fut arrêté par les soldats avant d'arriver au camp, abattu, dépecé et dévoré sur place. Les volontaires n'en persistèrent pas moins à refuser le service et annoncèrent la résolution de reprendre le chemin du Tennessee. Jackson, isolé et sans ressources au milieu de soldats révoltés, ne pouvait compter que sur son énergie personnelle. Comme d'ordinaire, elle ne lui fit pas défaut. Les mutins le virent se présenter à eux à cheval entouré d'une poignée d'hommes restés fidèles ; le bras en écharpe et tenant d'une main un fusil qu'il appuyait sur l'épaule de son cheval, il menaça de faire feu sur le premier qui désobéirait à ses ordres (1). Les rebelles, intimidés par son aspect et par son langage, rentrèrent dans le devoir et regagnèrent leurs cantonnemens du fort Strother. « En de semblables occurrences, dit M. Parton, la tenue, l'attitude, le langage du général Jackson étaient véritablement terrifians... Il avait une façon de jurer qu'il avait élevée à la hauteur d'un talent. Il écrasait ceux qui étaient l'objet de sa colère sous une bordée de jurons tout à fait originaux et, comme il avait conscience de cette

(1) On sut depuis que le fusil n'était pas même chargé.

faculté, il affectait volontiers une colère qu'il ne ressentait pas pour arriver à ses fins, en inspirant à ses adversaires une terreur sans motifs réels. »

Toutefois ni la fermeté de l'attitude du général Jackson, ni les violences plus ou moins calculées de son langage n'avaient suffi à rétablir d'une manière durable la discipline dans son armée. Chaque jour amenait des difficultés nouvelles. Les volontaires ne s'étaient engagés que pour un an, et comme ils étaient entrés au service le 10 décembre 1812, ils annoncèrent l'intention de quitter le camp le 10 décembre 1813. Rien n'était plus contestable que cette prétention; si les volontaires avaient été à la disposition du gouvernement pendant un an, ils avaient passé la moitié de ce temps dans leurs foyers et n'avaient en réalité donné que six mois de service effectif. Jackson refusa donc, non sans raison, de les considérer comme libérés de leur engagement. Ce n'en était pas moins une étrange et critique situation que celle de ce général contraint de discuter avec ses soldats sur la durée et sur l'étendue de leurs obligations, impuissant à les contraindre au respect de leurs engagemens et condamné tout au moins, en admettant qu'il pût les retenir pour un temps, à suspendre jusqu'à nouvel ordre toute action militaire. Prières, menaces, adjurations solennelles, appel aux sentimens de patriotisme et d'honneur militaire, tout fut inutile. Jackson obtint à grand'peine que les volontaires attendraient pour partir l'arrivée de nouveaux renforts qu'il faisait réclamer en toute hâte par des officiers investis de sa confiance. Mais le recrutement était devenu difficile: il eût fallu du temps et d'énergiques efforts pour lever, équiper, exercer ces nouveaux soldats et les amener à 150 milles de leur pays au milieu d'un territoire occupé par les tribus indiennes. Les officiers chargés de cette tâche délicate réunirent à grand'peine quelques centaines de volontaires mal vêtus, incapables de supporter les fatigues d'une campagne d'hiver, et séparés par quelques mois seulement du terme de leur engagement.

Au mois de décembre, Jackson n'avait à sa disposition que quatorze cents hommes; huit cents d'entre eux ne devaient plus qu'un mois de service; les six cents autres appartenaient à la milice et avaient été appelés sous les drapeaux par un acte de la législature pour un temps indéterminé à la nouvelle du massacre du Fort-Mims; mais comme la durée habituelle du service de la milice était de trois mois seulement, ils entendaient bien rester dans les conditions du droit commun et ils déclaraient qu'ils quitteraient le camp le 4 janvier suivant. Cependant les nouvelles de la guerre devenaient de plus en plus graves. Les Anglais étaient en force dans la Floride devant Pensacola, et menaçaient Mobile et la Nouvelle-Orléans : on craignait qu'ils ne fissent parvenir à leurs alliés des tribus indiennes

des armes et des munitions, et le général Pinckney, qui commandait dans le sud les troupes américaines, envoyait à Jackson l'ordre de maintenir à tout prix sa position afin de rendre impossible une jonction des Creeks avec les Anglais.

Jackson, dont la situation devenait chaque jour plus critique, adressait au gouverneur du Tennessee les plus pressantes dépêches pour solliciter l'envoi de renforts. Mais ce dernier, préoccupé de sa responsabilité, restait sourd à ces réclamations répétées; il déclarait qu'après avoir appelé les troupes que le congrès et la législature de l'état l'avaient autorisé à lever, il ne pouvait faire davantage sans excéder ses pouvoirs, et il engageait le général à ramener ses troupes au plus vite sans chercher à prolonger une résistance devenue inutile. Le patriotisme de Jackson se révolta à cette pensée : « Vous n'avez, répondit-il au gouverneur Blount, qu'à agir avec la décision et l'énergie que nous commande cette crise, et tout ira bien : envoyez-moi des troupes engagées pour six mois, et je réponds du résultat. Refusez-les, et tout est perdu, l'honneur de l'état, le vôtre et le mien. » Blount se laissa toucher : il réunit le 27 janvier à Fayetteville deux mille quatre cents hommes levés pour six mois. Le secrétaire de la guerre ratifia ces mesures et autorisa de nouvelles levées. Il était temps de venir au secours de la poignée d'hommes que commandait Jackson : les miliciens l'avaient quitté le 4 janvier et avaient été suivis dix jours après par le plus grand nombre des volontaires. Il ne restait au camp que neuf cents jeunes soldats récemment engagés pour une durée de deux mois, disposés à faire une promenade militaire sur le territoire indien et à rentrer chez eux au plus vite pour y raconter leurs exploits. Le général se décida à les conduire à l'ennemi, et partit avec eux le 16 janvier pour une expédition de douze jours. A la première rencontre, la petite troupe fit son devoir et repoussa les Indiens. Après ce succès, les volontaires regagnèrent leur pays, tout fiers de leur marche triomphale sur le territoire ennemi, et comblés d'éloges par leur général dans une proclamation d'adieux. Leur retour ranima l'enthousiasme un peu attiédi des habitans du Tennessee, et facilita les enrôlemens. Le 3 février, la partie orientale de l'état envoya au fort Strother deux mille hommes : un nombre égal arriva deux jours après de la partie occidentale, et le 6 février, le 35e régiment d'infanterie des États-Unis vint compléter la petite armée. Pendant que les troupes se rassemblaient, le major William B. Lewis, l'un des plus fidèles amis de Jackson, veillait au ravitaillement et faisait réparer les chemins défoncés qui conduisaient au camp au travers de forêts marécageuses. Au bout de six semaines, l'approvisionnement était assuré, les communications rétablies, et cinq mille hommes étaient au fort Strother.

Ce résultat était l'œuvre de Jackson, il était dû à l'énergie avec

laquelle il avait lutté contre l'esprit de révolte, à ses qualités d'organisateur, à l'ascendant qu'il avait conquis sur ses troupes, à la patriotique ardeur avec laquelle il avait combattu et vaincu les hésitations du gouverneur du Tennessee. Le général Pinckney n'hésita pas à le reconnaître dans une dépêche adressée le 6 février au secrétaire de la guerre : « Je prends la liberté, écrivait-il, d'appeler votre attention sur les communications que vous allez recevoir et sur celles que vous avez précédemment reçues du général Jackson. Sans l'énergie personnelle, la popularité et les efforts de cet officier-général, la guerre contre les Indiens du Tennessee aurait été abandonnée au moins momentanément. »

Le moment était venu de commencer la campagne. Mais, avant de donner le signal du départ, Jackson crut nécessaire de prévenir, par un exemple d'une impitoyable rigueur, le retour de l'esprit d'indiscipline dont il venait de constater les funestes conséquences. Un jeune soldat de dix-huit ans qui avait abandonné son poste et insulté son chef fut passé par les armes devant les troupes assemblées. Ce n'est pas le seul fait du même genre que nous rencontrerons dans la carrière militaire de Jackson. Le 22 février 1815, en vertu d'un ordre signé par lui au lendemain de la victoire de la Nouvelle-Orléans, six hommes de la milice, dont l'un était père de neuf enfans, furent fusillés à Mobile en présence de quinze cents hommes de la garnison sous les armes. Ils avaient été condamnés pour une révolte au fort Jackson en septembre 1814. Appelés *pour six mois* sous les drapeaux, ils avaient refusé de servir au-delà du terme ordinaire de trois mois, prétendant, peut-être avec raison, qu'ils ne pouvaient être tenus légalement à une plus longue durée de service. Le souvenir de l'indiscipline de la milice au fort Strother et le ressentiment qu'en avait conservé Jackson l'avaient rendu inaccessible à la pitié, et il ordonna cette exécution, qui lui fut souvent reprochée comme un acte de barbarie dans le cours de sa vie publique.

L'armée de Jackson rencontra l'ennemi à 55 milles du fort, sur les bords de la Tallapoosa et de la Coosa, qui se réunissent pour former l'Alabama supérieur. Neuf cents guerriers creeks y étaient enfermés avec leurs femmes et leurs enfans dans une sorte de camp retranché établi à la hâte. Le général fit cerner la position, coupa la retraite aux Indiens et les força dans leurs retranchemens. Le combat, commencé à dix heures du matin, se prolongea jusqu'à la nuit; ce fut une lutte acharnée et meurtrière : les Américains eurent cinquante-cinq morts et cent quarante-six blessés; plus de cinq cents Indiens trouvèrent la mort sur le champ de bataille; les autres périrent dans la rivière en cherchant à s'échapper.

Le seul point où les tribus indiennes eussent conservé une atti-

tude hostile était la portion de territoire qu'on nommait le *Sol sacré* (*Holy ground*), situé au confluent de la Tallapoosa et de la Coosa. Jackson s'y dirigea avec le projet d'y faire sa jonction avec l'armée du Sud. Il y arriva à la fin d'avril après une marche longue et difficile, trouvant les routes coupées et les ruisseaux transformés en rivières par des pluies torrentielles. Ce retard permit aux Indiens de se disperser; mais leur puissance était irrévocablement brisée et toute lutte était désormais inutile. Leurs chefs vinrent demander la paix au vainqueur. Jackson exigea qu'avant tout on livrât Weatherford, qui avait été l'âme de la résistance. Le chef indien se présenta lui-même au camp, demandant pour toute faveur qu'on épargnât les femmes et les enfans, qui étaient réfugiés dans les bois et qui étaient menacés d'y mourir de faim. Jackson le reçut dans sa tente avec les égards dus à son courage et à son malheur, il lui fit accepter les conditions de la paix et lui laissa la liberté. Weatherford se retira dans une petite plantation, où il vécut paisiblement jusqu'en 1836. Les clauses du traité étaient les suivantes : les Creeks abandonnaient aux États-Unis à titre d'indemnité de guerre un vaste territoire qui comprenait presque tout l'état actuel d'Alabama; cet abandon, qui les forçait à se concentrer sur un territoire restreint, les éloignait des frontières du Tennessee, de la Georgie et de la Floride, et ouvrait sur une vaste étendue un libre passage de l'ouest du Tennessee au golfe du Mexique. Ils s'engageaient à ne conserver aucune relation avec les villes et les garnisons espagnoles et à n'admettre chez eux d'autres agens ou d'autres commerçans que ceux qu'autoriseraient les États-Unis. Enfin ils reconnaissaient au gouvernement américain le droit d'ouvrir des routes et d'établir des postes militaires et des comptoirs dans le territoire qu'ils se réservaient. Ces stipulations furent définitivement consacrées par le traité de Fort-Jackson signé le 18 août 1814.

Ces résultats étaient considérables. C'était, non-seulement dans le présent, mais dans l'avenir, l'anéantissement de la puissance des Indiens, qui ne tentèrent plus désormais contre les États-Unis aucune démonstration sérieuse. Le territoire du Mississipi, jusqu'alors inhabitable pour les blancs, était pacifié. L'action commune combinée entre les généraux anglais et les chefs des tribus était frappée d'impuissance, et la milice, qui n'était plus nécessaire à la défense de la frontière des états, pouvait se porter sur tous les points que menacerait l'ennemi extérieur.

Jackson avait dirigé et terminé en huit mois cette laborieuse campagne. Il avait créé, organisé, discipliné et ravitaillé sa petite armée, et il l'avait conduite à la victoire. Au sortir d'une convalescence à peine terminée, épuisé par une maladie d'entrailles qui lui

causait d'intolérables souffrances, mais montrant, comme le vaillant soldat dont parle Bossuet, « qu'une âme guerrière est maîtresse du corps qu'elle anime, » il était parvenu par la persévérance et la puissance de sa volonté à triompher de tous les obstacles. Le gouvernement reconnut ses services en le nommant major-général de l'armée des États-Unis en remplacement du général Harrison, qui venait de donner sa démission. Il le plaça en cette qualité à la tête de la division du Sud et lui confia la défense de la Louisiane.

IV.

La situation générale était critique; les états de la Nouvelle-Angleterre protestaient hautement contre la prolongation de la guerre; le parti fédéraliste, qui était l'âme de la résistance, se livrait à d'imprudentes manifestations, que ses adversaires affectaient de considérer comme des actes de trahison; cette opposition croissante paralysait l'action du gouvernement, dont les ressources étaient épuisées, et le secrétaire d'état Monroe était contraint de prendre envers les banquiers des engagemens personnels pour obtenir l'avance des fonds nécessaires à la défense de la Nouvelle-Orléans. Ces embarras étaient d'autant plus graves que la chute de Napoléon Ier permettait aux Anglais de poursuivre avec une vigueur nouvelle la guerre engagée contre les États-Unis.

Dès le mois de mai 1814, un corps de troupes recruté parmi les vétérans qui venaient de servir dans la Péninsule sous le duc de Wellington s'était embarqué pour l'Amérique; et, tandis qu'une division commandée par le général Ross entrait dans la baie de Chesapeake, s'emparait de la ville de Washington et livrait aux flammes l'arsenal, le Capitole et la demeure du président (1), la flotte qui portait le corps expéditionnaire se dirigeait sur le golfe du Mexique.

La Nouvelle-Orléans, qui compte aujourd'hui deux cent mille habitans, n'avait alors qu'une population de vingt mille âmes. Ce n'était pas une place forte, mais c'était le grand entrepôt de coton du Sud, et ses magasins renfermaient la récolte de deux années évaluée à plus de 12 millions. Cette ville domine d'ailleurs le cours du Mississipi, le plus grand fleuve du monde, qui amène au golfe du Mexique les produits de l'est, de l'ouest et du nord de l'Amé-

(1) On répara à la hâte les édifices incendiés et l'on blanchit les murs noircis par la fumée de la demeure du président. De là le nom devenu historique de la *Maison Blanche*.

rique, et cette circonstance suffisait pour donner à sa possession une importance considérable.

Un corps de troupes anglaises commandé par un brave et aventureux officier, le colonel Nichols, venait déjà de faire une première tentative sur les bords du golfe. Il était débarqué à Pensacola, dans les possessions espagnoles de la Floride, et avait occupé, malgré les protestations plus ou moins sincères du gouverneur, cette ville, qui devait lui servir de base d'opérations. Nichols avait distribué des armes et des munitions aux Indiens, et avait adressé aux habitans de la Louisiane une proclamation dans laquelle il les exhortait à secouer le joug des États-Unis. Jackson accourut aussitôt, se dirigea sur Mobile, dont il s'assura, chassa les Anglais de Pensacola, y installa une garnison et partit pour la Nouvelle-Orléans, où il arriva le 1er décembre suivant.

La capitale de la Louisiane est située sur une langue étroite de terre que bornent d'un côté les lacs formés par le Mississipi et de l'autre d'immenses terrains marécageux déposés par les eaux du fleuve. Mais en dehors de ces défenses naturelles, elle n'était alors protégée par aucun ouvrage d'art, elle était dépourvue de troupes, et les dispositions mêmes de la population pouvaient inspirer quelque inquiétude, à raison des divisions qui existaient dans son sein et de la diversité des élémens dont elle se composait. La majorité était formée de créoles français amis du luxe et des plaisirs; on y comptait également un certain nombre d'Espagnols, et beaucoup d'Américains généralement énergiques et résolus, mais parmi lesquels on eût pu signaler plus d'un aventurier hardi forcé pour des motifs peu avouables de quitter son pays d'origine. Les haines politiques s'ajoutaient aux antipathies de races, et le gouverneur Claiborne, dont l'ardent patriotisme ne négligeait rien pour assurer la défense de la ville, était en lutte ouverte avec la législature de l'état, qui se montrait infiniment moins disposée à la résistance.

Jackson avait été mis au courant des difficultés de la situation par un des habitans les plus distingués de la Nouvelle-Orléans qui avait été son collègue au congrès et qui devait être pour lui, dans la tâche qu'il allait entreprendre, un précieux collaborateur. Edward Livingston, qui fut sous le gouvernement de juillet ministre des États-Unis à Paris et membre de l'Institut de France, et dont M. Mignet a apprécié dans une de ses éloquentes notices la vie et les travaux (1), était originaire de New-York. Il avait débuté au barreau, y avait conquis une importante situation et avait été en 1794 élu membre de la chambre des représentans. Il avait pris place parmi les plus

(1) *Notices historiques*, t. 1er.

ardens et les plus brillans disciples de Jefferson et semblait destiné à occuper l'un des premiers rangs dans le parti républicain lorsque des revers imprévus le forcèrent à l'âge de quarante ans de recommencer sa carrière. Il se fixa, en 1803, dans la capitale de la Louisiane, que la France venait de céder aux États-Unis : il mit au service du nouvel état ses talens et sa science de jurisconsulte et fut chargé de rédiger un projet de lois criminelles, de codifier l'ancienne législature civile française maintenue en vigueur, et d'étudier un système de réforme pénitentiaire. Ses succès au barreau et des spéculations heureuses sur les terres lui permirent en peu d'années de reconstituer sa fortune, et il ne tarda pas à acquérir une réputation et une autorité considérables. Il était à la tête du comité de défense de la Nouvelle-Orléans lorsque Jackson prit possession de son commandement et le choisit pour aide-de-camp.

Ce fut le 2 décembre 1814 que le nouveau général fit à la tête de son état-major son entrée dans la ville qu'il était chargé de défendre. Un témoin oculaire a fait de cette entrée un pittoresque tableau (1) : « Le chef de cette petite troupe de cinq à six personnes, dit-il, était un homme de haute taille, se tenant droit et portant sur son visage l'empreinte de la décision et de l'énergie en même temps que de l'inquiétude et de la préoccupation. Il paraissait fatigué et malade : ses cheveux étaient gris ; il était maigre comme un homme qui sort d'une longue et douloureuse maladie. Mais le fier et brillant regard de son œil de faucon révélait un esprit qui dominait les infirmités de son corps ; ses vêtemens étaient simples et usés jusqu'à la corde ; sa tête était couverte d'un petit chapeau ; ses épaules revêtues d'un petit manteau bleu espagnol ; ses jambes emprisonnées dans de grandes bottes de dragons qui n'avaient pas été cirées depuis longtemps. »

Il fut reçu par le gouverneur et par le maire Nicolas Girod et prononça une courte allocution que Livingston traduisit aussitôt en français et qui excita un véritable enthousiasme ; le soir, son ami lui offrit un grand dîner auquel il assista en brillant uniforme, et pendant lequel il étonna par la dignité de son maintien et le charme de ses manières la société élégante, que l'extrême simplicité de son entrée avait quelque peu déconcertée.

Pendant qu'il faisait à la hâte les premiers préparatifs de défense, une flotte anglaise de cinquante vaisseaux armés de mille canons amenait à l'embouchure du Mississipi un corps expéditionnaire de vingt mille hommes commandé par sir Edward Packenham, beau-frère du duc de Wellington et l'un des meilleurs officiers de la

(1) Alex. Walker, *Jackson and New-Orleans.*

guerre de la Péninsule. Ces troupes devaient débarquer sur les bords des lacs et se porter immédiatement en avant dans l'espoir de surprendre la ville avant qu'elle eût été mise en état de défense. Elles arrivèrent en effet le 8 décembre sur les bancs de sable qui bordent le fleuve, s'embarquèrent sur une flottille de bateaux plats et pénétrèrent le 14 dans le lac Borgne, après avoir capturé les canonnières américaines qui devaient leur en interdire l'accès. Le premier soin de Jackson, dès qu'il fut informé de l'approche de l'ennemi, fut de s'assurer la liberté la plus absolue d'action : il proclama en conséquence la loi martiale et suspendit l'*habeas corpus*. Il lui eût été fort difficile de justifier par une disposition de la constitution ou d'une loi quelconque ces mesures que quelques jours auparavant la législature avait refusé d'adopter. Le droit de suspendre la liberté individuelle dans les états restés fidèles à l'Union a été dénié par la cour suprême au président Lincoln au plus fort de la guerre de la sécession, et il a fallu un acte du congrès pour attribuer à l'avenir ces pouvoirs exceptionnels au premier magistrat de la république. Mais nous avons vu déjà que Jackson se faisait gloire de n'être gêné par aucun « scrupule constitutionnel, » et, quelques semaines plus tard, il n'hésitait pas, pour vaincre les velléités de résistance de la législature, à faire occuper militairement la salle de ses séances.

Sous cette rude dictature militaire, la ville prit tout à coup l'aspect d'un camp. Les hommes valides de toute condition et de toute couleur furent appelés à servir comme soldats ou comme marins ; les vieillards et les infirmes formèrent un corps de vétérans affectés à un service d'ordre et à la garde des forts. Les rues retentissaient du chant de la *Marseillaise* et du *Yankee Doodle*. Les femmes applaudissaient de leurs balcons au passage des troupes ; on remarquait particulièrement les cavaliers de l'Ouest qui venaient d'arriver à marches forcées de Baton-Rouge : le général Coffee qui les commandait, attirait les regards, d'après le témoin que nous avons déjà cité, par son aspect martial, sa stature herculéenne, et la bonne grâce avec laquelle il montait un pur sang du Tennessee.

Le 18, le général en chef passa toutes les troupes en revue et leur adressa une proclamation rédigée par Livingston et dans laquelle il faisait appel au patriotisme de tous :

« Enfans des États-Unis ! disait-il, ce sont les oppresseurs de votre nouvelle existence politique que vous avez à combattre ; ce sont les hommes que vos pères ont vaincus... Enfans de la France ! ce sont les Anglais, les ennemis héréditaires et éternels de votre ancienne patrie, les envahisseurs de votre patrie d'adoption, qui

sont aujourd'hui vos ennemis... Espagnols! souvenez-vous de la conduite de vos alliés à Saint-Sébastien et dernièrement à Pensacola, et réjouissez-vous d'avoir une occasion de venger les brutales injures que vous ont infligées des hommes qui déshonorent la race humaine... »

Il s'adressait spécialement aux hommes de couleur que, par une première proclamation datée de Mobile, il avait appelés sous les drapeaux :

« Je vous ai appelés, disait-il, à partager les périls et la gloire des blancs vos concitoyens. J'attendais beaucoup de vous ; car je connaissais les qualités qui doivent vous rendre si redoutables à l'ennemi qui vous envahit. Je savais que vous étiez capables de supporter la faim, la soif, et toutes les fatigues de la guerre. Je savais que vous aimiez votre terre natale et que, comme nous-mêmes, vous aviez à défendre ce que l'homme a de plus cher. Mais vous surpassez mes espérances. J'ai trouvé en vous uni à ces qualités le noble enthousiasme qui enfante les grandes actions.

« Soldats! le président des États-Unis sera informé de votre conduite dans l'occasion présente et la voix des représentans de la nation applaudira à votre valeur comme votre général applaudit aujourd'hui à votre ardeur.

« L'ennemi est proche. Ses voiles couvrent les lacs : mais les braves sont réunis ; et s'il existe entre nous des rivalités, ce sera pour mériter le prix du courage et la gloire qui en est la plus noble récompense! »

Pendant ce temps, les troupes anglaises avaient péniblement achevé leur débarquement sur un sol marécageux et sous une pluie glaciale (1). Le 22 décembre, Jackson fut informé qu'une avant-garde de seize cents hommes commandés par le général Keene était à deux heures de marche de la ville. Il se porta au-devant d'elle à la tête de deux mille hommes résolus, et après une lutte acharnée qui se prolongea jusqu'au milieu de la nuit, il refoula l'ennemi dans les bois qui avoisinaient la ville. Dès le lendemain matin, il prit position sur une sorte d'îlot, situé entre le fleuve et les marais, et fit établir une ligne de retranchemens qui s'étendait sur une longueur d'un mille environ. L'extrême humidité du sol ne permettait pas d'élever des remparts de terre; Jackson fit apporter, pour en tenir lieu, des balles de coton à l'abri desquelles il plaça

(1) Un des documens les plus intéressans à consulter sur le siège de la Nouvelle-Orléans est le récit très sincère et très complet qu'en a fait un des officiers de l'armée anglaise. *The Campaign of the British army at Washington and New-Orleans in the year* 1814-15, by a subaltern. London, J. Murray, 1827.

ses troupes. De fortes batteries d'artillerie protégeaient cette ligne de défense, tandis que deux navires de guerre, qui parcouraient le fleuve, tenaient le camp ennemi sous un feu incessant.

C'était dans de telles circonstances que Jackson se plaisait à déployer son énergie et sa merveilleuse activité. Il était partout, dirigeant les travaux de défense, observant les mouvemens de l'ennemi, relevant le courage de ses soldats. En même temps qu'il pressait le secrétaire de la guerre de lui faire parvenir sans retard des armes, il demandait des fonds à la législature de la Louisiane pour l'entretien et l'équipement des renforts que venaient de lui envoyer les états de l'Ouest. Fidèle d'ailleurs à ses habitudes autoritaires, il refusait à cette assemblée, dans un langage ironique et hautain, toute explication sur ses plans de défense : « Si je supposais, disait-il aux membres du comité chargés de conférer avec lui, que les cheveux de ma tête pussent savoir ce que je me propose de faire, je les couperais. Portez cette réponse et dites à votre honorable assemblée que, si un désastre vient me surprendre et que le destin des armes m'oblige à abandonner mes lignes pour rentrer dans la ville, elle pourra compter sur une session assez chaude. »

La situation de l'armée anglaise était difficile : elle campait sans abri et presque sans vivres, au milieu d'un marécage, exposée à toutes les intempéries d'une saison rigoureuse, harcelée à toute heure par les audacieuses reconnaissances des volontaires de l'Ouest, chasseurs intrépides qui combattaient à la manière des Indiens, attaquaient la nuit les avant-postes et surprenaient les sentinelles isolées. Contraint de renoncer à l'espoir de surprendre la ville sans combat, sir Edward Packenham ne tarda pas à reconnaître qu'il aurait à entreprendre un véritable siège pour forcer l'armée américaine dans ses retranchemens improvisés. Il s'y prépara activement, fit amener de la flotte trente pièces de gros calibre et les fit mettre en batterie; il employa à cet effet, à défaut de terre, de grosses barriques de sucre trouvées dans les plantations voisines et représentant une valeur de plusieurs milliers de livres sterling. L'invention n'était pas heureuse; ces bizarres matériaux n'offrirent aucune résistance aux projectiles de l'ennemi (1) : les batteries furent presque immédiatement démontées et les troupes, dont elles devaient couvrir la marche, forcées de battre en retraite. Elles se replièrent en désordre,

(1) L'emploi des balles de coton dans les retranchemens de l'armée américaine ne réussit pas beaucoup mieux : le coton prit feu aux premières décharges et enveloppa les lignes de défense d'un épais nuage de fumée : mais les remparts détruits par l'incendie furent presque immédiatement relevés et l'on fit usage pour les reconstruire de la terre noire et spongieuse du delta du Mississipi.

épuisées et découragées, et reprirent, une fois la nuit tombée, leurs anciennes positions.

Repoussé dans deux attaques successives, le général anglais résolut de tenter un effort décisif. Son plan était hardi : l'une de ses colonnes devait attaquer une batterie d'artillerie que Jackson avait fait dresser sur la rive gauche du fleuve pour couvrir sa position. Une fois maîtresse des canons, elle devait les tourner contre l'armée américaine, tandis que le corps d'armée principal dont Packenham s'était réservé le commandement donnerait l'assaut sur toute la ligne de défense. Le signal de l'attaque fut donné dans la nuit du 8 janvier, mais les ordres reçus furent mal compris ou incomplètement exécutés : la colonne chargée, sous le commandement du colonel Thornton, de surprendre la batterie de la rive gauche, ne put s'embarquer à l'heure prescrite sur les bateaux plats qui devaient la transporter, et la colonne d'assaut n'était munie, au moment de se mettre en marche, ni d'échelles, ni de fascines. Sir Edward Packenham n'en donna pas moins l'ordre du départ et conduisit les troupes placées sous ses ordres au point des lignes ennemies qu'il supposait le plus faible. Les assaillans, accueillis par le feu nourri de trois batteries américaines, trouvèrent en face d'eux les *riflemen* du Tennessee et du Kentucky, renommés pour leur bravoure et pour la précision de leur tir. Le désordre se mit dans leurs rangs : le général en chef, qui s'efforçait de les rallier, fut tué en les ramenant à l'assaut ; le général Gibbs tomba à ses côtés mortellement blessé, et le général Keene fut mis hors de combat. Le corps d'élite des *Sutherland Highlanders*, qui avait tenté sans échelles et sous la mitraille l'escalade du rempart, perdit cinq cents hommes ; le reste se dispersa.

En l'espace de vingt-cinq minutes, l'armée anglaise avait été repoussée sans que le quart de l'armée américaine eût pris part à l'action. Les Anglais avaient perdu sept cents hommes et comptaient quatorze cents blessés et cinq cents prisonniers ; ils laissaient sur le champ de bataille trois généraux, huit colonels, vingt-quatre officiers, tandis que les pertes des Américains ne s'élevaient qu'à huit morts et treize blessés. La colonne de quatorze cents hommes, commandée par le colonel Thornton, avait seule réussi dans son attaque tardive : elle s'était rendue maîtresse de la batterie dont la possession aurait pu, un peu plus tôt, changer l'issue de la journée ; mais au moment où il venait d'obtenir ce succès partiel, le colonel reçut la nouvelle de la déroute de la colonne principale et de la mort de sir Edward Packenham, et le général Lambert, qui venait de prendre le commandement en chef, donna le signal de la retraite. Il ne restait après ce désastre, aux chefs de l'armée anglaise, qu'à

assurer dans le plus court délai le départ et l'embarquement de ces troupes décimées, démoralisées, affaiblies par les fatigues et les privations. L'entreprise offrait des difficultés de plus d'un genre. La distance qui séparait le camp de la flotte était considérable et les chemins impraticables. Il fallut, en quelques jours et sans attirer l'attention de l'ennemi, créer une route au milieu des marécages. Le général Lambert prit avec une activité et un sang-froid remarquables toutes les dispositions nécessaires. Dans la soirée du 18 janvier, il fit, comme d'ordinaire, allumer les feux et placer les sentinelles à l'entrée du camp; et, sans que rien fût changé à l'aspect intérieur, l'évacuation s'opéra pendant la nuit, au milieu du plus profond silence.

La nouvelle ne fut connue des Américains que dans la matinée du lendemain : un médecin anglais vint apporter au quartier-général une lettre dans laquelle le général Lambert recommandait à l'humanité de Jackson les blessés qu'on n'avait pu transporter. Ce dernier se rendit aussitôt au camp anglais, fit conduire les blessés dans les ambulances et laissa un détachement pour garder la position et prévenir un retour offensif. Le reste de l'armée rentra aussitôt à la Nouvelle-Orléans, où Jackson fit demander à l'évêque catholique, M. Dubourg (1), de chanter un *Te Deum*.

La cérémonie fut fixée au 23 janvier. L'armée victorieuse traversa la ville au milieu des acclamations enthousiastes de la foule qui se pressait sur son passage. Un arc de triomphe s'élevait devant la cathédrale; le sol était jonché de fleurs; des jeunes filles, rangées des deux côtés, représentaient les états et les territoires de l'Union et en portaient les couleurs. Le général, entouré de son état-major, passa sous l'arc de triomphe, reçut une couronne de laurier que portaient des enfans et, après avoir été complimenté par l'évêque, fut conduit à un siège qui lui avait été préparé auprès de l'autel. Il répondit aux félicitations qui lui étaient adressées en y associant l'armée et la population de la Nouvelle-Orléans. « Je vous remercie, dit-il au prélat, des prières que vous offrez pour mon bonheur. Puisse avant tout le ciel entendre celles que vous inspire votre patriotisme pour notre bien-aimé pays ! Puisse-t-il également accueillir celles que je lui adresse pour votre bonheur individuel aussi bien que pour la prospérité de la congrégation confiée à vos soins! S'il en est ainsi, la prospérité, la richesse, le bonheur de cette ville seront à la hauteur du courage et des grandes qualités de ses habitans. »

La nouvelle de la défaite et du départ de l'armée anglaise arriva

(1) Depuis archevêque de Besançon.

le 4 février à Washington, où l'anxiété était à son comble. Les dépêches rédigées par Livingston contenaient un récit détaillé des événemens et mettaient habilement en lumière l'immense service que Jackson venait de rendre au pays. La foule se précipita à la Maison-Blanche pour y recevoir la confirmation d'un bruit auquel on osait à peine ajouter foi. La ville fut illuminée; le nom du vainqueur fut bientôt dans toutes les bouches; on l'acclamait comme le sauveur de l'indépendance nationale. Le congrès se fit l'interprète de la reconnaissance publique en votant des remercîmens au major-général Jackson et, par son intermédiaire, aux officiers et soldats de l'armée régulière des corps de volontaires et de la milice placés sous ses ordres et en ordonnant qu'une médaille d'or, frappée en son honneur pour symboliser ce glorieux fait d'armes, lui serait offerte comme un témoignage de la haute estime du congrès pour sa judicieuse et belle conduite dans cette mémorable occasion. »

Une nouvelle plus importante encore ne tarda pas à suivre celle de la défaite de l'armée anglaise. Le gouvernement fédéral apprit le 13 février la conclusion du traité signé à Gand le 24 décembre précédent. La guerre qui avait un moment mis en question l'existence même des États-Unis était terminée, mais c'était grâce à la victoire de la Nouvelle-Orléans que l'honneur national sortait intact de cette crise. Un courrier partit de Washington, le 13 février, pour porter à la capitale de la Louisiane la nouvelle officielle de la signature du traité. Le bruit s'en était déjà répandu et avait donné lieu à l'un des incidens les plus caractéristiques de la vie de Jackson.

Edward Livingston, qui avait été chargé de se rendre à la flotte anglaise pour négocier un échange de prisonniers, en était revenu le 15 février, annonçant, d'après un journal que venait de recevoir l'amiral Malcolm, la conclusion de la paix. Jackson en fit part à ses troupes; mais en leur faisant connaître l'origine de cette information, il crut prudent de leur recommander la patience et de les mettre en garde contre le danger des fausses nouvelles. Cet ordre du jour provoqua des murmures dans la population, et la législature profita de cette disposition des esprits pour manifester son mauvais vouloir ordinaire en s'abstenant de mentionner le nom du général en chef dans les remercîmens qu'elle adressait aux principaux officiers. Les troupes elles-mêmes avaient peine à se résigner à l'attente d'une confirmation officielle et aspiraient à leur libération, qui devait être la conséquence de la paix. Quelques soldats d'origine française imaginèrent, pour hâter le moment de cette libération, de s'adresser au consul de France et de se faire délivrer des certificats de nationalité française. Ce subterfuge exaspéra Jackson, qui ordonna,

en vertu de la loi martiale, au consul et à tous les Français non citoyens des États-Unis de quitter la ville dans un délai de trois jours et de s'en tenir à une distance de 12 milles jusqu'à la publication officielle de la ratification des préliminaires de paix. Il déclarait considérer comme citoyens des États-Unis et comme soumis au service militaire tous ceux, quelle que fût leur origine, qui avaient pris part aux dernières élections.

Cet acte arbitraire et violent souleva, comme on peut le supposer, de très vives protestations. *Le Courrier de la Louisiane* publia une lettre écrite en français et signée : *un Citoyen de la Louisiane d'origine française*, dans laquelle l'auteur s'attachait à démontrer l'illégalité de la mesure et s'étonnait que le général se fût arrogé à l'égard d'étrangers *amis* un droit que le président des États-Unis lui-même n'aurait pu exercer qu'à l'égard d'étrangers *ennemis*. L'auteur ajoutait qu'il était temps de rendre aux lois leur empire et de mettre un terme à des actes d'autorité qu'avaient pu justifier les nécessités de la défense, mais qui, depuis la retraite de l'ennemi, n'étaient plus compatibles avec la dignité des citoyens ni avec le respect de la constitution.

Jackson considéra cette discussion de ses actes comme une intolérable rébellion. Il fit venir l'éditeur du journal et exigea de lui le nom de l'auteur de la lettre. C'était un membre de la législature, nommé Louaillier, qui s'était particulièrement distingué par son patriotisme et par son zèle pour la défense. Le 5 mars, Louaillier fut arrêté et conduit en prison. Il fit aussitôt présenter par son avocat au juge de la cour de district des États-Unis, Dominick Hall, une requête tendant à obtenir un *writ* d'*habeas corpus* pour faire cesser une détention illégalement ordonnée. Le juge fit droit à la requête et ordonna que le prisonnier lui fût amené le lendemain matin. A cette nouvelle, la fureur de Jackson ne connut plus de bornes : il adressa le soir même à l'un de ses colonels un ordre daté du quartier-général et ainsi conçu :

« Ayant acquis la preuve que Dominick Hall a aidé, provoqué et excité la révolte dans mon camp, vous donnerez à un détachement l'ordre de l'arrêter et de le détenir en prison et vous me rendrez compte de l'arrestation dès qu'elle sera opérée. Soyez vigilant ; les agens de nos ennemis sont plus nombreux qu'on ne le supposait ; gardez-vous des embûches. — A. JACKSON, major-général. »

L'ordre fut exécuté et le juge fut conduit en prison. Quelques jours plus tard, il était expulsé jusqu'à la nouvelle officielle de la ratification de la paix. Quant à Louaillier, il fut déféré à une cour martiale sous la prévention d'espionnage et d'excitation à la révolte.

La dépêche officielle arriva enfin le 13 mars. Jackson la publia,

congédia la milice et les volontaires, ordonna l'élargissement des prisonniers arrêtés en vertu de la loi martiale et déclara que ce régime d'exception cesserait d'être en vigueur. Louaillier fut, en conséquence, mis en liberté, et le juge Hall put rentrer chez lui. Mais l'atteinte portée dans leur personne à la liberté individuelle était trop grave pour rester impunie, et le général Jackson fut assigné à comparaître le 24 mars, à dix heures du matin, devant la cour de district des États-Unis sous la prévention de *contempt of the court,* à raison du maintien de la détention de Louaillier au mépris d'un *writ* d'*habeas corpus* régulièrement délivré et à raison de l'arrestation du juge qui avait délivré l'ordre de mise en liberté.

Jackson parut devant la cour en habit de ville, entouré d'une foule immense qui lui faisait cortège. Il refusa de répondre aux questions qui lui furent adressées, déclarant s'en référer au mémoire rédigé par son défenseur Livingston. La cour le déclara coupable et le condamna sans débat à une amende de 1,000 dollars.

Cette condamnation prononcée contre un général victorieux dans la ville même qu'il venait d'arracher à l'invasion consacrait par un mémorable exemple l'autorité souveraine de la loi, l'inviolabilité de la liberté individuelle et l'indépendance du pouvoir judiciaire. Mais la grandeur d'un tel spectacle échappe à l'instinct des masses comme aux passions des partis. Les manifestations bruyantes de l'enthousiasme populaire accueillirent Jackson à la sortie de l'audience. La multitude arrêta une voiture qui passait, en fit descendre des dames qui l'occupaient, détela les chevaux et traîna le condamné comme un triomphateur jusqu'à sa maison. Le parti démocratique ressentit comme une injure la condamnation qui avait frappé son héros et en poursuivit la réparation avec une persévérance obstinée. Plus d'un quart de siècle après les événemens que nous venons de raconter, le congrès fut saisi d'une proposition tendant à faire restituer à Jackson le montant de l'amende qu'il avait payée et les intérêts cumulés de cette somme. Deux fois repoussée ou ajournée, cette proposition fut enfin votée le 8 janvier 1844, vingt-neuvième anniversaire de la victoire de la Nouvelle-Orléans.

ALBERT GIGOT.

PAULINE DE MONTMORIN

COMTESSE DE BEAUMONT

I.

SA FAMILLE, SA JEUNESSE ET SES PREMIÈRES AMITIÉS.

Un jour, au lendemain de *Corinne*, dans cette année 1807, où Mme de Staël réunissait à Coppet tout ce que l'Europe comptait d'esprits supérieurs, un de ses hôtes préférés, M. de Sabran, souleva une thèse qui donna lieu à une de ces conversations fines, vives et brillantes dont l'écho, grâce à une lettre de M. de Barante, est venu jusqu'à nous. Il s'agissait de savoir si les femmes entre elles étaient susceptibles d'une amitié profonde, durable, désintéressée.

Cette spirituelle société s'accordait à dire, avec Thomas, qu'une amie pour l'homme était chose rare, mais que lorsqu'elle se rencontrait, elle était plus délicate et plus tendre; que s'il fallait désirer un ami dans les grandes occasions, il fallait l'amitié d'une femme pour le bonheur de tous les jours. « Mais, interrompit Sismondi, qui pensait à la comtesse d'Albany, nous sommes convaincus. Revenons aux doutes de M. de Sabran; il ne croit pas les femmes susceptibles entre elles de la véritable amitié. » La conversation, dont nous n'avons pas les détails, se continuait même pendant le souper, étincelante de saillies, de verve et d'originalité, lorsque Mme de Staël, coupant court aux contradictions, s'écria vivement: « Je crois que vous nous calomniez, messieurs. J'ai admiré et aimé,

dès mon entrée dans le monde, le plus noble caractère; je n'en ai pas connu de plus généreux, de plus reconnaissant, de plus passionnément sensible. C'était une femme; je tenais à elle par toutes les racines; j'en eusse fait l'amie de toute ma vie. Je veux parler de Pauline de Beaumont, la fille de l'infortuné Montmorin, le fidèle collègue de mon père. »

Pendant que la fille de Necker parlait avec enthousiasme de cette amitié ébauchée, dans une petite ville de Bourgogne, à Villeneuve-sur-Yonne, un homme d'un esprit rare, d'une âme supérieure, d'un talent digne de n'être apprécié que par les délicats, bien moins amoureux de gloire que de perfection, Joubert, restait inconsolé d'avoir perdu celle qui, de 1794 à 1803, avait été la confidente de ses pensées, et à la fois son public et sa muse. Ceux qui ont lu la Correspondance de Joubert savent quelle place tenait dans son existence Pauline de Beaumont. Il consacrait chaque année tout le mois d'octobre à la mémoire de celle dont l'affection avait fait pendant dix années les délices de sa vie. Il disait, après l'avoir perdue, au comte Molé : « Je ne pensais rien qui à quelque égard ne fût dirigé de ce côté, et je ne pourrai plus rien penser qui ne me fasse apercevoir et sentir ce grand vide. » Et dix-neuf ans plus tard, après avoir traîné, lui aussi, la longue chaîne des affections brisées, il célébrait encore dans son cœur, toujours plein d'un tendre souvenir, le funèbre anniversaire.

Un cercle d'élite s'était formé autour de cette jeune femme dans un coin de la rue Neuve-du-Luxembourg, société de bien courte durée, de deux ans à peine, où l'admiration avait reparu, où le goût, notre conscience littéraire, était à la recherche de tout talent nouveau; et cependant, en dehors de quelques lettrés, qui donc aurait gardé le nom de la comtesse de Beaumont, si dans des pages immortelles, les plus belles peut-être de ses *Mémoires*, Chateaubriand n'avait comme transfiguré son visage et à jamais poétisé ses derniers momens? C'est le privilège attaché au génie de donner une existence impérissable à ces femmes qui ont un instant charmé ses heures. Il le devait bien, l'enchanteur, à celle qui, avec Lucile, l'avait le plus adoré alors qu'il était presque inconnu et que sa renommée n'était pressentie que par le cénacle au milieu duquel il vivait au retour de l'émigration.

Morte à trente-trois ans, aucune douleur ne lui avait été épargnée; elle les avait toutes épuisées. Mariée par convenance, à dix-sept ans à peine, au sortir du couvent, elle n'avait pas eu un jour d'intimité avec son mari, plus jeune qu'elle d'une année; attachée à son père, comme Germaine Necker l'était au sien, elle avait assisté à ses côtés à cette suite d'épreuves qui finirent par le massacre de M. de Montmorin; son frère préféré s'était noyé à vingt et un ans;

elle s'était vu arracher sa mère, sa sœur, son second frère; elle s'était vainement accrochée aux bourreaux pour accompagner sa famille à la Conciergerie, mourir avec elle, avec leurs amis, le jour où la même hache trancha leurs têtes et celle de Madame Élisabeth. Dédaignée par le comité de salut public à cause de sa pâleur et de la fragilité de sa personne, voyant ses biens confisqués, Mme de Beaumont attendit chez de pauvres paysans la fin de la terreur; rentrée en possession de son château de Theil, elle répétait volontiers le mot de Marguerite d'Écosse : « Fi de la vie! qu'on ne m'en parle plus. » Lorsque l'amitié de Joubert la mit en présence de René, elle reçut alors le coup de foudre; dévouée jusqu'à l'abnégation, elle se donna tout entière au culte de cette violente affection; elle se reprenait, dans son milieu de Paris, aux joies de l'esprit; mais les souffrances morales avaient miné la frêle enveloppe; et, consumée à la fois par ses sentimens et la maladie, elle s'éteignait à Rome, le 3 novembre 1803, où elle était allée pour revoir une dernière fois M. de Chateaubriand.

On a deux portraits d'elle fort ressemblans; l'un, de Mme Vigée-Lebrun, daté de 1788, la représente à dix-huit ans, avec la pose un peu théâtrale du temps; elle apporte une couronne à son père. Elle n'est point belle; mais sa bouche spirituelle, ses yeux profonds fendus en amande, d'une suavité extraordinaire, à demi éteints par la langueur, sa longue chevelure, sa taille élégante et souple faisaient d'elle la plus séduisante et la plus distinguée des grandes dames. L'autre portrait, que nous préférons, est une miniature d'un prix inestimable. Il est du commencement du siècle. Les souffrances ont amaigri et pâli le visage encadré par les coiffures à la mode du directoire; le châle est noué autour de la taille; le regard, noyé par les larmes, s'est encore adouci *comme un rayon de lumière à travers le cristal de l'eau*. Je ne sais quelle mélancolie attire et attache, quand on contemple ce visage expressif. « On n'aime pas impunément, écrivait un ami de Joubert, on n'aime pas impunément ces êtres fragiles qui semblent n'être retenus dans la vie que par quelques liens prêts à se rompre. » Comme on comprend bien, avec cette forme aérienne, que Mme de Beaumont ait pu être comparée à ces figures antiques qui glissent sans bruit dans les airs, à peine enveloppées d'une tunique!

Non pas que ce fût un cœur frivole et une tête légère, elle possédait une admirable intelligence; elle comprenait tout. Son âme était virile et forte; son jugement était sûr, et l'on pouvait compter que tout ce qui lui avait plu était exquis. Elle aimait le mérite, a-t-on dit d'elle, comme d'autres aiment la beauté. Plaçant au-dessus de toutes les fantaisies l'amour des lettres, passionnée pour les beaux livres, sans être pédante, connaissant les hommes, les roués de son

temps, les héros à la mode de Crébillon fils, et professant pour ce monde-là le plus profond dédain, elle avait horreur de toutes les vulgarités. Elle était friande du délicat comme d'autres femmes le sont du succès. Mais pour se montrer ce qu'elle était, il fallait qu'elle se sentît pénétrée comme d'une douce température, celle de l'indulgence. N'était-ce pas aussi une raffinée que celle qui, après avoir entendu lire cette page de René : « Levez-vous vite, orages désirés, etc., » confiait à Mme de Vintimille cet aveu : « Le style de M. de Chateaubriand me fait éprouver une espèce de frémissement d'amour ; il joue du clavecin sur toutes mes fibres. »

C'est cette existence malheureuse et passionnée que nous voudrions raconter. Mêlée aux événemens les plus tragiques de la révolution, à ceux qui la précédèrent comme à ceux qui l'accomplirent, elle nous permet d'étudier avec des documens ignorés en partie jusqu'à ce jour le rôle véritable de M. de Montmorin, comme ministre des affaires étrangères, la fin de la vieille France aristocratique et ces commencemens du consulat qui faisaient dire aux survivans de cette terrible époque : « Enfin la terre n'est plus attristée ! »

I.

Pauline-Marie-Michelle-Frédérique-Ulrique de Montmorin appartenait à l'une des plus anciennes familles de l'Auvergne, à l'une des plus illustres maisons de la noblesse française. Le nom de Saint-Hérem avait été ajouté à celui de Montmorin le 28 mai 1421. On retrouve leurs aïeux dans les premières chartes du prieuré de Sauxillanges. Deux branches s'étaient formées à la fin du XVIe siècle. Le chef commun était alors François de Montmorin, gouverneur du haut et bas pays d'Auvergne, celui-là même qui, en 1572, lors du massacre de la Saint-Barthélemy, écrivit cette lettre célèbre à Charles IX : « Sire, j'ai reçu un ordre de Votre Majesté de faire mourir tous les protestans qui sont en ma province. Je respecte trop Votre Majesté pour ne point croire que ces lettres sont supposées, et si, ce qu'à Dieu ne plaise, l'ordre est véritablement émané d'elle, je la respecte trop pour lui obéir. » Mme de Beaumont était très fière de son arrière-grand-père.

La branche aînée était représentée, en 1783, par Jean-Baptiste de Montmorin, marquis de Saint-Hérem, seigneur de Vollore et de la Tourette, lieutenant-général, gouverneur de Belle-Isle-en-Mer et de Fontainebleau et par son petit-fils (le fils était mort en juillet 1779), qui succéda à ses charges et fut, comme son cousin, massacré en septembre dans des circonstances tragiques.

Le père de Mme de Beaumont, Armand-Marc, comte de Montmorin Saint-Hérem, appartenait à la branche cadette. Il était né au

château de la Barge en Auvergne, le 13 octobre 1746; son grand-père Joseph-Gaspard avait eu trois fils et six filles. Étant devenu veuf, il avait embrassé l'état ecclésiastique et avait obtenu l'évêché d'Aire. C'est de lui que parle Voltaire dans le *Dictionnaire philosophique*. Il présentait ses enfans à son clergé; on se mit à rire: « Messieurs, dit-il, la différence entre nous, c'est que j'avoue les miens. » Le premier de ses fils avait été lieutenant-général, le second évêque de Langres, le troisième, surnommé le chevalier de Saint-Hérem, cornette dans la seconde compagnie de mousquetaires, allié au garde des sceaux Voyer d'Argenson, avait recueilli titres et fortune. Menin du dauphin, père de Louis XVI, il avait laissé trois enfans, deux filles qui entrèrent à l'abbaye de Fontevrault, où leur tante était abbesse, et notre Armand-Marc, comte de Montmorin, seigneur de Seymiers et de Coppel.

Comme les enfans de la haute noblesse, il fut élevé par le clergé et surtout par le monde.

Ce que l'on demandait aux jeunes gens de l'aristocratie française, c'était, avec les exercices du corps, les qualités que les salons seuls pouvaient donner, la connaissance de la vie, les belles manières, plus de tact que de science, plus de discernement que de fortes études. La noblesse vivait alors plus ou moins rapprochée des gens de lettres, qui la mettaient au courant de ce qui s'imprimait. Elle restait ainsi familière avec les bons livres; elle en savait assez pour y faire allusion, et le langage choisi qu'elle entendait conduisait au goût. A moins d'être destiné à la magistrature ou à l'église, l'instruction allait tout au plus jusqu'à la rhétorique. Armand fut plus instruit; comme son père l'avait été du premier dauphin, il fut le menin du second. Il fut donc élevé avec le prince qui devait être Louis XVI. La Correspondance entre Marie Thérèse et le comte de Mercy-Argenteau, à la date du 16 novembre 1770, renferme une anecdote assez curieuse: « Le 27, la journée étant pluvieuse et fort mauvaise, M. le dauphin passa près de trois heures de l'après-dîner avec Mme la dauphine. Il lui confia beaucoup de détails sur les gens de son service; il lui dit qu'il croyait bien connaître ceux qui l'entouraient; que le duc de Saint-Mégrin et le comte de Montmorin avaient le projet de le gouverner et de devenir les maîtres. Le dauphin ajoutait: que les comtes de Beaumont et de La Roche-Aymon étaient des gens nuls et très bornés. » De ces jours de service à la cour datent certainement les projets de cette fatale union entre les enfans de deux amis.

Le comte de Montmorin s'était marié en 1767. Il avait épousé sa cousine, Françoise-Gabrielle de Tanes, fille du marquis de Tanes, et de Louise Alexandrine de Montmorin. La famille de Tanes, originaire du Piémont, s'était établie en Auvergne, à la fin du XVIIe siècle,

par suite d'une alliance avec les Montboissier, seigneurs du Pont-du-Château. Par son mariage, Armand de Montmorin ajoutait à sa fortune personnelle les fiefs de Tallende et de Chadieu, des Martres et de Monton. Il devenait un des grands propriétaires de la province. Mlle de Tanes, plus riche que son cousin, était plus âgée de deux années. Elle était loin d'être belle; si son portrait est fidèle, elle était haute en couleur, d'une taille robuste, avec des yeux sombres et une force de volonté que trahit le bas du visage osseux et accentué, ambitieuse et fine, comme les races de montagne; son esprit n'était en rien distingué; elle fut néanmoins pour son mari d'un excellent conseil, le servit dans toutes les négociations difficiles et le fortifia dans son dévoûment absolu à Louis XVI. Le comte de Montmorin était au contraire de petite taille, d'un tempérament nerveux jusqu'à l'excès, et ne payait pas de mine. Il était laborieux, appliqué et, sous une apparence de bonhomie, cachait une réelle habileté. De ce mariage naquirent quatre enfans, deux filles et deux fils; l'aînée, Victoire, fut mariée en 1787 au vicomte de La Luzerne, fils du ministre de la marine; la cadette était Pauline; Auguste, officier de marine, périt en 1792 dans une tempête en revenant des Indes; le dernier enfant, Antoine-Hugues-Calixte, devait par une fin héroïque, à vingt-deux ans, honorer le nom qu'il portait.

Admise à la cour, d'abord en qualité de dame pour accompagner les tantes du futur roi, Victoire, Sophie et Louise, Mme de Montmorin disposa vite d'une sérieuse influence; elle utilisa sa parenté avec la duchesse d'Havré, dont la fille venait d'épouser M. de Tanes, gentilhomme de la chambre du roi de Sardaigne. Dès son avènement au trône, Louis XVI nomma son ancien menin ministre près l'électeur de Trèves, et Mme de Montmorin dame d'atours de Madame Sophie, en remplacement de la comtesse de Périgord. Peu de temps après, janvier 1778, Armand de Montmorin était envoyé ambassadeur en Espagne en remplacement de M. d'Ossun. M. de Maurepas avait convoité ce poste pour une de ses créatures; afin de parvenir à ses fins, il avait débité et fait débiter que M. d'Ossun était aussi incapable qu'infirme. Le roi devint donc persuadé qu'il ne pouvait plus le laisser sans inconvénient à Madrid, et comme il avait depuis longtemps l'envie de donner une brillante situation à Montmorin, il le prévint de sa nomination. Une querelle s'éleva alors entre Louis XVI et Maurepas. Le vieux mentor, vivement affecté de la ténacité de son souverain, sur lequel il avait jusqu'à ce moment exercé un empire absolu, insistait en disant : « Puisque telle est votre intention, sire, elle sera suivie; mais il serait bon du moins que M. de Montmorin allât à Madrid sans caractère pendant quelque temps pour que M. d'Ossun pût le mettre au courant des affaires. — Mais, monsieur de Maurepas, répliqua le roi,

M. d'Ossun est incapable, à ce que vous m'avez dit, mais il est sourd, mais... » Le roi, sentant que l'humeur s'emparait de lui, n'en dit pas davantage et se retira brusquement dans son cabinet. C'est ainsi que l'ambassade la plus importante, avec celle de Vienne, fut donnée.

La double politique extérieure qui devait être si dangereuse pour le malheureux Louis XVI et pour son ministre, l'administration clandestine des affaires étrangères, avait commencé à la fin du règne précédent. Lorsque M. de Saint-Priest, nommé par M. de Choiseul, était sur le point de se rendre à son poste d'ambassadeur à Constantinople, il reçut un billet du comte de Broglie, qui le priait de passer chez lui. M. de Saint-Priest s'y rendit et le comte lui remit une lettre de la main du roi ; c'était l'ordre de communiquer à M. de Broglie les instructions qu'il venait de recevoir et de lui transmettre à l'avenir copie des dépêches qui lui seraient adressées ainsi que de ses réponses. Cette habitude d'être instruit de tout à l'insu du ministre ne fit que se développer de 1789 à 1792; à côté de l'ambassadeur constitutionnel se tenait un représentant de Louis XVI et de la reine. Ces agens étaient connus si bien qu'en 1790, M. de Ségur, nommé à Vienne, déclara que M. de Breteuil ayant déjà dans ce poste la confiance personnelle du roi, il ne pouvait accepter. Montmorin était si avant dans l'amitié du roi qu'il eut moins que personne à redouter cette méfiance ; il devait plus tard, cependant, subir pour lui-même les périlleuses conséquences d'une double politique.

La cour d'Espagne était plus solitaire que jamais, l'Escurial plus assombri encore par les formalismes d'une étiquette rigide. Montmorin y montra de la gravité sans pédantisme et de la dignité sans morgue. La froideur de ses formes de grand seigneur ne déplaisait pas. Personne même, si l'on écoute les mauvaises langues de Versailles, n'aurait pu faire mieux que lui auprès d'un monarque dont la tête était absolument dérangée. Un conseil de régence venait de se former à Madrid, sous la présidence du prince des Asturies, et notre ambassadeur avait soutenu, avec autant de fermeté que de tact, la politique difficile créée à la France par l'un des événemens les plus importans du XVIII[e] siècle, la guerre d'Amérique. C'est cette fermeté qui donna naissance à une calomnie, colportée par les pamphlets et les journaux, sous la révolution, à savoir que Montmorin avait été, dans une altercation, souffleté par le prince des Asturies et n'avait pas demandé raison de cette offense.

La cour de Versailles avait été saisie d'une offre de médiation par la cour de Vienne. Tandis que l'Angleterre l'avait acceptée avec empressement, M. de Vergennes, mécontent de la base principale qui était l'abandon de la cause des *insurgens* d'Amérique, alléguait

la nécessité de connaître le vœu de l'Espagne, l'intime alliée de la France et très intéressée, du reste, à la question par ses propres colonies. Pour se disculper auprès de l'empereur Joseph II, M. de Vergennes lui avait fait communiquer, comme éclaircissement de sa conduite, un mémoire où l'on rapprochait, quoiqu'il n'y eût pas une véritable analogie, la situation de la France sous Henri IV à l'égard des Provinces-Unies et celle de Louis XVI à l'égard des Américains. Le mémoire tendait à prouver qu'il fallait se borner à une trêve entre l'Angleterre et la France. Ce plan avait été le même jour envoyé à Madrid. La cour de Londres, présumant que la tenue d'un congrès à Vienne éprouverait de grandes lenteurs, essaya de traiter directement avec la cour de Versailles. Le comte de Vergennes avait mis Montmorin dans la confidence de ces ouvertures; il voulait rejeter aux yeux de l'Europe l'avance des premières propositions pacifiques sur l'Angleterre.

La confiance entre les deux souverains de la maison de Bourbon était entière. Les dépêches échangées en témoignent. Lord North quittait sur ces entrefaites le ministère et était remplacé par lord Shelburn et M. Fox. Comme il s'était montré zélé dans les rangs de l'opposition pour la cause américaine et qu'il était de plus l'ami personnel de Franklin, lord Shelburn lui avait envoyé un membre du parlement, M. Oswald, porteur d'une lettre de créance et de propositions satisfaisantes pour la paix. Franklin avait refusé toute ouverture qui séparait la cause de l'Amérique de celle de la France et avait fait sentir à l'envoyé anglais que la paix ne pouvait se traiter sans notre intervention. M. Oswald, après s'être muni d'instructions plus précises, s'était alors présenté chez le comte de Vergennes et avait ouvert officiellement des conférences. Il fallait obtenir de la cour d'Espagne une complète adhésion à cette politique. Montmorin y réussit. Lord Granville, frère de lord Temple, arriva en France et, le 10 janvier 1783, les préliminaires de la paix étaient signés à Paris entre la France et la Grande-Bretagne d'une part, l'Espagne et la Grande-Bretagne de l'autre. Le 3 septembre suivant, l'indépendance des États-Unis était solennellement reconnue.

Les services éminens de Montmorin furent récompensés par l'offre de la grandesse, qu'il refusa, et par la Toison d'or. Louis XVI le nommait maréchal de camp et chevalier du Saint-Esprit. Lorsque le comte d'Artois et le duc de Bourbon avaient traversé l'année précédente l'Espagne, allant au siège de Gibraltar, ils avaient été heureux de se mettre sous la tutelle de Montmorin et d'être dirigés par lui. Depuis que la maison de Bourbon régnait en Espagne, c'était la première entrevue de ce genre, et Charles III, en recevant les deux

jeunes princes à Saint-Ildefonse, avait témoigné à l'ambassadeur de France tous les égards que méritaient l'habileté de sa conduite et la hauteur de sa tenue. Après six années de séjour en Espagne, Montmorin demanda à rentrer en France. Le 3 mai 1784, M. de Vergennes lui adressait la lettre suivante :

« Le roi ayant bien voulu, monsieur, agréer votre retraite de la place de son ambassadeur à la cour de Madrid, j'ai pris les ordres de Sa Majesté sur l'indemnité qui vous est due pour les frais de retour de votre maison et de vos effets d'Espagne en France. Je vous annonce avec plaisir, monsieur, que Sa Majesté a bien voulu, sur ma proposition, vous accorder, pour cet objet, une gratification extraordinaire de cinquante mille livres.

« J'ai l'honneur d'être avec un profond attachement, votre très humble et très obéissant serviteur.

« DE VERGENNES. »

Très protégé par Mesdames tantes, Montmorin était destiné à rendre de nouveaux services. A peine installé à Paris, il fut appelé à commander en chef en Bretagne, en remplacement de son compatriote le marquis d'Aubeterre. Les têtes y étaient alors fort montées ; mille incidens graves ou futiles étaient l'objet de controverses, depuis les édits de Turgot et l'affaire du Collier jusqu'à Mesmer et Cagliostro. Les états de Bretagne, avec leurs privilèges particuliers, représentaient dans l'ancienne monarchie l'indépendant esprit provincial. Très jaloux de ses droits, chacun des ordres luttait pour leur défense, et ils se réunissaient ensuite pour les revendications communes vis-à-vis de la royauté. Une déclaration du 1er juin 1781 sur les octrois des villes était aux yeux des Bretons une violation du pacte fondamental de 1532, qui en réunissant à la couronne de France le duché de Bretagne, lui avait garanti ses antiques libertés. On exigeait le consentement formel des états pour toute levée de taxes. Le droit de fouage, espèce de taille réclamée par chaque feu sur les biens roturiers, excitait encore plus d'animosités intestines. On avait conçu le projet de créer avec des deniers du fouage un capital et de le convertir en rentes. L'injustice était de faire porter l'impôt sur la seule propriété roturière. Les communes ne cessaient de protester. La noblesse bretonne, qui tenait moins à son argent qu'à ses privilèges, ne voulait pas entendre parler de redevances qui l'auraient rendue taillable. Le comte de Montmorin, sur la question des octrois, trouva le moyen de s'entendre avec la commission permanente chargée par les trois ordres de faire parvenir au roi leurs doléances. L'affaire du fouage ne fut réglée que quelques mois avant 1789 et amena des luttes sanglantes dans les rues de Rennes. Le comte de Thiars commandait alors la province.

Montmorin, si bien instruit par la cour de Charles III du respect des formes, avait plu aux Bretons par sa réserve hautaine; et la comtesse de Montmorin, par son savoir-faire, n'avait pas été inutile dans cette œuvre de conciliation entre tant de susceptibilités; aussi la reconnaissance publique entoura-t-elle le mari et la femme. Une promenade fut appelée le Champ-Montmorin et la *Gazette de France* du 4 février 1785 mande « que la comtesse de Trémargat, épouse du comte de Trémargat, Jambe-de-Bois, président de l'ordre de la noblesse, étant accouchée d'un fils, les états ont arrêté de donner à cet enfant le nom de Bretagne et d'envoyer à la comtesse de Montmorin une députation pour la prier de le présenter au baptême. » Ils arrêtèrent par acclamation d'offrir à la comtesse de Montmorin un diamant de 10,000 écus; elle ne voulut pas l'accepter, et elle pria les députés de permettre que cette somme fût destinée à fonder une place au couvent de la Présentation pour les jeunes demoiselles nobles, une autre à l'école des cadets-gentilshommes et une bourse dans un collège pour le tiers-état.

Sa haute charge n'obligeait pas Montmorin à résider constamment à Rennes; un intérêt de famille l'appelait d'ailleurs à Paris, au mois de septembre 1886; il s'agissait du mariage de sa seconde fille.

II.

Pauline avait été élevée par ses tantes. Les premières années de sa vie, elle les avait passées à Chadieu, à mi-côte des coteaux qui bordent l'Allier, dans un encadrement de verdure ayant pour horizon les Monts-d'Or. A huit ans, elle était entrée au couvent de Fontevrault, la maison ordinaire des filles de France; de treize à seize ans, ses parens, pour achever son éducation, l'avaient placée à Paris, au couvent princier de Panthémont, rue de Grenelle, la maison préférée de la haute noblesse, où chaque jeune fille, ayant une gouvernante et une femme de chambre, apprenait les leçons de maintien, de danse et de musique, et recevait au parloir les visites les plus mondaines. L'éducation était ainsi résumée par ce mot de la marquise de Créquy à Sénac de Meilhan : « De l'instruction religieuse et des talens analogues à l'état de femme qui doit être dans le monde, y tenir un état, fût-ce même un ménage. » Généralement le mariage de la jeune fille se faisait presque immédiatement au sortir du couvent, avec un mari choisi et agréé d'avance par la famille, qui décidait souverainement des convenances de rang et de fortune.

Il n'en fut pas autrement pour Mlle de Montmorin; elle ne connaissait pas son futur époux lorsqu'on lui annonça qu'elle allait se marier. Elle écrivait plus tard qu'elle regrettait ses journées de cou-

vent, dont tant de fêtes abrégeaient la monotonie et dont toutes les sévérités étaient adoucies par l'affection de ses tantes. On l'appelait en ce temps-là Mlle de Saint-Hérem pour la distinguer des abbesses, Mlles de Montmorin, et elle aima ce nom de Saint-Hérem jusqu'à la fin de sa vie. Le mari qui lui était donné était le fils d'un ami de son père, Christophe, marquis de Beaumont, premier baron de Périgord, brigadier des armées du roi, colonel du régiment d'infanterie de la Fère. Nous savons qu'avec M. de Montmorin, il avait été l'un des menins de Louis XVI. Deux enfans étaient nés de son union avec Marie-Claude de Baynac : l'une, Marie-Élisabeth, qui mourut célibataire; l'autre Christophe-Arnaud-Paul-Alexandre, marquis d'Auty, enseigne aux gardes françaises.

Ce second enfant, celui qui épousait Pauline de Montmorin, était né le 25 décembre 1770; il avait été tenu sur les fonts de baptême à Saint-Sulpice par Arnaud-Louis-Simon de Lostanges, sénéchal de Quercy, et par Marie-Élisabeth-Charlotte Galuci de L'Hôpital, dame d'honneur de Mme Adélaïde de France. Sans instruction et sans goût d'esprit, d'un caractère faible et violent, il eût peut-être dans des temps calmes fait une carrière dans l'armée, grâce à son nom et à ses alliances; appelé à vivre dans les temps d'orage à côté d'une femme supérieure et vaillante de cœur, il ne pouvait la comprendre, et il ne l'aima pas. C'était un enfant, et elle ne put l'élever. Le 27 septembre 1786, la *Gazette de France* annonce que leurs majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage du comte Christophe-François de Beaumont avec demoiselle Marie-Michelle-Frédérique-Ulrique de Montmorin, fille du comte de Montmorin, commandant pour le roi en Bretagne. Mais la grande affaire pour la femme était la présentation à la cour; elle avait presque autant d'importance que le mariage. Le 4 octobre, la *Gazette* nous apprend que la comtesse de Beaumont a eu l'honneur d'être présentée à leurs majestés. Tout est donc pour le mieux aux yeux du monde; mais le bonheur ne vint pas. Au bout de peu de mois, la vie commune devint tellement insupportable que le comte de Beaumont retournait chez ses parens. Il revint lorsque M. de Montmorin était ministre des affaires étrangères. Mais la jeune femme avait développé ses facultés au contact des hommes distingués dont elle avait fait sa société ; les instincts grossiers et l'inintelligence de son jeune mari la révoltèrent ; et M. de Montmorin, si nous en croyons un document émanant de M. de Beaumont lui-même, fut dans la nécessité de le menacer d'une lettre de cachet.

Cette fois la rupture fut définitive; le comte de Beaumont ne s'intéressa à aucune des terribles péripéties, qui, s'échelonnant comme autant de stations douloureuses, laissèrent, en 1794, sa femme seule au monde et momentanément sans ressources. Nous

n'osons pas dire qu'il coopéra à ses malheurs, mais il les vit avec satisfaction. Il n'émigra pas; il s'était fait nommer commandant de la garde nationale de la commune de Puyguilem, dans la Dordogne. Revenu à Paris en 1792, successivement élève ecclésiastique, puis étudiant pour le génie militaire, il habitait rue Meslay, n° 27, se faisant régulièrement délivrer des certificats de républicanisme et de résidence par le comité de la section des Gravilliers. Il avait vendu toutes ses propriétés au citoyen Dupeyrat, qui fut plus tard membre du conseil des cinq cents. Porté par les membres du district de Bergerac sur la liste des émigrés, le comte de Beaumont avait obtenu sa radiation en produisant les attestations de sa section. Une lettre de sa municipalité indique qu'il y avait fait déposer ses anciens titres de redevances et droits féodaux et qu'ils avaient été brûlés conformément au décret du 17 juillet 1793. Ses vieux parens, après avoir été détenus au château de Hautefort, district d'Excideuil, avaient été mis en liberté; ils s'étaient réfugiés d'abord à Jean-sur-Colle, près de Sarlat et avaient fini par se retirer à Créteil.

Leur fils n'était pas au bout de ses aventures. Il avait connu à Paris, dans l'année 1790, le général Damas. L'ayant retrouvé quatre ans après, dans une visite rue Faubourg-Saint-Honoré, le comte de Beaumont, craignant d'être inquiété après la journée du 18 fructidor, proposa à Damas de l'emmener avec lui à l'armée de Sambre-et-Meuse en qualité de secrétaire. Sa proposition fut agréée. Il était à peine installé depuis deux mois à la division du général Lefebvre, sous les ordres duquel se trouvait la brigade Damas, que, par ordre du général en chef, Augereau, il était arrêté comme prévenu d'émigration et enfermé dans la forteresse de Wetzlar. Un ordre de la police générale avait été à cet effet expédié de Paris. Le comte de Beaumont écrit alors à Précy, représentant du peuple au conseil des cinq cents; il était devenu nous ne savons comment son ami : Précy prend chaleureusement sa défense, se porte garant de son civisme et demande qu'il soit relâché. Nous avons la réponse du citoyen Rudler, commissaire du gouvernement dans les pays conquis entre Meuse et Rhin et Rhin et Moselle. Son rapport, adressé au ministre de la police le 25 ventôse an VI, est ainsi conçu :

« Citoyen ministre,

« Le ci-devant comte de Beaumont est détenu dans ce moment à la prison de Wetzlar, sur les bords du Rhin, près Mayence. Il a été arrêté en vertu d'un ordre émané de vos bureaux, adressé au citoyen Augereau, général en chef, le 6 frimaire dernier. Votre ordre était fondé sur plusieurs motifs : 1° l'ex-comte de Beaumont était

prévenu d'émigration; 2° on lui reprochait, en outre, sa conduite politique pendant la révolution, certaines relations intimes, les persécutions qu'il avait fait éprouver à tous les républicains de sa commune, à ceux même qui, dans d'autres temps, l'avaient garanti de celles dirigées contre lui; enfin les propos les plus contre-révolutionnaires : qu'on avait beau vouloir empêcher la contre-révolution, qu'elle se ferait par le massacre de tous les patriotes. A ces dénonciations se joignait la fuite précipitée de cet individu après le 18 fructidor. En effet, dès le lendemain de cette journée, il avait quitté Paris à la faveur d'un passeport suranné, et, à force de sollicitations, il était parvenu à se placer, en qualité de secrétaire, auprès du général Damas à l'armée de Mayence.

« Aussitôt son arrestation, le sieur Précy, représentant du peuple au conseil des cinq cents, a réclamé la mise en liberté du citoyen Beaumont. Il déclare le connaître depuis plusieurs années. Il atteste que les opinions qu'il a manifestées lui ont toujours paru en faveur de la république. Il joint au mémoire justificatif de son ami des certificats de civisme, délivrés au citoyen Beaumont par les officiers municipaux de la commune de Puyguilem, département de la Dordogne et en l'an II.

« Pour prononcer en connaissance de cause, vous avez fait prendre des informations.

« Il en résulte que l'émigration du citoyen Beaumont n'est pas constante; son nom ne se trouve pas sur la liste des émigrés. Il paraît bien que sa conduite pendant la révolution n'est pas exempte de reproches. Il a exagéré le patriotisme dans les premiers jours de la révolution et il est devenu dans la réaction un des persécuteurs des républicains. Cependant, comme ces faits ne peuvent donner lieu à aucune action devant les tribunaux, sa détention à cet égard ne peut être prolongée. On propose, en conséquence, au ministre sa mise en liberté, en l'obligeant toutefois de prendre un passeport pour se rendre dans la commune de sa résidence. »

« *P. S.* — Depuis le rapport, il a été remis sous les yeux du ministre un arrêté du comité de législation de la convention, qui prononce la radiation définitive dudit Beaumont. »

Il ne faudrait pas confondre le comte de Précy, défenseur de Lyon contre Dubois-Crancé, Collot-d'Herbois et Couthon, le chef des comités royalistes, avec le citoyen Précy. Celui-ci avait été député de l'Yonne à la convention nationale, et non-seulement il ne fut pas inactif dans l'arrestation de la famille Montmorin au château de Passy, près de Sens, mais il avait de loin dirigé les poursuites. Une haine commune avait réuni le gendre de la victime des assassins de septembre et le conventionnel. Dans une lettre du 3 nivôse an VI, adressée au citoyen Cochon de Lapparent, ministre

de la police, Précy, élu membre du conseil des cinq-cents, explique, en effet, que son ami lui a constamment manifesté ses opinions républicaines, qu'il avait été persécuté sous l'ancien régime « de la part du ci-devant ministre Montmorin, dont, à seize ans, on le forçait d'épouser la fille, âgée de dix-sept ans, avec laquelle il n'avait jamais vécu; qu'il s'était soustrait à la persécution par la fuite et que ce n'était que depuis la révolution qu'il était revenu librement à Paris. » Nous connaissons bien maintenant le mari de Pauline, mais la suite de la lettre de Précy n'est pas moins instructive :

« Depuis six mois, ajoute-t-il, Beaumont m'a témoigné ses inquiétudes sur l'influence du parti de Clichy en me disant que, si nous avions la contre-révolution, il serait perdu : 1° pour n'avoir pas émigré; 2° pour ne pas avoir *contribué;* 3° par rapport aux opinions qu'il avait manifestées en faveur de la république.

« Beaucoup de fois il m'a témoigné le désir de servir la république soit à l'armée, soit dans un bureau quelconque, qu'il aime à s'occuper, et que douze à quatorze heures de travail par jour ne le gêneraient pas, mais que sa naissance le rendant suspect, il n'avait pas osé offrir ses services. Après la journée du 18 fructidor, il est venu me voir et m'a témoigné sa joie sur le succès; il me réitéra tout ce qu'il m'avait précédemment dit.

« Alors je lui dis que ses craintes relativement à sa naissance me paraissaient déplacées, que le citoyen Barras était directeur, le citoyen Bonaparte était général en chef de l'armée d'Italie, que plusieurs hommes de naissance noble étaient bons républicains; je l'engageai à lever ses scrupules. Mon discours parut le flatter. Il me dit qu'il chercherait l'occasion d'être occupé. Environ dix à quinze jours après, il m'a fait part qu'il allait à l'armée avec un général dont il serait le secrétaire; qu'il lui importait peu à quoi il fût employé, qu'il était content et qu'il emploierait tous ses moyens contre les ennemis de la république.

« Avant son départ pour l'armée, il m'a communiqué les papiers qui attestent son civisme depuis le commencement de la révolution; il m'en a laissé un extrait dont je joins une copie.

« Cependant je viens d'apprendre qu'il a été mis en arrestation par des ordres supérieurs. Si quelques malveillans ont voulu le perdre ou si quelques républicains ombrageux ont conçu de la défiance à son égard par rapport à sa naissance, je me plais à croire que vous emploierez votre autorité pour lui rendre sa liberté...

« Salut et fraternité. — *Signé :* Précy. »

Nous savons que la liberté lui fut en effet rendue; mais un procès avec Dupeyrat, acquéreur de ses terres de Puyguilem et col-

lègue de Précy au conseil des cinq cents, appela l'année suivante, dans la Dordogne, le comte de Beaumont. Son père, sa mère, sa sœur n'y habitaient plus. Le zèle des autorités locales se réveilla; une visite domiciliaire eut encore lieu; nouvelle intervention de Précy, nouvelle lettre de lui au ministre de la police (20 germinal an VII), dans laquelle, rappelant la précédente, il offre de communiquer les pièces et se porte fort que Beaumont se présentera dès son retour à Paris. Nous ne voyons pas qu'une suite ait été donnée à ces dernières menaces.

C'est alors que Pauline de Montmorin apprend tous ces incidens. Si nous anticipons ainsi sur les événemens, c'est que M. de Beaumont a si peu tenu de place dans la vie de sa femme, et Mme de Beaumont si peu de place dans la vie de son mari, que nous avons hâte de clore l'histoire, si courte, du reste, de leur mariage. Le meilleur des amis de Pauline était en ce moment Joubert. Nous dirons comment ils s'étaient rencontrés et comment cette amitié de tous les instans avait pris toutes les nuances d'un attachement passionné, sans être pourtant de l'amour. Elle l'avait averti de sa ferme résolution de reprendre la liberté complète de sa personne, humiliée, à cause des procès nécessités par la réintégration dans ses propriétés, de solliciter des procurations d'un homme qu'elle n'estimait pas. N'y avait-il pas aussi dans cette âme droite un autre scrupule? Une allusion dans une lettre à Fontanes nous le laisserait croire. Chateaubriand venait de lui être présenté; elle s'était jetée tout entière dans cette affection, sans regrets comme sans réserves, en femme du XVIIIe siècle qu'elle était, mais restant au fond très grande dame. Il lui répugnait, en aimant, d'avoir les apparences d'un lien qui ne lui permît pas de s'honorer hautement d'un absolu dévoûment à ce charmeur qui l'avait transformée, et dont l'étrangeté d'allures, de ton, de style et de pensées faisait le plus complet contraste avec le milieu dans lequel elle s'était élevée.

Le divorce fut prononcé par consentement mutuel en mars 1800. « Êtes-vous bien démariée? lui écrivait Joubert alors à Montignac, chez sa mère. Si vous ne voulez pas qu'on vous dise mademoiselle, prenez le nom de Saint-Hérem. Au couvent que vous aimiez tant, on vous appelait Saint-Hérem. Mme de Saint-Hérem vous siéra fort bien. Une Mme de Saint-Hérem est une Montmorin voilée. » — Et puis arrive sous la plume délicate de cet ami des belles choses, cet argument le plus décisif pour un lettré : « Mme de Sévigné, qui, comme vous le savez, m'est toutes choses, parle d'ailleurs des Saint-Hérem. Enfin ou cachez votre nom, ou ne cachez pas votre filiation, à laquelle je tiens beaucoup. » Quoique divorcée, Pauline signait toutes ses lettres Beaumont-Montmorin. Mais dans l'intimité, Mme de Krudner l'appelait toujours Mme de Saint-Hérem. M. de Beaumont

quitta quelques années après Créteil, où il avait acheté une propriété, et se retira à Francfort-sur-le-Mein. Il s'y remaria et il y mourut le 6 juin 1851, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Ses père et mère s'étaient éteints en 1811.

Revenons en arrière. Le comte de Vergennes était mort le 13 février 1787. Le choix de son successeur n'était pas facile. Pendant treize ans, M. de Vergennes avait dirigé et inspiré la politique française; sans laisser la réputation d'un grand ministre, il avait constamment fait preuve de sagesse et de capacité. Il avait mené à bien la guerre d'Amérique; il avait, en restant au pouvoir, donné un démenti au mot de Rulhière, qui définissait son mérite une médiocrité imposante, et, au total, il avait relevé la France de l'abaissement où l'avait laissée la guerre de sept ans. L'héritage était lourd à porter. Ce fut de son propre mouvement que Louis XVI nomma M. de Montmorin ministre et secrétaire d'état aux affaires étrangères. Il lui était attaché et ce choix ne fut le résultat d'aucune intrigue. M. de Saint-Priest était désigné par l'opinion de la cour; la reine lui était favorable, mais le roi avait des préventions contre lui. Il sentait au contraire dans Montmorin beaucoup de ses propres vertus et aussi quelques-uns de ses défauts. Il devinait que celui-ci serait dévoué avant tout et jusqu'au bout.

Le nouveau ministre au début fut comme effrayé de sa tâche. Il pria Louis XVI de lui retirer les provinces, l'administration de l'intérieur, qu'avait aussi le comte de Vergennes; elles furent en effet jointes au département du baron de Breteuil. La *Gazette* du 18 février annonce que le comte de Montmorin a prêté serment entre les mains du roi et trois jours après qu'il a eu l'honneur de faire ses révérences à la reine et à la famille royale. Le 23, il assistait à l'ouverture de l'assemblée des notables; on ne voit pas qu'il ait pris part à leurs délibérations.

Si Calonne avait pensé qu'il fallait s'emparer des esprits en les frappant par un acte audacieux, tous ses projets étaient affaiblis par son caractère et par ses vices. Il n'avait pas remplacé l'appui de M. de Vergennes par celui des autres ministres, qu'il avait systématiquement délaissés. Il ne les consultait ni sur ses plans, ni sur ses démarches; à peine leur lisait-il la veille ce qui devait être dit le lendemain dans les comités. Piqués d'être mis à l'écart, ils étaient peu disposés à seconder une besogne à laquelle ils n'avaient eu aucune part. Les clairvoyans ou les désabusés voyaient sans frayeur s'avancer l'orage à grands pas. Pour tous les hommes superficiels dont se composait la cour, qu'importaient les réformes proposées, mais aucunement préparées? La chute du ministère était la chose essentielle. Calonne succombait six semaines après l'ouverture de l'assemblée des notables.

Le roi avait envoyé chercher le baron de Breteuil, qui, en sa qualité de secrétaire d'état au département de Paris, était chargé de porter les ordres de disgrâce. Il supplia Louis XVI de l'en dispenser, parce qu'il était reconnu pour l'adversaire juré du contrôleur-général. Le comte de Montmorin reçut cette mission et la remplit. Étourdi du premier coup, Calonne se remit lorsqu'il sut que son successeur immédiat désigné n'était pas son ennemi, l'archevêque de Toulouse. Ce fut en effet le conseiller d'état de Fourqueux. Montmorin avait parlé de Necker, mais sans succès. Ils ne se connaissaient pas encore ; la timidité naturelle de Montmorin l'empêcha d'être plus pressant, et il ne put cette fois vaincre les répugnances du roi. Ce dernier pensait toujours que nommer Necker serait céder la couronne à son ministre.

Le lendemain, 13 avril 1787, le comte de Montmorin vint à Paris remplir une semblable mission auprès du garde des sceaux. Le suisse, d'après Bachaumont, répondit que M. de Miroménil, plongé dans la douleur du décès de Mme de Bérulle, sa fille, ne voyait personne. Le comte de Montmorin, qui ne savait pas cet événement tout récent, hésita un instant; enfin il prit son parti et insista pour voir son ancien collègue. Il entra et lui offrit d'abord ses condoléances. M. de Miroménil, par ce début, s'imagina qu'il ne s'agissait que d'une visite d'honnêteté ; et, après ce premier compliment, lui dit : « Eh bien! monsieur le comte, voilà du nouveau, — signifiant par là le renvoi de M. de Calonne, dont il était instruit. — Oui, monsieur le garde des sceaux, mais ce n'est pas tout ; il y a encore ce qui vous concerne, et je me fais une vraie peine de vous l'annoncer, surtout dans ce moment de douleur où vous êtes... » — Enfin, Montmorin lui fit part des ordres du roi, et M. de Miroménil n'hésita point à remettre les sceaux.

Tels furent les débuts du comte de Montmorin au ministère. Quelques jours après, l'archevêque de Toulouse, M. de Brienne, qui visait depuis longtemps au poste de premier ministre, y parvenait. Il était chef du conseil des finances. Depuis quinze ans, il travaillait par le crédit des subalternes à se faire estimer de la reine. Ni assez éclairé pour être philosophe, ni assez ferme pour être despote, admirant tour à tour, suivant le mot d'une femme qui le jugeait bien, la conduite du cardinal de Richelieu et les principes des encyclopédistes, il n'avait guère plus de poids et de sérieux que Calonne. Quand les nations commencent à être quelque chose dans les affaires publiques, tous les esprits de salon sont inférieurs aux circonstances. Avec une présomption aveugle, l'archevêque de Toulouse, devenu cardinal-archevêque de Sens, ne faisait que presser le cours des événemens. Après avoir mis fin à l'assemblée des notables, il entrait en lutte avec les parlemens. Toute la constitution du royaume était

changée; l'enregistrement avait été transporté dans les attributions d'une cour plénière; des troubles éclataient dans les pays d'état, en Bretagne et en Dauphiné. Le cardinal de Brienne ayant représenté à Marie-Antoinette que, dans les heures de crise, on doit concentrer le pouvoir afin de lui donner plus de force, se faisait habilement nommer principal ministre. Ce changement n'avait convenu ni à la dignité des maréchaux de Castries et de Ségur, ses collègues, ni à leur façon de penser, encore moins à la considération qu'ils s'étaient acquise. Ils avaient envoyé leur démission. M. de Brienne, frère de l'archevêque, plus fort en intrigues qu'en talens militaires, avait été appelé au département de la guerre. Deux amis du comte de Montmorin restaient seulement avec lui au conseil, M. de Malesherbes, comme ministre d'état, et le comte de La Luzerne, son neveu, grand naturaliste, ancien gouverneur des Iles Sous-le-Vent, frère de l'évêque de Langres, et de l'ambassadeur de France aux États-Unis, envoyé en 1788 à Londres. Si nous mentionnons ces deux personnages, c'est que tous les deux devinrent les hôtes assidus de l'hôtel de la rue Plumet. C'est en y dînant à côté du vertueux Malesherbes que lord Shelburn lui avait dit : « Si je fais quelque chose de bien dans tout le temps qui me reste à vivre, je suis sûr que votre souvenir y amènera mon âme. »

Le comte de La Luzerne, marquis de Beuzeville, avait un fils, capitaine dans les chevau-légers; ce fils épousa la sœur de Mme de Beaumont, Victoire-Marie-Françoise de Montmorin. Ils eurent deux filles, bien jeunes lorsque leur tante eut à s'occuper d'elles : l'une, la marquise de Floirac, décédée à Paris, le 27 juillet 1858; l'autre, la marquise de Vibraye, morte au château de Bazouches, en Nivernois, le 9 mars 1875. — La faveur du comte de Montmorin est au comble. La comtesse de Beaumont est nommée dame pour accompagner Madame, femme du comte de Provence; la vicomtesse de La Luzerne est, en la même qualité, attachée à Madame Victoire, et la *Gazette* du 4 novembre 1787 indique que, pour la première fois, elle fait la quête le jour de la Toussaint, dans la chapelle de Versailles, à la grand'messe où assistait la famille royale.

Ayant un rang à la cour, faisant de plus les honneurs du salon de son père, Pauline de Montmorin eut bientôt choisi ses amitiés. Elles furent dignes d'elle.

III.

La société française, dans les années 1787-1788, présentait un attrait et un caractère tout particuliers; ce n'étaient plus les grands salons que l'Europe entière était venue admirer. La mort les avait fermés l'un après l'autre. Il y avait plus que la différence de deux règnes entre

la conversation au temps de Louis XV et celle au temps de Louis XVI. L'âme de la fin du XVIIIe siècle n'était plus uniquement le plaisir : une vraie sympathie pour la nature humaine, l'idée de ses droits, le désir de son bonheur, le rêve de sa perfectibilité, avaient remplacé la passion désintéressée des choses de l'esprit. Le salon de Mme Necker avait servi de transition. Cette dernière époque, adoucie par des illusions sans aigreur, avait bien plus de sérieux et presque de la raideur. Il y a loin de Mme du Deffand à Mme de Staël. On causait partout et de tout. La bourgeoisie avait généralement résisté aux corruptions; elle avait conservé les vertus du mariage et de la famille, tout en s'ouvrant au souffle des novateurs. Elle s'était plus particulièrement sentie touchée par les effluves des pages entraînantes de Rousseau ; par opposition au vieux monde de l'aristocratie et de la finance, usé par toutes les jouissances, dévoré par tous les égoïsmes, elle arrivait à la révolution avec des trésors d'enthousiasme.

La noblesse de cour, à l'exception de quelques grands noms, avait perdu son prestige. Soustraite par les goûts de la jeune reine à la gêne de la représentation, elle portait dans le cœur un levain qui fermentait à toute occasion. Le baron de Bezenval, qui connaissait bien les habitués de Versailles, prétendait qu'il n'y avait là que des gens de petit esprit et de petits moyens. L'intrigue y faisait et y défaisait les ministères; la lutte des deux esprits contraires, lutte acharnée sous le dernier règne, se poursuivait sans doute sur certains points, mais la victoire était assurée à l'égalité. Jusque dans l'antichambre du roi se tenaient les propos les plus séditieux. Ce n'était pas seulement dans la grand'chambre du parlement que la fermentation agitait les têtes, ce n'était pas seulement dans la salle des Pas-Perdus qu'on était imbu des maximes de l'anéantissement de l'autorité; l'esprit général de révolte, le choc des intérêts divers, avaient produit, au dire des hommes les plus impartiaux, une caricature de guerre civile qui, sans chefs, sans effusion de sang, en avait pourtant les inconvéniens. Suivant le mot caractéristique du prince de Ligne, il était aussi à la mode de désobéir sous Louis XVI que d'obéir sous Louis XIV. La puissante race d'orateurs et de soldats qui devait étonner l'Europe se formait, silencieusement et obscurément, en province.

Quelles que fussent les agitations dans le monde des parlementaires et des courtisans, rien n'était enchanteur encore comme les salons de Paris; la violence de la polémique n'y avait pas remplacé l'aménité. La politesse était restée la partie essentielle de l'éducation française; le respect pour les vieillards maintenait le règne des convenances sociales. La révolution devait fatalement rendre le commerce ordinaire de la vie chaque jour plus difficile, plus épineux; il allait devenir tantôt aigre et emporté, tantôt

réservé et plein de précautions. Néanmoins, tant que les clubs ne furent pas ouverts et les échafauds dressés, la société parisienne donna une dernière fois le modèle de cette facile communication des esprits distingués entre eux, la plus noble jouissance dont la nature humaine soit capable. Comme les affaires politiques étaient encore entre les mains des gens bien élevés, toutes les grâces de la vieille politesse relevaient les discussions les plus sérieuses, et l'opposition dans les sentimens et dans les intérêts ne faisait que donner plus de chaleur et d'originalité à la conversation. On n'éprouvait qu'une crainte, celle de ne pas mériter assez la considération de ceux qui écoutaient, et cette crainte était loin d'être défavorable au développement des facultés. La mode était aux théories politiques; « Dussé-je y périr, disait M[me] de Tessé, j'espère que la France aura une constitution. » Tout le monde faisait la sienne; jusqu'à la duchesse de Bourbon, qui en fabriquait une dont les premiers articles avaient pour but de rendre les hommes vertueux, de leur assurer le nécessaire pour vivre et surtout de protéger le peuple contre des besoins factices. Les hardiesses de langage étaient poussées si loin que, d'Allonville dînant chez le duc de Brissac, l'ami de la Du Barry, une année avant les états-généraux, le 6 janvier, en nombreuse et aristocratique compagnie, le maître de la maison s'écria au moment où l'on servait le gâteau des rois : « Pourquoi le tirer? nous n'en avons plus. » Il semblait, dans ces deux ou trois dernières années, que, pressentant sa ruine définitive, l'ancien régime eût voulu s'éteindre après avoir épuisé toutes les ivresses de l'esprit.

Si, dans la haute société tout tendait à se niveler, les mœurs comme les fortunes, les vanités comme les mœurs, la femme résistait la dernière. Elle était devenue incomparable dans l'art si français des riens élégans. Comme aucune forme autour d'elle n'avait extérieurement changé, elle était convaincue que, malgré les constitutions nouvelles, tout resterait à la même place. La tyrannie du ridicule qui caractérisait éminemment ces dernières années de la monarchie et qui, après avoir poli le goût, finissait par user les forces, était la seule préoccupation des grandes dames; malgré le relâchement des liens de hiérarchie, elles maintenaient cependant plus que leurs maris la différence des conditions sociales. Que de temps et quelle dépense d'amabilité ne fallait-il pas à M[me] Necker elle-même pour que toutes les portes lui fussent ouvertes! Mais une fois qu'on était entré, quel charme! Ces femmes inoubliables avaient une qualité presque aussi attachante que leurs grâces, elles étaient non pas des savantes, mais des lettrées; leur intelligence sérieuse et cultivée se dilatait dans les plus hautes régions de l'esprit. Si elles écrivaient moins bien que leurs mères, elles par-

laient couramment la meilleure langue et, sans être apprêtées, elles jugeaient d'un trait, avec une indépendance et une finesse personnelles, les livres nouveaux, les renommées à la mode, s'échauffant pour une page des *Confessions* et disant à ravir une page de Voltaire. Si les financiers faisaient parfois antichambre dans leur hôtel, les écrivains de talent n'y attendaient jamais ; ils leur donnèrent en revanche la connaissance du cœur de l'homme, un supérieur bon sens associé à l'ardent désir de plaire et une franchise d'allure qui n'excluait jamais la distinction. Si la comtesse de Vintimille, que nous retrouverons plus tard, prenait le deuil le jour de l'anniversaire de la mort de Mme de Sévigné, l'on sait aussi quelle est celle qui, ayant à choisir un précepteur pour ses fils, exigeait d'abord qu'il eût connu l'amour. Ce sont bien les deux côtés du siècle; *Memento quia pulvis es*, comme disait Diderot des pastels de Latour, où revivaient ces fragiles et suprêmes élégances!

Mme de Beaumont apportait dans ce monde une insatiable curiosité intellectuelle. Ceux qui l'ont vue faisant les honneurs des soirées de son père, ou bien étant de service à la cour, dépeignent dans ces années sa personne comme alliant la vivacité à la tristesse, une spirituelle pétulance à la mélancolie et une absence de fadeur qui attestait la vigueur saine du dedans. Elle n'avait pas encore ce parler lent que les souffrances devaient lui apporter. Dans le rayonnement de ses vingt ans, elle inspirait plus de sympathies que de flammes, et dans ce temps où l'on disait tout parce qu'on acceptait tout, nous ne rencontrons sur elle aucune médisance. Seule, *la Correspondance secrète* mentionne des liaisons intimes de Mme de Beaumont avec un aimable abbé. Celui qui est ainsi désigné avait été présenté à M. de Montmorin par un autre abbé non moins célèbre, M. de Talleyrand-Périgord; et il devait deux années plus tard, lors de la fête de la fédération, le 14 juillet 1790, lui servir d'assistant à la célébration de la messe du champ de Mars. C'était un conseiller clerc à la troisième chambre des enquêtes du parlement de Paris, âgé de trente-cinq ans à peine, fort ambitieux et remuant, lancé de bonne heure par l'économiste Panchaud dans l'étude des sciences politiques et financières. On l'appelait l'abbé Louis en attendant qu'il devînt baron. Il était très avant dans la confiance de M. de Montmorin. Comme l'abbé possédait à un haut degré avec une forte éducation ecclésiastique l'esprit d'observation, comme il était l'ami d'Adrien Duport, son collègue au parlement, il s'était affilié à une société très connue, la société des Trente, qui a devancé par ses projets la Déclaration des droits de l'homme. Sans fortune, il ménageait avec soin ses amitiés, se faisant des protecteurs dans tous les partis et professant cependant la plus rigoureuse fidélité dans ses liaisons. « Mettant beaucoup de suite dans cette manière d'agir, écrivait La Marck au

comte de Mercy-Argenteau, il est parvenu à se faire regarder par les partis opposés comme un homme d'une discrétion et d'une sûreté à toute épreuve. Dans ce moment, par exemple, il est à la fois l'ami intime de l'abbé de Montesquiou et de Duport, qui se haïssent cordialement, et il leur inspire à l'un et à l'autre une égale confiance. Trompe-t-il l'un et l'autre? Non, mais il a des besoins et un but, et dans son propre intérêt il est fidèle à tous les deux. »

On ne saurait mieux dire. Le comte de La Marck voyait alors l'abbé Louis fréquemment. Les rapports se multiplièrent quand il connut ceux de Mirabeau avec Montmorin. Chargé d'abord d'une mission auprès de Joseph II, l'abbé Louis fut en même temps prié par la reine, en avril 1791, de porter à Vienne une cassette contenant ses diamans. A son retour d'Autriche, Montmorin l'avait nommé ministre de France en Danemarck; mais il ne put même pas se rendre à son poste et il émigra en Angleterre. Mme de Beaumont, après le 18 brumaire, le retrouva à Paris; il était parvenu, grâce au général Suchet, à obtenir la direction de la comptabilité au ministère de la guerre. Une parole de Mme de Beaumont nous éclaire plus sur la nature de leurs relations durant le ministère de M. de Montmorin que toutes les correspondances anonymes. « Avez-vous vu Louis? demandait un jour en 1802 M. Molé dans le salon de la rue Neuve-du-Luxembourg. — Il a sa fortune à refaire, » se contenta de répondre en souriant Mme de Beaumont. Personne n'ignore ce que la destinée réservait à l'habileté et à la science financière de M. Louis. En attendant les événemens, il était un des familiers de l'hôtel Montmorin et n'était alors qu'obséquieux et empressé.

Les vrais amis de Pauline de Beaumont, en ce temps-là, furent François de Pange et les Trudaine. Par eux, elle connut successivement Suard, Mme de Krudner, André Chénier, jusqu'à ce que M. Necker étant devenu le collègue de son père, elle s'approcha de la brillante ambassadrice de Suède, Mme de Staël.

IV.

Il n'y eut jamais en France, si ce n'est à la fin de la restauration, une plus forte génération, d'une éducation plus accomplie, d'une intelligence plus mûre et mieux préparée à de grands événemens, que cette génération de jeunes gens appartenant aux familles parlementaires, à l'armée, à la finance, à la haute bourgeoisie et atteignant à peine trente ans en 1789. Au premier rang de cette phalange, marchaient François de Pange et deux conseillers au parlement de vingt-six à vingt-huit ans à peine, qu'on appelait à Paris, au dire de Mercier, les aimables et généreux Trudaine. Hospitaliers dans leur somptueux hôtel de la place Louis XV, possesseurs presque

aux portes de Paris de cette belle terre de Montigny, connue par tous les philosophes du XVIIIe siècle, ils ne faisaient que continuer, en protégeant les lettres et les arts, les traditions de leur père et surtout de leur illustre aïeul.

Leur arrière-grand-père, successivement intendant de Lyon, de Dijon, et conseiller d'état, beau-frère du chancelier Voisin, d'une probité rigide, honoré de la confiance de Louis XIV, s'était marié, en 1700, avec Mlle de La Sablière, petite fille de l'amie de La Fontaine. Il avait eu de son mariage cinq enfans, dont un seul survécut. Ce fils, qui porta très haut le nom de la famille, était conseiller au parlement à vingt-un ans. Sur les instances du cardinal Fleury et de d'Aguesseau, il acheta une charge de maître des requêtes et fut nommé intendant d'Auvergne. Il y resta cinq années, et ce fut dans ses nouvelles fonctions que ses talens commencèrent à se développer. Il avait à peine trente ans. L'Auvergne lui doit les routes entre la plaine et la montagne. Nul doute qu'à cette époque n'aient commencé les relations affectueuses avec les Montmorin, seigneurs influens de la province.

En 1734, le cardinal Fleury lui proposa la charge d'intendant des finances avec le département du domaine; mais il n'eut une véritable occasion de faire connaître et la fermeté de son caractère et l'étendue de ses lumières que lorsque le contrôleur-général Orry lui confia la direction des ponts et chaussées. Trudaine conduisit ce département pendant trente ans. Par l'étendue de ses projets, par la suite qu'il mit dans les détails et l'économie avec laquelle il dirigea les travaux, il sut, a dit Condorcet, mériter l'estime de la nation. Enfin le roi l'obligea de se charger aussi de la direction du commerce lorsque le titulaire, M. Rouillé, fut appelé aux fonctions de secrétaire d'état de la marine.

L'industrie nationale, particulièrement celle de l'ameublement sous toutes ses formes, prenait en France un essor considérable. Les idées économiques s'éveillaient; l'école des physiocrates grandissait en influence et semait des idées. M. de Trudaine était porté vers les doctrines de liberté commerciale; lié avec M. de Machault, il s'inspirait des vues originales et vigoureuses de cet éminent esprit. Tout autre eût été écrasé par un travail surhumain; il y suffisait en allant se reposer fréquemment à Montigny, y donnant l'hospitalité à toutes les célébrités à la mode, étant l'ami à la fois de Mme Du Deffand et de Mme Geoffrin et correspondant de Voltaire. Les Mémoires de l'abbé Morellet abondent en détails pleins d'intérêt sur ce grand-père des deux jeunes amis de Mme de Beaumont. Mais rien ne vaut le témoignage du patriarche de Ferney. Il écrivait le 15 janvier 1761 à Mme Du Deffand : « M. de Trudaine ne sait ce qu'il dit quand il prétend que je me porte bien; mais en vérité c'est la seule

chose sur laquelle il se trompe; je n'ai jamais connu d'esprit plus juste et plus aimable; je suis enchanté qu'il soit de votre cour et je voudrais qu'on ne vous l'enlevât que pour le faire mon intendant, car j'ai grand besoin d'un intendant qui m'aime. »

Au moment de mourir, son fils, dans l'excès de l'affliction, recevant ses derniers adieux, crut devoir l'informer de l'intérêt universel qu'on lui avait marqué sur son état, de l'estime et de la considération dont il jouissait. M. de Trudaine l'écoutait avec une douce satisfaction peinte dans ses yeux; ensuite le regardant avec attendrissement : « Eh bien! mon ami, lui dit-il, je te lègue tout cela. » Il avait été élu en 1743 de l'Académie des sciences. Il avait, en 1754, donné sa démission pour que son fils le remplaçât; mais le roi, du consentement de l'Académie elle-même, permit au père d'y conserver séance et voix délibérative.

C'est ce Trudaine à qui Louis XV avait accordé la survivance des charges et titres paternels, qui est plus particulièrement connu au XVIII[e] siècle sous le nom de Montigny. Il était né en 1733 à Clermont-Ferrand, pendant que Daniel Trudaine était intendant de la province. Clairault avait été son maître de mathématiques et de physique; il était donc préparé par une forte et complète éducation quand il entra au conseil des finances et à celui du commerce. Il pria le roi de lui permettre de ne pas toucher les appointemens de sa place. « On me demande si rarement de pareilles grâces, répondit Louis XV, que, pour la singularité du fait, je ne veux pas vous refuser. » Il était des samedis de M[me] du Deffand, s'était pris d'une belle passion pour Diderot; enfin il allait à Chanteloup. « Je soupais hier avec M. de Montigny (17 juillet 1767), écrivait l'amie d'Horace Walpole à la duchesse de Choiseul. Il me demanda si vous étiez contente des soins et de l'empressement qu'il avait pour les choses qui pouvaient vous être agréables. Je fus prise un jour au dépourvu. Je suis comme feu Nolé, je n'ai pas de monde, c'est-à-dire pas de présence d'esprit, pas d'à-propos. Je lui dis seulement que nous avions parlé plusieurs fois de lui, que vous l'estimiez infiniment. Il enfila votre éloge, me dit tout le bien que vous faisiez à Chanteloup;.. c'est un homme bon, vrai et simple, fort occupé de faire le bien, point ambitieux et qui, à ce qu'on dit, a beaucoup de capacité. Je vous ai dit que je lui avais de l'obligation. C'est le moyen de m'acquitter envers lui, si vous voulez bien lui faire entendre que vous lui en savez gré et que vous partagez ma reconnaissance. » — « J'aime M. de Montigny à la folie, répondait la duchesse de Choiseul; je ne vous en ai pas parlé, parce que je ne parle pas de mes affaires; mais je voudrais qu'il pût lui revenir de toutes parts combien je suis sensible à toutes ses honnêtetés pour moi. » M[me] du Deffand,

très jalouse de ses amitiés à travers ses habituelles sécheresses, comptait sur ses doigts les vrais fidèles de Chanteloup, et garantissait dans une autre lettre Trudaine de Montigny comme étant du nombre des croyans. Il en fournit une preuve éclatante en consentant à donner devant ce monde choisi lecture d'une comédie en trois actes intitulée *le Jaloux puni.* Il l'avait composée à l'âge de vingt-six ans, et la pièce avait à son apparition fait du bruit. Collé, dans son journal (mars 1764), n'avait-il pas écrit : « Je regarde cette pièce faite à cet âge comme un phénomène et un miracle. Tous les caractères en sont dans la nature, finement et profondément aperçus. Le dialogue est d'un caractère et d'une vérité que Molière lui-même ne désavouerait pas. L'intrigue est bien liée, les scènes bien enchaînées et filées avec un art admirable. Si M. de Montigny n'avait pas une place distinguée et des occupations sérieuses et qu'il eût été dans le cas de se livrer tout entier à faire des comédies, j'ose dire qu'il aurait eu un rang bien proche de celui de Molière, s'il ne lui eût pas disputé le sien quelquefois. » Il est vrai que Collé corrigea plus tard cet éloge, craignant avec juste raison d'avoir porté trop loin son enthousiasme, mais insistant encore sur le talent que cette comédie décelait.

Étant ainsi doué, Trudaine de Montigny réunit facilement autour de lui un salon. Il y fut aidé par sa femme, Mlle de Fourqueux, fille du conseiller d'état, un instant contrôleur-général des finances avant le second ministère de Necker. Mme Trudaine avait de l'esprit, du goût, un grand fonds de sensibilité, avec un peu d'affectation; elle se livrait aisément et souvent avait été dupe de son excellente nature. Elle avait tous les soins imaginables pour rendre sa maison agréable et y attirer la meilleure compagnie de Paris. Deux grands dîners par semaine et un souper tous les soirs lui assuraient une société intéressante. Gentilshommes, gens de lettres, la robe et la finance, tous s'y trouvaient rapprochés par la politesse et le talent. Quoique gracieuse, la maîtresse du logis parlait peu; elle savait écouter. D'une santé délicate, couchée sur un canapé, elle recevait une révérence, un compliment de la foule qui entrait, et lui laissait toute liberté. Chacun s'empressait de s'informer des nouvelles du jour, de la question qui agitait tout Paris, puis sortait comme d'un cercle. Il arrivait même que Mme de Montigny fût obligée de garder la chambre. Sa maison n'en restait pas moins ouverte; on venait y souper et l'on s'en retournait sans l'avoir vue. « Il y a dix ans, s'écriait un jour devant un de ses familiers la pauvre femme, ennuyée enfin d'être la victime de sa complaisance et de ses aménités, il y a dix ans que je prends bien de la peine pour rendre ma maison agréable et me faire des amis; aux égards et à

l'intérêt qu'on fait voir pour moi, voyez comme j'ai bien réussi. » Voilà où conduisaient la représentation à outrance et le vide de la mondanité poussée à l'excès!

Engouée de l'*Émile*, dont elle sentait les beautés, Mme de Montigny était parvenue, à force de cajoleries, à apprivoiser la misanthropie de Rousseau et à l'attirer chez elle; il y venait dîner, mais en petit comité. Morellet était un jour du nombre des convives. Voilà Rousseau qui devient sérieux et froid et lui tourne le dos. Il s'était imaginé que Morellet avait écrit pour l'archevêque de Toulouse, parlant au nom de l'assemblée du clergé, une instruction pastorale où il était fort mal traité. Vainement l'abbé, instruit de la cause de l'irritation, fournit dans l'entrevue suivante des dénégations positives; Rousseau s'excusa, se rétracta même, mais l'impression reçue ne s'effaça point, et Mme Trudaine de Montigny ne le revit plus.

Le maître de la maison, qu'on désignait familièrement sous le sobriquet de garçon philosophe, était, à cause de ses relations, tracassé par le premier ministre. Il n'y avait pas de déboire qu'on ne lui fît essuyer pour le forcer à quitter le département des finances. Les Mémoires d'Augeard nous apprennent par quel procédé Trudaine de Montigny reconquit les faveurs du duc d'Aiguillon. Après avoir été son ennemi, il le porta à la plus haute estime et engagea même le roi et toute la cour à assister à l'inauguration du pont de Neuilly pour faire honneur à la famille Trudaine. Deux événemens qui eurent alors du retentissement ne contribuèrent pas moins à le populariser dans le parti des philosophes et des économistes.

Associé aux idées de Turgot, convaincu que pour le développement de la richesse nationale le moment était venu de briser les douanes provinciales, dépassant son siècle par la conception de la liberté commerciale, Trudaine de Montigny utilisait la plume de Morellet, qu'il avait attaché à son cabinet. L'introduction et l'usage des toiles étrangères étaient prohibés sous les peines les plus sévères. On inquiétait les citoyens jusque dans la capitale par des visites domiciliaires; on dépouillait les femmes à l'entrée des villes. Toutes les tyrannies fiscales étaient employées pour empêcher ce genre d'industrie importée de s'établir. On envoyait nombre d'hommes aux galères pour une pièce de toile. Les fabricans et les chambres de commerce du royaume avaient presque tous voté contre la liberté. Trudaine de Montigny fit publier par l'abbé Morellet une brochure intitulée : *Avantages de la fabrication et de l'usage des toiles peintes en France*, et put obtenir un arrêt favorable du conseil. En 1762, avait paru le mémoire sur son projet favori, le reculement des barrières et l'abolition des droits inté-

rieurs. L'affaire ne put pas être jugée, il fallut la main puissante de la Constituante pour la trancher. Mais l'édit de 1764 sur la libre exportation des blés fut l'acte mémorable du ministère de M. de Montigny. Les meilleures raisons ne purent cependant tenir devant les étincelans Dialogues de l'abbé Galiani. On sait quel en fut le succès: les femmes du monde se les disputaient, comme les *petites lettres*, un siècle auparavant. La verve spirituelle avait tout entraîné et tout gagné jusqu'à Voltaire, qui écrivait à d'Argental: « O le plaisant homme ! ô le diable de corps ! On n'a jamais eu plus gaîment raison. Cet homme-là ferait rire la grand'chambre; mais je ne sais s'il viendrait à bout de l'instruire. » Vainement Morellet obéit-il à l'invitation de réfuter les Dialogues; il avait suffi aux rieurs de l'entendre surnommer l'abbé Panurge pour lui donner tort; que pouvait un gros livre de didactique contre ces flèches légères, acérées et vibrantes?

M. de Montigny avait été plus heureux dans l'aide qu'il avait prêtée à l'affranchissement du pays de Gex anéanti sous le poids d'impôts écrasans. Voltaire avait demandé à Turgot que les marchandises y arrivassent de Marseille avec la même exemption de droits dont jouissait Genève. Trudaine de Montigny voulait faire mieux encore; il pensait que les impôts établis sur la consommation et le commerce étaient contraires aux intérêts de la nation; il désirait trouver une province où il put faire un essai de ses principes. Il avait vu le pays de Gex en allant à Ferney et il avait proposé à Voltaire une contribution unique établie du consentement des habitans et remplaçant la multiplicité des taxes. « Mes petits enfans, répondait le patriarche, s'assembleront lundi 11 décembre; je m'y trouverai, moi qui n'y vais jamais. J'y verrai quelques curés qui représentent le premier ordre de la France et qui regardent comme un péché mortel l'assujetissement de payer 30,000 francs à la ferme générale. Ils auront beau dire que les publicains sont maudits dans l'évangile. Je leur dirai qu'il faut vous bénir et que vous êtes le maître auquel les publicains et eux doivent obéissance. Je leur remontrerai qu'il faut accepter votre édit purement et simplement, comme on acceptait la bulle. » La réforme réussit en effet. Par une conséquence des mêmes principes, Trudaine pensait que plus une denrée est nécessaire et le besoin de cette denrée général et pressant, plus aussi le commerce en doit être libre. Il ne put réussir à convaincre les intérêts peu éclairés de son temps. S'il eût vécu jusqu'en 89, il eût augmenté le groupe des Mounier, des Malouet, des Montmorin; il les eût suivis dans leur dévoûment et dans leur résistance. La mort frappa M. de Trudaine encore jeune. Lorsqu'en 1787 la place d'intendant des finances fut supprimée, il s'était retiré dans sa campagne de Montigny, sans accepter le poste de contrôleur-général

qu'on lui offrait. Il y faisait jouer la comédie. Mlle Clairon y était venue déclamer le songe d'Athalie et le rôle de Viriate dans *Sertorius*, qu'on disait être son triomphe. Dans une lettre à Mme de Choiseul, la marquise du Deffand raconte comment M. de Trudaine fut enlevé à l'affection des siens : « Vous serez bien surprise en apprenant la mort de M. de Trudaine, elle a été aussi imprévue et aussi prompte que celle de la maréchale de Fitz-James. Lundi, il se portait comme à son ordinaire ; depuis quelque temps, il se plaignait de sentir une barre dans l'estomac, il prenait du lait de chèvre qui ne passait pas bien. Le mardi, il alla se promener en voiture. Il en descendit, voulant faire quelques tours à pied. Se trouvant trop faible, il fit peu de chemin et remonta en carrosse. A peine y fut-il entré qu'il tomba sans connaissance sur ceux qui étaient avec lui. On le ramena bien vite, on le fit saigner. Le sang vint bien et soudain il mourut. Je ne sais quelles gens étaient avec lui. » Ces gens étaient Mme de Saint-Maur, qui n'avait, racontent les mauvaises langues, que l'esprit qu'on lui prêtait, Mme la présidente Belot des Mesnières et M. Saurin. « Je vous sais bien gré, écrivait Voltaire à la vieille aveugle, de regretter M. de Trudaine ; c'était le seul homme d'état sur qui je pouvais compter. » Il n'y avait en France aucun parti qui n'en parlât avec vénération. Deux fils lui survécurent, tous les deux d'une rare distinction et d'un caractère plus rare encore. L'aîné avait, comme son père, pris le nom de Montigny ; le second, celui de leur aïeule, Mme de La Sablière. Ils avaient l'un pour l'autre l'affection la plus touchante et ne voulurent jamais se quitter. Aussi le plus âgé seul se maria ; il épousa Mlle de Courbeton. Le plus jeune, mieux doué, était poète et musicien ; tous les deux n'avaient pas dépassé l'âge des illusions quand la révolution éclata. Ils siégeaient à la chambre des enquêtes du parlement et remplissaient avec honneur les devoirs de leur charge. Ils étaient heureux de vivre et ils croyaient à la bonté des hommes !

V.

Ce fut le chevalier François de Pange qui présenta les frères Trudaine à Mme de Beaumont. Ils devinrent les habitués de son cercle intime ; ils initièrent cette âme ardente et déjà attristée au culte des lettres. François de Pange avait beaucoup fait pour l'ouvrir ; sa parenté lui avait donné des droits. Ils étaient, en effet, cousins par alliance. A défaut d'alliance, ils étaient attirés par des affinités de nature. Leur santé était extrêmement délicate et donnait au son de leur voix l'émotion fréquente que leur cœur recevait des événe-

mens considérables qui se passaient sous leurs yeux. François de Pange était l'un des esprits les plus courageux, les plus éclairés, les plus polis parmi cette société d'élite. Il avait dans les manières et dans le langage cette finesse et cette grâce qui prouvent à la fois l'habitude des affections douces et celle des idées précises. Il ne disait, suivant le mot de Rœderer, que des choses dignes d'être écrites et il n'écrivait que des choses dignes d'être faites. Il avait vingt-trois ans en 1787, et déjà, à l'ingénuité et à l'exquise sensibilité de son âme, il joignait un savoir étendu et la maturité du jugement. Il était tout entier de son époque par son optimisme généreux. C'était déjà l'homme qui, après avoir fait partie de la Société de 1789 et du club des Feuillans, devait être le collaborateur du *Journal de Paris* et livrer, avec quelques écrivains intrépides, du mois de janvier au mois d'août 1792, des batailles désespérées, dont leur vie était tous les matins l'enjeu, pour la défense des lois et des libertés publiques.

Avec de tels dons, une si grande hauteur de cœur, il ne faut pas s'étonner de son influence sur des jeunes gens enthousiastes qui croyaient que la révolution était grosse des destinées du monde. Par sa sagesse, par son tempérament à la Vauvenargues, de Pange s'en détachait et restait lui-même. S'il n'avait eu, comme tous les hommes de cette fin du XVIIIe siècle, une passion profonde que ses amis respectaient, nul doute qu'une sympathie plus intime ne l'eût uni à Mme de Beaumont. Il la voyait tous les jours, il l'accompagnait dans le monde, ils aimaient les mêmes choses; mais François de Pange avait pour une autre de ses cousines, Mme Louise Mégret de Serilly, une affection partagée que le tribunal révolutionnaire faillit à jamais briser, mais qui se renoua après thermidor et trouva enfin dans une union trop courte de suprêmes félicités. C'était d'elle que parlait André Chénier lorsque, enviant à son ami, « nourri du lait secret des antiques doctrines, un bien modique et sûr qui fait la liberté, » il rappelle ses rêves, ses goûts de solitude et des bois,

> Le banquet des amis et quelquefois, les soirs,
> Le baiser jeune et frais d'une blanche aux yeux noirs.

C'est André Chénier qui fut en effet le chantre de ce monde élégant, voluptueux, instruit, distingué, ouvert à toutes les idées et à toutes les passions généreuses. Qu'on relise les élégies et les épîtres à côté de Camille et de Fanny, les noms de François de Pange et de son frère Abel, les noms des deux Trudaine sont toujours dans sa bouche. « Ce sont les confidens de ses jeunes mystères. »

Ils avaient été élevés ensemble au collège de Navarre; leurs vacances se passaient sous les ombrages de Montigny; là, François de Pange avait essayé de rimer : « Tu naquis rossignol, » lui disait Chénier; mais il avait été trop tôt fugitif des « neuf sœurs; » « de son cœur presque enfant la mûre expérience » l'entraînait vers l'histoire; il n'était pas, comme ses aimables compagnons, des soupers de La Reynière et de Lycoris; le désir du savoir, la passion de l'universalité, le consumaient. Aucun ami cependant ne prêtait une oreille plus attentive et plus charmée aux vers d'André; personne aussi n'avait mieux compris ce qu'il y avait de viril dans cette âme à la fois tendre et romaine. « L'amicale douceur de leurs chers entretiens » ne fut jamais remplacée; aussi le poète a-t-il attaché son nom chéri, dans le livre de la postérité, avec un clou d'or.

Lorsque les dures nécessités de la vie, son pesant esclavage, forcèrent André Chénier à entrer dans la carrière diplomatique, ce fut Mme de Beaumont qui le recommanda à son père. M. de Montmorin l'attacha à l'ambassade d'Angleterre. On sait quels liens étroits unissaient la famille du ministre des affaires étrangères à celle des La Luzerne. L'ambassadeur de France à Londres était l'oncle de Victoire de Montmorin, qui avait épousé le fils du ministre de la marine.

Pendant les deux années de séjour de Chénier en Angleterre, les relations mondaines de Mme de Beaumont s'étendirent en dehors de son premier cercle. L'entrée de Necker au ministère en 1778 facilita cette transformation. C'est de cette époque que datent les rapports affectueux avec Mme de Staël. Tout entière alors à ses devoirs d'ambassadrice, elle avait accepté la tâche de rendre un compte exact et régulier de ce qui se passait à la cour. — Elle avait déjà un salon à elle, où, bien avant Benjamin Constant, M. de Guibert régnait, puis le comte Louis de Narbonne. Frappée de l'intelligence de Mme de Beaumont, du sérieux et de la sûreté de son commerce, elle aimait à consulter son goût délicat sur ses premières productions. Par sa verve raisonneuse et expansive, par son éducation protestante et génevoise, elle brisait le cadre de l'ancien monde. Elle était déjà une moderne. La société française lui paraissait à de certains égards trop civilisée; elle était étonnée de voir la vanité occuper seule toutes les places, l'homme ne vivre que pour faire effet autour de lui, pour exciter l'envie qu'il ressentait à son tour. « Ce besoin de réussir, comme elle l'a écrit, cette crainte de déplaire altérait, exagérait souvent les vrais principes du goût. Chaque jour, on mettait plus de subtilité dans les règles de la politesse. L'aisance des manières existait sans l'abandon des sentimens; la politesse classait au lieu de

réunir. Il fallait et parler et se taire comme les autres, connaître les usages pour ne rien inventer, ne rien hasarder; et c'était en imitant longtemps les manières reçues qu'on acquérait enfin le droit de prétendre à une réputation. » Elle faisait donc une révolution dans la conversation. En même temps s'opérait une révolution dans l'art de vivre. On commençait à pérorer plus qu'à causer, et des divisions qui ne s'étaient jamais produites allaient enlever à la France cet art particulier, composé de sous-entendus, de nuances et de quiétude.

Appelée à vivre aux confins de deux mondes séparés en quelques mois par un abîme, Mme de Beaumont écoutait tout; elle n'était indifférente à rien. M. Suard, qui l'avait rencontrée, l'avait jugée aussi spirituelle qu'aimable, François de Pange, un des habitués de la maison, l'avait présentée, et l'on mit plus que de l'empressement à l'y recevoir. Elle s'y plut beaucoup, et son esprit prompt et solide formait un saisissant contraste avec son enveloppe maladive. C'est alors que Rulhière fit graver pour elle un cachet qui représentait un chêne avec cette devise : « Un souffle m'agite et rien ne m'ébranle. » Plus tard, durant sa lente agonie, elle avait adopté un cachet égyptien en caractères arabes, avec cette inscription : « Sa puissance ne saurait subir ni destruction ni diminution. » Voulait-elle parler de Dieu? voulait-elle, au contraire, parler d'une affection qui alors l'absorbait tout entière?

Le besoin d'admirer l'entraînait vers les lettres et les philosophes, et, s'il est vrai que ce besoin soit chez certaines femmes une altération du désir d'aimer, combien cette âme était riche de sentimens comprimés! Une jeune étrangère à la mode et qui n'avait pas encore écrit *Valérie*, Mme de Krüdner, désira se lier avec elle. Abandonnée de son mari, qui avait quitté la France sans dire à sa femme où il allait, Mme de Krüdner, âgée alors de vingt-huit ans, avait eu pour M. Suard une ardente passion. Chaque année, elle allait passer un mois dans un village où sa sœur était religieuse. Pour ne pas s'en séparer, elle se faisait presque religieuse elle-même ; pendant ces quelques jours de retraite, elle écrivait à M. Suard : « Je ne manque jamais de suivre ma sœur au chœur et aux offices ; je me prosterne avec elle au pied des autels, et je dis: Mon Dieu, qui m'avez donné ma sœur et mon amant, je vous aime et je vous adore! »

Cette étrange et mystique personne fit naître chez Mme de Beaumont le désir de connaître la comtesse d'Albany. Elle s'était installée à Paris à la fin de l'année 1787 et s'était mise en relation avec toute l'aristocratie. La veuve de Charles-Édouard était venue assister aux derniers beaux jours de la vieille France et lui présenter Victor Alfieri. Autant par curiosité que par sympathie, le grand monde affluait dans leur hôtel de la rue de Bourgogne; et Mme de Beau-

mont était présente le soir où Beaumarchais vint lire son drame *la Mère coupable*. André Chénier, qui était revenu de Londres, plus mélancolique que jamais, blessé par les mœurs anglaises, mais ayant affermi ses convictions libérales, André Chénier accompagnait ce jour-là, avec François de Pange, la fille de M. de Montmorin. Une note trouvée dans les papiers de Beaumarchais nous apprend qu'il fut touché des critiques et des louanges de ces juges plus fins et plus délicats, s'ils n'avaient pas autant d'esprit que lui.

Les derniers momens de bonheur, les amis les passèrent le plus possible les uns près des autres. Les frères Trudaine avaient quitté leur somptueux hôtel de la place Louis XV, dès qu'elle avait été tachée par les premières gouttes de sang. Ils s'étaient retirés à Montigny. André Chénier collaborait au journal de la Société de 89, au *Moniteur* et au *Journal de Paris*; avant que toutes ses illusions politiques fussent déçues, avant qu'il fût à jamais écœuré par les hommes et par les choses, il se reprenait encore à aimer. Mme de Beaumont l'avait introduit chez Mme Pourrat, l'amie intime des La Luzerne. Remarquable par sa beauté autant que par sa bonté, par la pureté de son goût autant que par la générosité de ses sentimens, mariée à un opulent banquier qui dirigeait la Compagnie des eaux, mère de deux filles qui inspirèrent de profondes affections à des cœurs dignes d'elles, Mme Pourrat possédait à Luciennes, aux portes de Versailles, une propriété où Mme de Beaumont venait passer les heures qu'elle pouvait enlever à sa sollicitude filiale. La seconde fille de Mme Pourrat, la baronne Lecoulteux de Canteleu, plus jolie mais moins brillante et moins pétillante d'esprit que sa sœur aînée, Mme la baronne Hocquart, devenait une des muses d'André Chénier, en même temps que Mme Hocquart inspirait au jeune de Montmorin un attachement insensé. Le pauvre garçon avait vingt-deux ans à peine, lorsque le tribunal révolutionnaire le condamna. Nous raconterons cette lugubre histoire. Il marcha à l'échafaud, dressé en face de l'hôtel Trudaine, en tenant attaché sur ses lèvres un ruban bleu qui avait enlacé la taille de celle qu'il avait silencieusement aimée, comme Aubiac allait à la potence, dit Chateaubriand, en baisant un petit manchon de velours qui lui restait des bienfaits de Marguerite de Valois.

Avant ces heures néfastes qui sonnèrent trop vite, Mme de Beaumont, toute à ses amitiés avec les beaux esprits, rencontrait encore à Luciennes un homme d'une conversation riche et variée, très supérieur à ce qu'il a écrit, Riouffe. Rien de plaisant, de piquant et quelquefois même de profond comme ce qu'il racontait. Si Riouffe eût été moins paresseux, mais il l'était avec délices, il eût acquis, d'après le témoignage de ses contemporains, une réputation aussi

brillante que durable. La correspondance de Joubert nous donnera exactement l'impression que firent sur son amie et sur lui les *Mémoires d'un détenu*, dès qu'ils parurent.

C'est dans les soirées de mai et de juin 1791, soirées de printemps où passa comme une fée Mme Gouy d'Arsy, en laissant une trace dans le cœur mobile d'André Chénier, que l'amitié s'établit plus grande entre lui et Mme de Beaumont. Confidente de ses capricieuses amours, elle pouvait prêter une oreille plus attentive et plus détachée à la lecture des troublantes élégies dont la composition remonte surtout à cette date. André lui prêtait ses manuscrits, il permettait même de copier ce qui lui plaisait. Grâce à cette communication, elle put, en 1801, réciter des pièces entières à Chateaubriand, dans leur douce retraite de Savigny-sur-Orge; elle savait par cœur *Myrto, la Jeune Tarentine*, et *Néère*, et ce fragment d'une suavité pénétrante :

Accours, jeune Chromis; je t'aime et je suis belle;

et cette pièce d'une désespérance si complète, qui arrachait des larmes à de beaux yeux :

O nécessité dure, ô pesant esclavage, etc.

Nous aimons à nous représenter ces derniers Athéniens, dans les jardins de Luciennes, un de ces jours printaniers baignés de lumière et comme pénétrés d'un souffle de Grèce, heureux encore, parce que les âmes restaient malgré les événemens pleines de confiance en l'avenir; nous aurions essayé d'en retracer le souvenir qui s'est prolongé presque jusqu'à nous, si nous ne trouvions dans un livre oublié et de la bouche même d'un auditeur le récit d'une de ces conversations qui en apprennent plus que bien des livres.

C'était deux ans auparavant, dans une réunion, chez M. Suard. La compagnie était nombreuse et de tout état; ceux que nous connaissons maintenant étaient là, Abel et François de Pange, Marie-Joseph Chénier, Riouffe, l'abbé Morellet, Trudaine de Montigny, qui venait de commander à David son tableau *la Mort de Socrate*, Trudaine de La Sablière, qui sous ce titre, *le Fédéraliste*, traduisait les écrits parus en Amérique en faveur de la constitution proposée au congrès, Alfieri, la comtesse d'Albany, Mme Pourrat, Mmes Hocquart et Le Coulteux de Canteleu, Mme de Staël, Mme de Beaumont. On causait des états-généraux, lorsque le marquis de Condorcet entra. On venait d'en faire l'éloge le plus complet; on avait vanté son active obligeance et la douceur de son commerce. Les Trudaine rap-

pelaient les belles paroles qu'il avait prononcées sur leur père à l'Académie des sciences. Bien peu osaient se souvenir du mot de Mlle de Lespinasse : « C'est un mouton enragé et un volcan couvert de neige. » Sa causerie avait tant de richesses, ses connaissances une si étonnante variété, qu'on était curieux de l'entendre. On était au mois d'avril 1789. André Chénier était venu de Londres passer quelques semaines avec ses amis et se renseigner sur les événemens. Le tiers-état marchait à la suprématie, et Sieyès dirigeait l'attaque. Condorcet était si sûr de la victoire qu'il en analysa sur-le-champ tous les magnifiques résultats, comme s'ils eussent été présens à ses regards : « Son flegme philosophique voilait tout ce que ses espérances et les nôtres, dit un témoin, avaient d'intrépide et de démesuré. Le cri commun était alors : « A bas les illusions ! » et jamais on n'avait été plus emporté par leurs flots. On ne se défiait pas du torrent, parce qu'il présentait une surface limpide. » Cependant quelques objections étaient faites; l'abbé Morellet entrait en fureur dès qu'on parlait de l'abolition des dîmes. Alors Condorcet détourna la conversation sur le sujet dont il s'était pénétré : les avantages pour la société des progrès illimités des sciences. Il offrit à ses auditeurs le tableau d'un véritable âge d'or, montra la raison et les vertus croissant d'âge en âge. Il enrichissait la postérité de tant de dons magnifiques, grâce à l'avancement de la médecine, de l'hygiène, de la chimie, de la navigation aérienne, grâce au développement des forces magnétiques et électriques, grâce à l'application des mathématiques, même à la morale, qu'il étendait démesurément les bornes de la longévité humaine. L'auditoire, enthousiasmé par un si magnifique langage, s'écria tout d'une voix : « Quel dommage que nous ne soyons pas notre propre postérité ! » Excité de plus en plus, Condorcet arriva de degrés en degrés jusqu'à assurer presque l'immortalité sur la terre.

L'esprit et le bon sens français, et de la meilleure source, intervinrent alors. « En vérité, mon cher marquis, interrompit Mme Pourrat, vous nous feriez sécher de jalousie pour le sort de nos chers descendans. Ne pouviez-vous pas augmenter notre part aux dépens de la leur, qui me paraît excessive? Et puis, tout bien compté, cette immortalité-là me paraît assez pauvre. Fénelon ne nous dit-il pas que Calypso, abandonnée par son amant, se plaignait d'être immortelle? Or, j'imagine que beaucoup de femmes se trouveront fort délaissées lorsqu'elles arriveront à l'immortalité toutes ridées, toutes édentées, et avec tous les autres désagrémens de la vieillesse dont je n'ose faire l'énumération. Puisque vous êtes en train de faire des découvertes physiques et chimiques, trouvez-nous donc une fontaine de Jouvence, sans quoi votre immortalité me fait peur.

« — A quoi pensez-vous? reprit Condorcet. C'est la résurrection que vous préférez? Eh bien! sera-t-il fort agréable à des dames arrivées à cet âge malencontreux dont vous racontez les misères, de ressusciter avec toutes leurs dents de moins, et de voir fleurir éternellement à leurs côtés des jeunes filles, des jeunes femmes enlevées à la fleur de l'âge et dans tout l'éclat de leur beauté?

« — Je ne sais pas, répondit en souriant M[me] Laurent Le Coulteux, de quel prix seront nos pauvres charmes formés du limon de la terre aux yeux des anges et des saints; mais je crois que la puissance divine saura mieux réparer les outrages du temps, s'il en est besoin dans un tel séjour, que votre physique et votre chimie ne pourront y parvenir sur cette terre. Il me semble que tout s'embellit avec une auréole céleste. »

Ainsi se jouaient la fantaisie, l'esprit, la frivolité dans ces entretiens si français d'allure, de ton et de langage. Tout était permis pour faire sourire. « Tandis que je réveille cette conversation, ajoute Lacretelle, je me sens poursuivi d'une image funeste. Je vois ce même Condorcet proscrit, mis hors la loi par la convention; je le vois s'arrachant à la plus généreuse hospitalité, par la crainte de compromettre une noble amie qui lui disait pour vaincre ses scrupules: « Oui, vous êtes hors la loi, mais vous n'êtes pas hors de l'humanité. » Je le vois errant, passant les nuits dans les cavernes de Montrouge, chez cet ami même où il avait naguère exprimé les rêves de sa philanthropie et ne pouvant y trouver un abri de quelques heures. Qu'on se rappelle la saisissante prophétie que La Harpe met dans la bouche de Cazotte. Elle vient naturellement à la mémoire. Qui eût dit aux Trudaine, à André Chénier, à ces apôtres convaincus de la liberté, de la philosophie et de la raison, que leur tour viendrait, après le roi et la reine de France, eût passé pour un faiseur de plaisanteries patibulaires, suivant le mot un peu trivial de Chamfort. Cependant la tragédie s'annonçait. Les acteurs étaient à leur poste, l'opinion qui naissait avait une force prodigieuse; n'ayant encore rien produit, elle se regardait comme infaillible. La lumière venait par cent trous qu'il était impossible de boucher. Cette brillante école du XVIII[e] siècle, si forte par le nombre, l'ardeur, qui touchait à tous les problèmes et les remuait tous, entraînait M. de Montmorin lui-même et redressait son éducation première. Elle allait en faire un constitutionnel et un défenseur convaincu des idées anglaises.

A. BARDOUX.

LES FALSIFICATEURS

ET LE

LABORATOIRE MUNICIPAL

Parmi les plus remarquables progrès de notre siècle, si fécond en découvertes, il faut assurément compter les progrès accomplis dans l'art de falsifier les alimens, de frelater les boissons, de frauder les octrois. La falsification est devenue un des chapitres les plus intéressans de la chimie.

Autrefois une laitière installée au coin d'une rue puisait à la dérobée un peu de l'eau du ruisseau et la versait dans ses boîtes de fer-blanc. Un marchand de vin, enfermé dans sa cave, fabriquait mystérieusement, à la lueur d'une chandelle, des décoctions de bois de campêche. C'étaient là les plus habiles falsificateurs. Mais aujourd'hui la science a porté partout ses lumières. La laitière et le marchand de vin ont marché avec leur siècle. Leur petit commerce est devenu scientifique. Ils peuvent maintenant consulter des dictionnaires et des traités de falsification. Cette branche de nos connaissances est arrivée à son complet développement.

L'estomac des consommateurs ne gagne rien à tous ces progrès. Nous ne conseillons la lecture d'un dictionnaire des falsifications à personne, même quand l'ouvrage est aussi savant et aussi intéressant que celui de M. Baudrimont. Cette lecture pourrait fournir aux négocians des idées nouvelles, et ils ont l'imagination déjà bien

assez riche; à leurs cliens elle risquerait de donner des nausées rétrospectives.

I.

Toute marchandise peut être falsifiée, c'est-à-dire qu'un marchand malhonnête peut toujours livrer autre chose que ce qu'il annonce. Les métaux, les étoffes, les cuirs, les vernis, les drogues de parfumerie ou de pharmacie, les savons, les huiles, etc., peuvent en réalité différer étrangement de ce que le nom et l'apparence de l'objet nous font croire. Mais le plus fâcheux, c'est quand les falsificateurs s'attachent avec prédilection aux denrées alimentaires. Or, c'est de ce côté que leur science a fait le plus de progrès. Et parmi les denrées alimentaires le plus fréquemment et plus habilement frelatées sont le lait et le vin : le lait, qui devrait nous aider à élever des enfans vigoureux ; et le vin, qui devrait soutenir et ranimer les forces de l'homme fait. S'il y a beaucoup d'enfans rachitiques et s'il y a beaucoup d'hommes abrutis par l'alcoolisme, le mal ne vient pas seulement des excès et des mauvaises mœurs ; les falsificateurs ont bien leur part de responsabilité.

Sans parler encore du lait et du vin, nous avons eu l'idée, en parcourant la table du beau livre de M. Baudrimont, de dresser le menu d'un dîner tel qu'on peut le faire à Paris. Il est vrai qu'on jouerait de malheur, si l'on trouvait réunis dans le même dîner tous les plats falsifiés. Mais enfin cela peut être ; et, en tous cas, si l'un des services manque, on a bien des chances de rencontrer l'autre. Nous allons prendre le rôle du médecin de Sancho Pança qui faisait enlever tous les plats, disant : « Celui-ci est trop chaud ; celui-là est trop froid. Ici il y a trop de sel, et là-bas trop de poivre ; » et nous aurons à donner des raisons bien autrement graves de ne manger de rien.

Les Parisiens aiment assez le potage au tapioca. N'en prenez pas. En théorie, le tapioca est une fécule extraite de la racine du *Janipha manihot*, plante de la famille des euphorbiacées, qui pousse au Brésil. En pratique, on ne va pas toujours le chercher si loin. On prend de la fécule de pommes de terres imbibée d'eau et on la projette sur des plaques de cuivre chauffées à 100 degrés. On obtient ainsi une farine en gros grumeaux, quelques-uns rougeâtres, et cette farine conserve de très notables quantités de cuivre. Il ne faut pas davantage, comme hors-d'œuvre, accepter des cornichons. Ils sont d'un vert admirable. C'est encore au cuivre qu'ils doivent cette belle coloration : l'épicier les a fait confire dans des bassines de cuivre rouge

non étamé, et il s'est fait de l'acétate de ce métal; c'est ce qu'on appelle le *verdet*.

Si l'on sert un poisson, il peut paraître dans un heureux état de conservation, et n'être pas, cependant, très recommandable. Dans les amphithéâtres les anatomistes préviennent la corruption des cadavres en leur injectant un mélange de chlorure de zinc et d'acétate d'alumine. Or très souvent les saumons et les turbots que nous admirons ont été traités comme des pièces d'anatomie. La sauce fera passer le poisson. Dieu sait pourtant ce qui a passé dans la sauce ! Il a fallu du beurre. Le beurre ne se fait plus guère aujourd'hui avec de la crème et au moyen d'une baratte. Les différens genres de *margarine* ont supplanté ce produit démodé. Quand par hasard on a fabriqué du beurre par les vieux procédés, on met la chimie à contribution pour lui donner du poids, du volume, de la couleur. D'abord la chimie minérale : la craie, l'argile, le gypse, le silicate de potasse, le sulfate de baryte, servent à maintenir dans le corps gras plus d'eau qu'il n'en absorberait à lui seul. Puis on a recours à des substances organiques : la farine de blé, l'amidon, la pulpe cuite de pommes de terre, la fécule, le fromage blanc. Il faut bien aussi ajouter au beurre des corps gras : le suif de veau, le saindoux, la moelle de bœuf, la graisse d'oie. Il paraît qu'une société vendait à Paris le *beurre des Alpes*. Le nom était engageant. Le produit se composait de 50 parties de beurre de Bavière, 25 d'axonge et 25 de graisse de bœuf ; on faisait fondre le tout et on colorait pendant la fusion. La coloration est une toilette nécessaire du beurre qu'on vend aux Parisiens : quelquefois on les a empoisonnés avec du chromate de plomb ; le plus souvent on emploie une pâte tinctoriale faite de *curcuma*, de rocou et d'une laque verte à base de graine d'Avignon. Et voilà du beurre !

Dans le rôti apparaîtront quelques truffes. Je lis à l'article qui concerne ce tubercule : « On a fabriqué des truffes avec des pommes de terre avariées, pelées et découpées à l'emporte-pièce, qu'on colorait en brun et qu'on roulait dans de la terre truffière venue du Périgord. On a mis en vente des truffes qui étaient composées uniquement de terre roulée et modelée en forme de tubercules, ou de lycoperdons (vesses-de-loup) recouverts d'une couche de terre et simulant des truffes bonnes et marchandes. » Si maintenant la salade vous agace les gencives et rend l'émail des dents rugueux, ne vous étonnez pas, le vinaigre a été étendu d'eau, et on lui a rendu son acidité avec un peu de vitriol. Défiez-vous aussi du vert des épinards et des petits pois. Là encore reparaît le cuivre comestible sous forme d'acétate ou verdet. Ce verdet fait le bonheur des yeux. M. Galippe prétend qu'il ne nuit pas à la santé. Il serait bon toutefois que

MM. les commerçans voulussent bien prévenir leur clientèle et réserver les petits pois au cuivre aux amateurs de ce métal. Mais il est, sans distinction, livré à tous.

Il serait trop long de poursuivre exactement tous les plats de ce menu, et je suis obligé de dire, comme Ruy Gomez de Silva :

J'en passe, et des meilleurs...

Arrivons au dessert. On ne manquera pas de servir du chocolat sous une forme quelconque. Il y a bien des chocolats, tous meilleurs les uns que les autres. Cette grande diversité a lieu d'inquiéter; on n'imagine pas en effet tant de manières différentes de mêler le sucre et la farine de cacao. Ouvrez le Dictionnaire de M. Baudrimont et parcourez la liste des ingrédiens qui entrent dans une tablette de chocolat. Voici les farines de blé, de riz, de lentilles, de pois, de haricots. Ce n'est rien. Voici l'huile d'olive ou d'amandes douces, des amandes ou des noisettes grillées : ce n'est rien encore. Mais voici enfin la sciure de bois, le cinabre, l'oxyde rouge de mercure, le minium, le carbonate de chaux, les terres rouges ocreuses. Et l'auteur découragé ajoute : et *cætera*.

L'art de faire des *confitures* est en progrès. Il y a quelques années, on fabriquait la gelée de groseilles avec de la gélatine colorée par le suc de betteraves rouges et aromatisée par quelques gouttes de sirop. Aujourd'hui on emploie une algue des mers du Japon, appelée *gelidium corneum*. Cette algue contient une sorte de moelle, la *gélose*, qui a la propriété de se gonfler énormément dans l'eau. Avec un peu de jus de betteraves ou même un peu de carmin, du glucose, pour sucrer, et une cuillerée de sirop, pour faire illusion, on prépare une gelée de groseilles plus appétissante que celle qui est faite avec des groseilles. Il y a bien d'autres progrès. Certaines personnes font venir d'Angleterre des marmelades d'oranges. Les fabricans anglais ont réussi à donner le goût et l'aspect d'orange à des marmelades de navets.

« Sous le nom de bonbons, dit le savant auteur du Dictionnaire, on connaît les sucreries et pastillages que fabriquent les confiseurs, et dont beaucoup de personnes, principalement les femmes et les enfans, font une grande consommation. » Voilà une excellente définition, mais on ne sait pas assez tout ce qui se cache sous le nom trompeur de bonbons. Une ordonnance de police de 1841 nous l'apprend, tout en édictant des défenses probablement peu respectées. Pour colorer les bonbons on employait : le jaune de chrome, le minium, le massicot, la litharge, qui sont des sels de plomb; le vermillon (sulfure rouge de mercure), le vert de Scheele (arsénite

de cuivre), les cendres bleues (carbonate de cuivre), le bleu de cobalt; l'orpiment ou réalgar (sulfure d'arsenic); le vert-de-gris et la gomme-gutte. C'est, on le voit, un assortiment de poisons irréprochable. Il est vrai qu'on en mettait le moins possible. L'ordonnance de 1841 tolère le bleu de Prusse, l'oxyde de zinc et le bleu d'outremer. C'est pousser bien assez loin la tolérance. Elle autorise aussi la cochenille, l'indigo, le carmin, le bleu et le violet d'aniline. En somme, une boîte de bonbons est toujours une boîte à couleurs, — un peu sucrée.

Quel repas! Et nous n'avons pas tout dit : il y a derrière les marchands de comestibles d'autres falsificateurs. Ceux-ci s'évertuent à tromper les premiers, qui trompent le public. Il y a un art de frauder les fraudeurs. Par exemple, disions-nous, on teint le beurre avec le rocou. Qu'est-ce que le rocou? Une substance tinctoriale, répond la science, tirée des fruits du *bixarellana* (famille des *bixacées*). Mais le rocou du commerce, celui qui fait le beurre? De l'ocre rouge, du colcothar, de la brique pilée. Et cette fécule de pommes de terre, si souvent employée par les fraudeurs? Heureux si nous ne devions absorber, sous d'autres noms, que cet aliment inoffensif! Mais à la fécule on ajoute de la craie, du plâtre, de la sciure d'albâtre gypseux et même de la terre de pipe!

La digestion de tous ces produits du laboratoire ou de l'industrie exige une tasse de café, un verre de cognac et un cigare. Mais voilà trois nouveaux problèmes à résoudre.

Tout le monde sait qu'en France le café est inséparable de la chicorée. Quelquefois on y met aussi de la fécule de pommes de terre, du blé, du maïs, de l'orge, de l'avoine, des carottes, des betteraves. Mais, sachons le reconnaître, dans l'art de fabriquer le café, les Anglais nous dépassent. Le journal de médecine *the Lancet* signale, parmi les produits employés, le caramel, la terre rouge, le tan en poudre, la sciure de bois d'acajou, le foie de cheval cuit au four. Ces deux dernières inventions font grand honneur à l'imagination du fabricant. Le docteur Hassal, de Londres, a essayé trente-quatre échantillons de café; dans trois seulement le café était pur. Dans les trente et un autres, la proportion de café variait de la moitié à un cinquième.

Mais restons en France. On a dégusté sa décoction de chicorée et on ouvre une boîte de cigares. La boîte est magnifique. On se dit tout bas, entre amis, qu'on l'a eue par occasion, un peu par contrebande. Il existe à ce sujet à Paris une fraude assez bizarre. Les cigares de la régie sont si mauvais que les fumeurs sont assez natu-

rellement portés à en désirer d'autres. Or il y a de faux contrebandiers; d'honnêtes gens qui, après s'être consciencieusement fournis à la boutique officielle, démarquent le produit de l'état, arrachent le visa de la régie et vous repassent, avec les allures les plus mystérieuses, une exécrable collection de londrès achetée au bureau du coin. Leur fraude consiste à se donner pour fraudeurs, à se faire passer pour ce qu'ils ne sont pas. C'est bien fait, dira-t-on, pour les gens qui encouragent ce commerce, et font de coupables infidélités à la régie! Il n'y a pas moins en France quelques boîtes étrangères. Il faut se défier de celles qui viennent de Brême ou de Hambourg. Dans ces deux villes fleurit une assez curieuse industrie. Elles font venir de La Havane, non pas du tabac, mais les planchettes de cèdre avec lesquelles se fabriquent les boîtes de La Havane, le papier qui les tapisse, les rubans rouges ou jaunes qui lient les paquets, et même les petits clous qui ferment les boîtes. Des ouvriers habiles enveloppent d'une belle feuille de La Havane un cigare fait de mauvais tabac d'Allemagne ou des États-Unis. La boîte et son contenu ont une superbe apparence. On l'expédie à Paris, où elle est vendue avec ou sans estampille officielle.

Enfin on verse cette liqueur, — qui devrait être si agréable et si saine, — l'eau-de-vie de Cognac. L'eau-de-vie, c'est l'alcool tiré du vin par distillation et laissé longtemps en contact avec les douves de chêne des tonneaux. Ce n'est pas, tant s'en faut, l'alcool pur : une bonne eau-de-vie doit marquer 40 à 50 degrés, c'est-à-dire qu'il y a plus d'eau que d'alcool. L'eau-de-vie contient aussi des éthers, en très petite quantité, qui lui donnent son goût agréable. En vieillissant dans le tonneau, elle s'évapore en partie; on sait qu'à la longue les tonneaux se vident presque à moitié. Le long séjour en présence du bois lui donne une belle couleur : il se fait très lentement une dissolution de très faibles quantités de matière colorante dans l'alcool. La bonne eau-de-vie ne nuit pas à la santé; on ne peut en douter depuis les belles expériences de M. le docteur Dujardin-Beaumetz sur l'alcoolisme. Ces expériences ont attiré l'attention du conseil municipal, qui a accordé au savant physiologiste une dispense de droits d'octroi pour ses alcools.

M. Dujardin-Beaumetz faisait ses expériences *in anima vili*. C'étaient des porcs qui lui servaient de patiens. Ces animaux, peu difficiles sur leur nourriture, absorbèrent toutes les préparations pharmaceutiques qu'on sert dans les cabarets de Paris. Ils burent de l'absinthe, du vermouth, du curaçao, du kirsch, de l'anisette, du rhum, et ils moururent, comme Coupeau, le héros de *l'Assommoir*, dans toutes les horreurs du *delirium tremens*. Encore est-il probable que M. Dujardin-Beaumetz ne donnait à ses pensionnaires

que des liqueurs pures de tout mélange. Que serait-il advenu s'il leur eût traîtreusement versé de l'absinthe verdie par le sulfate de cuivre, bien saturée de résine, afin de donner dans l'eau un beau précipité; du rhum fabriqué avec de l'alcool de betteraves, additionné d'acide et d'éther formiques; du vermouth à l'acide chlorhydrique ou à l'acide sulfurique : les deux variétés se trouvent sur la place; du kirsch tiré des feuilles de laurier-cerise et contenant par litre jusqu'à 22 centigrammes d'acide prussique, au lieu de la proportion normale de 4 à 5 centigrammes? M. Dujardin-Beaumetz eût peut-être été poursuivi par la Société protectrice des animaux, qui protège même les porcs, mais qui ne protège pas le pauvre Coupeau.

L'expérience a prouvé que l'alcool ne rendait pas les animaux malades. Dans les autres liqueurs, même de bonne qualité, on trouve divers produits de synthèse organique qui leur donnent leurs goûts caractéristiques. Ce sont en général des *aldéhydes :* la chimie appelle ainsi des corps composés, comme les alcools, de carbone, hydrogène et oxygène, avec une plus faible proportion d'hydrogène.

Ces produits ne se trouvent pas dans l'eau-de-vie ou, du moins, leur quantité y est tout à fait imperceptible. On pourrait donc boire de l'eau-de-vie avec moins d'inconvénient que d'autres liqueurs, si elle n'était pas frelatée. Mais l'industrie du *faux* n'aurait eu garde de négliger un produit de consommation si répandu. Dans les journaux spéciaux que lisent les marchands de vins, — j'entends les journaux de commerce et non de politique, — on voit en grosses lettres des annonces ainsi conçues : « Bouquet de Cognac, directement extrait de la vigne. » Ce bouquet, c'est une essence qui se débite en petites bouteilles, et dont l'odeur ressemble étonnamment au parfum d'une vieille eau-de-vie. Il paraît que les négocians allemands recherchent beaucoup ces fioles parfumées. L'emploi qu'ils en font est simple. Ils achètent aux fabricans de Cognac beaucoup plus d'eaux-de-vie que les vignes de Cognac n'en produisent chaque année. On leur fournit du *trois-six* de toute provenance qui est baptisé cognac, porte l'étiquette, et emprunte le parfum du fameux bouquet extrait de la vigne. Malheureusement le bouquet est extrait, non de la vigne, mais de la pharmacie. C'est de l'huile de ricin traitée par l'acide sulfurique; — les éthers gras qui se forment ont l'odeur du cognac. Oui, la drogue qui fait la terreur des enfans malades, et l'affreux vitriol, qui venge les Arianes abandonnées, voilà les élémens que des industriels sans conscience ont osé associer pour tromper d'honnêtes gens après leur dîner.

Et quel dîner! un bon cordial leur était si bien dû! Ils ont absorbé des décoctions de cuivre, des fricassées de fécule sous toutes les formes, un assortiment de réactifs chimiques, le chromate de plomb, l'arsénite de cuivre, de la brique pilée, de la sciure de bois, de la terre de pipe! De tels traitemens rendraient malades et paresseux les plus solides estomacs. Soumises à ce régime, des autruches même auraient des gastralgies et deviendraient anémiques. — Il faut donc bientôt avoir recours au médecin, et la pharmacie va achever l'œuvre de la cuisine.

Le médecin commence généralement par ordonner des eaux minérales. Les eaux minérales, d'après les prospectus, sont toujours naturelles. En pratique, elles sont souvent fabriquées; on fait dissoudre dans l'eau de Seine les carbonates, les phosphates, les sulfures qui sont naturellement en dissolution dans l'eau des sources thermales de l'Auvergne ou des Pyrénées. Cette opération ne contrefait pas l'œuvre de la nature, quelque soin qu'on prenne de combiner les mêmes élémens dans les mêmes proportions. Le même composé chimique peut se trouver sous des formes très différentes. La craie et le marbre sont le même carbonate de chaux. Et quand un chimiste combine la chaux avec l'acide carbonique, il n'obtient ni de la craie ni du marbre. Les états géologiques de la même substance peuvent différer grandement. Les chimistes, qui ne se contentent plus maintenant de décomposer les corps, mais entreprennent de les reconstituer par synthèse, ont pu croire d'abord que la synthèse la plus difficile serait celle des substances organiques. M. Berthelot a rapproché les élémens de l'acétylène, de l'acide formique, même de l'alcool. Au fond, M. Sainte-Claire Deville et ses élèves ont eu tout autant de peine et de mérite à opérer la synthèse d'un minéral, et à contrefaire même les produits de la matière inanimée. Il paraît certain que les corps dissous dans les eaux minérales naturelles se trouvent dans un état particulier que la contrefaçon ne saurait reproduire. On ne fait pas de l'eau de Barèges en faisant fondre des sulfures de sodium et de calcium dans l'eau de son puits. En tous cas, on est coupable de vendre l'eau de son puits, ainsi médicamentée, pour de l'eau de Barèges.

Il y a deux ans, pendant une quinzaine de jours, Paris s'est cru empoisonné par les siphons d'eau de Seltz. L'eau de Seltz naturelle est à peu près inconnue à Paris. On achète, pour préparer ce liquide, de petits paquets de poudre de Seltz ou *seltzogène :* c'est un mélange d'acide tartrique concassé et de bicarbonate de soude. Le danger vient, non pas de ce mélange inoffensif, mais des vases habituellement employés. Il faut se défier des siphons à capuchon de métal. Le métal est très souvent attaqué et le liquide tient en

réserve tantôt du plomb, tantôt du cuivre et de l'étain. Ce fait, dénoncé par MM. Lutaud, Boutmy, Lebaigue, a désagréablement surpris la population. Le siphon d'eau de Seltz est très estimé dans les promenades du dimanche et les déjeuners sur l'herbe aux environs de Paris. C'est le champagne d'une foule de gens qui n'ont connu la veuve Cliquot que de nom.

Mais poursuivons le cours lamentable des mésaventures d'un Parisien livré aux falsificateurs. Il a l'estomac délabré; les eaux minérales ne lui rendent pas l'appétit; le docteur lui ordonne la *pepsine* et les *peptones*. La pepsine est un ferment dissous dans le suc gastrique. Quand un animal éprouve de l'appétit et se dispose à manger, les glandes disposées à la paroi interne de l'estomac laissent couler le suc gastrique et la pepsine. L'effet de ce ferment sera de dissoudre les alimens solides que l'animal va absorber. La médecine emprunte de la pepsine à l'estomac des moutons et même des chiens pour subvenir aux besoins des personnes qui en semblent mal pourvues. Il paraît que, dans la république argentine, on a essayé la pepsine d'autruche, espérant sans doute qu'elle aurait le pouvoir de digérer même les cailloux. Quant aux peptones, ce sont des alimens albuminoïdes traités par la pepsine, alimens déjà digérés, au moyen desquels les médecins essaient de nourrir, sans les fatiguer, les personnes débiles. Mais trop souvent l'intérêt commercial a raison des bonnes intentions des médecins. La pepsine est additionnée de sucre de lait. Et dans les peptones on introduit de la gélatine, du glucose, de la glycérine, — et enfin, pour éviter la corruption de ce désagréable mélange, de l'acide salicylique. L'acide salicylique évite l'invasion des fermens de la pourriture; c'est un *antiseptique* puissant; mais c'est le pire ennemi de l'estomac, auquel il cause des crises redoutables. Et on le fait absorber à des estomacs affaiblis qui ne peuvent plus rien digérer!

Nous arrivons aux remèdes proprement dits. Les remèdes aussi sont fréquemment trompeurs, et l'industrie des falsifications ne respecte pas même les malades. Vous a-t-on ordonné le bismuth? Prenez-y garde. Il n'est pas facile de trouver ce médicament pur de tout alliage. Dans la nature, il est souvent accompagné du soufre, de l'arsenic, du plomb ou de l'antimoine. Dans le commerce, on ne cherche pas toujours à le débarrasser de cette compagnie malsaine. Évidemment il ne faut pas craindre de sophistications dans le bismuth que vendent les pharmaciens; ils ont soin d'épurer ce qu'ils reçoivent des marchands de produits chimiques en gros. Mais il ne faut pas se flatter non plus d'absorber toujours absolument pur le remède prescrit par le médecin.

Enfin la fièvre se déclare, et le médecin ordonne le sulfate de

quinine. La fraude sur le sulfate de quinine est très fréquente, et elle a un caractère particulièrement odieux. Ce n'est pas assez d'avoir trompé sur la qualité des alimens, d'avoir vendu aux pauvres, aux ouvriers, qui ont besoin de toutes leurs forces, qui vivent du travail de leurs bras et ne peuvent pas payer cher, du vin mêlé d'eau et rougi à la fuchsine, des conserves empoisonnées de cuivre, et d'affreuses liqueurs qui ruinent l'estomac et stupéfient le cerveau. L'homme est malade; il tremble la fièvre et claque des dents sur un lit d'hôpital. Il a l'angoisse physique de son mal; il a l'âme torturée par une angoisse morale bien plus douloureuse; il pense que, si son mal se prolonge, les siens vont mourir de faim. Il y a un remède à ce mal, remède qui peut rapidement remettre l'homme sur pieds, apaiser, chasser la fièvre qui le mine, lui permettre de reprendre son travail, lui rendre un peu d'aisance ou, au moins, d'espoir. Et ce remède, on va le lui donner frelaté et malhonnête! on va offrir à ce malade, en le flattant par de vaines paroles de confiance, une drogue mensongère et sans vertu. On va voler ce mourant. Et que va-t-on lui voler? Peut-être sa vie.

Ce ne sont pas là de vaines phrases, et cela se fait tous les jours. Hâtons-nous de dire que, d'après tous les auteurs qui ont écrit sur les falsifications, le sulfate de quinine français est généralement pur. On considère comme une garantie suffisante la marque des deux ou trois grandes maisons où ce produit est fabriqué en France. Mais les traités de commerce n'empêchent pas l'entrée des sulfates de quinine étrangers, et il y a toujours des précautions à prendre contre l'empoisonnement international. On trouve dans les paquets de sulfate de quinine falsifié, de l'acide borique, des carbonates de chaux et de magnésie, du phosphate de soude, des sulfates de soude, de magnésie et de chaux, du nitrate de potasse. Puis des matières organiques; oxalate d'ammoniaque, acides benzoïque et stéarique, stéarine, glucose, sucre de lait, mannite, fécule, salicine, acide salicylique et salicylate de soude. Enfin, on substitue au sulfate de quinine des corps de composition analogue, mais moins coûteux, et sans propriétés médicinales, les sulfates de cinchonine et de quinidine.

On voit que d'efforts et de recherches la falsification a coûtés et que de science il a fallu mettre au service d'une malhonnête entreprise. Peut-on imaginer un savant indigne, dans un de ces laboratoires qui devraient toujours être des sanctuaires où l'on interroge la nature et où l'on cherche la vérité, s'ingéniant à cacher ses tromperies, à masquer ses mensonges, et, en somme, à mettre dans les mains du médecin qui demain s'évertuera à combattre la maladie et la mort, une arme fêlée, inutile, brisée d'avance! Il est vrai qu'il

y a des gens qui vendent aux soldats des fusils de pacotille et des souliers de carton. C'est le même crime. Falsifier, pour de l'argent, un objet de la qualité duquel la vie d'un homme peut dépendre, c'est tuer cet homme pour le voler. Contre de pareils attentats la société doit se défendre ; et, de nos jours, à mesure que la fraude est devenue plus habile, il a fallu trouver de meilleurs moyens pour la surprendre et la dénoncer.

II.

En Angleterre, il y a des lois de répression fort anciennes. Dès le XIII[e] siècle, la vente des viandes insalubres et des vins frelatés est interdite. Le coupage même des vins est défendu. « On défend aux marchands de vins et tonneliers de faire et de mettre en vente des mélanges de vins espagnols, français, rhénans, ou d'ajouter à ces vins des substances étrangères telles que le miel, le sucre, la mélasse, le soufre, l'eau, etc. (1). » La législation a été tout à fait renouvelée en 1875 par deux actes du parlement : *the Sale of food and drugs Act*, *the Public Health Act*. Aujourd'hui, tout médecin sanitaire (*medical officer of health*) et tout inspecteur de la salubrité (*inspector of nuisances*) peut pénétrer dans les magasins, examiner les marchandises, prélever des échantillons, traduire le marchand devant un juge de paix ; et les droits de celui-ci vont jusqu'à pouvoir ordonner la destruction des marchandises. La loi distingue le cas où les fraudes sont dangereuses pour la santé, et le cas où le consommateur est simplement volé sans être empoisonné. Si la marchandise est malsaine, celui qui l'a fabriquée ou mise en vente peut être condamné à 50 livres d'amende et à six mois de prison, — à moins qu'il ne puisse prouver qu'il a agi d'une manière inconciente. Si le marchand veut augmenter le poids ou le volume de son vin ou de son thé en le mêlant avec une substance inoffensive, il le peut, mais à la condition de prévenir l'acheteur par des étiquettes collées sur les boîtes ou les bouteilles.

Enfin, la loi de 1875 régularise le service des *chimistes publics public analysts*), service institué par les lois de 1870 et 1872, et détermine la procédure à suivre en cas de poursuite. Les analystes sont choisis par les tribunaux du comté (*quarter sessions*) et par les conseils communaux, dans toutes les villes qui ont une police municipale. A la demande du *local government board* (ministère chargé de l'assistance publique et de l'administration communale),

(1) Rapport de M. Würtz au conseil d'hygiène (4 août 1879).

les villes sont obligées de créer des laboratoires. Les chimistes ainsi désignés sont à la disposition du public moyennant une rétribution qui ne doit pas dépasser 10 shillings 6 deniers par analyse. Ils doivent analyser aussi tous les échantillons qui leur sont remis par les officiers de la police sanitaire. Les juges de paix se prononcent d'après leur avis. Mais ni cet avis, ni ce jugement ne sont sans appel. Le condamné peut se pourvoir devant les juges des *general or quarter sessions of the peace*. Et les analyses seront recommencées dans les laboratoires de la Direction générale des douanes et des impôts.

En Allemagne, il existe depuis quelques années un conseil supérieur composé des savans les plus éminens du pays et chargé d'étudier les mesures générales destinées à sauvegarder l'hygiène et la santé publiques. C'est l'Office impérial de santé, créé le 28 novembre 1875, en vertu de l'article 15 de la constitution de l'empire. L'ambassadeur de France à Berlin ayant adressé au ministère des affaires étrangères un mémoire sur cette belle institution, M. Würtz, à la bienveillance duquel nous devons tous ces renseignemens sur les législations anglaise et allemande, fut chargé par le conseil d'hygiène d'examiner le mémoire de l'ambassadeur et les premiers travaux accomplis par l'Office impérial. Voici la liste de ces travaux relevés par l'éminent rapporteur : Statistique médicale. — Exercice de la pharmacie. — Amélioration des études vétérinaires. — Examens d'état pour les médecins.— Protection de la santé des enfans. — Protection des aliénés. — Étude d'une loi d'empire contre les maladies infectieuses chez l'homme : vaccin. — Étude d'une loi d'empire contre les épizooties. — Étude d'instructions propres à déceler les fraudes dans le commerce des alimens et des boissons. — L'Office impérial ne donne que des avis, mais l'autorité de tels avis est considérable. Pour étudier la question des falsifications, cette assemblée s'était adjoint une commission dont faisaient partie MM. Hofmann, Fresenius, Knapp et Varrentrap, qui peuvent compter parmi les plus habiles chimistes de l'Allemagne ; le docteur Zinn, médecin-aliéniste, et M. Hausburg, secrétaire-général du conseil d'agriculture à Berlin. Cette commission prépara la loi qui fut adoptée par le Bundesrath, votée par le Reichstag, le 12 février 1879, et qui est aujourd'hui une loi d'empire.

Les dispositions de cette loi ressemblent beaucoup à celles de la loi anglaise ; mais elles sont plus étroites et confèrent plus de droits à l'administration sur le commerçant. L'empereur peut interdire, par une simple ordonnance : « certains modes de préparation, de conservation et d'emballage des substances alimentaires... l'emploi de certaines étoffes ou de certaines couleurs pour la confection

d'habits, de jouets d'enfants, de papiers peints; la mise en vente de certaines qualités de pétrole; la mise en vente des substances propres à falsifier les objets de consommation. » La dernière défense serait peut-être difficile à appliquer, car ces substances peuvent servir aussi à des emplois fort honnêtes. Pourrait-on interdire la mise en vente de la fécule ou de diverses matières colorantes, comme le rocou, la rosaniline, la fuchsine? Les sels de cuivre servent à autre chose qu'à teindre en vert les haricots et les cornichons. Probablement il existait un commerce de toutes ces substances, préparées, dosées, étiquetées spécialement pour la falsification. On les vendait comme les fioles de *bouquet de cognac* directement extrait de la vigne. La répression est sévère. Le marchand qui refuse l'entrée de ses locaux ou le prélèvement d'échantillons paie une amende de 100 à 150 marcs. La fabrication ou la mise en vente de substances frelatées peut être punie de 1,500 marcs d'amende et de six mois de prison. Si le marchand a vendu des produits détériorés sans mauvaise intention et par simple négligence, il peut encore être condamné à une amende de 150 marcs; si le produit falsifié a porté une atteinte grave à la santé de l'acheteur, le vendeur peut être privé de ses droits civils et subir cinq ans de réclusion. Pour constater les délits, le système est le même qu'en Angleterre. Les officiers de la police sanitaire pénètrent dans les magasins, et emportent des échantillons, dont ils doivent donner des reçus. Ces échantillons sont soumis à un examen chimique.

L'Office impérial de santé avait émis le vœu de voir créer dans toutes les villes importantes un laboratoire municipal, et une commission technique, composée d'un médecin, un chimiste et un vétérinaire. Ce vœu a déjà été réalisé dans cinquante-huit villes de l'empire. Dans vingt-quatre autres villes, l'examen chimique des denrées alimentaires est restreint au vin et au lait. Pour encourager les villes à fonder des laboratoires, la loi laisse au budget de ces établissemens tout le produit des amendes. Enfin, l'Office impéria de santé a fourni aux chimistes attachés aux laboratoires municipaux de précieuses indications. Il a publié un mémoire où l'art de déceler les fraudes usuelles est exposé de la manière la plus savante et la plus complète. Ce mémoire est divisé en treize chapitres, dont voici les titres : 1° Farines; 2° Pâtisseries et Confiseries; 3° Sucre; 4° Viande et Charcuterie; 5° Lait; 6° Beurre; 7° Bière; 8° Vin; 9° Café et Thé; 10° Chocolat; 11° Eaux minérales; 12° Pétrole; 13° Objets usuels, tels que vêtemens, papiers peints, jouets d'enfans, poteries et ustensiles de cuisine, etc.

En France, l'article 423 du code pénal punit d'un emprisonnement de trois mois à un an et d'une amende « qui ne peut excé-

der le quart des restitutions et dommages-intérêts, ni être inférieure à 50 francs, » quiconque aura trompé l'acheteur sur la nature de toutes marchandises. La loi du 29 mars 1851 explique que ces pénalités seront infligées aux fabricans et aux vendeurs de substances falsifiées, à ceux qui usent de faux poids, et « à ceux qui ont trompé ou tenté de tromper... par des manœuvres tendant à augmenter le poids ou le volume des marchandises. » Avis aux négocians en vins ou en lait qui se livrent si volontiers à cette opération qu'ils ont élégamment appelée le *mouillage*.

En vertu de cette loi et de divers arrêtés ministériels, les procureurs de la république sont chargés de poursuivre les falsificateurs. Mais comment les connaître? Dans les villes de quelque importance existent des commissions sanitaires, composées de médecins et de pharmaciens, qui visitent les marchés et les magasins de boissons et d'alimens, et ont le droit de prendre des échantillons. La commission fait son rapport au procureur de la république, qui poursuit, s'il le juge à propos. Quelquefois, dans de très grosses affaires, des experts sont appelés. Le plus souvent, le jugement a lieu, sans contre-expertise, sur les conclusions de la commission. C'est là une mauvaise procédure. La commission, dont les membres ne sont pas rétribués, ou le sont très mal, fait peu de tournées; il est d'ailleurs à peu près impossible de saisir après un examen rapide, presque au premier coup d'œil, des fraudes très habiles, et très bien dissimulées. Beaucoup doivent passer inaperçues; et au fond la commission ne doit exercer qu'une action toute morale, par la crainte salutaire qu'elle inspire aux négocians. D'un autre côté, il est possible que ses accusations tombent quelquefois à faux; et sur des sujets si délicats, une expertise ne devrait jamais être acceptée sans contrôle. Mais dans une petite ville, après avoir pris deux ou trois médecins et deux ou trois pharmaciens pour former la commission, où pourrait-on chercher d'autres experts? Il faut se contenter du premier avis, faute de savoir à qui demander le second.

Il eût été singulier que, dans les grandes villes, on ne cherchât pas à améliorer ce service. Les grandes villes ne manquent ni d'argent ni d'hommes compétens. La police y est chargée non-seulement de réprimer, mais de prévenir la fraude. Et la poursuite des fraudes sur les denrées alimentaires dans les villes pourvues d'un octroi constitue à la fois un intérêt municipal, et un devoir envers les consommateurs. Un intérêt municipal, car la caisse de la ville est la première volée par les fraudeurs : quand on double avec de l'eau le volume d'une pièce de vin, ou d'une boîte de lait, on le fait, bien entendu, après avoir passé la barrière, et on n'a acquitté

qu'une fois les droits d'entrée. Un devoir envers les consommateurs : car c'est à eux qu'incombe, en fin de compte, la charge d'acquitter les droits d'octroi. Condamnés à payer sur tous leurs alimens une redevance considérable, ne pouvant se procurer à manger et boire qu'à la condition de donner de l'argent à la ville, devenue en quelque sorte l'associée des marchands, les consommateurs ont quelque raison de penser que la ville se rend, dans une certaine mesure, responsable de la bonne qualité des produits dont elle a fait payer l'entrée. A chaque porte, la municipalité a placé des employés à elle, qui ont le droit d'éventrer les sacs, de déclouer les caisses, de sonder les tonneaux, de déboucher les bouteilles, et elle prélève sur chaque marchandise une part de bénéfice. Au moins faut-il que le consommateur ne paie pas l'entrée d'une farine frelatée, d'une viande malsaine, d'un vin fabriqué. C'est une responsabilité que la ville, en établissant l'octroi, a prise vis-à-vis de ses habitans; c'est une garantie qu'elle leur doit pour leur argent. Aussi faut-il applaudir les municipalités qui ont chargé des chimistes d'examiner les produits suspects et de dénoncer la fraude. Des laboratoires municipaux semblables à ceux qui existent dans beaucoup de grandes villes d'Allemagne et d'Angleterre ont été créés dans quelques villes de France. On vient d'en établir à Lyon et à Amiens. Celui de Paris, installé à la préfecture de police, a déjà rendu de grands services. Il est vrai de dire aussi qu'une furieuse tempête de rancunes et d'accusations s'est élevée contre lui.

Les travaux d'un laboratoire municipal peuvent être divisés en deux classes : ceux que la police fait exécuter, et ceux que demande le public. A Paris, trente-deux experts dégustateurs font des inspections dans les halles, les marchés, et chez les marchands de comestibles. Ils prélèvent des échantillons, et, quand la qualité leur paraît mauvaise, les expédient au laboratoire. Quand l'examen chimique a été fait, le parquet reste juge de l'opportunité des poursuites. Il relève soit le délit de falsification, soit la mise en vente de produits falsifiés, ce qui est aussi un délit. Si les poursuites ont lieu, on procédera à une contre-expertise chimique, et le négociant coupable n'est pas condamné avant que les conclusions des experts municipaux aient été vérifiées par d'autres savans.

Outre ces travaux ordonnés par le préfet de police, les chimistes du laboratoire se chargent de toutes les analyses que viennent leur demander les particuliers, commerçans ou non. Ce service est rendu gratuitement pour les analyses *qualitatives*. On fait payer de 5 à 20 francs, le travail beaucoup plus long et plus minutieux des analyses *quantitatives*. Toute personne qui pense avoir à se plaindre de son épicier, de son boulanger, de son marchand de vin peut

demander une analyse au laboratoire. On a autorisé le dépôt des échantillons dans tous les bureaux des commissaires de police; les voitures cellulaires les apportent ensuite à la préfecture. Au premier cas, lorsqu'un expert de la police a dénoncé une marchandise prise chez le marchand, nous avons vu que l'examen fait au laboratoire a une sanction : la poursuite exercée par le parquet. Quand un particulier vient se plaindre, cette sanction manquera presque toujours : le parquet ne poursuivra pas. En effet, rien ne prouve absolument que le vendeur accusé ait fabriqué, ou mis en vente, le produit falsifié, dès que ce produit est entré dans la maison de l'acheteur. Ce dernier peut bien souvent être le vrai coupable. Par exemple, un débitant peut fort bien avoir lui-même *mouillé* son vin, et en accuser son fournisseur en gros. En tous cas, le vendeur refusera de reconnaître sa marchandise, et l'acheteur aura à faire la preuve contraire; mais si l'acheteur n'obtient pas toujours de poursuites contre un vendeur malhonnête, il obtient du moins un renseignement précieux; il saura que sa confiance a été surprise et s'adressera à d'autres fournisseurs. Au surplus, si les acheteurs tenaient à faire punir la fraude, ils auraient un moyen sûr, ce serait de demander une analyse au moment même de l'arrivée en gare, au moment de l'acquittement des droits d'octroi, toutes les fois qu'ils reçoivent des expéditions de province. Ce moyen est toujours à leur disposition quand ils ont été une première fois trompés.

En somme, les laboratoires municipaux ne servent qu'à fournir soit à l'autorité publique, soit aux particuliers, des renseignemens. La police, qui, après avoir visité les magasins de boissons et de comestibles, n'apportait au parquet que des soupçons et des conjectures, lui soumet aujourd'hui des faits. La science a aidé à dissimuler les délits; la science sert aussi à les faire découvrir, et à les constater avec exactitude. Ce mode de constatation a certainement fait connaître beaucoup de coupables; il est aussi de nature, le cas échéant, à détourner le soupçon des innocens. Au surplus, l'avis donné n'a pas de sanction directe; il ne sert qu'à éclairer la justice. On a eu tort de prétendre que les chimistes s'érigeaient en juges : ce ne sont que des témoins.

III.

Les accusations portées contre le laboratoire municipal sont de plusieurs sortes. D'abord on a prétendu que cette institution portait atteinte à la liberté. M. Yves Guyot disait au conseil muni-

cipal (1) qu'elle lui rappelait les ordonnances de Colbert, où les fils de la trame des draps et des toiles étaient comptés. Les marchands de vin furent les plus actifs et les plus bruyans ennemis du laboratoire. Ils tinrent des réunions où ils se posèrent en victimes, et se déclarèrent décidés à ne pas se laisser étrangler sans protester. Ils eurent l'honneur d'avoir pour présidens de ces réunions des hommes politiques considérables. Dans celle qui a eu lieu récemment au Cirque d'hiver, M. Lockroy les a félicités d'avoir été appelés les cantiniers de l'émeute; il nous a appris que, pendant les périodes funestes qui ont commencé le 24 mai et le 16 mai, l'émeute siégeait au sénat et dans le gouvernement, tandis que la justice, la liberté et une foule d'autres divinités dépossédées n'avaient plus d'autre refuge que le comptoir des marchands de vin. Feu Gambetta, dans toute sa gloire, n'avait pas dédaigné d'assister à un banquet de ces industriels. Et, s'il m'en souvient bien, à ce banquet, comme à la réunion du Cirque, on avait voté un ordre du jour de flétrissure contre les esprits bornés et de mauvaise foi qui traitent l'honnête *mouillage* de falsification. On accorde que l'addition des substances vénéneuses est blâmable; il est mal d'empoisonner son prochain par esprit de cupidité; mais ce n'est pas falsifier le vin que d'y mettre de l'eau. Le droit de *mouillage* fait partie de nos libertés. Il n'est pas inscrit dans la Déclaration des droits de l'homme; il est venu après: c'est une conquête postérieure, qu'il ne faut pas se laisser arracher.

Il paraît d'ailleurs qu'après avoir payé l'entrée à Paris, vendre du vin à quatorze sous le litre n'était pas possible. M. Rousselle, qui, après M. Yves Guyot, attaquait le laboratoire, l'a fait remarquer au conseil municipal. Aucun acheteur ne doit plus ignorer, après les déclarations de M. Rousselle, qu'à ce prix modique, il ne saurait exiger du vin. C'est de l'eau rougie à quatorze sous. Mais l'eau rougie ne fait pas de mal. L'ordre du jour qui termine les réunions de ces industriels, qui persistent à vouloir s'appeler des marchands de vin, réclame toujours la revision de la loi de 1851, et la distinction entre les fraudes nuisibles à la santé et celles qui sont inoffensives. Celles-ci ne seraient plus des fraudes. Nous avons dit qu'une telle distinction existait dans la loi anglaise; mais ce n'est pas de cette façon que l'entendent les falsificateurs. Les deux genres de fraude sont punis en Angleterre, et c'est justice. Le mouillage n'est pas dangereux, mais c'est un vol, quand il n'est pas avoué. Aucun marchand n'offre du vin mouillé; au contraire, c'est presque toujours une bouteille de *bon bordeaux* qui est annoncée par l'enseigne

(1) Séance du 27 décembre 1882.

pour quatorze ou dix-huit sous. Seulement la loi anglaise applique des pénalités particulières et très sévères au fraudeur qui a causé un dommage à la santé de son client. Il peut y avoir là plus qu'un homicide par imprudence; car à l'imprudence se joignait l'intérêt. Pour nous, la liberté de tromper le public ne fait nullement partie des libertés nécessaires. Nous voulons qu'on punisse ceux qui versent de l'eau dans notre vin, et pour ceux qui y versent du poison nous voulons un châtiment plus dur. Mais aucun des deux n'est excusable, et nous ne voyons pas pourquoi la loi ferait grâce à celui qui, sans tuer personne, a trompé à la fois les consommateurs et l'octroi. D'ailleurs nous entendons soutenir cette théorie que le *mouillage* n'est pas une fraude, toujours en faveur des marchands de vin et jamais en faveur des marchands de lait. Pourquoi? Il est clair que, dans les deux cas, la fraude est la même.

Chose étrange! la cause des marchands de vins est devenue une cause démocratique. Il suffit, pour s'en convaincre, de se rappeler le nom de leurs avocats. Leur influence est si grande sur les « masses profondes du suffrage universel; » ils ont, d'après M. Lockroy, exercé d'une manière si distinguée, pendant que l'assemblée nationale et le sénat se livraient aux émeutes des 24 et 16 mai, le gouvernement légitime, que de leur part on accepte tout, même l'eau claire, même la fuchsine. Le peuple, paraît-il, ne déteste ni l'une ni l'autre. Ce sont là ses affaires, et les marchands de vin sont ses amis. La femme de Sganarelle disait : « Et s'il me plaît d'être battue? » Le peuple ne va-t-il pas dire : « Et s'il me plaît de boire de l'eau? » M. Lockroy est assez spirituel pour lui prouver que ce droit fait partie de ses libertés.

Après les grands principes de liberté, on a invoqué contre le laboratoire des raisons de prudence. La grande publicité de ses travaux va détruire notre commerce d'exportation. La discrétion est une qualité commerciale. Tout ne se dit pas, et si l'on porte partout la lumière, si au lieu des expressions adroites et modérées, à l'usage des négocians, on jette à tout propos ces paroles brutales : « Mauvais! nuisible! » on va effaroucher la clientèle. Comment osez-vous faire connaître au monde entier que, sur 3,361 échantillons de vins, nos chimistes en ont trouvé 202 nuisibles, 1,093 passables, et 357 seulement sans reproche? Vous ferez croire qu'il n'y a plus de bons vins en France, et vous tarirez la source d'un des meilleurs produits du pays. « Pensez-vous, dit M. Jarlaud, président du syndicat des vins et spiritueux en gros, que, s'il y avait des laboratoires municipaux à Madrid, à Valence, à Alicante, à Barcelone, à Gênes, à Naples, à Rome, etc., et qu'on leur soumît des échantillons de vin, comme on l'a fait à Paris, pensez-vous,

dis-je, qu'on ne trouverait pas au moins la proportion indiquée par le laboratoire parisien? Je réponds hardiment oui, et j'ajoute que, fût-elle cent fois plus importante, il est probable que les municipalités espagnoles et italiennes garderaient leurs chiffres pour elles et ne verraient pas l'utilité de les proclamer *urbi et orbi* (1). » Nous ne verrons jamais d'inconvénient à publier la vérité quelle qu'elle soit. Mais, disons-le, nous sommes convaincus, comme M. Jarlaud, que la proportion des fraudes, relevée au laboratoire municipal, n'a rien d'effrayant. Seulement, ce que nous blâmons, ce n'est pas la publicité des travaux du laboratoire, c'est la manière dont les publications ont été faites. L'opinion publique a été la victime d'un malentendu, et on ne saurait mettre trop de soin à rétablir la vérité des faits.

Actuellement tout Parisien croit, et il a dû croire, qu'il n'avait qu'une chance sur dix d'acheter un vin naturel ; environ trois chances sur dix, de se procurer de bon lait; une sur deux pour le beurre et le fromage; une sur trois pour les sels, poivre et épices, et pour le chocolat. Ces chiffres résultent des *Documens sur les falsifications des matières alimentaires et les travaux du laboratoire municipal*, publiés par la préfecture de police.

Mais c'est là une erreur, — et les chiffres sont mal interprétés. Rappelons-nous comment les produits à analyser arrivent au laboratoire. Ils sont apportés, soit par des acheteurs qui ont à se plaindre de leurs achats, soit par les trente-deux experts dégustateurs qui parcourent les magasins et examinent les marchandises. Ce sont donc toujours des produits suspects. C'est parmi ces produits suspects, contrairement à l'attente des plaignans ou des experts, que les chimistes du laboratoire rencontrent des échantillons irréprochables et écartent la prévention. Autrefois la prévention aurait été maintenue contre tous. Aujourd'hui elle est écartée pour le dixième des vins suspects, pour le tiers des laits, pour la moitié des beurres et fromages. Il ne faut pas s'étonner du grand nombre des poursuites, mais au contraire du grand nombre des acquittemens. En disant : « Il y a dix bons tonneaux de vin sur cent chez les marchands de vin de Paris, puisque telle est la proportion établie par le laboratoire, » on a fait à peu près le raisonnement suivant : « Il y a dix acquittemens sur cent accusations de vol, devant le tribunal de police correctionnelle. Donc sur cent Parisiens, il y a quatre-vingt dix voleurs. » La proportion des mauvaises boissons et des mauvais alimens serait énorme si les échantillons étaient pris au hasard. Mais ils ne le sont

(1) F. Jarlaud, Rapport présenté à la chambre de commerce de Paris, le 21 février 1883, au nom de la commission des douanes, entrepôts et marchés.

pas; et on a déjà de graves raisons de suspecter tous ceux qu'on apporte au laboratoire.

M. Jarlaud a parfaitement raison quand il dit à la chambre de commerce : « On livre à Paris annuellement 4,500,000 hectolitres de vin, soit, en prenant une moyenne de 7 hectolitres par chaque livraison particulière, 640,000 parties de vin, soit 640,000 échantillons, qui auraient pu être soumis au laboratoire, car il va de soi qu'on ne lui porte ou qu'il n'analyse que les vins douteux et suspects. Or, sur ces 640,000 parties, il y en a eu combien? 1,911, soit seulement 3 pour 1000 qui sont de mauvaise qualité. Nous voilà loin du chiffre du laboratoire de 56 pour 100, et encore plus de celui du *Times*, qui estime généreusement à 6.50 pour 100 le *quantum* des vins français buvables. »

Nous ne sommes si loin ni de l'un ni de l'autre chiffre. Le tout est de les citer à leur place. Le *Times* eût été dans le vrai en disant que, sur 100 échantillons préjugés mauvais, on en a trouvé de 6 à 10 qui étaient bons. « Et, continue M. Jarlaud, si, au lieu de prendre les 56 pour 100, qui comprennent les vins mauvais, nuisibles et non nuisibles, on calculait seulement sur le chiffre des nuisibles (seul chiffre qui intéresse la santé publique), on trouverait la décimale insignifiante, j'ose dire homéopathique, de 31 centièmes pour 1000. » C'est ici que nous refusons de suivre M. Jarlaud. Le chiffre des *mauvais non nuisibles*, peut ne pas intéresser ma santé, mais il intéresse ma bourse. Je ne veux pas acheter de l'eau de Seine, même à quatorze sous le litre, et ce n'est pas en dose homéopathique que MM. les marchands de vin emploient l'eau de Seine. Le mouillage, voilà l'ennemi! Osons le dire, puisque M. Gambetta, M. Lockroy et autres grands politiques, qui ont reçu les doléances de marchands de vin et présidé de leurs réunions, ne l'ont point osé.

Comment s'établissent ces catégories de nuisibles ou non nuisibles, mouillés ou non mouillés? Nous arrivons aux plus graves objections portées contre les travaux du laboratoire. La liberté du commerce n'est atteinte en rien par une institution chargée de veiller à son honnêteté. La publicité des travaux n'offre point d'inconvénient si les renseignemens sont exacts et si les résultats ne sont point exagérés. Les analyses chimiques se font-elles avec toute la rigueur nécessaire? C'est une question que les *Documens* publiés par le directeur du laboratoire nous permettent d'examiner.

L'analyse de matières organiques telles que le vin et le lait présente de grandes difficultés. En effet, ce sont des mélanges de substances chimiques fort variées et dont les quantités relatives ne sont pas constantes. La partie liquide du vin est un mélange d'eau et

d'alcool : le volume de l'alcool varie de 6 à 16 ou même 18 pour 100 de celui de l'eau. Ces liquides tiennent en solution des sels minéraux, phosphates, silicates, chlorures, bromures de potasse, de soude, de magnésie, de fer, des sels dont l'acide est organique, tartrates et racémates de potasse et d'ammoniaque; des acides organiques libres, acides tartrique, malique, lactique, citrique, tannique, etc.; des corps organiques neutres, glucose ou sucre de raisin, glycérine, mannite, éthers acétique, butyrique, œnanthique, qui donnent le bouquet; enfin des matières colorantes. M. Maumené, qui a donné la composition moyenne des vins et énuméré les substances qui en font partie, n'en compte pas moins de 40 à 50. La proportion de toutes ces substances varie suivant les terrains où le raisin a poussé et suivant les conditions climatologiques qui ont influé sur la pousse ou sur la fermentation.

Le vin est sujet à des maladies. Le nom de *maladies* est employé à propos, car, depuis les grands travaux de M. Pasteur, nous savons que les parasites microscopiques envahissent de la même manière les milieux organiques vivans ou morts. Quelques articles de *mycoderma aceti* tombés dans une bouteille de vin mal bouchée y fructifient et donnent au vin la maladie de l'acescence, de même que quelques bactéridies introduites dans le sang d'un mouton s'y multiplient et donnent à l'animal la maladie du charbon. Dans l'économie de l'animal et dans le mélange des élémens du vin, la maladie a son siège particulier. Le charbon est une maladie du sang; l'acescence est une maladie de l'alcool; le mycoderme oxyde l'alcool et en fait de l'acide acétique. Un autre mycoderme, connu sous le nom de *fleur du vin*, pousse plus loin le phénomène d'oxydation : il ne reste plus de l'alcool décomposé que de l'eau et de l'acide carbonique. D'autres parasites microscopiques, en se développant dans le vin, le rendent *visqueux, tourné, monté, filant, amer,* etc.

Le plus habile chimiste, en présence d'un problème aussi compliqué, aura toujours raison de demander un avis au dégustateur. L'analyse la plus délicate ne le renseignera pas toujours sur la provenance, l'âge du vin, ni les maladies à leur début. Mais l'analyse décèle, mieux que le goût, la présence de matières étrangères que la vigne n'a jamais produites et que le marchand ajoute, au grand détriment de l'acheteur. Voici quelques-unes de celles qu'on rencontre le plus souvent.

De tout temps, on a *plâtré* les vins du Midi. Quand la fermentation a fait monter les grappes à la surface, on les couvre d'une poussière de plâtre qui se dissout lentement. Le vin épais et chargé

en couleur en devient plus clair. Cette opération provoque une double décomposition : l'acide sulfurique du sulfate de chaux s'empare de la potasse des divers sels dissous dans le moût, et il se forme du sulfate de potasse, qui est un sel purgatif. Aussi le garde des sceaux, par une circulaire adressée aux procureurs-généraux au mois d'août 1880, déclare falsifiés les vins qui contiennent plus de 2 grammes de sulfate de potasse par litre. L'*acide salicylique* est aujourd'hui fort employé. C'est un poison dangereux, mais il a l'avantage d'arrêter le développement des parasites microscopiques qui causent les maladies du vin. Il paraît aussi que l'emploi de l'acide salicilyque permet de frauder l'octroi d'une manière fort ingénieuse : cet acide arrête momentanément la fermentation. « D'habiles industriels, dit l'auteur du rapport sur les travaux du laboratoire municipal, sucrent des vins déjà vinés à la limite de 15 degrés; ils les salicylent,.. et entrent ainsi, à la barbe des employés du fisc, de l'alcool sous forme d'eau sucrée; quinze jours après, le ferment reprend ses droits, la richesse alcoolique du vin passe de 15 à 20 ou 25 degrés produisant un vin concentré, capable de supporter sans qu'il y paraisse un mouillage de 50 pour 100 d'eau et plus. Les bénéfices doivent être fort beaux, à en juger par le nombre et l'ardeur des défenseurs du salicylage. » On a recours aux matières colorantes quand on a appauvri l'apparence du vin, en y ajoutant de l'eau. Le bois de campêche, la mauve, le sureau, la cochenille, l'orseille et surtout la fuchsine viennent au secours des cabaretiers. De toutes ces substances, la fuchsine est la plus dangereuse, non par elle-même, mais à cause de l'arsenic, dont elle est presque toujours accompagnée. Nous ne pouvons exposer ici tous les moyens très sûrs et très précis dont la chimie dispose pour découvrir les colorations étrangères. Le premier est bien simple; on laisse tomber une goutte de vin sur un bâton de craie albuminée. La tache du vin naturel possède une couleur particulière qui n'a pas pu être contrefaite. La tache rose de la fuchsine la dénonce au premier coup d'œil.

Enfin nous devons dire quelques mots de la plus fréquente des falsifications et de celle à laquelle les commerçans parisiens paraissent tenir le plus : *le mouillage*.

Il serait fort simple, pour dénoncer le *mouillage*, de comparer la quantité d'eau à la quantité d'alcool. Mais les commerçans ont prévu le danger; et après l'eau, ils rajoutent de l'alcool. C'est ce qu'ils appellent le *vinage*. Alors intervient un troisième élément, l'extrait sec. Le vin est évaporé à une température de 100 degrés. Il laisse un dépôt de matières minérales et organiques. Ce dépôt est très faible, on le conçoit, lorsque le vin a été *mouillé* et *viné*. Les pro-

portions de ces trois élémens : eau, alcool, extrait sec, varient suivant les crus. Mais les chimistes ont établi des moyennes au-dessous desquelles ils croient pouvoir affirmer qu'un vin n'est pas *bon et marchand*. C'est à propos de ces moyennes que le laboratoire municipal a été surtout attaqué. La moyenne exigée est 10 pour 100 d'alcool et 20 grammes par litre d'extrait sec. C'est beaucoup ; il a été facile de citer une multitude de crus et même des meilleurs, où le vin ne contient jamais autant d'alcool. Vous poussez, disait-on, à la fraude. Vous engagez les marchands, qui ne peuvent réaliser des conditions si difficiles, à fabriquer et à mélanger leurs produits, à ajouter soit de l'alcool, soit même de la glycérine ou des sels minéraux pour enrichir l'extrait sec.

On aurait raison si les moyennes étaient invoquées dans tous les cas. Mais, loin de là, les vins ont été séparés en deux catégories : vins dont l'origine est connue et déclarée, — et vins de coupage. Jamais la moyenne n'est invoquée quand il s'agit d'analyser les premiers : on les compare à des échantillons de même provenance. Pour les seconds, ils sont l'objet d'une industrie toute particulière et ce sont toujours ceux-là qui sont mouillés. Les vins coupés introduits à l'octroi ont toujours leur maximum de 15 pour 100 d'alcool et jusqu'à 30 pour 100 d'extrait sec. On les retrouve dans le commerce de détail, réduits à 6 ou 7 pour 100 d'alcool et 15 ou 16 pour 100 d'extrait. C'est alors le cas d'invoquer les moyennes. Les moyennes adoptées au laboratoire avaient, paraît-il, été fixées par M. Boussingault. De plus, M. Magnier de La Source, qui a écrit sur les vins d'importans ouvrages, aurait trouvé, après deux cent cinquante analyses de vins de coupage, une moyenne de 12 pour 100 d'alcool et 24 pour 100 d'extrait. Sont-elles trop élevées ? Nous n'osons pas nous prononcer, et renvoyons le débat à de plus compétens. Nous devons dire seulement, en fidèle historien, que M. Magnier de La Source s'est plaint il y a quelques mois d'avoir vu ses travaux mal interprétés. Au laboratoire municipal, on évapore les vins à 100 degrés. M. Magnier de La Source a de bonnes raisons de préférer une autre méthode : il évapore à 15 degrés, dans le vide ; il trouve ainsi un dépôt de matières sèches beaucoup plus considérable. Et la moyenne qu'il donne est en réalité inférieure à celle qui est adoptée au laboratoire.

La même discussion s'est élevée à propos de l'examen des laits. Ici encore l'eau joue un grand rôle. Le *mouillage* du lait est décelé par le poids devenu insuffisant de l'extrait sec. L'extrait sec du lait comprend le sucre de lait ou lactose, les matières grasses du beurre, l'albumine et le caséum et des sels minéraux. M. le directeur du laboratoire a publié les tables d'un très grand nombre d'analyses,

exécutées sous sa direction. Nous permettra-t-il de lui chercher une petite querelle?

Nous voudrions d'abord avoir quelques détails sur la manière dont se fait l'évaporation. Ce n'est pas assez de dire qu'elle se fait à 100 degrés : la disposition des appareils, le temps de l'opération, ont leur influence quand il s'agit de séparer des matières qui s'altèrent aussi facilement que le beurre et la caséine. Ensuite nous avouons ne pas très bien comprendre les tables des analyses. Un premier nombre donne le total de l'extrait sec, un second indique la proportion du beurre, un troisième celle du sucre, un quatrième celle de la caséine. Les sels minéraux sont-ils comptés avec la caséine? En ce cas, la somme des trois derniers nombres devrait être égale au premier. C'est ce qui arrive pour plusieurs analyses, notamment celles des laits de Vernon, de Villemomble, de Gennevilliers (1). Mais, dans les mêmes colonnes, nous voyons des nombres qui ne concordent pas (laits de Nangis, de Gentilly, Seine-et-Marne, Loiret, etc.). Enfin nous voudrions des explications sur des cas exceptionnels, comme le suivant. Un litre de lait de Paris (analyse n° 546) contenait 240 grammes d'extrait, presque le double de la proportion ordinaire. Le beurre, le sucre, la caséine ne pèsent ensemble que 195 grammes. Que représentent les 45 grammes restant?

Le moyenne adoptée au laboratoire est 134 grammes d'extrait par litre de lait; mais ce n'est qu'au-dessous de 130 grammes que le lait est déclaré mauvais. C'est une moyenne élevée. Sans parler du lait très pauvre en extrait des vaches hollandaises, nous croyons pouvoir affirmer que le lait du Cantal donne une proportion d'extrait qui est plus souvent entre 120 et 130 grammes par litre qu'entre 130 et 140.

Mais il ne faut pas s'attacher à critiquer le laboratoire établi à la préfecture de police. Le travail accompli dans ce laboratoire pendant la première année a été énorme, peut-être excessif. Peut-être quelques analyses se ressentent de la hâte qu'on a mise à les faire, et surtout il est facile de voir que le volume de *Documens* a été précipitamment rédigé et imprimé.

Il n'en est pas moins vrai qu'une pareille institution est pour la population une garantie précieuse et qu'elle a déjà donné au commerce d'utiles avertissemens. Quand elle sera bien assise et que le travail y sera devenu régulier, elle sera au-dessus de tout reproche. M. Charles Girard, le directeur du laboratoire, a déjà fait ses preuves. Il est élève de M. Wurtz, l'un des plus grands chimistes

(1) Page 246

français et peut-être le plus éminent des professeurs. Il s'est déjà fait connaître par de nombreux travaux originaux, et son habileté comme analyste ne peut être mise en doute. Au surplus, toutes les fois que le parquet a jugé à propos d'intenter des poursuites, les renseignemens fournis par M. Girard et ses collaborateurs ont été contrôlés par une contre-expertise, et deux fois seulement la contre-expertise leur a donné tort.

Les résultats publiés ont été mal interprétés. Quant aux moyennes, on a beaucoup répété que M. Girard, en les fixant, s'arrogeait un droit exorbitant. A notre avis, il est absolument impossible de concevoir qu'un chimiste chargé du travail de M. Girard puisse procéder autrement. Comment veut-on qu'en présence de mille échantillons de vins coupés, sans origine connue, un chimiste n'adopte pas certains principes déterminés, d'après lesquels il pourra établir un classement? Si on lui confie une bouteille déclarée de tel cru de Bordeaux, et de telle année, il aura toujours la ressource de la comparer à une autre bouteille du même cru de Bordeaux, et de la même année. Mais si on lui présente un vin qui est simplement déclaré *bon et marchand*, il faut bien que ce chimiste ait adopté une règle de conduite, et se soit fixé certaines conditions en dehors desquelles le titre de *bon et marchand* ne sera pas toléré.

Le droit d'établir une moyenne est nécessaire : les chimistes pourraient, à la vérité, ne pas la publier; mais alors ils ne donneraient plus les motifs de leurs avis, qui paraîtraient arbitraires. Certains commerçans et certains hommes politiques croient tempérer ce droit en rattachant le laboratoire à la préfecture de la Seine. Qu'importe? Le préfet de la Seine et le préfet de police sont de puissans personnages; mais les réactions chimiques échappent à leur juridiction; l'eau, l'alcool, les sucres, les matières grasses ne changeront pas de nature même sous le régime de l'autonomie communale, et l'acide sulfurique se combinera toujours à la potasse, sous la direction de M. Camescasse ou sous les auspices de M. Oustry.

Si nous osions émettre une opinion, elle serait bien différente. Peu nous importerait l'administration à laquelle le laboratoire serait rattaché. Mais nous aimerions à voir dédoubler les services et le budget du laboratoire municipal. En Angleterre, l'avis des *public analysts* est toujours susceptible d'appel; les expériences peuvent toujours être recommencées au laboratoire supérieur des douanes et des octrois. N'est-ce pas raisonnable? En matière de falsifications, il y a deux sortes de juges, des juges de fait et des juges de droit, et il nous semble que lorsque les premiers ont prononcé, les seconds n'ont plus grand'chose à faire. Cependant on peut appeler du jugement de droit, on ne le peut pas du jugement de fait. N'aurait-on

pas raison de créer une commission scientifique dont les conseils pourraient être demandés par les habitans de plusieurs villes et d'une région étendue; un laboratoire où se réuniraient, comme au conseil d'hygiène de Paris, quelques savans d'un mérite exceptionnel? où chaque année, à propos d'affaires graves et douteuses, et dans des cas déterminés, un très petit nombre d'analyses seraient exécutées avec tout le soin et toute la rigueur possibles; où les moyennes seraient discutées tous les ans et fixées d'après la qualité des récoltes? Cela n'empêcherait pas les chimistes des laboratoires municipaux, — comme les *public analysts* anglais, — de trancher une multitude de questions courantes à propos desquelles leur avis ne peut soulever aucun doute. Et, d'autre part, c'est dans ce laboratoire supérieur que des recherches seraient entreprises et que des progrès seraient atteints. On a dit souvent, même au conseil municipal : « Nous ne demandons pas à M. Girard des théories nouvelles et des découvertes. » Et, en effet, M. Girard est assez occupé des six mille analyses qu'il doit faire ou contrôler chaque année. Mais qu'on y prenne garde : si la science ne fait pas de progrès, la fraude en fera. Les procédés usités au laboratoire municipal seront connus et seront déjoués. Nous espérons donc voir un jour, au-dessus des *public analysts*, un conseil de savans qui leur donnera une direction et soumettra, au besoin, leurs travaux à un contrôle. Tel est en Allemagne l'Office impérial de santé.

En attendant, nous applaudissons à l'institution du laboratoire municipal. Tel qu'il est, il constitue, dans l'intérêt de la santé et de l'honnêteté publiques, un important progrès. Et au nom de tous ceux qui n'aiment ni le vin *mouillé*, ni les haricots au sel de cuivre, ni l'acide salicylique, nous remercions M. Girard et ses collaborateurs.

DENYS COCHIN.

LES

FRESQUES

PREMIÈRE PARTIE.

La comtesse de Charterys, Milton Ernest, Berks, Angleterre, à Henry Hollys, ambassade d'Angleterre à Rome.

16 juin 1881. — Envoyez-moi quelqu'un pour peindre la salle de bal.

M. Hollys à lady Charterys.

Expliquez-vous plus clairement : Fresques, huile, gouache, bois, satin, plâtre ?

Lady Charterys au même.

Fresques. Très pressé. Les princes annoncent visite.

M. Hollys à la même.

Inutile, ma chère Esmée, de continuer à télégraphier ; l'affaire ne peut se traiter ainsi ; vous êtes vous-même trop au courant des

choses de l'art pour ne pas savoir qu'il faut plus de temps pour peindre à fresque une salle de bal que pour la tendre avec des rouleaux de papier français. Votre salle est aussi vaste que celle du palais Colonna. Si vous vous adressez à un véritable artiste, — et vous ne pouvez songer à un peintre de copies, — le travail sera long et très coûteux. Je vous fais l'honneur de croire que vous ne voulez qu'une œuvre originale. Quand attendez-vous les princes J'aurais bien votre homme ici, mais je doute qu'il consente à entreprendre cette tâche et, en outre, il demanderait un temps considérable.

Lady Charterys au même.

Envoyez l'homme. Son Altesse Royale n'a pas fixé le jour de sa visite.

M. Hollys à la même.

Permettez-moi, ma chère Esmée, de vous faire observer qu'un homme n'est pas un paquet de cigares qu'on expédie comme échantillon par la poste. Je vous disais que je n'étais pas sûr que l'artiste à qui je songeais consentît à se charger de la décoration de votre salle de bal ; je l'ai sondé depuis ; il ne me semble avoir aucune objection à l'exécution de ce projet. C'est un homme de talent, de génie même, quoique d'ailleurs complètement inconnu jusqu'ici. En Italie, tout homme qui sort de la routine peut languir, sa vie entière, ignoré. A notre misérable et vulgaire époque, les choses banales sont les plus appréciées. Vous devez comprendre que, s'il accepte la proposition, il faudra vous résigner à un gros sacrifice d'argent. Vous en rendez-vous compte ? J'en doute un peu. En tout cas, vous ferez bien d'y réfléchir. Mais il me vient une autre idée... N'est-ce pas contraire aux convenances ? Il n'est ni jeune,.. ni âgé ; cependant son extérieur est des plus agréables : je crains que ce ne soit pas parfaitement conforme aux usages reçus, et vous n'ignorez pas que, lorsqu'il vous arrive de faire une infraction à la règle, c'est à moi que l'on s'en prend.

Toujours à vous.

Lady Charterys au même.

Envoyez-le. Payez tout ce qu'il demandera. Quant à la question de convenances, Tabby est toujours ici.

M. Hollys à la même.

Ma chère Esmée, comme, dans notre état encore incomplet de civilisation, les télégrammes ne sont pas arrivés à reproduire la ponctuation, ni les points d'interrogation, il leur arrive souvent d'être un peu incohérens; de plus, ils coûtent fort cher; si cette question n'a pas d'importance pour vous, il n'en est pas de même en ce qui me concerne. Vous êtes très riche et moi je suis très pauvre. Je trouve scandaleux de vous voir appeler votre très illustre et très respectable grand'mère Tabby; c'est sans doute chez vous une mauvaise habitude incurable. Quelle affreuse responsabilité sociale que d'être votre subrogé-tuteur! je me demande encore à quoi je dois ce grand, mais périlleux honneur. Dieu merci, vous êtes majeure! — Revenons à notre salle de bal. Ce qui a fixé mon choix sur ledit artiste (appelé Renzo), ce sont les fresques d'une petite église d'un village des Abruzzes, et qu'il a peintes pour le seul amour de l'art. Ce village est son pays natal. Cette décoration est un véritable chef-d'œuvre; si vous étiez plus artiste, je pourrais vous écrire vingt pages sur ce sujet, mais je me bornerai à vous dire qu'elles représentent la Vie de saint Julien l'Hospitalier, qu'elles rappellent Botticelli par le coloris et Michel-Ange par la vigueur et l'anatomie. Rien que cela d'éloges, allez-vous dire! Oui, c'est vrai, je ne saurais en être avare quand je suis sous le charme... Seulement, vous conviendrez que c'est chose assez rare... Ensuite, j'ai visité l'atelier de Renzo, via Magutta; ses compositions, d'une grande imagination et d'une véritable délicatesse de dessin, sans parler de sa préférence décidée pour la fresque, m'ont inspiré la conviction que la décoration de votre salle de bal ne pouvait être confiée à de meilleures mains; il saura la rendre digne du reste de Milton Ernest. Quant à vous, n'êtes-vous pas tellement l'esclave des tapissiers parisiens, que vous ne songiez actuellement à transformer votre grand vieux castel en une copie du plus nouveau des hôtels de l'avenue de Villiers, avec son pittoresque désordre de turqueries et de pochades à l'intérieur? Ne vous y trompez pas toutefois... j'adore le Japon et la Turquie en leur lieu et place, et je puis même au besoin supporter quelques *impressionnistes*, seulement ni les uns ni les autres n'y sont dans une maison de style Tudor, toute meublée en vieux chêne. Le contenu d'un bazar de Téhéran ne cadrerait pas davantage avec une pièce entourée de panneaux sculptés par Grinling Gibbons. Mais revenons à Renzo. Il va de soi qu'il eût été difficile, pour ne pas dire plus, de demander à mon artiste de décorer une salle de bal, même la vôtre, s'il était à la mode; mais il est

tout à fait inconnu et pauvre, au sens le moins romantique de ce vilain mot. Tout d'abord il ne voulait entendre parler de rien et paraissait presque offensé de ma proposition; peu à peu il est venu à résipiscence; et je suis parvenu à lui persuader que la décoration d'une salle de bal, longue de 50 mètres, avec des sujets tirés des contes de Boccace ou de l'Arioste, n'était pas une œuvre à dédaigner. Je lui ai également garanti qu'il aurait son appartement particulier et que personne ne viendrait l'y déranger. Il s'embarquera demain sur le paquebot de Civita-Vecchia et arrivera à Milton Ernest dans le courant de la semaine prochaine. Je n'ai pas besoin de vous recommander de le traiter avec toute la politesse voulue, car c'est un gentleman. Il entend vous laisser libre de fixer le chiffre de ses honoraires, quand son travail sera achevé, ainsi qu'il était d'usage dans les palais et monastères au siècle du Sodoma et du Dominiquin. C'est peut-être là un trait d'astuce italienne, car tout le monde sait qu'en disant : «Ce qu'il vous plaira,» on espère recevoir trois fois ce qu'on n'oserait demander; c'est peut-être aussi chez lui orgueil. Je suis très frappé de cette preuve de race chez messer Renzo, bien qu'on prétende au pays qu'il est le fils non reconnu d'une pauvre fille, qui l'a confié en mourant à la garde du curé de son village. Mais ceci ne saurait avoir d'intérêt pour vous. Avec vos idées particulières sur l'art, vous ne ferez guère plus de cas de cet individu que de votre groom, et vous ne le traiterez même pas avec autant de considération que votre tailleur, — car vous prenez le thé, je crois, avec votre tailleur? — Un mot encore; gardez-vous, autant que la chose vous sera possible, de vouloir imposer votre goût et votre jugement au peintre que je vous adresse. Il sait ce qu'il veut. Souvenez-vous que pour ce qui est des fresques, on n'en peut rien dire avant d'en avoir vu l'effet général. Sir Joshua Reynolds, si je ne me trompe, disait qu'il ne fallait jamais montrer d'œuvres ébauchées ni aux enfans ni aux badauds. Sans être ni l'un ni l'autre, vous êtes, en revanche, capricieuse et entêtée. Puisse ce trait diabolique produire sur vous tout l'effet que je souhaite! Procurez-vous du plâtre pour fresques.

Lady Charterys au même.

Parfait! Quelle éloquence! Street a trouvé du plâtre *ad hoc*. Mille remercîmens.

Léon Renzo à don Eccelino Ferraris. Florinella.

Milton Ernest.

Très cher père, il pleut à verse aujourd'hui; force m'est de renoncer à peindre. C'est donc à vous que je consacre mes loisirs du matin,

L'Angleterre me frappe par son aspect vert et humide, par le grand nombre de ses maisons ; à chaque mètre, il en surgit une, ce qui produit dans le paysage l'effet d'un appartement trop meublé. On y voit aussi une quantité de cheminées très élevées, comme des cheminées d'usine. Les maisons sont basses. Londres a l'air bien provincial, bien prosaïque, comparé à Rome. C'est à croire littéralement que l'on peut se casser la tête contre les toits. L'atmosphère de la grande ville est épaisse comme une polenta, on pourrait la couper à la cuiller. Je n'ai pas voulu m'arrêter à Londres ; je suis venu comme une flèche, pour ainsi dire, dans le Berkshire, n'ayant fait qu'une halte d'une heure dans la National Gallery. J'ai trouvé là quelques belles toiles, qui n'auraient jamais dû quitter l'Italie. Le Berkshire est, paraît-il, le nom d'un comté. Le pays, joli, boisé, me rappelle certaines parties de l'Ombrie, avec cette différence, toutefois, que les montagnes, qui prêtent tant de majesté au calme de la nature, manquent ici.

Le ciel, sombre et bas, aussi lourd qu'une draperie de laine, ne peut se comparer à notre éblouissante et radieuse voûte céleste. A la station d'un petit village, m'attendait une voiture aux roues très élevées et attelée d'un cheval admirable. Cette gare semble avoir été placée là, tout exprès pour le service du château de Milton. Je suis arrivé à la porte d'entrée par une avenue longue de deux kilomètres. C'était le soir ; on m'a tout aussitôt conduit dans l'appartement qui m'était destiné, et où j'ai trouvé un bain tout préparé. Je n'ai eu affaire qu'à un seul domestique, qui, heureusement, parle un peu le français, et qui sera, je crois, spécialement chargé de mon service. Le lendemain matin, un grave et imposant majordome m'a mené dans la salle de bal, et m'a dit que lady Charterys me recevrait quelques heures plus tard dans la bibliothèque ; ce qu'elle fit en effet. Je m'étais figuré une femme entre deux âges, mais elle est jeune à n'en pas douter ; après m'avoir fait de la tête un petit signe hautain et froid, elle m'a demandé si rien ne me manquait. Sans me donner le temps de lui répondre, elle s'est informée des nouvelles de M. Hollys, qui est à la fois son cousin et son subrogé-tuteur ; puis, toujours sans attendre ma réponse, elle m'a engagé à me mettre immédiatement à l'œuvre, ajoutant qu'elle espérait me voir terminer mon travail dans le plus court délai possible. Elle comptait, a-t-elle ajouté, que je ferais de jolies choses, genre Corot, mais avec les personnages vêtus, tant il y a de gens stupides ! Là-dessus elle me fit derechef un petit signe de tête, et ainsi finit notre entretien. Pardonnez-moi cet incohérent bavardage ; je m'entends mieux à manier la brosse que la plume ; puis, n'êtes-vous pas d'une indulgence à toute épreuve pour les bévues de votre filleul ?

Tout ce qui m'entoure est d'une grandeur, d'une magnificence incontestables; sans doute, j'en admire les beautés, mais j'en suis comme écrasé. Les terrasses sont d'un aspect triste avec leurs cèdres imposans et les branches feuillues des ormeaux. La grande galerie est trop sombre avec ses armures de fer et ses panneaux de chêne; cependant je ne voudrais y rien changer. Tout est en harmonie et à l'unisson avec le ton général du paysage et les teintes grises de l'atmosphère; je n'en puis dire autant de la châtelaine, qui est une très jolie jeune femme, très capricieuse, très frivole, très dédaigneuse, qui n'est jamais en retard pour une coupe de robe, fût-ce même d'une robe de chambre. Lady Charterys n'est pas mariée, comme je l'avais supposé d'après son titre, mais elle le tient de sa mère, qui le prit par droit d'héritage à la mort de son frère, le dernier comte de Charterys, lequel n'a pas laissé de postérité. Elle se trouve par suite à la tête d'une fortune colossale et d'une grande influence dans le comté, avantages auxquels elle paraît d'ailleurs aussi indifférente qu'une enfant le serait pour un reliquaire orné de pierres précieuses. N'allez pas croire d'après ce qui précède que je l'aie vue longtemps, mais elle est de celles qu'on juge au premier coup d'œil.

Il y a ici une troupe d'hôtes très gais et très animés; ce qu'on appelle la saison de Londres touche, paraît-il, à sa fin. Tout ce monde si frivole m'a considérablement porté sur les nerfs. Pendant les premiers jours de ma présence ici, il ne m'était pas possible de travailler, tant leurs observations m'irritaient. J'ai pris le parti de dire à lady Charterys que, si l'on ne m'autorisait pas à m'enfermer à clé dans la salle de bal, je serrerais ma boîte à couleurs et repartirais pour l'Italie sans avoir même esquissé les cartons. Elle a cédé, en sorte que je jouis maintenant d'une tranquillité parfaite. Je n'ai d'ailleurs à me plaindre de rien; j'ai mon appartement particulier, j'y prends mes repas, l'on me sert les mets les plus soignés et les meilleurs vins français; en un mot, je suis traité comme un prisonnier d'état. Je vois bien cependant que toute la valetaille n'a aucune considération pour moi; à ses yeux, je suis sur le même niveau que le vitrier qui vient poser des carreaux à la salle de bal. Mais cela ne m'importe guère.

Cette salle de bal, soit dit en passant, est une pièce de fort belle ordonnance et surmontée d'un dôme.

Mon désappointement a été grand de ne pas trouver en arrivant ici le plâtre encore humide, comme on devait s'y attendre dans une construction de date récente; le plâtre des murs est déjà sec et légèrement granulé; j'en ai exprimé tout mon mécontentement à lady Charterys, lui disant qu'elle ne pouvait espérer de fres-

ques à grand effet de coloris sur des murs revêtus d'un pareil enduit, et qu'il serait même peut-être plus sage d'opter pour de grands panneaux peints à l'huile. Cette idée ne semble pas lui sourire; elle s'est probablement mis en tête d'avoir des fresques, parce que c'est *chic*.

Au point de vue de l'architecture, cette grande salle est une erreur capitale; lady Charterys l'a fait construire l'an passé dans un style qui n'a pas plus de rapport avec celui des Tudor qu'un grand vase de cristal de notre temps n'en aurait avec une monture de Benvenuto Cellini. Tout hétérogène qu'elle soit, cette salle de bal n'en a pas moins de belles proportions; puis, comme elle est masquée par de grands ombrages, elle ne gâte pas la vue générale du château. Elle sera incontestablement d'une grande utilité à la jeune maîtresse de céans, lorsqu'il y aura foule ici, comme c'est le cas en ce moment, vu qu'il n'existe maintenant pour toute salle de bal qu'une étroite et longue galerie très insuffisante. Milton Ernest est d'un beau style, mais je trouve qu'il manque de grandeur, comparé à nos palais. Le nombre des domestiques est prodigieux.

La galerie de tableaux n'est pas riche en toiles anciennes; on paraît très fier de quelques œuvres de maîtres vénitiens, lesquelles ne sont évidemment que des copies; dernièrement, j'ai failli me faire une affaire avec une imposante douairière en lui disant ce que j'en pense; c'est la grand'mère de mon hôtesse, la mère de son père, qui, lui, n'est plus de ce monde. Elle s'appelle lady Cairnwrath of Oswestry. Je copie ce nom diabolique sur l'une de ses cartes; si je suis pour la valetaille au même niveau que les vitriers, je ne dépasse pas celui du tapissier aux yeux de cette redoutable grande dame, dont le regard seul a le don de vous pétrifier.

La lumière grise du ciel m'incommode, me gêne pour mon travail; il paraît qu'il en est toujours de même ici. Ah! que j'étais bien plus heureux lorsque je décorais votre sainte petite église, mon bon père! Je ne serais probablement jamais venu en Angleterre si j'eusse gagné quelque argent cet hiver; mais j'étais littéralement *a secco* et menacé de mourir de faim. Un brave capitaine de mes amis m'a offert de me transporter gratis de Civita-Vecchia à Londres; avec l'argent d'un petit bronze que j'ai vendu, j'ai pu venir de Londres ici et acheter les couleurs dont j'avais besoin. Je n'ai heureusement aucune dépense à faire maintenant, car je suis sans le sou. Je soupçonne les domestiques d'avoir deviné ce qui en est; ils ont pour cela le même flair que les rats pour découvrir l'endroit où est serré le grain.

Adieu, mon cher père, je vous quitte et je vais me promener dans le parc; tout est sombre et mouillé, mais l'air exhale cependant de douces senteurs, et les chevreuils n'en sont pas moins de

charmans animaux. Je ne me lasse pas d'étudier leurs jolies allures et l'ensemble gracieux de leurs groupes. Dire que celle qui les possède ne daigne jamais les regarder !

Lady Charterys à M. Hollys.

Votre Renzo est ici. Rien ne pourra me dissuader qu'il n'a encore fait autre chose que quelques grands traits à la craie sur du papier gris; il se claquemure dans la salle de bal, insistant pour que personne ne vienne l'y troubler. Il a même exigé que la porte en soit fermée à clé. Je suis convaincue qu'il passe son temps à fumer ou à dormir. Il serait intolérable s'il n'était si beau, — car il est merveilleusement beau. Je me souviens d'un portrait de César Borgia auquel il ressemble énormément.

M. Hollys à la même.

Il existe à ma connaissance trois portraits de ce fameux César, qui n'ont aucun rapport entre eux. Duquel de ces portraits entendez-vous parler? Je ne vois pas pour mon compte la plus légère ressemblance. Je vous avais tout particulièrement recommandé de respecter la solitude de votre hôte; il est physiquement impossible de se livrer à un travail de tête avec des allans et venans autour de soi; il faut lui laisser le temps de combiner ses compositions. Ne savez-vous donc pas que la fresque ne connaît pas de repentirs? Si l'on vient à se tromper, l'erreur reste là pour toujours. Mais vous autres, belles dames, vous ne savez rien de la fresque ni de ce qu'elle exige de tranquillité.

Lady Charterys au même.

Ce n'est pas de César Borgia que je voulais parler, mais de Christophe Colomb; nous avons un portrait de lui dans la galerie. Votre ami est un causeur intéressant et qui parle très bien le français. Il a, paraît-il, étudié à Paris pendant des années; sa méthode de travailler peut être excellente, mais, à coup sûr, elle n'est pas expéditive. Si les princes réalisent leur projet de visite, je me verrai dans la nécessité de faire tendre en satin la salle de bal *pro tempore*.

Hier, il nous a raconté l'histoire de sa vie, nous disant que, dans sa petite enfance, il courait pieds nus dans la montagne et ne vivait que de châtaignes; il a été élevé chez un prêtre. Ce que je ne pourrai jamais comprendre, par exemple, c'est qu'un pauvre vieux curé (même d'origine noble) ait pu lui donner de si grandes façons et si grand air. Je l'ai invité à dîner, il m'a répondu

qu'il n'avait pas de tenue du soir; je lui ai alors suggéré de télégraphier à Rome, sur quoi il m'a fait une véritable scène, mais à froid, sans le moindre emportement, un peu à la façon de Chastelard; vous savez bien... Est-ce que les Italiens ont toujours de ces manières-là? Cela tient-il à ce qu'ils ont été des Romains? Vous entendez bien ce que je veux dire : le *civis romanus*, n'est-ce pas? Ce que lord Palmerston et ce cher lord Beaconsfield ont fait de l'Anglais dans le monde.

M. Hollys à la même.

Peu d'Italiens sont Romains pur sang; dans le nombre se trouvent une foule de Latins, de Grecs, de Juifs, de Lydiens ou d'Orientaux. Il faut que Renzo vous inspire un bien vif intérêt pour que vous daigniez ainsi jeter un coup d'œil rétrospectif sur l'histoire. Chastelard aussi me semble être une allusion à des drames sous-entendus... Je serais désolé si, de gaîté de cœur, j'avais exposé ce malheureux au péril, car il y a en lui l'âme d'un véritable artiste. J'aurais dû me souvenir qu'à défaut de lions, la flèche de Diane s'égarait sur son chien.

Lady Charterys au même.

Diane était-elle vraiment assez sotte pour tuer son chien? J'aurais cru que semblable balourdise n'arrivait qu'aux badauds ou aux volontaires. Quant à supposer qu'il n'y a personne ici en ce moment, c'est une erreur; jugez plutôt par la liste suivante : Bertie Prendergast, lord Colchester, le colonel Royallieu, le comte de Suresnes, Dickie Haward; et Vic arrivera ici dans une huitaine de jours.

M. Hollys à la même.

Vous savez très bien que ce que je souhaite, c'est de vous voir épouser Vic, et que ce soit une affaire bientôt faite. Il vous convient en perfection et il ne vous permettra pas de victimer de pauvres peintres. Voudriez-vous donc flirter avec mon Romain?.. Non,.. de grâce!

Lady Charterys au même.

Flirte-t-on avec un mendiant du Transtevere parce qu'il produit un effet pittoresque sur les degrés d'un temple? Ayez donc plus de bon sens et de respect des convenances.

M. Hollys à la même.

Votre réponse est d'assez mauvais goût et, de plus, n'en est pas une. Pourquoi n'iriez-vous pas faire une tournée de visites chez vos amis et ne laisseriez-vous pas en paix peintre et fresques?

Léon Renzo à don Eccelino Ferraris.

Je suis charmé d'apprendre que mes griffonnages égaient votre solitude, mon cher et excellent ami, vous, à qui je serai éternellement redevable de cet inappréciable don du savoir, qui, s'il ne donne pas toujours la puissance, reste cependant toujours une compensation et une consolation. Vous trouverez ci-inclus deux croquis : l'un, celui du château; l'autre, celui de ma patronne. Patronne n'est pas un joli mot, mais puisque c'est l'expression vraie dans le cas présent,.. *lasciammolo*. Cette ébauche ne donne d'elle, je le reconnais, qu'une très imparfaite idée; quelques traits de crayon rouge ne sauraient rendre sa beauté; elle a la merveilleuse carnation des Anglaises; je croyais même que, chez elle, l'art aidait un peu à la nature. Son visage serait irréprochable si sa bouche n'était si dédaigneuse; son regard exprime l'ennui et l'impatience; c'est celui d'une insensible plutôt que d'une jeune Vénus... Elle n'aura jamais manqué de rien, ce qui n'est pas moins funeste que de manquer de tout... En Italie, lui disais-je, avec quelques pièces de menue monnaie, pour acheter du pain, des fruits et des couleurs, j'étais parfaitement satisfait de mon *déjeuner de soleil*. Elle m'a conté, tout en bâillant légèrement, qu'elle avait passé un hiver en Italie et que ce pays ne lui allait pas. Une seule chose lui avait plu, c'était les promenades à cheval dans la campagne de Rome. « Je me figure, m'a-t-elle dit, que ce doit être joliment amusant de peindre, car les peintres que j'ai connus, Leighton et Millais, n'avaient jamais l'air de s'ennuyer. Mais, quant à moi, je ne comprends pas le plaisir qu'on peut y trouver. Je vois cependant aujourd'hui que grand nombre de femmes consacrent leurs loisirs à cet art. C'est un genre, une mode que je ne serai jamais tentée de suivre. Puis, ces femmes-là sont toujours faites comme de vrais paquets; il est bien plus sage de s'en rapporter à sa couturière, qui s'y connaît mieux que vous; malgré les nombreuses célébrités qui ont surgi à l'horizon depuis Worth, c'est toujours lui qui a le pompon. Quand on a une robe signée de lui et un chapeau de M[rs] Brown, on n'a rien à craindre. » Mon interlocutrice ouvrit ici de grands yeux dédaigneux; elle paraissait confondue de mon silence. Hélas! c'était la première fois que j'entendais parler

de Mrs Brown. J'ai dû faire à lady Charterys l'effet d'un sauvage. A vrai dire, je le lui rends bien, car elle n'est occupée que de perles et de plumes, comme une vraie sauvagesse : art, science, philosophie, tout est lettre morte pour elle; son horizon est borné par une impitoyable barrière d'égoïsme et de sottise.

Les Anglaises me paraissent manquer de distinction et de grâce; elles vous dévisagent d'une manière désagréable et de mauvais ton; il leur faut à tout prix attirer l'attention du sexe fort. C'est ce qui m'a souvent frappé quand elles viennent faire un tour dans la salle de bal, car elles ne se gênent pas devant moi; sans doute, elles sont très élégantes; j'ai assez vécu à Paris pour m'y connaître, mais tout ce qu'elles portent, tout ce qu'elles disent, tout ce qu'elles font, est toujours frappé au coin d'une certaine excentricité. Elles n'ont ni le charme séduisant de la Parisienne, ni la grâce de nos compatriotes, pas même celle de nos jeunes paysannes allant chercher de l'eau à la fontaine d'Aricie, ou portant du varech à Amalfi. A propos de jeunes paysannes, je vous dirai que j'ai pris pour sujet de mes fresques les idylles de Théocrite. Il y a là matière à de magnifiques compositions. Dès le lendemain de mon arrivée, lady Charterys m'a demandé combien il me faudrait de temps pour exécuter mon travail : « Un an au moins, ai-je répondu, peut-être deux. » Elle m'a répliqué d'un air étonné : « J'avais toujours cru que tout serait achevé vers le milieu de l'automne. — En ce cas, ai-je répondu vivement, il n'y a qu'une chose à faire : vous adresser à un décorateur plutôt qu'à un artiste; vous n'aurez que l'embarras du choix soit à Paris, soit à Londres. » A ces mots, son étonnement parut redoubler et elle se retira.

Je lui écrivis, à la suite de cette entrevue, un petit billet pour lui demander l'autorisation de partir; elle me répondit par un autre petit billet, me priant de continuer mes travaux et d'y consacrer deux ans s'il était nécessaire. Le prince et la princesse retardent l'époque de leur visite; je ne sais de quels princes il s'agit, mais j'ai consenti à rester; je ne vous dissimulerai pas la satisfaction que j'en ressens. Le travail, en lui-même, m'intéresse et me plaît; puis, après tant d'années de privations, de solitude et de lutte avec la misère, le fait seul d'être assuré de son lendemain vous est un repos inappréciable. Ici, je suis tout entier à mon art; je n'ai plus à me préoccuper de la question du loyer, ou de savoir si j'aurai assez de monnaie pour payer ma tasse de café. La seule chose que j'aie jamais enviée aux enfans gâtés de la fortune, c'est leur indépendance. Un certain soir, lady Charterys me fit inviter verbalement à dîner avec elle, ses hôtes et la formidable grand'maman; cette façon d'agir ne m'ayant pas semblé polie, j'ai fait répondre égale-

ment verbalement que j'étais occupé. Le lendemain, elle m'écrivit un mot, me disant qu'elle désirait causer avec moi; je ne pouvais me dispenser de me rendre à son appel. Elle était dans son salon, vraie niche de porcelaine de Saxe et de bois laqué blanc Louis XVI; pour la première fois, elle me tendit la main. Elle parut surprise que je ne lui touchasse que le bout des doigts, en m'inclinant respectueusement. « Pourquoi n'êtes-vous pas venu dîner avec nous? me demanda-t-elle de ce ton brusque plutôt qu'aimable qui est ici commun à tout le monde. — Je travaillais, répondis-je; puis, j'ignorais qu'il fût conforme à l'étiquette, en Angleterre, de faire inviter quelqu'un de vive voix par un domestique. » A ces mots, une légère rougeur colora ses joues : « Ah! je vous demande pardon! répliqua-t-elle, toujours d'une voix brève; il n'est jamais entré dans mes intentions de vous faire une impolitesse. Je croyais que vous deviez être si fatigué de la monotonie de votre solitude! Nous autres, nous mourons tous d'ennui, bien que, pour changer, j'invite mes hôtes par série de huit jours seulement. Maintenant, dînerez-vous avec nous si je vous le demande? » — Que pouvais-je dire? La vérité; et la vérité est que je n'ai pas d'habit! *pas un bout de toilette!* Cette confession eût pu paraître humiliante à certaines gens; pour moi, elle ne l'était pas : « Pourquoi alors, reprit-elle d'un air surpris, ne télégraphiez-vous pas pour demander votre habit? Votre valet de chambre pourrait vous l'expédier de Rome. » Je ne pus m'empêcher de rire et je lui dis : « La vérité, madame, c'est que je n'ai pas de valet de chambre à Rome et que je ne possède d'habit ni à Rome, ni ailleurs. Je croyais que M. Hollys avait dû vous prévenir de la pénurie de mes finances, et vous dire que j'étais menacé de mourir de faim sans la commande que vous m'avez faite. » En entendant cette phrase, lady Charterys devint pâle comme un linge. Je vis bien alors qu'elle ne se fardait pas et que son teint de rose est absolument naturel : « Je suis désolée! oui! désolée! murmurait-elle, comme si elle y eût été pour quelque chose. Mais ne pourrais-je pas?.. pourquoi ne pas acheter?.. je vous fournirais tout l'argent dont vous pourriez avoir besoin...— Pardon! madame, repris-je d'un air froissé, je n'ai besoin de rien ici. J'ai dû vous mettre franchement au courant de la situation, parce qu'autrement j'aurais pu paraître insensible à votre politesse; mais je ne saurais vous reconnaître le droit de m'acheter des habits comme des livrées aux laquais poudrés qui font la haie dans vos antichambres. Quand mon travail sera achevé, vous serez libre de m'offrir la rémunération que vous et vos amis jugerez à propos. Si, au contraire, vous n'êtes pas satisfaite, je ne réclame aucune rétribution; j'aurai toujours été votre débiteur en retour de cette année de travail agréable passée à l'abri des soucis quoti-

diens qu'engendre la pauvreté. » Pour toute réponse, lady Charterys se borna à me saluer, puis se retira de l'air le plus gracieux. J'avais conscience, j'en conviens, que le beau rôle m'était resté dans cette entrevue; ce qui n'était pas un petit triomphe pour un homme qui n'a pas d'habit. Jamais, jusque-là, lady Charterys n'avait imaginé qu'il y eût dans le monde un homme sans valet de chambre et sans habit! Il est sûr maintenant qu'elle ne pourra plus me confondre avec un fournisseur de Londres, de Paris ou de Vienne. Ceux-là ne sont jamais pris au dépourvu sur ce point. Quant à moi, ma jaquette de serge en été, ou de velours brun en hiver, me suffisent. Que n'ont-elles l'extrême condescendance de vouloir bien durer toujours!

Lady Hermione Latrobe à sa sœur lady Dorothée Latrobe, aux Cloîtres, près de Chesterfield.

Ma chère Dolly, il y a ici un être d'une rarissime beauté : un Romain; Esmée l'a fait venir pour peindre la salle de bal. Vous ne connaissez rien de comparable à lui; on dirait un portrait descendu de son cadre. Est-il possible que nous ayons passé tout l'hiver à Rome sans l'avoir vu? Il est extrêmement farouche, et, par cela même, d'autant plus séduisant. Il s'enferme sous clé dans la salle de bal, qu'il peint à fresques. Quand il nous arrive de l'apercevoir dans le bois, ou ailleurs, il salue et s'esquive aussitôt. Il a l'air de nous prendre pour des bêtes sauvages. Sur mes instances, Esmée s'était décidée l'autre soir à l'envoyer chercher, mais il n'a pas voulu venir. C'est trop fort! Tabby nous reproche d'être trop disposées à le traiter comme un gentleman, ce qu'il a tout l'air d'être en effet. Au surplus, acteurs et artistes ne sont-ils pas reçus partout maintenant? On en a vu deux la semaine dernière chez le duc. On s'ennuie ici mortellement en ce moment; cela tient en grande partie à la présence de Tabby, qui est une vieille chatte des moins commodes. Esmée, en revanche, est toujours l'amabilité en personne. Ah! combien je voudrais que vous vinssiez! On attend très prochainement Henry Hollys; il est rempli d'esprit, mais un peu grondeur. Le Romain ayant refusé, hier soir, de nous faire l'honneur de sa compagnie, Esmée a fait servir le thé à quatre heures dans la salle de bal; de cette façon, il n'a pu nous échapper. Il a été charmant, nous racontant de délicieuses histoires et nous chantant de ravissantes chansons italiennes, qui m'ont rappelé celles que nous avions entendues à Naples avec accompagnement de mandoline. Vous en souvient-il? De plus, il a esquissé nos croquis et nous les a offerts. J'aurais préféré qu'il gardât le mien, mais j'espère qu'il ne tiendra qu'à lui de le faire de souvenir.

Moi qui, jusqu'ici, avais cru les Italiens si galans! Toujours est-il qu'il ne l'est pas, lui, le moins du monde. Il s'est permis de nous dire certaines vérités qu'Esmée était furieuse d'entendre. Il doit rester ici un an. Pendant l'hiver, il y sera dans une solitude absolue. Mais l'hiver est encore bien loin. Esmée ira à Cannes, elle parle de s'y rendre dans son yacht le *Glaucus;* si elle m'invite à être du voyage, j'accepterai...

Léon Renzo à don Eccelino Ferraris.

Les jours se suivent et se ressemblent, mon cher et excellent ami; mon travail avance autant que le permet l'incertitude du temps. J'ai fait six cartons, les douze autres sont encore dans le vague. Quand je ferme les yeux, je vois notre petit village avec ses bois de chênes et de châtaigniers, ses rocs de marbre gris et de porphyre rouge, ses plates-bandes de maïs, ses étroites couches de pastèques et ses fèves qui ne poussent sur le roc qu'à force de soins. Je vois nos belles jeunes filles brunes et bien campées, la poitrine haletante sous leur guimpe de linon, et portant sur la tête des amphores de grès. Mon cœur, d'accord avec ma pensée, vole vers vous tous. Ah! que je voudrais être assis à vos côtés, sous votre petit porche, près des grands ifs à la nuit tombante, nuit si violette, si argentée, si claire, si lumineuse, alors que les lucioles brillent comme de petites étoiles sur les feuilles des choux et des citrouilles! Si j'avais assez d'argent pour vivre sans être à votre charge, je n'aurais jamais fait l'insigne folie de quitter nos douces et silencieuses montagnes. Le luxe qui m'entoure finit par m'écœurer; ces tapis qui étouffent toute espèce de son, ces domestiques innombrables qui vont au-devant de tous vos besoins et de tous vos désirs, ces repas interminables qui réclament un appétit gargantuesque, ce panorama perpétuel de gens désœuvrés qui se succèdent sans cesse et se ressemblent toujours, car la mode impose son uniformité à ses fidèles : tout cela me porte sur les nerfs. On a beau tirer son verrou, on n'en subit pas moins l'influence du milieu où l'on est; une maison a une atmosphère morale comme une ville. Puis l'air est très lourd ici; il me semble que je ne suis qu'à moitié éveillé. Sans soleil je ne suis plus moi! Ces nuages éternels n'ont pas le brio de nos nuées d'orage déchirées par des traits de feu, chassées par le vent, entassées les unes sur les autres comme des cimes alpestres et présentant, le soir, quand la tourmente est passée, un coloris d'une puissance et d'une intensité sans pareilles. Ici les nuages ressemblent plutôt à de l'édredon, ils ne représentent qu'une masse de vapeur grise uniforme, sans aucun intérêt; quant aux couchers de soleil, je n'en ai pas

revu un seul depuis le jour où j'ai vu Civita-Vecchia disparaître dans les feux du soir. Vous allez dire que j'ai la nostalgie. Eh bien! oui, c'est vrai, je l'ai. Elle ne m'empêche pas, toutefois, d'apprécier le calme pastoral et opulent de ce pays; la force, le courage et la bonne humeur de ses habitans; la propreté de leurs maisons et la supériorité de leur agriculture : si l'on pouvait acclimater quelques-unes de ces qualités, en Italie, la propreté surtout, ce serait un vrai paradis. Malgré tout, je ne saurais me plaindre de mon exil sans manquer à la reconnaissance, car la plus précieuse des grâces m'est accordée : celle d'un travail aussi sympathique qu'intéressant.

Après quelques tentatives d'ingérence et de conseils, que j'ai rejetés plus catégoriquement qu'il n'était peut-être poli ou politique de le faire, ma patronne s'est décidée à me laisser une entière liberté d'action; je soupçonne son cousin de lui avoir écrit que j'étais un être intraitable. Voilà trois mois que je suis ici; depuis lors, les invités se succèdent à tour de rôle; mais je n'ai pas plus de rapports avec eux que s'ils étaient dans la lune; ils ont, ou plutôt elle a l'habitude de venir prendre le thé à six heures, dans la salle de bal, lorsqu'on n'est pas en chasse, en promenade, ou qu'il a plu pendant l'après-midi. Je ne puis y mettre mon *veto;* elle est absolument dans son droit. Ayant entendu dire que je suis tant soit peu musicien, elle a fait placer un Érard à mon intention dans la salle de bal. Je ne saurais naturellement refuser de jouer, quand lady Charterys me fait l'honneur de sa présence; j'avoue même que ces thés sont une agréable diversion à la monotonie de mes journées, et que j'éprouve un désappointement réel, soit qu'on se promène à cheval ou en voiture, soit qu'on joue au *lawn-tennis,* jeu aussi bruyant qu'incompréhensible, à ce qu'il m'a semblé en traversant la cour pour me rendre dans le parc. Elle a cessé de se plaindre de la lenteur de mon travail; je la soupçonne de prendre maintenant quelque intérêt à voir le plâtre nu se colorer comme une rose. Je me suis procuré quelques beaux enfans de paysans, pour me servir de modèles. Ils sont beaux, c'est vrai, mais voilà tout. Il n'y a pas d'âme dans leurs yeux bleus et ronds; je ne pourrai copier que leurs petits corps faits au tour et leurs membres potelés. Leur visage ne dit rien; les enfans italiens ont le paradis et l'enfer dans leurs yeux extraordinaires. Pourquoi? Car il n'y a pas d'âme chez ces enfans-là, et s'il y en avait une, ils la vendraient à vil prix pour acheter du poisson salé ou des tomates. Leur regard n'en a pas moins quelque chose d'indescriptible que n'ont nullement les bambins d'ici. Cela tient-il à ce qu'il y a tant de drames dans notre sang, dans notre sol? ou à ce que les mères italiennes endorment leurs enfans en

chantant des strophes du Tasse et de Métastase? Les Anglaises ne récitent pas, assurément, des vers de Shakspeare, penchées sur les berceaux de ces petits êtres blancs et roses !

J'ai traduit au pied levé le Tasse en français à lady Charterys et à ses amis; le changement de forme est loin d'être favorable au grand poète; certains passages semblent cependant les avoir vivement impressionnés. Je faisais cette lecture, appuyé à l'une des fenêtres de ce qu'ils appellent ma prison, fenêtre d'où l'on aperçoit des pelouses vertes et de grands cèdres. Entouré d'un cercle de jolies femmes, je devais, ce me semble, ressembler au conteur du *Décaméron*. La grand'mère ne voit pas, je le crois aisément, ces séances d'un très bon œil; mais son plaisir ou son déplaisir est sans effet sur sa petite-fille, car lady Charterys, ayant atteint sa majorité, est sa propre maîtresse et ne doit obéissance à personne. Elle a dû être toute sa vie une enfant horriblement gâtée, rêvant de choses impossibles, irréalisables, et qui plus est, pouvant être au besoin insolente et capricieuse. Malgré cela, je crois qu'elle a une bonne nature, mais elle a été si façonnée par les usages du monde, que son cœur bat rarement comme il devrait le faire.

Il y a ici un certain duc de Kingslynn, l'un de ses nombreux cousins, que l'on désire généralement lui voir épouser. C'est un aimable garçon. Elle l'appelle Vic et le taquine sans trêve ni pitié. Il ne manque pas d'une certaine dignité quand elle décoche sur lui ses traits piquans, mais il n'est pas son égal au point de vue de l'intelligence, et si elle l'épouse, ce ne sera évidemment que pour devenir duchesse. Il est plus que probable qu'ils ne tarderaient pas à s'en repentir l'un et l'autre, s'il n'arrivait rien de pire. Je voudrais tant pouvoir vous la bien dépeindre. Je vous envoie un croquis de sa personne; je l'ai pris hier soir, au moment où elle descendait de cheval au bas de la terrasse des ifs, en contre-bas de la salle de bal : elle enleva son petit chapeau melon, s'appuya à la balustrade et m'adressa quelques paroles; les lueurs empourprées du soleil couchant, qui brillaient à travers les branches touffues des ifs, répandaient sur les cheveux de la belle amazone leurs chauds reflets et donnaient à ses yeux une douceur pénétrante. Je me servirai plus tard de cette esquisse pour faire d'elle un portrait en pied, quand j'aurai achevé les fresques et que je serai de retour à Florinella, me demandant si le souvenir de ce séjour en Angleterre n'est pas un rêve! Elle sera sans doute la femme de Vic, dont elle aura déjà commencé à torturer le cœur et à irriter le caractère. Hier, dans l'après-midi, lady Charterys et son monde, pour me servir de l'expression consacrée, ont envahi la salle de bal. Il ne m'appartient pas de les en bannir à perpétuité. Force me fut donc d'ouvrir la

porte, bien qu'à mon corps défendant, je l'avoue. Ils étaient très nombreux, tant hommes que femmes, parlant tous anglais ensemble, en sorte que je ne pouvais suivre leur conversation. Ah! quel plaisir j'aurais eu à les payer en même monnaie, si la présence d'un Italien m'en eût fourni l'occasion! Les patriciens anglais semblent tenir à prouver qu'il est de bon goût d'avoir mauvais genre. Bien que je me fusse empressé de jeter mon cigare dès qu'entra lady Charterys, ses invités de l'un et l'autre sexe ne continuèrent pas moins à fumer. On servit le thé; les hommes s'ingurgitèrent une abominable boisson composée d'eau-de-vie et d'eau de Seltz; les femmes se gavèrent à l'envi de gâteaux chauds, de bonbons, de fruits confits, de chocolat, de friandises de toute espèce. Je songeais avec effroi que le premier coup de cloche du dîner sonnerait à huit heures. Il me surprend qu'ils ne meurent pas tous d'indigestion.

Lorsqu'ils daignèrent se rappeler que j'étais là, ils m'adressèrent la parole en français. Je sentis, en ce moment, le démon de la vanité me mordre au cœur; convaincu qu'ils ne faisaient pas plus de cas de moi que des personnages de mes fresques, je me dis : Léon Renzo, au café Greco et à Paris, on a toujours cru que tu pouvais parler; arme-toi donc de courage et tâche de confondre ces butors de buveurs d'eau-de-vie et d'eau de Seltz. Je me lançai; le français semblait être à tous aussi familier que l'anglais, sauf à un personnage assez lourd d'extérieur, appelé lord Colchester, ayant un monocle vissé dans l'œil. Je me mis en frais et je réussis. J'eus bientôt la satisfaction de m'apercevoir que les grignoteuses de bonbons ne faisaient plus la moindre attention aux consommateurs de soda. Je racontai des histoires. Je chantai des chansons en pinçant de la mandoline. Je jouai un *concerto* de Schubert et des fragmens de *Moïse en Égypte*. Je me hasardai ensuite à faire la critique des mœurs anglaises; une seule chose nuisait à mon bonheur, c'est qu'ils étaient trop obtus pour sentir facilement la pointe de l'aiguillon; seule, lady Charterys, ma patronne, prit la mouche, et défendit sa manière de vivre et les habitudes anglaises qui me paraissaient révoltantes d'égoïsme. *Basta!* une chance s'était présentée à moi, je l'avais saisie au vol, et, à vrai dire, on ne me quitta qu'au premier coup de cloche. Quelques minutes avant leur départ, j'avais lié conversation en latin avec un des hôtes de lady Charterys, appelé Bertie, philologue distingué et artiste tout à la fois; il parut fort étonné et ne m'en répondit pas moins dans la même langue. « Il ne faut pas parler ainsi latin, s'écria lady Charterys, vous savez bien que nous ne le comprenons pas. — Mais, répliquai-je vivement, vous le comprenez aussi bien que je comprends votre anglais. » Cette réponse la blessa et l'humilia

visiblement. « Voilà une leçon bien donnée, » riposta mon interlocuteur. J'espère qu'ils ne prendront pas l'habitude de se faire servir le thé dans la salle de bal. La colère n'est bonne à personne ; d'ailleurs ils me firent perdre les dernières lueurs du jour ; il y en a si peu dans ce pays, même aux heures les plus favorables ! Adieu, cher et respectable ami ; je vous salue de tout cœur.

M. Hollys à lady Charterys.

Je serais trop heureux de pouvoir me rendre à votre aimable appel, mais je n'ai pas la moindre chance d'obtenir un congé d'ici le mois de septembre, et encore ne sera-t-il que de dix jours tout au plus. Comme vous le savez, je remplis un intérim et mon grand chef ne compte pas être de retour de la chasse avant novembre.

Nous jouissons ici d'une chaleur et d'un ennui accablans. Je fais de temps à autre une escapade chez des amis, soit à Frascati, ou à Tivoli, ou à Palo, au palais Odescalchi ; mais il est impossible de se soustraire au poids écrasant d'une chaleur de plomb, à moins que l'on aille respirer l'air de la montagne, et je suis trop bien rivé à la chancellerie pour me hasarder aussi loin. Il est question de complications et les chambres peuvent être convoquées à chaque instant. Il y a des siècles, soit dit en passant, que vous ne m'avez parlé de vos fresques ; ce silence me semble plus éloquent que les éloges les plus bruyans. L'auriez-vous déjà rendu complètement fou ? s'est-il administré de désespoir du chloral à si haute dose qu'i dorme pour toujours sous les ifs de Milton Ernest ? Si vous ne me répondez pas catégoriquement, j'écrirai à votre grand'mère pour lui demander ce qui en est.

Lady Charterys au même.

C'est moi, mon cher Henry, qui me charge de vous dire la vérité, bien que votre sottise ne mérite pas tant d'honneur. Votre *colis* est en parfait état ; les murs commencent à se couvrir d'esquisses, de contours, comme il dit, et promettent déjà beaucoup. Il se propose de peindre la galerie de musique en *graffiti*. Je ne saurais vous dire ce qu'on entend par là ; je suis à la lettre vos instructions, me gardant bien de me mêler en rien de ses travaux. Je lui laisse toute liberté d'action. Du moment qu'il a déclaré trouver le jeu de lawn-tennis absurde et disgracieux, je ne saurais lui demander d'être de nos parties ; de temps en temps, une fois par semaine peut-être, il nous chante quelque mélodie, ou nous lit avec un charme extrême quelque poème italien. Il chante réellement très bien ; je

suis surprise qu'il ne soit pas entré au théâtre, comme Capoul. Vic l'a pris en amitié, ce qui est assez singulier, car ils ne peuvent échanger ensemble qu'une demi-douzaine de mots. Vous souvenez-vous du français de Vic, de son français d'Eton, qu'il croyait être si merveilleux, quoiqu'il ne lui permît tout juste que de comprendre d'affreuses opérettes et de pouvoir commander un souper chez Bignon ?

Aucun de nous ne le supposait capable de monter à cheval, lorsque l'autre jour, au moment où l'on avait fait sortir tous les chevaux pour les présenter, Souchong (vous vous la rappelez bien?) s'est emballée dans la direction du bois pendant qu'il s'y promenait. L'arrêter, se mettre en selle fut pour lui l'affaire d'un instant. Après avoir couru environ trois milles, franchi bien des haies, sauté bien des fossés, il parvint à la calmer et la ramena aussi douce qu'un agneau, quand nous croyions tous qu'il avait dû se casser les reins.

M. Hollys à la même.

Charmante monture de femme, cette Souchong ! Mais qui donc est le héros ? Vous saviez à n'en pas douter que Vic est un cavalier ?

Lady Charterys au même.

Qui pourrait soupçonner un Italien de savoir monter à cheval ? Je croyais que, sous ce rapport, ils n'étaient pas plus habiles que les Français.

M. Hollys à la même.

Pardon de ma bévue ! J'ai compris; mais renoncez, de grâce, à vos étroits préjugés insulaires. Si les Italiens ne sont pas des palefreniers, ils savent néanmoins monter à cheval. Quant aux Français, avez-vous jamais suivi une chasse au cerf à Chantilly, ou au sanglier dans les Ardennes ? Vic est bien bon d'avoir de la sympathie pour le dompteur de Souchong !

Lady Charterys au même.

Il me semble que le soleil vous a fait battre la campagne. Souchong n'est aucunement domptée; elle cherche, comme toujours, à mordre son groom et à faire voler son box en éclats !

M. Hollys à la même.

Un mot de plus seulement. Irez-vous à Cowes, *comme d'habitude, oui ou non?*

Lady Charterys au même.

A quoi bon souligner une si simple question? Non, je ne compte pas y aller, parce que le *Glaucus* est en réparation, et que j'en aurai besoin cet hiver.

M. Hollys à la même.

Merci! j'aurais dû deviner votre réponse. Ne songez-vous pas à faire peindre la cabine du *Glaucus* en *graffiti?* Si oui, j'ai sous la main l'homme que j'aurais dû vous envoyer pour la salle de bal; il est âgé de soixante-huit ans, décoré, diplômé, professeur, membre de mille sociétés artistiques et, au demeurant, un âne! C'eût été fâcheux au point de vue des fresques sans doute, mais leur auteur, du moins, n'eût pas eu à en souffrir; il est sûr que celui-là n'eût pas traduit le Tasse, ou fait le Mazeppa sur Souchong. Mais on n'est jamais sage que trop tard.

Lady Charterys au même.

Je viens d'envoyer aux feuilles du *high life* une note destinée à faire savoir au public de l'univers entier que M. Hollys, si connu et si généralement apprécié, est atteint d'aliénation mentale à la suite d'un coup de soleil dont il a été frappé dans l'exercice de ses fonctions diplomatiques à Rome.

M. Hollys au duc de Kingslynn, à Milton Ernest.

Cher Vic, vous savez tous les vœux que je forme pour vous, mais que puis-je faire? Je n'ai jamais eu beaucoup d'influence sur ma pupille et, à distance, je n'en ai aucune. Si je lui écris en votre faveur, ce sera probablement une raison pour l'indisposer à tout jamais contre vous. Je suis convaincu que vous lui inspirez une grande estime et qu'elle ne saurait faire un meilleur choix. Même mettant complètement de côté les mérites exceptionnels pour lesquels Belgravia n'a cessé de mettre en vous tout son espoir, depuis que vous êtes sorti d'Eton le huitième, la loyauté de votre nature, la droiture de vos intentions, la douceur et l'égalité de votre carac-

tère, l'avantage de si bien connaître le sien, sont à mes yeux des garanties de bonheur bien autrement sérieuses ; mais si vous sentez qu'elle n'a pas d'inclination pour vous, ne lui offrez pas l'occasion de vous rendre malheureux.

Esmée est une femme qui, si jamais son cœur parle, sera capable de tout. Mais si elle n'éprouve pour vous que sympathie ou simple amitié, alors,.. alors, mon cher Vic, frappez-vous au cœur avec un poignard plutôt que de compromettre votre avenir en vous exposant à un désappointement éternel, à une jalousie dévorante, à un dévoûment inutile. Voilà en toute franchise ma manière de voir; libre à vous de faire ce que bon vous semble. Je désire seulement que vous répondiez à la question suivante : Ai-je eu tort ou non d'envoyer Renzo à Milton Ernest? Tout en me doutant bien qu'elle s'amuserait à le taquiner à propos de sa peinture, il ne m'était jamais entré dans l'esprit qu'elle s'occuperait de lui plus que du docteur ou du recteur de sa paroisse. Je tremble de n'avoir pas tenu compte suffisamment du charme d'un profil irréprochable et de la puissance de deux yeux d'onyx.

Le duc de Kingslynn à M. Hollys. Rome.

Milton Ernest.

Non, je n'imagine pas qu'il y ait rien de ce que vous supposez avec l'Italien. Il paraît être tout entier à sa peinture; je l'ai pris en grande amitié. Malgré sa beauté, il n'est ni poseur ni galant; c'est un pauvre diable d'un orgueil prodigieux et qui de propos délibéré se tient à distance. Je ne lui crois pas la moindre chance; vous devez, sans nul doute, le connaître à fond. En dépit de tout ce que vous me dites, et bien qu'en vous croyant dans le vrai, je n'en persiste pas moins,.. j'essaierai. Elle a très peu de goût pour moi évidemment; mais enfin, si elle n'en a pas davantage pour les autres, pourquoi me décourager? Je ne puis m'exprimer devant elle comme je le voudrais, ni la regarder comme l'Italien quand il lit le Tasse; néanmoins il n'est rien que je ne fisse pour elle et je ne crois pas qu'il y ait au monde une femme qui la vaille. Si elle a des défauts, je ne les connais pas; libre à elle, si bon lui semble, de me traiter comme la boue de ses souliers, je ne l'en aimerai pas moins toute ma vie.

M. Hollys au duc de Kingslynn.

Vous êtes dans le vrai, mon cher Vic; mais les femmes s'en moquent comme de la boue de leurs souliers; j'ajouterai même

que peut-être préfèrent-elles être traitées elles-mêmes ainsi. Goût étrange, mais telles elles sont. J'ai souvent entendu parler de la clairvoyance de l'amour; mais l'amour m'a toujours semblé aussi aveugle que dix mille chauves-souris, et vous ne faites pas exception à cette loi de cécité. Que Dieu vous protège, mon cher ami! Allez de l'avant et tâchez de gagner la partie.

Le duc de Kingslynn à M. Hollys.

Partie perdue! C'est à peine si elle a daigné m'entendre. Je pars pour la chasse aux éléphans. Je suis parti, écrivez-moi à Londres.

M. Hollys au même.

Je suis navré; mais si vous m'en croyez, vous renoncerez au voyage d'Afrique et aux couteaux-poignards. Allez plutôt à Benderrick ou à Glenlochrie et je ferai l'impossible pour m'y rendre et passer là une semaine avec vous.

Le duc de Kingslynn à M. Hollys. Rome.

Guards Club, Londres.

Parfait! les jeunes grouses sont très belles pour la saison; il ne s'agit pas plus du Romain que du groom. Vous êtes un brave homme de m'avoir épargné la fameuse phrase : *Je vous l'avais bien dit.* Venez à Glenlochrie.

Léon Renzo à don Eccelino Ferraris.

J'ai reçu votre lettre avec autant de plaisir que de reconnaissance, mon cher père. J'ai été bien fâché d'apprendre que le fils de la pauvre Tessa avait tiré un mauvais numéro. La conscription est dure pour les hommes et plus cruelle encore pour les mères. Aucune nouvelle du pays ne me laisse indifférent; quand je vous lis, il me semble entendre les cigales chanter, les tiges de maïs frémir, la chouette huer : vos lettres m'apportent les senteurs du chèvrefeuille sauvage, des fleurs de citronnier et de la rosée embaumée du matin; ici, quand je me promène dans les serres, je me crois dans nos champs d'Italie au lever du soleil de juin. Lady Charterys est presque seule maintenant à Milton-Ernest. Tous ses hôtes sont partis, à l'exception d'une charmante jeune personne, lady Hermione, et de l'imposante grand'mère. Le fameux duc a été éconduit, si j'en dois croire

le jardinier en chef, celui qui parle bien le français. Je suis tout à fait en faveur près de lui, depuis que je lui ai indiqué comment vous êtes parvenu à guérir vos vignes de la maladie appelée par nous *criptommia* et dont les siennes sont atteintes ici dans les serres. Le départ du jeune duc est maintenant un fait accompli ; il s'est conduit avec moi en vrai gentleman, mais il ne convenait à lady Charterys sous aucun rapport. Elle le taquinait, se moquait de lui, et le prenait évidemment pour un sot, ce qu'il ne me paraît pas être, bien qu'il ait cet air gauche et qu'il parle le langage peu choisi en vogue chez les jeunes gens du grand monde d'aujourd'hui, autant du moins que j'en ai pu juger par ceux que j'ai vus ici. Lady Charterys et lady Hermione continuent à venir prendre le thé dans la salle de bal; elles commencent vraiment à comprendre assez bien le Tasse. Lady Charterys possède une magnifique voix de mezzo-soprano, sa méthode laisse malheureusement beaucoup à désirer sous bien des rapports. Elle accepte mes observations de la meilleure grâce du monde; je lui enseigne aussi à pincer de la mandoline; ces leçons néanmoins vont bientôt cesser, car elle est à la veille d'aller faire une tournée de visites dans les châteaux. A l'entendre, rien n'est plus fastidieux. La saison des chasses en Écosse est déjà ouverte, paraît-il, et c'est par là qu'elle commencera. A son dire, les hommes, après avoir chassé toute la journée, sont réduits le soir par la fatigue à l'état de moutons ou de pierres. Les gens du grand monde me semblent se rendre eux-mêmes esclaves de devoirs mortellement ennuyeux. Tout en trouvant leur genre de vie insupportable, ils n'en continuent pas moins à suivre la même ornière. Si j'étais des leurs, je les surprendrais par l'indépendance de ma conduite.

Je vous serais bien obligé de m'envoyer un grand album, rempli de dessins faits par moi quand j'étais tout jeune pour illustrer le *Morgante Maggiore*. Lady Charterys désire les voir; le poème que je lui ai raconté, très expurgé, l'a beaucoup amusée. Je lui ai dit que nos paysans tirent encore de ces vieux poèmes des drames qu'ils jouent sur nos montagnes, sans autres décors que ceux de la nature. On excite facilement l'intérêt chez lady Charterys, surtout lorsqu'on touche la fibre de sa fantaisie. Elle a de l'esprit, seulement elle le gaspille en pure perte. Je suis très sensible, je l'avoue, au changement qui s'est opéré en elle, depuis le jour où elle m'avait si légitimement froissé au sujet d'un habit; maintenant elle est aussi polie qu'aimable avec moi. Sans doute, elle ne saurait se débarrasser complètement d'une certaine brusquerie qui lui est habituelle, mais du moins elle se contient. Elle écoute sans s'insurger certaines vérités que je me permets de lui dire, et paraît confondue

de son ignorance en matière d'art et de lettres ; ignorance dont elle se targuait naguère ! Son éducation a certainement dû être très négligée. Elle m'a cependant raconté qu'elle était restée, de quatre ans à dix-sept ans, entre les mains d'une gouvernante internationale qui l'avait littéralement bourrée de toute sorte de connaissances hétéroclites. A dix-sept ans, ses études achevées, elle fit son entrée dans le monde. Il y a de cela cinq ans. C'est avec une attention soutenue qu'elle écoute tout ce que je lui raconte de votre savoir si étendu, de votre bonté sans limites, et du toit que vous m'avez rendu si cher, de cette charmante petite maison rustique, où la vieille Marthe me grondait quand je laissais les poules courir dans les plates-bandes et les grives voler les olives. Quand reverrai-je votre cher petit presbytère avec ses murs blanchis à la chaux? Je peins en ce moment Hylas traîné dans l'eau par les nymphes. Je n'ai pas trouvé de modèle pour Hylas; c'est donc à mes souvenirs que j'ai recours, me rappelant nos jeunes garçons au teint brun, aux membres délicats, plongeant et pêchant dans les ruisseaux de nos montagnes. C'est encore à l'Italie que je pense pour peindre un effet de nuit, de ces belles nuits comme les matelots les aiment. Ici, quand la lune se lève, elle a toujours l'air d'être sur le point de se cacher; les étoiles, lorsqu'elles sont visibles, ce qui n'arrive pas deux nuits sur cinq, sont petites et pâles. Ah! quand verrai-je encore Vénus briller, avec sa lumière transparente, sur le front sombre du Soracte ou sur les neiges de Leonessa?

Don Eccelino Ferraris à Léon Renzo.

Je vous envoie le livre que vous m'avez demandé, mon très cher fils; j'espère qu'il vous arrivera promptement. Je suis bien heureux de voir la place qu'occupent dans votre cœur notre humble maison et notre petit village. Nulle part ailleurs, mon cher fils, on ne vous fera un accueil comparable à celui qui vous attend ici. Quand vos pieds fouleront de nouveau les étroits sentiers de nos montagnes, vous êtes sûr d'y apporter joie et bonheur. Marthe se fait vieille, pas assez cependant, m'a-t-elle chargé de vous dire, pour ne pas vous aimer toujours. Permettez-moi maintenant de vous adresser quelques observations. Votre hôtesse vous inspire un intérêt tout naturel, prenez garde seulement qu'il ne devienne trop vif. Je ne vois pas sans inquiétude, je vous l'avoue, ces leçons de musique et ces lectures de nos poètes. Il n'y a pas à douter que, de son côté, cette grande dame n'y trouve tout autant de charme que vous; mais puisque c'est une grande dame, et que vous êtes aussi fier que pauvre, cette intimité n'est pas sans péril. Pardonnez-moi si je me

permets cette insinuation et n'attribuez mes craintes qu'à la prudence d'une grande affection. Que Dieu vous bénisse!

Léon Renzo à don Eccelino Ferraris.

Cher et excellent père, soyez sans inquiétude; je saurai me défendre contre le danger. L'orgueil, si peu justifié qu'il soit chez un homme de mon origine, n'en est pas moins une force morale. Elle est charmante et m'inspire, j'en conviens, un vif intérêt, mais c'est par l'effet du contraste entre les défauts visibles de son caractère et les grandes qualités de son cœur, entre son égoïsme intense, quoique inconscient, et la noblesse de sa nature vibrante et sensible. Toutes ces contradictions concourent à en faire un sujet psychologique tout à fait à part. Ceci paraît abstrait et didactique, mais c'est en réalité cette nature complexe qui m'intéresse, et rien de plus. Or, ce sujet d'étude va bientôt me manquer, car ainsi que je vous l'ai déjà dit, elle ne va pas tarder à s'éloigner; il est même douteux qu'elle revienne avant d'aller à Cannes, c'est-à-dire avant l'hiver. Il est d'usage en Angleterre de courir de château en château pendant tout l'automne. On y est perpétuellement en scène comme sur un vrai théâtre. Ce ne sont que toilettes, dîners, distractions et bavardages de tout genre. Il est facile de conclure, d'après la peinture que fait lady Charterys de ce genre d'existence, que rien n'est plus creux; et pourtant, elle m'assure qu'on y trouve de réels stimulans, et qu'une fois *dans le train*, on ne peut se résoudre à une autre existence: heureusement que je suis à jamais garanti d'être dans ce train-là! Soyez donc très rassuré sur les dangers que je pourrais courir; ainsi que je vous l'ai déjà dit, j'en suis préservé par une triple armure: ma pauvreté, mon art et mon orgueil. Pendant mon séjour à Paris, j'ai aimé une femme; je vous en ai fait la confidence un soir d'été, assis sous votre porche, pendant qu'une lune splendide, un large disque d'or, montait, montait toujours, à travers les nuages incandescens, sur les montagnes du couchant. Elle est morte cette femme, et ce qu'il y a de plus triste, c'est qu'elle n'était pas digne de la passion qu'elle m'avait inspirée. Je suis guéri pour longtemps de l'amour et de sa folie. Je resterai seul comme un ermite pendant l'automne venteux et l'hiver sombre de ce pays. Pourvu qu'il y ait seulement assez de jour pour peindre, je ne me plaindrai pas. J'esquisse en ce moment l'enterrement de Daphné. Je ne trouve pas de modèle parmi ces gros cultivateurs, ces travailleurs goutteux. Mais j'ai des souvenirs de formes si sveltes, si agiles, si souples, de beaux types bruns, de chariots traînés par des bœufs au retour de la moisson, de danses rythmées sous des berceaux de branches d'olivier, de

jeunes gens nus, gracieux comme des roseaux, tirant de l'eau à la perche ainsi qu'au temps de Daphné. Que de points sur lesquels nous n'avons pour ainsi dire pas changé depuis le temps de Théocrite! Oui, cher et excellent ami, soyez persuadé que mon cœur est trop plein de l'Italie pour faire des folies ailleurs; puis, croyez aussi que, si je suis un peu plus haut placé dans l'estime de lady Charterys que son maître d'hôtel, je ne dépasse pas le niveau d'un secrétaire ou d'un professeur, tout au plus celui d'un Rizzio à qui cette reine hautaine daignerait à grand'peine jeter son gant ou donner un regard de pitié. Or je ne sollicite ni gant ni pitié. Je me tiendrais pour satisfait si, lorsque la salle de bal est terminée, elle sourit, et me dit : *A rivederci*, mon bon et cher ami!

M. Hollys à lady Charterys.

Pourquoi ne venez-vous pas à Drumdries? Ils sont tous furieux. Je ne vous verrai pas du tout, puisque je suis seulement ici pour une quinzaine.

Lady Charterys à M. Hollys.

Glenlochrie.

Je regrette très sincèrement, mon cher Henry, de ne pas vous voir; mais je ne peux me résoudre à aller à Drumdries. Quand j'ai promis d'y venir, je ne me doutais pas que le pauvre Kingslynn aurait relevé sa tente dans le voisinage. Je supposais, au contraire, qu'il serait parti pour la chasse aux éléphans soit en Afrique, soit aux Indes. Je n'oserais jamais sortir du parc de peur de le rencontrer; il m'est si insupportable! Je sais tout aussi bien que vous que c'est un bon et charmant petit garçon, d'une conduite irréprochable en dehors de Paris, où l'usage autorise toute vertu anglaise à jeter son bonnet par-dessus les moulins. Toutefois je ne consentirai jamais à l'épouser, même pour devenir une des douze duchesses du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, ce que mes amis déclarent néanmoins tous à l'unanimité être l'unique chose qui vaille la peine de vivre. Je me contente de mon sort. Oui, je forme le projet d'aller faire prochainement une tournée de visites, mais pas immédiatement. Hermione est ici; elle a tout l'air d'être fort enthousiasmée de l'un de nos voisins, John Herbert de Wardell, qui est de retour, depuis peu, de longs, très longs voyages à l'étranger. S'ils se plaisent mutuellement, personne ne pourra critiquer leur union, car, bien qu'il soit seulement baronnet, la famille des Wardel n'en remonte pas moins à plusieurs siècles.

M. Hollys à lady Charterys.

Qu'est-ce à dire? Hermione et John Herbert? Vous et l'autre? Une jolie partie carrée! Ainsi que vous le faites observer très judicieusement, on ne peut rien trouver à redire au sujet d'Herbert.

M. Hollys à la douairière de Cairnwrath.

Chère tante, permettez-moi de vous demander si vous ne pourriez décider Esmée, bien qu'elle ne veuille pas entendre parler de Drumdries, à remplir ses engagemens avec d'autres amis? Sa manière d'agir commence à paraître des plus singulières. Si elle ne veut à aucun prix quitter Milton, alors lancez des invitations. Pour l'amour de Dieu, tâchez de faire diversion à l'état de choses actuel, n'importe de quelle façon. Je viendrais en personne si je n'étais tenu d'être à Rome dans soixante heures.

La douairière de Cairnwrath à M. Hollys.

Personne n'est aussi péniblement affecté que moi des imprudences lamentables (je pourrais me servir d'une expression plus énergique) de ma petite-fille lady Charterys, mais je n'y puis absolument rien. Elle est entièrement indépendante, et vous savez de longue date quelle est son opiniâtreté. Elle n'ira ni à Cowes ni chez aucun de ses amis. J'ai tout lieu de croire que si elle reste à Milton, c'est parce que la société de l'artiste italien que vous avez jugé à propos d'envoyer ici a pour elle un attrait déplorable. Je n'ai, bien entendu, aucune imprudence grave à lui reprocher. Esmée elle-même respecte assez ma présence pour ne jamais me rendre témoin de pareilles choses; il y a toutefois des irrégularités regrettables, et je considère leur degré d'intimité comme très répréhensible. Elle demande maintenant à cet individu de dîner avec nous! Il a assez de bon sens et de tact pour refuser, mais vous jugez par là où nous en sommes! Il lui enseigne l'italien et lui donne des leçons de chant; vous n'ignorez pas de quoi ces choses-là sont invariablement les avant-coureurs. Il vous était impossible, j'en conviens, de prévoir qu'Esmée pourrait s'oublier jusqu'à témoigner de la sympathie à un jeune homme envoyé par vous pour peindre sa salle de bal; mais il n'en est pas moins déplorable que vous n'ayez pas choisi de préférence un homme d'un âge mûr et d'un extérieur moins séduisant que cet individu. Cet état de choses me contrarie et me scandalise au-delà de toute expression. Je ne sais littéralement que faire!

Dès le début, j'ai eu le pressentiment que cette étrange idée de

faire peindre la salle de bal par un Italien amènerait quelque désagréable complication. Si l'on s'était borné à charger de ce travail de bons décorateurs, ils l'auraient exécuté sans qu'Esmée fût entrée dans la salle de bal avant que tout fût terminé. Soyez certain que j'ai usé de tous les argumens imaginables pour lui démontrer le tort irréparable qu'elle pourrait se faire par ses familiarités avec un étranger dont vous ne connaissez pour tout antécédent que celui d'avoir peint l'autel d'une pauvre petite église de village. Force m'est d'avouer qu'aucun de mes raisonnemens n'a eu de prise sur elle. Tout d'abord, elle en a ri, disant qu'elle ne voyait pas le moindre mal à apprendre l'italien. Puis, fatiguée de m'entendre répéter la même chose, elle a fini par me dire carrément que Milton-Ernest était à elle et le château de Staines à moi, voulant sans doute m'insinuer par là que je ferais bien d'y retourner. Ne pourriez-vous, ainsi que lord Llandudno, vous interposer en qualité de subrogés-tuteurs?

P. S. — Impossible de songer à inviter des gens à qui Esmée ne voudrait pas adresser la parole, car soyez sûr qu'elle ne leur parlerait pas s'ils étaient invités sans son consentement.

M. Hollys à la douairière de Cairnwrath.

Chère tante, je suis réellement confondu et je ne me pardonne pas ma sottise. Esmée n'ayant jamais, jusqu'à présent, passé trois mois sur douze à Milton, comment pouvais-je prévoir que les choses tourneraient ainsi? Je crains que Llandudno et moi n'ayons d'autre autorité que sur l'administration de ses biens. Nous ne saurions lui interdire d'inviter un peintre à dîner, quand nous ne nous faisons pas faute d'en convier tous les deux à notre table. Vous prenez les peintres pour des balayeurs; ces idées-là sont bien surannées par le temps qui court. Quant à moi, je n'ai aucune objection à ce qu'elle l'invite à dîner; mais ce que je trouve une énormité, c'est de flirter avec lui. Tout cela est surtout déplorable pour le pauvre diable, qui ne peut qu'en souffrir; quand elle sera fatiguée de lire le Tasse ou de jouer de la mandoline, il ne lui faudra pas vingt-quatre heures pour oublier l'existence de son professeur et pour se dire qu'il sera trop heureux d'accepter 500 livres en paiement de ses fresques. Je crois d'ailleurs que vous auriez tort de prendre tout cela trop au tragique. Je regrette sincèrement, je vous assure, d'avoir jamais mis le pied dans l'atelier de Renzo, atelier qui, du reste, n'était pas si facile à trouver, vu qu'il ne faut pas gravir moins que cent quatre-vingt-quinze marches d'un escalier raide comme une échelle et obscur comme un four.

La douairière à M. Hollys.

Je ne sais que trop bien, mon cher Henry, que votre monde frivole considère toutes les distinctions sociales comme superflues et traite les considérations sérieuses de pédanterie. Pourtant, si lord Llandudno invite des peintres à dîner, il serait le dernier à permettre à ses filles de les épouser. Or je crois nécessaire de vous avertir qu'il ne me paraît pas impossible que ma petite-fille Esmée, dans sa folle obstination, se jette tout bonnement à la tête de cet homme. Il serait temps, je crois, de convoquer un conseil de famille.

M. Hollys à la douairière de Cairnwrath.

Nous n'avons pas de conseils de famille en Angleterre. Que faire, mon Dieu?

La douairière à M. Hollys.

Ne pourriez-vous pas obtenir de son gouvernement qu'il le réclamât? A quoi servent les traités d'extradition?

M. Hollys à la douairière.

S'il n'a pas commis d'autre crime, sous quel prétexte demander son extradition? Je suis au bout de mon latin. J'écris à Llandudno. Je suis sûr qu'il va courir à Milton.

La douairière à M. Hollys.

Je serai heureuse de voir lord Llandudno, et je pense que lady Charterys n'osera pas tourner le dos à son tuteur. Mais veuillez vous rappeler, je vous prie, que ce n'est pas lui qui nous a expédié ce monsieur.

Lord Llandudno à M. Hollys.

Milton Ernest.

Mon cher Henry, je suis ici, selon votre désir, sous un prétexte plausible. Sur ma vie, je ne vois pas ce que je pourrais faire. Mon opinion, c'est que la peur a fait perdre la tête à Tabby. Si Esmée est éprise de votre ami, elle cache bien son jeu. Ce garçon me plaît beaucoup; c'est un gentleman, et il est vraiment plein de talent.

Il paraît qu'il lui donne des leçons de chant, et qu'il lui apprend à jouer de la mandoline, toujours à l'heure du thé, dans la salle de bal; elle le laisse en paix jusqu'à cinq heures. Lady Cairnwrath est furieuse; je lui ai dit qu'à mon avis, ce que nous aurions de mieux à faire, ce serait de laisser Esmée seule : elle n'est plus une enfant, et, au demeurant, je n'aime pas qu'on se permette de dire à une femme certaines choses qu'on ne pourrait pas dire à un homme sans s'exposer à des coups de canne. Elle n'est pas femme à se compromettre; il serait plutôt dans son caractère de s'amuser de ce garçon tant qu'il aura pour elle le charme de la nouveauté, puis de lui envoyer un chèque, et de n'y plus penser. Elle est orgueilleuse comme personne; je la crois incapable de déchoir. On eût mieux fait de ne pas l'installer au château; il aurait pu être logé au village; peu importe, après tout. Si elle ne part pas avant, elle ira à Cannes. Je voudrais, comme vous, lui voir accepter le pauvre Vic; mais il n'a aucune chance. Tabby prétend que votre ami est un aventurier, un intrigant, qui médite de se faire épouser; ce sont des lubies. Il me fait l'effet d'un très honnête garçon. Il se dérobe chaque fois qu'Esmée essaie de le faire sortir de son atelier. Ils parlent français ensemble, et je ne suis pas très fort en français, mais il me semble bien qu'ils se querellent souvent. Hermione comprend ce qu'ils disent, seulement la petite sournoise fait la discrète. En tout cas, je crois qu'il faut se garder d'intervenir: Esmée ne supporte pas les coups de caveçon, elle ressemble à mes filles.

P.-S. — Tabby est pour le caveçon. Les heureux jours qu'elle a dû faire passer à feu Cairnwrath! Et, comme du haut du ciel, il doit se féliciter de ne plus être de ce monde! Mais gare le jour où elle ira le rejoindre!!!

M. Hollys à lord Llandudno.

Cher Llandudno, mille remercîmens. Vous m'avez enlevé de l'esprit un lourd fardeau. La vénérable douairière prédit toujours une conflagration de l'univers lorsqu'on frotte une allumette, même si on la frotte du mauvais bout. Renzo est un gentleman, j'en suis convaincu; il y a tant de vieux sang noble chez la plupart des Italiens, alors même qu'ils ne sont pas sûrs de leur origine première! Je suis tout à fait d'accord avec vous pour ce qui est de rendre la main à Esmée. — Pardonnez-moi cette rature; j'ai à faire un rapport sur la quantité de chanvre et autres plantes du même genre que produit le pays. C'est un travail de consulat plutôt qu'autre chose. Personne n'a besoin de le savoir au *Foreign Office*, personne ne le lira; il restera enfoui dans un carton pendant cinquante ans, puis

sera mis au pilon sans avoir été jamais lu. Mais le devoir est le devoir, même quand le thermomètre est à 45 degrés à l'ombre. C'est le vingt-cinquième jour d'août qui trouve votre malheureux ami à Rome. La ville éternelle n'existe plus. Tout disparaît. Elle tombe en poussière sous les roues des tramways et devant les entrepreneurs et les stuccateurs du temps présent. Rien n'est plus sacré dans notre siècle.

Léon Renzo à don Eccelino Ferraris.

Cher et bien-aimé père, vos craintes amicales pour mon repos sont désormais superflues. Lady Charterys est partie. On dit qu'elle ne reviendra pas avant le printemps prochain. Il y a une quinzaine environ, est arrivé ici un lord dont je ne me rappelle pas le nom et même, si je m'en souvenais, je renoncerais, et pour cause, à l'écrire. C'est un de ses subrogés-tuteurs; seulement, maintenant qu'elle est majeure, l'autorité de ce tuteur ne peut s'exercer que sur les biens de sa pupille. En Angleterre, la propriété occupe toujours la première place. Elle est si bien défendue, si bien gardée, si bien conservée en un mot pour ceux qui sont encore à naître, que personne ne semble en jouir complètement. Je ne prétends pas pourtant que cette restriction des droits du propriétaire ne contribue pas pour beaucoup à la grandeur nationale. Je suis convaincu que lady Charterys est aux regrets d'avoir quitté Milton. Elle paraissait prendre grand intérêt aux études que je lui avais fait commencer elle comprend maintenant ce que c'est qu'une bonne méthode de chant. Les professeurs qu'elle a eus désiraient trop vivement, je suppose, se rendre agréables à une jeune lady riche de cinq millions de rente, pour risquer d'insister sur la nécessité de la justesse et de l'équilibre dans l'emploi de ses dons naturels. Elle a évidemment regretté de partir. Elle me l'a dit très franchement; elle ne pouvait se dispenser plus longtemps de remplir ses engagemens. Ces malheureux personnages sont les victimes de leur parole; le lord au nom si extraordinaire n'a pas vu d'un bon œil, je suppose, l'intimité de lady Charterys avec moi. C'est un homme d'un commerce agréable et facile; il a le regard pénétrant et beaucoup de finesse sous une apparence de brusquerie et d'indifférence, ce qui est l'une des caractéristiques de l'Anglais. C'est pour eux comme une draperie sous laquelle ils dissimulent tout ce que bon leur semble.

Je ne sais si c'est à force de persuasion ou de moquerie qu'il a décidé sa pupille à avancer d'un mois les visites qu'elle avait promis de faire. Toujours est-il que, directement ou indirectement, il a fini par obtenir ce qu'il voulait. Elle est partie depuis huit jours avec sa grand'mère. Que cette grande demeure est silencieuse et vide! Rien ne

peut dépasser la prévoyante bonté de mon hôtesse dans tous les ordres qu'elle a laissés relativement à mon bien-être. Je puis monter ou conduire tous les chevaux à mon choix. Elle a ordonné à ses gens de m'obéir en toute chose, ce qui, j'imagine, leur déplaît beaucoup. Ils me prennent, j'en ai bien peur, pour une sorte d'espion. Mon ami le jardinier fait seul exception à la règle. Il me tient en grande considération, parce que j'aime les fleurs et que je m'y entends un peu, comme tous les artistes en général. Je suis donc seul ici, sauf cette légion de serviteurs qui ne fait, il me semble, autre chose que manger, bâiller, s'habiller. Je commence néanmoins à m'accoutumer à ce genre d'existence et si les jours pluvieux étaient moins nombreux, je n'aurais à me plaindre de rien. Les pins, les cèdres, les chênes et les longues avenues de tilleuls prêtent à ces lieux quelque chose d'imposant et de solennel. Quand il ne fait plus assez clair pour me permettre de peindre, je vais dans le parc; quelques chevreuils semblent me reconnaître. Une chevrette même, loin de fuir à mon approche, s'avance vers moi. On la dit très vieille, ce qui ne l'empêche pas d'être un charmant animal. Elle porte encore un collier d'argent, sur lequel le comte, dont elle était la favorite, avait fait graver le nom de Nerina, lequel était, si vous vous souvenez, le nom de ma mère. Il m'a semblé par là que je retrouvais un ami sur la terre étrangère. D'après ce que j'ai ouï dire, ce comte s'appelait Alured; il avait souvent voyagé en Italie, attiré là sans doute par ses goûts cosmopolites, comme on dit. Ce n'était rien moins qu'un brave homme, si j'en crois la chronique et certaines histoires que m'a racontées mon ami le jardinier en chef. Ce dernier possède une très jolie maison dans le village, et un cheval. Avec le revenu dont il jouit, un noble vénitien ou florentin se trouverait riche. Ce bavardage n'aura pour vous d'autre intérêt que celui de vous faire vivre de ma vie. Oui, je vous l'avoue, la présence de lady Charterys me manque; comment pourrait-il en être autrement? Malgré mon isolement, je ne saurais cependant dire que je m'ennuie; je ne m'ennuie jamais quand je suis libre de suivre ma fantaisie et d'aller prendre l'air toutes les fois que le cœur m'en dit. Il est vrai qu'ici l'air n'y invite pas souvent! Je crains, je le confesse en toute humilité, de me faire une douce habitude de cette vie de luxe; jusqu'à présent, je n'avais jamais eu qu'un plancher sans tapis; des murs nus, si je ne les barbouillais moi-même de dessins; un mobilier des plus pauvres; une nourriture plus que frugale : soupe, pain, fruits et un petit flacon de vin du cru; tandis que maintenant, tant les mauvaises habitudes sont faciles à prendre, il me semble tout naturel d'avoir toujours un bain préparé, mes vêtemens brossés et pliés, tous mes besoins prévus, un couvert mis trois fois par jour pour moi seul; une table chargée de porcelaine de Chine, d'argenterie du temps

de la reine Anne, de toute sorte de choses recherchées, de vins français,.. sans parler de laquais poudrés, de stature gigantesque, qui tournent autour de moi, sans faire plus de bruit que des souris. Ce train de vie me semble maintenant tout à fait naturel et je suis honteux de me dire que j'en sentirai la privation quand il me faudra reprendre le collier de misère. Je me flattais, il y a peu de temps encore, d'être un philosophe, un poète qui se contentait de la nourriture de l'esprit et méprisait la bonne chère. Hélas! je vois bien que, comme la plupart des prétendus sages, mon dédain ne venait que de mon inexpérience. Il est incontestable qu'avec notre climat, il est plus aisé de vivre d'une poignée de prunes et d'une croûte de pain. Un plancher sans tapis paraît moins triste, quand les rayons du soleil le parent et qu'une traîne de vigne vierge jonche le sol. Il n'est pas bon toutefois de s'attacher aux délices de Capoue, quand on sait que le lendemain ne vous offre en perspective que le travail, l'incertitude et la faim. Non, croyez-moi, ce ne sont pas, comme vous le supposez, des regrets donnés à une femme qui m'inspirent la crainte de quitter ces lieux; c'est une considération beaucoup moins noble, beaucoup plus basse qui pèse de tout son poids sur moi. Je ne suis ni aussi stoïque, ni aussi spiritualiste que je pensais, mais je suis, comme toujours, votre reconnaissant et dévoué, etc.

Lady Charterys à Léon Renzo. Milton Ernest.

Acornby.

Comment va la peinture? Écrivez-moi et donnez-moi de vos nouvelles.

Léon Renzo à don Eccelino Ferraris.

Il faut que je vous confie, mon chère père, une chose que j'ai sur le cœur, et qui me pèse plus que je ne puis vous dire. Lorsque vous saurez de quoi il s'agit, vous trouverez peut-être qu'il n'y a rien là pour justifier mon état moral. Sachez d'abord qu'en partant, lady Charterys m'a confié les clefs de la bibliothèque, en m'autorisant à me servir de tous les ouvrages sur l'art, de toutes les anciennes gravures qui s'y trouvent. A en croire les on-dit, la famille en général ne se piquait guère de culture intellectuelle, sauf le dernier comte Alured, celui dont a hérité la mère de lady Charterys. C'était un amateur, un dilettante, un virtuose (expressions qui ne sont pas tout à fait synonymes), et c'est à lui que l'on doit toutes

les collections d'ouvrages et d'œuvres d'art que renferme Milton-Ernest. J'ai longtemps hésité à accepter l'offre que me faisait lady Charterys, mais elle y a mis une telle insistance et paraissait tant tenir à me donner cette preuve de confiance, que je ne pouvais sans mauvaise grâce persister dans mon refus, quoique j'eusse beaucoup préféré éviter une si grande responsabilité. Je soupçonne l'imposant majordome M. Landon de m'en vouloir mort et passion du rôle qui m'incombe ici. Ayant donc fini par capituler, j'ai trouvé là matière à un travail très intéressant et très long, qui m'occupe pendant les jours de pluie, si nombreux dans ce pays. Les dessins, signés de grands maîtres, pour la plupart, sont enfouis sans ordre de date ou d'école. Miniatures et médailles gisent également pêle-mêle dans les tiroirs. Toute une collection de gravures avant la lettre, italiennes en grande partie, n'a pas été mieux traitée que de simples gravures découpées dans des journaux illustrés. J'emporte toujours avec moi la clé de la bibliothèque. Ce procédé exaspère littéralement contre moi l'important Landon. Il me regarde comme son ennemi personnel. Au sein de ce chaos, dont presque tous les élémens ont une réelle valeur artistique, il y a des esquisses très remarquables, faites par le dernier comte Alured, mort il y a une trentaine d'années.

S'il n'avait été un homme de haute naissance, il fût sans nul doute devenu un peintre célèbre. Parmi ces esquisses, qui sont en général des études d'après nature, il en est une représentant une jeune Romaine dont les traits ont une analogie frappante avec ceux de ma mère; pas un seul mot n'est écrit au bas de ce dessin; puis, dans un autre portefeuille, j'ai trouvé encore trois études d'après le même modèle; l'une d'elles, en pied, représente une jeune fille portant une cruche sur la tête; vous direz que c'est peut-être une simple coïncidence, un hasard de ressemblance, le type national et rien de plus, et vous aurez sans doute raison. Voudriez-vous, vous le meilleur et le plus cher de mes amis, m'écrire tout ce que vous savez, tout ce que vous vous rappelez de ma mère? La nationalité de mon père a-t-elle jamais été connue? Soyez assez bon pour me répondre promptement et longuement.

OUIDA.

Traduit par HEPHELL.

(La dernière partie au prochain n°.)

LA

RÉVOLTE DE L'HOMME

Il n'y a pas d'exagération à dire que la question des droits des femmes est aussi vieille que le monde, puisqu'elle existait avant notre mère Ève. D'après une ancienne légende rabbinique, Adam eut une première femme nommée Lilith, que Dieu avait faite indocile. Adam l'aborda en déclarant qu'il entendait être le maître. Lilith répliqua qu'elle avait autant de droits que lui à commander. Il insista, elle tint bon, et la première conversation que la terre entendit fut une querelle. Le débat se termina par la fuite de Lilith. Dieu envoya des anges pour la ramener; elle refusa obstinément. On prit le parti de la marier à un démon et de créer Ève pour Adam. Après cette première explosion, la question sommeilla jusqu'à nos jours. Les protestations isolées qui n'ont manqué à aucune époque ne parvenaient pas à la réveiller. La suprématie de l'homme, proclamée ou, si l'on aime mieux, — je ne voudrais choquer personne, — inventée par Adam, avait été bel et bien acceptée par la femme.

Il était réservé aux Lilith du XIXe siècle de reprendre la discussion entamée dès le paradis terrestre. Elles possédaient sur leur aînée l'avantage d'avoir des cas d'injustice à faire valoir. L'homme, de son côté, n'osait plus user de la brusquerie discourtoise d'Adam. Au lieu d'ordonner, il argumentait. Il s'efforçait de démontrer par des preuves tirées de la physiologie, de l'histoire et de la littérature que le sentiment populaire a raison, et qu'un homme et une femme, ce n'est pas la

même chose. On lui répliquait que la force brutale était toute la différence et qu'on se chargeait, à armes égales, de lui prouver qu'on le valait bien. Les Américains se laissèrent persuader de tenter l'expérience. Ils firent place aux femmes sur les bancs du collège, dans les chaires d'enseignement, aux écoles de médecine, dans les bureaux des administrations publiques. Même des états de l'Ouest les admirent à faire partie du jury. Ce dernier essai ne réussit point. Les femmes jugeaient avec le sentiment et la passion, sans se soucier des preuves ; il fallut leur retirer le jury. Le Connecticut, le Wisconsin et peut-être d'autres encore, les ont autorisées à être du barreau. Le Nebraska, où elles réclamaient le droit de vote, a rejeté leur demande par un scrutin qui laisse de l'espoir pour l'avenir. Les Américaines ont cause gagnée si elles y mettent de la patience et de l'entêtement.

En Europe, les affaires des femmes sont dans des situations très diverses, selon les contrées. Les états du Sud n'y pensent guère. L'Allemagne ne s'abaisse pas à s'occuper des griefs féminins. Elle n'a pas oublié qu'un philosophe en qui elle a beaucoup de confiance, Schopenhauer, a comparé agréablement les femmes aux singes sacrés de Bénarès, qui se croient tout permis, et prêché le rétablissement de la polygamie pour rabattre le caquet à ces femelles arrogantes et imbéciles. La France, malgré toute son indulgente tendresse pour le sexe charmant auquel les philosophes allemands n'entendent rien, la France n'a jamais pu prendre au sérieux l'idée des droits des femmes. Les efforts éloquens des oratrices de réunions publiques la laissent inébranlable dans sa foi au vieux dogme :

Du côté de la barbe est la toute-puissance.

Il est vrai que, dans les dernières années, un souffle d'hérésie a passé çà et là sur nos têtes. On a compté un certain nombre de conversions à la doctrine de la similitude intellectuelle des deux sexes, et quelques esprits chagrins se sont demandé s'il était tout à fait sûr que nos petites filles ne seraient ni députées, ni avocates, ni notairesses. C'est être, grâce à Dieu, trop prompt à prendre l'alarme; nous ne courons pour l'instant aucun danger. Le seul pays d'Europe sérieusement menacé est l'Angleterre, qui a dû, comme les États-Unis, ouvrir ses universités aux filles, et où la chambre des communes a déjà été appelée plusieurs fois à discuter un *bill* sur les droits électoraux des femmes. Un parti actif et bien organisé entretient chez elle ce que nos voisins appellent une « agitation, » en faveur du sexe injustement sacrifié par la loi et les mœurs.

L'âpreté des Anglaises à forcer l'entrée des carrières masculines tient à une situation particulière. L'excédent de la population féminine

sur la population mâle, pour l'Angleterre et l'Écosse réunies, est d'environ un million. C'est dire que la terre britannique est encombrée de vieilles filles. Une légende nationale les occupe dans le ciel à découper des étoiles. En attendant, elles voudraient gagner leur pain et conquérir leur indépendance. C'est une véritable lutte pour l'existence. Les Anglais résistent vigoureusement, en grande partie, il faut le dire, par la crainte égoïste que la concurrence féminine n'augmente l'encombrement des carrières, mais ils se sentent si peu en sûreté qu'ils commencent à écrire des livres sur le temps où l'homme aura été détrôné. Un de leurs écrivains les plus distingués et les plus spirituels, M. Walter Besant (1), s'est diverti à peindre la société britannique au XXIe siècle dans un pamphlet intitulé : *la Révolte de l'homme* (2), dont les extravagances recouvrent un grand fonds de sagesse pratique. C'est le royaume de la fantaisie et le règne du bon sens. Malgré l'énormité de la bouffonnerie, les applications sautent aux yeux et nous croyons que, même pour des oreilles françaises, la leçon s'entendra à demi-mot.

Dans la société de l'avenir, entrevue par M. Walter Besant un jour de cauchemar, la femme prend sa revanche du passé : elle opprime l'homme. M. Walter Besant s'en indigne. A mon sens, il a tort. L'homme ne s'est pas fait faute d'abuser du pouvoir pendant qu'il l'avait; pourquoi la femme n'en abuserait-elle pas à son tour quand elle le pourra? Il était dans l'ordre des choses et dans la nature humaine que les Anglaises se vengeassent des Anglais dès que ceux-ci leur en auraient fourni les moyens en votant la grande réforme de l'égalité des deux sexes devant la loi.

Les représailles commencèrent avec l'entrée des femmes au parlement. Dès les premiers débats où elles intervinrent, les hommes furent écrasés par le sentiment de leur propre infériorité. Ce n'est pas que les argumens portés à la tribune par les oratrices fussent meilleurs que ceux des orateurs; les mauvaises langues prétendaient même qu'ils étaient moins solides et que la passion y prenait la place de la logique; mais c'étaient là propos de réactionnaires méritant peu de créance. La vérité est que les femmes maniaient les armes redoutables qu'on nomme en style parlementaire les « personnalités » avec une audace et une dextérité qui laissaient leurs adversaires abasourdis. Les hommes n'étaient pas de force à lutter. Le découragement et l'impatience se mirent dans leurs rangs. Un jour que la séance était devenue particulièrement pénible, les députés mâles des deux chambres quittèrent la salle en masse. Ce fut une grande faute. Demeurée maîtresse du

(1) M. Walter Besant vient de publier une excellente biographie du professeur Palmer, assassiné par les Bédouins pendant la campagne d'Égypte.

(2) *The Revolt of man*. Londres, Blackwood.

champ de bataille, l'opposition s'occupa immédiatement de reviser les lois, et elle s'y prit de la manière la plus simple; la législation d'avant la grande réforme fut purement et simplement rétablie, mais en intervertissant l'ordre des sexes; où le législateur avait écrit « homme, » on mit « femme, » et réciproquement. En somme, c'était assez juste. Depuis tant de milliers d'années que les hommes légiféraient sur les femmes, ils avaient constamment négligé le précepte : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas qu'on te fasse; » on leur appliquait la peine du talion.

Cette grande révolution avait porté ses fruits au moment où s'ouvre le volume de *la Révolte de l'homme*. Les femmes avaient accaparé les fonctions publiques et les professions libérales, elles étaient ministres, gens de loi, facteurs, sergens de ville. M. Walter Besant s'efforce naturellement de montrer que sous leur gouvernement tout allait mal. Je ne saurais être de son avis. Il y avait, comme dans toutes choses humaines, un mélange de bon et de mauvais; seulement les choses allant bien et les choses allant mal n'étaient pas les mêmes que sous l'ancien gouvernement masculin.

L'industrie souffrait. A force de faire des lois, par bonté d'âme, pour protéger l'ouvrier contre les métiers dangereux ou insalubres, le nouveau régime avait été obligé de fermer beaucoup d'usines et avait rendu un air champêtre à Birmingham et à Manchester.

L'ignorance des jeunes générations mâles, réduites aux anciens cours de demoiselles, avait porté un coup funeste aux lettres et aux sciences. Les femmes avaient amèrement trompé à cet égard les espérances de leur parti. Elles s'étaient emparées des établissemens d'instruction supérieure, elles avaient passé autant d'examens qu'un jeune Français de l'an 1883, elles avaient conquis d'innombrables diplômes, écrit des monceaux de livres : la faculté créatrice n'était pas venue. Cent cinquante ans après l'émancipation, la célèbre lettre de Joseph de Maistre à sa fille, sur les chefs-d'œuvre que les hommes ont faits et que les femmes n'ont pas faits, était aussi vraie que le jour où le grand réactionnaire l'avait écrite.

Il y avait encore une ou deux ombres au tableau, mais le chapitre des compensations n'était pas à dédaigner. La paix, sinon la satisfaction, régnait dans tous les ménages anglais. Quelques mesures coercitives sagement entendues en avaient banni les habitudes de violence auxquelles la populace de la Grande-Bretagne avait dû jadis un renom de brutalité. Dès qu'il avait été acquis que les maris qui battaient leur femme étaient mis en prison, les mœurs des maris anglais s'étaient soudainement adoucies. Le changement de vie avait achevé la métamorphose. Depuis que les mères étaient occupées au dehors, les pères avaient dû les suppléer à la maison. Ils tenaient le ménage, gardaient

les enfans, faisaient la cuisine, et leur caractère avait gagné sensiblement à ces habitudes paisibles.

Au premier abord, ces derniers détails paraîtront invraisemblables au lecteur. Une minute de réflexion le convaincra que le nouveau régime n'avait pas de conséquence plus inévitable. Quand les femmes n'auront plus le temps ou le goût d'être mères de famille, il faudra bien que les hommes tâchent à les remplacer, et c'est pourquoi, — soit dit en passant, — un grand nombre d'entre eux considèrent de mauvais œil, en France même, les nouveaux systèmes d'éducation féminine. Ils ne reprochent pas aux lycées de filles ce qu'on y apprend, ils leur reprochent ce qu'on n'y apprend pas et ce qu'on y désapprend. Ils ne voient pas péril en la demeure à ce qu'une jeune personne sache quelques bribes d'algèbre et de chimie, ils ont même l'impertinence de trouver la chose en soi assez indifférente; ils en veulent à l'algèbre et à la chimie des heures qu'elles dérobent aux travaux d'intérieur. Ils remarquent que la sollicitude ministérielle n'a pas réservé un seul moment de la journée pour enseigner à la jeune fille à rester chez soi et à s'y plaire, ce qui est pourtant un talent plus essentiel à son bonheur et au bonheur des siens que de savoir résoudre une équation, — fût-ce du second degré. Ils ont un obscur pressentiment qu'il lui paraîtra rebutant, après avoir conquis des parchemins universitaires, de manier le balai ou de s'asseoir derrière un comptoir, et les bienfaits de l'état lui font peur pour elle. Ils calculent que les classes peu aisées sont destinées par nos mœurs à fournir la principale clientèle des lycées de filles, que tout le monde ne peut pas être institutrice, et ils se demandent si on ne nous prépare pas ce que les gymnases de filles ont donné à la Russie et commencent à donner à Berlin : des générations de déclassées. Ainsi pense tout ce qui craint qu'on ne nous gâte ce que la France produit de meilleur, la petite bourgeoise française, laborieuse et économe, reine des ménagères, et si gentille par-dessus le marché! Les réponses des promoteurs des lycées, quand on leur soumet ces objections, ne sont pas toujours rassurantes. Quelqu'un demandait à l'un d'eux quel avenir ses projets préparaient aux élèves de l'état : — Un abîme! s'écria avec feu cet homme de sens; un abîme! — Son interlocuteur se tut; il n'y avait rien à dire à cela.

Les Anglaises du XXIe siècle exagéraient la prudence, et pour cause, dans les matières d'éducation. Leur propre expérience les avait instruites, et elles se gardaient d'éveiller chez leurs époux des aspirations propres à les dégoûter de leur humble destinée; elles avaient trop peur d'une contre-révolution. Le temps épargné sur les classes était consacré à développer chez les garçons la grâce et la vigueur du corps. Sous le gouvernement des femmes, les Anglais étaient devenus en quelques générations la plus belle race d'hommes du monde, ce

qui est quelque chose, et il n'y avait pas de raison pour que le nouveau régime ne durât point, sans un vice incurable qu'une distraction des fondatrices les avait empêchées d'apercevoir.

Dans les contes de fées, il arrive souvent que tous les malheurs du prince Charmant ou de la princesse Belle-Étoile viennent de ce que le roi leur père et la reine leur mère ont oublié d'inviter au baptême l'une des fées. L'immortelle accourt irritée et punit sur l'enfant l'étourderie des parens. Les gracieuses usurpatrices de M. Walter Besant avaient fait comme le roi et la reine des contes, et la fée qu'elles avaient oublié d'inviter au baptême de leur émancipation était la plus puissante de toutes. On la nomme la Nature, et l'univers entier obéit à ses décrets; mais les champions des droits des femmes négligent à dessein de la consulter. Ils craignent que sa réponse ne les gêne pour soutenir que les deux sexes ont été créés en vue des mêmes fins, qu'ils ont reçu en naissant les mêmes attributions, que c'est par une injustice de la société que les pères sont les pères et que les mères sont les mères, et qu'il suffirait d'une bonne loi pour changer tout cela.

Les Anglaises de l'avenir n'avaient pas demandé à la Nature si elle verrait des inconvéniens à ce que les deux sexes échangeassent leurs rôles. Cette inadvertance amena un désastre. Depuis que les professions étaient exclusivement entre les mains des femmes, une jeune fille ne pouvait songer à s'établir qu'après s'être fait une position lui permettant d'entretenir une famille. La plupart d'entre elles, grâce à l'encombrement toujours croissant des carrières, arrivaient à trente ans et au-delà avant d'être en situation de se marier. L'antique usage leur accordait alors, pour prix de tant d'efforts, un époux assorti, grisonnant, d'âge morose et de passions amorties. Elles trouvèrent l'usage barbare et sot. Les hommes, du temps qu'ils étaient les maîtres, ne s'y étaient jamais soumis pour leur compte; on avait vu continuellement, sous leur règne, des barbons épouser de jeunes tendrons; le contraire était de bonne guerre. Sur cet admirable raisonnement, les Anglaises se mirent à épouser de petits jeunes gens que la cupidité ou l'ambition des familles leur sacrifiaient, et l'Angleterre fut peuplée d'Agnès et de Rosines barbus cherchant à échapper à des Arnolphes et des Bartholos en jupons. Le plus grave, c'est qu'ils n'échappaient pas.

Désir de nonne est un feu qui dévore,
Désir d'Anglaise est cent fois pire encore.

D'ailleurs les jeunes gens n'avaient pas le choix. Les demoiselles étaient toutes dans le même cas, obligées de travailler quinze ou vingt

ans avant de penser à prendre mari, et la chambre des pairesses avait fait une loi contraignant les garçons d'épouser, sous peine de détention perpétuelle. Ils s'exécutaient en rechignant, se montraient époux froids et ennuyés. La difficulté de gagner leur cœur était devenue un des lieux-communs de la littérature d'imagination. Ce n'est pas tout. Le mécontentement de la population mâle commençait à gagner la jeunesse de l'autre sexe. Les fillettes occupées à passer des examens et à courir après une position sociale trouvaient inique que, pendant ce temps, leurs tantes et grand'tantes leur enlevassent leurs amoureux. On avait beau faire sonner à leurs oreilles les grands mots de dignité, de relèvement, d'indépendance, les pauvrettes ne pouvaient s'empêcher de soupirer en pensant au temps où l'occupation sérieuse de la vie était de flirter. En vain leur faisait-on valoir l'immense considération que le sexe fort, depuis la grande révolution de l'émancipation, éprouvait pour l'autre sexe pris en masse; elles auraient préféré d'être moins considérées en masse et d'avoir plus de tendresse en particulier. Rendre les maris amoureux était devenu une question vitale pour le royaume. En attendant qu'elle fût résolue, la population décroissait avec une rapidité inquiétante.

Sur ces entrefaites, il y eut une crise ministérielle à Londres. Le cabinet whig tomba, précisément sur la question des hommes. Son chef, Mlle Constance de Carlyon, était une charmante personne que des facultés exceptionnelles avaient portée aux plus hautes fonctions de l'état à un âge où ses contemporaines étaient encore sur les bancs. Elle avait fait preuve au pouvoir d'idées singulièrement larges et libérales. Elle s'était, entre autres, déclarée partisan d'une amélioration de la condition de l'homme, sur quoi les matrones de la chambre des pairesses, qui avaient tout à perdre et rien à gagner à un changement, se mirent dans l'opposition et renversèrent le ministère. La chambre des communes n'existait plus. Dès que les femmes y avaient été entre elles, il s'y était introduit de tels abus de langage qu'on se serait cru dans certains conseils municipaux du continent. Le gouvernement britannique avait été obligé de la supprimer.

L'opinion de Constance sur la nécessité de relever le sexe mâle ne fut nullement ébranlée par son échec parlementaire. C'était un esprit ferme en ses desseins, surtout lorsque son intérêt personnel était en cause, — elle ressemblait en cela à la plupart des ministres masculins; — et elle avait un intérêt personnel pressant dans l'affaire des droits des hommes. Elle ne raisonnait pas sur la question d'après des considérations philosophiques abstraites et sèches, elle raisonnait avec son cœur, selon l'habitude qui rend son sexe si aimable et si illogique, et son bon petit cœur lui soufflait qu'il y aurait de l'inhumanité à ce que son cousin Edward, avec ses vingt-deux ans et sa jolie figure,

fût obligé de par la loi à épouser la duchesse de Dustanburgh, qui avait soixante-cinq ans, la goutte, un nez crochu, et qui avait déjà consommé trois maris, morts, disait la voix publique, de langueur et d'ennui. Le comte Edward de Chester était là-dessus du même sentiment que M[lle] de Carlyon. C'était un garçon dont l'éducation avait été extrêmement superficielle. Il n'avait guère appris dans son pensionnat qu'à chanter la romance et à jouer au cricket, mais il y avait deux choses qu'il avait découvertes tout seul, sans maîtres et sans livres : il avait très envie d'épouser sa cousine Constance, qui était jeune et belle, et il mourrait en prison plutôt que d'épouser la duchesse, qui était vieille et laide. C'étaient là toutes ses opinions politiques. Elles lui suffirent pour conquérir un royaume.

La noble dame à laquelle Edward préférait le martyre était le plus grand personnage de l'Angleterre par la naissance, la fortune et l'influence. Il va de soi qu'elle était l'adversaire politique de M[lle] de Carlyon. Chargez deux femmes éprises du même homme de rédiger le règlement de la pêche à la ligne, elles ne tomberont jamais d'accord; c'est impossible. La duchesse s'inquiétait peu de la résistance du beau garçon sur qui elle avait jeté son dévolu. Le comte était orphelin; sa tutrice était la créature de la duchesse; lui-même, lorsqu'il se verrait placé tout de bon entre la réclusion perpétuelle et le mariage, il ferait comme les ingénues du vieux temps, que leurs parens menaçaient du couvent, il aurait des vapeurs et des crises de nerfs et finalement obéirait. Une fois mariés, la duchesse se chargeait de le mater; ses trois maris lui avaient donné l'expérience de ces sortes de choses, et les procédés n'avaient pas changé depuis *l'École des femmes;* ils n'étaient que retournés. La duchesse s'y prendrait d'abord par la tendresse et la douceur et serait l'épouse la plus indulgente des Iles-Britanniques.

Je te bouchonnerai, baiserai, mangerai;
Tout comme tu voudras tu pourras te conduire.

Elle aurait soin de ne négliger aucune des séductions de la richesse; elle lui donnerait, comme aux trois autres, tout ce qu'il voudrait : chiens, chevaux, bonne chère et grand train.

Ta forte passion est d'être brave et leste;
Tu le seras toujours, va, je te le proteste.

Que si ses soins demeuraient inutiles et que l'ingrat s'obstinât à la bouder, il lui restait la rigueur, et, ventre-saint-gris! ils connaissaient bien mal la duchesse de Dustanburgh ceux qui s'imaginaient qu'elle hésiterait à en user, dût-elle coiffer une quatrième fois le bonnet de veuve. Attendez, monsieur le comte, marmottait-elle entre ses dents,

que nous soyons dans mon château du Northumberland. Un fond de cachot me vengera de tout. Cependant Edward semblait perdu. Personne, dans le public, ne croyait qu'il osât braver jusqu'au bout sa puissante adoratrice. On comptait sans l'amour, qui donne de l'esprit aux filles, sous tous les régimes. Le dieu malin inspira à Constance, pour sauver son cousin, une ruse diabolique. Elle demanda officiellement la main du comte de Chester à sa tutrice, en alléguant que la loi par laquelle les garçons étaient contraints au mariage leur laissait le choix entre les diverses prétendantes. Elle ajoutait que son intention était de soumettre la cause au parlement, afin de fixer une fois pour toutes la jurisprudence. Les gens d'ordre gémirent en apprenant cette nouvelle et blâmèrent Mlle de Carlyon; ils devinaient qu'on allait agiter le pays. L'église orthodoxe ne se méprit pas sur la portée de l'interpellation et poussa des cris de colère; elle avait eu la complaisance de retourner l'ancien dogme et de déclarer la suprématie de la femme d'institution divine, elle n'entendait pas qu'on vînt lui demander de changer une seconde fois sa doctrine; la foi s'accommode mal de ces variations. Le pays éprouvait un malaise profond. Sur toute la surface du royaume s'élevait un grand murmure où l'on ne distinguait que ces quatre mots : « Les jeunes aux jeunes! » Le moins expérimenté sentait qu'il y avait de la révolution dans l'air. En effet, la Nature était résolue à ne pas tolérer plus longtemps un arrangement social où ses lois étaient violées. Elle était le grand meneur qui poussait l'homme à la révolte.

A cet endroit du récit, un changement complet, demeuré inexpliqué, s'opère dans l'esprit de l'auteur, M. Walter Besant. La sympathie qu'inspirent ses idées ne doit pas empêcher de reconnaître que, dans la première moitié de son volume, il est d'une partialité criante pour son sexe et d'une sévérité outrée pour l'autre. Est-ce remords, est-ce crainte de subir le sort d'Orphée chez les Thraces, est-ce indifférence d'un esprit sceptique? Nous l'ignorons. Toujours est-il que M. Walter Besant, arrivé au moment critique de l'action, adore ce qu'il avait brûlé. Ce farouche contempteur du beau sexe fait amende honorable de ses impertinences. Il attribue aux femmes tout le bon sens, tout le sang-froid, toute la malice, pour ne laisser aux hommes que la force brutale. C'est une femme, Mme Dorothée, professeur à l'Université de Cambridge, qui a noué les premiers fils du complot destiné à renverser le gouvernement. Ce sont des femmes qui ont préparé les voies en inondant le pays de brochures anarchistes où les délices du vieux temps sont dépeintes avec un art perfide; on y voit les filles florissant parmi les plaisirs et les travaux faciles, les garçons travaillant et obtenant pour récompense des fiancées jeunes et fraîches. Ces lectures enflammaient l'imagination de la jeunesse anglaise. Plus d'une écolière, en

fermant la brochure, alla contempler dans son miroir ses joues fanées par l'étude, ses yeux cernés par les veilles savantes, et jeta de dépit ses dictionnaires par la fenêtre, son tableau noir dans la cheminée. Plus d'un adolescent médita longuement les pages incendiaires où l'auteur lui demandait ce qu'il faisait de ses poings et à quoi lui servaient ses bras, et fit serment en lui-même de prouver à l'univers qu'il savait marcher sans lisières. La police poursuivait les brochures, mais la police féminine était comme l'autre ; elle arrivait toujours trop tard, quand le mal était fait.

Ce fut une femme, arrière-petite-fille de l'illustre Martine de Molière, qui décida les campagnes à se soulever en excitant Tom, le forgeron, à ne pas se laisser vilipender plus longtemps par sa forgeronne. Une autre femme poussa le comte de Chester à se mettre à la tête des insurgés, dont le nombre croissait rapidement. Maris mécontens et amans malheureux accouraient au camp, où de fringantes jeunes personnes s'empressaient à les parer de cocardes et attisaient dans leur cœur, par des paroles brûlantes, le feu de la révolte. Nombre de garçons arrivèrent suivis de leurs amoureuses, qui demandèrent à être armées et à partager les dangers de la campagne, car, disaient-elles, la cause des hommes était aussi leur cause : si l'insurrection triomphait, elles épouseraient leurs amoureux ; si elle était vaincue, leurs galans leur seraient enlevés, comme toujours, par les vieilles. On dut former pour les contenter un bataillon de filles, qu'on se promit de ne pas exposer. Ce furent des femmes qui bafouèrent et houspillèrent sans pitié les vénérables duègnes dépêchées par le gouvernement pour exhorter les rebelles au repentir et à la soumission. Ce furent les jeunes personnes aux cocardes qui se glissèrent, la nuit d'avant la bataille, dans le camp des soldats de l'ordre et leur firent de tels contes borgnes sur la situation, que ces braves gens désertèrent en masse, découvrant la route de Londres. Les mêmes héroïnes enrubannèrent si joliment l'armée insurgée que la population féminine, empressée à la voir passer, ne put s'empêcher d'avoir l'âme subjuguée.

Il est à remarquer que les rubans ont toujours joué un rôle important dans les discussions sur les droits des femmes. Il existait à Paris, aux environs de 1830 et 1840, un groupe de femmes, dont plusieurs avaient de l'esprit et du monde, qui travaillaient à susciter un mouvement en faveur des théories reprises depuis avec éclat par Mlle Hubertine Auclert et quelques autres grandes citoyennes. L'un des coryphées de ce groupe était Mme de Méritens, auteur de quelques romans ennuyeux et d'un livre inimitable de naïve sincérité : *les Enchantemens de Mme Prudence*. Mme de Méritens était liée d'amitié avec Béranger, qu'elle s'amusait à piquer au jeu et qui se défendait de son mieux dans des lettres où, par précaution, pour ôter à son amie

toute envie d'indiscrétion, il multipliait les propos salés. « Vous ne publierez pas celle-là ! » écrivait-il triomphalement au bas d'une de ses fins de non-recevoir. Précaution inutile ! Mme de Méritens publiait tout de même, et nous devons à sa vaillance de pouvoir citer le fragment suivant, qui montre les Françaises du XIXe siècle d'accord avec les Anglaises du XXIe sur les moyens propres à frapper et à séduire les imaginations féminines. La lettre de Béranger est du 9 décembre 1837. « ... Mais l'histoire ancienne vous fait-elle oublier ce que vous devez à la grande affaire de notre époque ? Je veux parler de l'émancipation de la femme... J'ai eu des nouvelles de vos assemblées et j'aurais fait volontiers soixante lieues pour y assister. Quoi ! vous étiez présidente ? Quoi ! vous et vos acolytes portiez de larges rubans rouges ! Mais, vraiment, cela devait être d'une magnificence et d'une grandeur à désespérer Dupin avec son crachat et M. Pasquier avec sa fameuse robe puce. Et que de beaux et d'éloquens discours on prononçait là ! m'a assuré la dame qui les a entendus et qui m'a prédit qu'il en résulterait infailliblement l'asservissement de notre sexe : heureux encore qu'on nous laisse la vie, par simple intérêt de propagation !.. » La fin est trop gauloise pour être donnée. Retournons à l'armée du comte de Chester, que nous avons laissée marchant sur la capitale sans défense.

Le gouvernement britannique d'alors (il faut lui rendre cette justice), perdit beaucoup moins la tête que ne l'ont fait quantité de gouvernemens mâles placés dans des circonstances analogues. Ses troupes avaient disparu sans combat, il lui restait les *horse-guards*, soldats d'élite s'il en fut, choisis parmi les plus beaux hommes du pays et admirablement disciplinés. Il n'y avait pas à craindre que les *horse-guards* lâchassent pied devant l'ennemi : on leur donna l'ordre de se porter au-devant des insurgés.

La beauté et la docilité de ces magnifiques régimens furent ce qui perdit l'état. Quand les femmes des *horse-guards* apprirent qu'on allait faire tuer et balafrer ces Apollons pour que la duchesse de Dustanburgh, âgée de soixante-cinq ans, pût épouser un mari de vingt-deux ans, elles se mutinèrent sous prétexte que la querelle ne les regardait pas et mirent leurs maris sous clé. Ceux-ci avaient été élevés depuis leur enfance dans la pensée que l'obéissance conjugale est le premier et le plus sacré des devoirs. Ils se laissèrent enfermer et il ne resta en ligne que deux petits tambours orphelins et un sergent veuf. Le gouvernement reconnut que c'était trop peu et renonça à la résistance. Les pairesses se déclarèrent en séance permanente ; les vieilles se préparaient à mourir sur leurs chaises curules, les jeunes voulaient voir les uniformes, car le bruit courait que le comte de Chester, en entrant à Londres, marcherait directement sur la chambre. Une pairesse entre deux âges, connue par l'ennui profond que lui causait la

politique, proposa insolemment de voter une adresse de remercîmens à la duchesse de Dustanburgh pour avoir causé la chute du gouvernement. La duchesse ayant protesté avec indignation, le même membre conseilla à ses collègues de s'en aller chacune chez soi et donna l'exemple de la retraite. Une centaine de pairesses l'imitèrent. Les autres s'opiniâtrèrent, qui par courage, qui par curiosité. Tout à coup les trompettes sonnèrent, les portes s'ouvrirent... Mais à quoi bon vous conter ces choses? Il suffit de dire qu'il n'y eut pas d'effusion de sang, que le comte de Chester fut proclamé roi, qu'il épousa Constance et que les états britanniques reprirent promptement, en apparence au moins, leur ancienne physionomie.

On se doute bien que les affaires privées furent plus difficiles à régler que les affaires publiques. La transmission de l'autorité à l'intérieur des ménages ne se fit pas sans tiraillemens. Les Anglais avaient été humiliés et persécutés, ils se dédommagèrent. Leurs exigences firent repentir amèrement les Anglaises d'avoir abandonné la politique séculaire de leur sexe et d'avoir voulu joindre les apparences du pouvoir à ses réalités. Peu à peu, cependant, les choses rentrèrent dans l'ordre; les femmes obéirent à leurs maris et les maris ne firent rien sans consulter leurs femmes. Il en est ainsi depuis que l'homme est homme et que la femme est femme, et il en sera de même aussi longtemps qu'il y aura sur la terre des ménages bien ordonnés, c'est-à-dire, dans ma conviction profonde, jusqu'à la fin du monde.

Les personnes qui croient nécessaire de faire des lois pour atteindre ce résultat devraient méditer l'histoire de Saturne et de Rhéa. Saturne mangeait ses enfans. Rhéa n'eut garde d'en appeler avec cette brute à la justice et à la raison. Elle emmaillota des pierres et les donna à son époux en lui assurant que c'étaient des enfans. Saturne la crut, mangea les pierres et fut content. Où est le mari à qui sa femme n'a pas fait avaler des cailloux? — On pourrait aussi proposer aux réflexions des mêmes personnes le mot connu d'une illustre princesse : — Sous les reines, disait-elle, ce sont les hommes qui gouvernent, tandis que sous les rois, ce sont les femmes. — Assurément, Abraham eut tort de chasser Agar et les Turcs sont à blâmer, mais les femmes seraient bien imprudentes de compromettre pour des chimères leur situation actuelle dans l'univers civilisé. Ce serait lâcher la proie pour l'ombre. Les avantages de la position de sexe faible et opprimé sont irremplaçables, surtout quand on est réellement le sexe faible. C'est ce que tous les vrais amis des femmes doivent leur remontrer, et c'est pourquoi *la Révolte de l'homme* est un petit livre très moral.

ARVÈDE BARINE.

REVUE DRAMATIQUE

Vaudeville : *la Vie facile*, comédie en 3 actes, de MM. Albéric Second et Paul Ferrier. — Comédie-Française : *Toujours*, comédie en 1 acte, de M. Ch. de Courcy; *Corneille et Richelieu*, à-propos en vers, de M. Émile Moreau.

Il convient peut-être, en cette saison, d'avertir les provinciaux et les étrangers qu'on ne joue pas toute l'année *Fédora* au Vaudeville. *Fédora!..* Nous avons vieilli depuis que ce drame a paru pour la première fois sur l'affiche : il a duré cependant jusqu'à ce mois dernier, ou peu s'en faut; une reprise de *Tête de linotte* l'a éconduit sans tapage, et voilà comment il se fait qu'à peine deux fois dans cet exercice nous aurons marqué une pièce nouvelle à l'actif du Vaudeville. On se plaint souvent que les feuilletons des lundistes soient vides; c'est accuser de la pluie les rédacteurs d'almanachs : « Ah! s'écrie, dans un album de Cham, une petite vieille qui plie le dos sous l'averse, ah! ce Mathieu de la Drôme! il n'y a donc pas de prison pour des gens pareils!.. » Lorsqu'une pièce a la vogue, maintenant que se renouvellent tant de couches de public, elle obstrue un théâtre pour quatre ou cinq mois. Supposez que l'Odéon, le Vaudeville, le Gymnase, le Palais-Royal, les Variétés, l'Ambigu et la Gaîté, — sept théâtres en tout, — obtiennent, dans les sept jours d'une semaine de décembre, un de ces fâcheux succès : le lundi suivant sera terriblement chargé; les colonnes du feuilleton monteront, pour inonder le premier-Paris et les entrefilets politiques; elles atteindront le maximum à l'étiage du metteur en pages; mais, pendant l'hiver qui suivra, pendant le printemps et l'été, plus une goutte d'eau n'arrivera peut-être au moulin du critique. Déjà les présages de ce fléau se multiplient : on n'a plus ses entrées aux Variétés, mais à *Niniche* ou bien à *Mamzelle Nitouche*,

ni au Vaudeville, mais à *Fédora,* — comme pendant deux années, au lieu d'être abonné à la Comédie-Française, on ne put qu'être abonné au *Monde où l'on s'ennuie.*

Du moins, venant si tard, la comédie de MM. Albéric Second et Paul Ferrier a ce mérite d'offrir un titre de saison : *la Vie facile.* Pour quiconque a l'oreille judicieuse, ce titre liquide, fait de labiales et de voyelles, convient à une comédie d'été, comme celui de *Casque de fer,* où se fracassent de dures et solides gutturales, à un mélodrame d'hiver. *La Vie facile,* cela coule doucement comme de la crème; cela sied à une comédie tempérée qu'on puisse entendre, par ces premières soirées de juin, sans trop de fatigue, au lieu d'aller respirer l'air frais, mollement étendu dans une voiture découverte, sous les ombrages du bois. C'est donc un bon titre : il paraît meilleur encore à qui en recherche le sens, à qui devine ou sait déjà quels sont les vivans que l'auteur met en scène. A lui seul, en effet, c'est un jugement sur une catégorie morale de nos contemporains; et n'est-ce pas le jugement d'un moraliste aimable qui n'est dupe de rien, ni des mœurs qu'il étudie ni de son zèle moralisant? d'un philosophe qui ne s'indigne pas avec la naïveté d'un sermonnaire et se garde bien d'appliquer de gros mots à des gens trop faibles pour les porter?

« La vie facile, » pour M. Albéric Second, vieux chroniqueur parisien, c'est la vie que beaucoup d'autres, plus pédans ou plus candides, traiteront d'imbécile ou de criminelle. Pourquoi s'émouvoir ainsi? Pourquoi se fâcher, ou plutôt contre qui? En l'honneur de quelles mouches remuer de si lourdes massues? Imbécile et criminelle, parce qu'il s'y commet chaque jour des sottises et souvent des crimes? Mais l'auteur de cette sottise n'a pas la consistance d'un imbécile; l'auteur de ce crime n'a pas l'énergie d'un criminel. Ni l'un ni l'autre n'est véritablement l'auteur de ses actes : de tels faits se trouvent accomplis, parce qu'ils étaient faciles à accomplir. Suivez parmi leurs compagnons les hommes que vous seriez tentés d'en accuser : à chaque pas, vous trouverez une sottise sans qu'un imbécile en réponde; à chaque tournant du chemin, des crimes sans criminels. Le signe particulier de ce temps, c'est que les volontés sont débiles : quiconque a le moyen de se passer de la sienne lui donne charitablement congé. La vie facile, évidemment, pour des caractères si faibles, c'est la vie sans devoirs; pour se dispenser de tous les autres, il suffit, à la rigueur, qu'on soit dispensé par la fortune d'un des devoirs de l'homme envers lui-même, du travail. Aussi, pour être admis dans le monde où se mène la vie facile, suffit-il, à la rigueur, qu'on n'exerce aucun métier; montrez vos lettres de loisir, votre patente d'oisiveté; c'est bien, vous êtes admis. D'ailleurs, je vous le dis à l'oreille, si vos ressources viennent à s'épuiser, la spéculation est tolérée; le jeu de bourse est un jeu comme un autre, et qui n'a pas l'aspect ignoble du

travail. Affranchi de celui-ci, de cette première gêne, vous êtes affranchi de tout le reste. Qui donc se plaignait d'être

Venu trop tard dans un siècle trop vieux!

Un philosophe, mieux avisé que le poète, disait récemment après dîner : « C'est égal, il est bon de vivre dans un siècle de décadence. » Loin d'être né trop tard, vous êtes né à temps; un peu plus tôt était trop tôt. Il y a quinze ans, M. de Camors, secouant le joug de la vertu, s'imposait la règle de l'honneur ; mais l'honneur, en bien des cas, n'est pas plus accommodant que la vertu, et la vie n'est pas plus facile sous le régime de l'un que de l'autre; on s'en est aperçu. Dix ans après Camors, le duc de Mora disait à son camarade Montpavon : « L'honneur! c'est un bien grand mot, disons la tenue, cela suffit. » Et voici que « la tenue » même se fait de plus en plus relâchée; pour manquer à « la tenue, » que ne faut-il pas faire? Au demeurant, on n'est guère plus gêné, à présent, par la passion que par le devoir; on n'a pas de famille, mais si l'on aime, — cela s'appelle encore aimer, — on aime hors du monde par paresse ou dans le monde par économie, et là comme ici, par désœuvrement et vanité. Le désœuvrement amusé, la vanité satisfaite, on porte auprès d'une autre son économie ou sa paresse, qu'on n'a pas la peine de porter loin : ce train de vie est un train de plaisir, à stations rapprochées, qui va doucement sur une voie polie; si parfois il écrase quelqu'un, les voyageurs sentent une légère secousse et continuent : sont-ils des assassins?

Cependant la vie facile a de ces cahots qui déconcertent le voyageur, qui le rejettent sur les côtés du chemin, parmi les cailloux et les ronces, ou, pour parler sans métaphore, parmi les devoirs entre lesquels il comptait toujours glisser; — à moins que le choc ne le fasse rebondir sur la voie et ne le précipite seulement, comme emporté par un train « fou, » vers une catastrophe finale. Le chroniqueur et le romancier peuvent s'amuser à suivre l'allure ordinaire de cette vie; mais, seuls, les accidens dont je parle déterminent les crises d'âme où le dramaturge trouve la matière de ses drames. Parmi ces accidens, lequel sera le plus simple et le mieux choisi pour interrompre les facilités de l'existence, lequel sera le plus *critique* et donnera la meilleure occasion de voir à plein le caractère d'un homme et de prononcer sur son avenir, sinon le brusque rappel de cet homme au plus élémentaire des devoirs naturels et sociaux, à celui dont sa méthode d'existence devait d'abord l'écarter, au devoir paternel? Pour un homme qui mène ou que mène ce train de vie, quoi de plus gênant qu'un enfant, et surtout qu'une fille? Quel événement plus favorable aux intentions de l'observateur que l'apparition de cette fille? quelle expérience plus propice que cette surprise aux besoins du dramaturge?

M. Albéric Second, lorsqu'il écrivit son roman, avait prévu sans doute que M. Paul Ferrier serait heureux d'en tirer une pièce : il a donc ménagé cette crise au héros de *la Vie facile*. Aussi bien, il fut peut-être aidé à imaginer cette fable par quelque réminiscence du *Feu au couvent*. On connaît cette petite comédie sentimentale de Barrière, qui eut tant de succès dans sa nouveauté; quand le Théâtre-Français la reprit, il y a deux ans à peu près, il n'y eut personne qui, pour en rendre compte, ne mît une larme dans son encre. Au risque de passer pour n'avoir point l'âme belle, j'avoue que je préfère le Barrière des *Faux Bonshommes* et des *Jocrisses de l'amour* à celui-là. Cependant la donnée de l'ouvrage est agréable. Un viveur, le comte d'Avenay, pour qui le mariage n'a été qu'une formalité du veuvage, a mis depuis quinze ans sa fille Adrienne au couvent. Un matin qu'il dort sur un canapé, entre une nuit passée au bal et un duel,— au milieu d'un rêve où flottent les images d'une coquette, Mme d'Alizy, et d'une danseuse, Mlle Antonia,— il est soudain réveillé par un gros baiser, un baiser de pensionnaire. C'est Adrienne qui arrive à l'improviste: le feu a pris cette nuit au couvent, et l'on a renvoyé toutes les fillettes dans leurs familles. Tandis que le comte se frotte les yeux, Adrienne commence à jaser; elle continue, pendant qu'il range aux quatre coins de son salon tout ce qui pourrait offusquer des regards innocens: romans, tableaux, statuettes... Il écoute docilement l'éloge d'une sous-maîtresse qui possède les qualités du cœur que Mme d'Alizy ne possède pas. Cet innocent babil lui fait oublier son duel qu'un ami vient lui rappeler. Ciel! dans une heure, Adrienne sera-t-elle orpheline? Le comte la confie à son ami pour qu'ils occupent ensemble la scène pendant le duel. Ils l'occupent si heureusement que lorsque le comte revient sain et sauf, sur-le-champ il les fiance; pour lui, l'auteur nous permet d'espérer qu'il épousera la sous-maîtresse, laquelle possède les qualités du cœur que Mlle Antonia ne possède pas.

Le comte de Trévisan, comme le comte d'Avenay, — la noblesse abonde sur les planches, — est un homme de plaisir; à la tombée de la jeunesse, il ne sent sur ses épaules le poids d'aucun devoir. Il a cependant une fille, mais sans être veuf. Georgette est née de ses amours avec une danseuse. Ce n'était pas une créature vulgaire que la mère de Georgette : c'était une de ces danseuses que le ciel prête à la terre et qu'il lui reprend aussitôt séduites ; aussitôt, je me trompe : il faut qu'elles aient eu le temps de donner une fille à leur séducteur, le héros de la comédie. D'ailleurs, pour un mauvais sujet, le père de Georgette est meilleur que la plupart : d'ordinaire, au moins dans le monde des coulisses, on se prend à douter de la fidélité de sa maîtresse le jour qu'elle est enceinte ; le comte de Trévisan n'a pas soupçonné la sienne. Aidé des conseils de Montgiraud, il a recueilli l'enfant; il est vrai que, malgré ces conseils, il ne l'a pas reconnue ; il n'a même jamais

permis qu'elle apprît le secret de sa naissance. Qu'est-ce que Montgiraud? Un brave garçon qui dissipe son argent et gardera toujours un cœur d'or; un viveur qui ne commet des péchés que pour se ménager de quoi se repentir; le saint Augustin du foyer de la danse et le meilleur ami de Trévisan. Montgiraud a reçu le dernier soupir de la danseuse pendant que Trévisan taillait une banque au baccarat; Montgiraud, depuis quinze ans, a été la nourrice, le tuteur, le correspondant de Georgette. Il l'a placée dans une pension; il est allé la voir le jeudi et le dimanche, il lui a porté des gâteaux, il a commandé ses robes. Trévisan est si occupé, si distrait, si léger! Il n'a guère eu de nouvelles de Georgette que par Montgiraud; il est vrai que, chaque fois, il les avait toutes fraîches, car, depuis quinze ans, Montgiraud s'est ruiné : il habite un pavillon dans le jardin de Trévisan et n'emploie qu'à ses menus plaisirs les douze mille livres de rente qui lui restent. En retour de cette hospitalité, il gouverne la maison de Trévisan, que ses gens mal surveillés mettaient au pillage : — « Je suis ton intendant, lui dit-il avec un sourire. — Non, puisque tu ne me voles pas! »

Ce n'est pas un incendie qui ramène Georgette chez son père; c'est plutôt un pompier, c'est Montgiraud. Georgette a fini ses études : « bon ami » a fait meubler pour elle le pavillon qu'il habite; il se réfugiera dans une petite chambre, sous le toit; il donne un coup d'œil à ses préparatifs de réception et va partir pour la gare, quand survient Trévisan : « On se croirait chez une jeune fille. — En effet, nous sommes chez Georgette. — Chez Georgette!.. » — Trévisan n'est pas un méchant homme, mais la voix du sang chez lui n'est qu'un petit souffle; cette paternité à domicile le surprend et l'inquiète; il pense que Georgette va gêner terriblement leur vie de garçons. Montgiraud le chapitre doucement, lui dit qu'il se calomnie et finit par dégeler son cœur : « — Va la chercher, s'écrie le comte! Elle sera la bienvenue. » — Montgiraud va la chercher; il la présente à son père, comme à l'ami dont il lui a tant parlé, dont il ne faisait que lui transmettre les bienfaits. Puis il veut se retirer, et Trévisan veut le retenir : un tête-à-tête avec sa fille intimide ce père; il ne sait comment la traiter, il ne sait même pas comment il l'aime, il ne la connaît pas, il ne se connaît pas. La scène est finement touchée. Georgette, aussitôt seule avec le comte, l'interroge sur ses parens : à toutes ses questions il reste fermé, presque froid; il ne veut pas se compromettre en de trop bons sentimens. Cependant, lorsque revient Montgiraud, il trouve que le père et la fille sont camarades : pour fêter le retour de l'enfant, Trévisan, malgré certaine invitation galante, dînera au logis; il va faire frapper le champagne : « Quelle marque préférez-vous, Georgette? » demande-t-il étourdiment. Et Georgette de répondre : « Du champagne! mais je n'en ai jamais bu! »

Pour être un peu gros, ce trait n'est pas moins juste : il s'agit, en effet, de montrer quelle sorte de père est Trévisan, de quelle spéciale qualité ses sentimens doivent être et de quelle manière spéciale ils s'expriment. Ida de Barancy, la mère du Jack de M. Daudet, n'est pas une sainte qui fasse dire :

Tombe aux pieds de ce sexe à qui *Jack* doit sa mère;

ce n'est pas non plus une méchante mère : c'est l'espèce de mère que peut être une femme de son caractère et de ses mœurs. De même, Trévisan ne sera pas un père de famille : — il n'a pas de famille; — ce ne sera pas non plus un père dénaturé, mais quelqu'un entre les deux : un père naturel qui mène la vie facile. D'ailleurs, puisque l'auteur n'a pas seulement l'intention d'exposer une anecdote comme Barrière, mais d'écrire une comédie de mœurs, — le titre en fait foi, — et de montrer sur le théâtre une classe de nos contemporains, il devra faire grouiller autour de ce père et de cette fille divers types de cette classe : ce sera une comédie à la Dancourt, ayant pour centre un personnage où l'auteur emploiera, nous l'espérons, sa plus fine psychologie.

Dans ce premier acte, à vrai dire, les caractères de la « vie facile » ne sont indiqués que par des touches un peu banales et molles; l'atmosphère du drame n'est pas composée comme par un chimiste rigoureux : on parle beaucoup de clubs, de courses, de baccarat et de champagne, sans qu'il soit fait un emploi particulier de ces accessoires ordinaires de la vie parisienne au théâtre. D'autre part, le personnage central n'est qu'assez bien esquissé. Pourtant les intentions de l'auteur sont droites; il est permis d'attendre la suite sans trop d'inquiétude.

La suite, ou plutôt la fin, après des péripéties dont le détail fera l'intérêt de l'ouvrage, sera-ce la conversion du père, comme dans *le Feu au couvent?* La grâce de Georgette sera-t-elle la plus forte? Sera-t-elle efficace au point de ramener le comte, dans l'espace de deux actes, à une existence plus sérieuse, à la contrainte acceptée du devoir, à l'amour de ces difficultés qui font la valeur morale de la vie? Beaucoup de gens y comptaient. L'impénitence finale du héros, — au moins sur la scène française, — est scandaleuse dans une comédie; dans une tragédie on l'admet, parce qu'on l'y peut voir punie de mort; dans la comédie, la conversion est de rigueur. Un de mes amis se trouvait l'an dernier dans un de ces lieux de pèlerinage où se font des miracles que l'église tolère quand elle n'a pu d'abord en réprimer l'imprudence. Tout à coup il entend des cris; une dame qui priait auprès de lui se penche à son oreille et lui dit : « C'est une muette de naissance qui vient d'être guérie. — Vous la connaissez? — Non,

mais c'est évident. » En effet, dans un tel lieu, pour des esprits disposés au miracle, toute personne saine est une personne guérie. Un homme crie ? c'était un muet; il gesticule ? un paralytique; il saute un fossé? c'était un cul-de-jatte. De même, pour peu que vous ayez l'habitude de nos comédies et de nos drames, si vous entrez dans un théâtre vers minuit moins un quart et si vous voyez sur la scène un père de famille excellent, un époux modèle, un homme tout confit en l'amour du foyer, vous êtes assuré que vers neuf heures du soir, c'était un libertin fieffé. De tels changemens, sur nos planches, sont les miracles du libre arbitre. Ce souverain dogme est inscrit sur les cahiers du public français, ou plutôt c'est un article de la charte qu'il octroie tacitement aux auteurs : « Le héros de théâtre est libre; il ne se peut qu'il use de sa liberté autrement que pour bien finir. » C'est un dramaturge allemand qui a écrit :

Les actes et les pensées de l'homme
Ne sont pas comme les vagues aveuglément agitées de la mer;..
Ils sont nécessaires comme les fruits de l'arbre,
Le hasard ne peut les changer à sa fantaisie;
Si j'ai d'abord sondé le cœur de l'homme,
Je connais d'avance sa volonté et ses actes.

Ces vers pourraient être de Shakspeare aussi bien que de Schiller : son Othello ne vient pas à résipiscence comme l'Othello corrigé de Ducis. Mais nous, Français, nous verrions encore triompher le libre arbitre sur la scène, même s'il était rayé de nos catéchismes et de nos cours officiels de philosophie ! Après l'église et la Sorbonne le théâtre serait son refuge. Ce n'est pas M. Albéric Second qui peut graver sur la porte du Vaudeville, pour y demeurer toujours, cette inscription : « Défense au libre arbitre de faire miracle en ce lieu ! »

Pour sa part, cependant, l'auteur de *la Vie facile* a répudié le miracle, et ce n'est pas moi qui l'en blâmerai. Il n'a pas converti son héros. Ainsi, plus respectueux de la vérité, il n'en sert que mieux la morale. Si le comte de Trévisan revenait au devoir et finissait en odeur de vertu, qu'en devraient conclure les jeunes gens? Qu'on peut s'affranchir de toute gêne et s'amuser à son aise, pourvu qu'on se soit muni à temps d'une fille naturelle qui, un beau jour, remettra son père dans le droit chemin. La comédie de M. Albéric Second ne se prête pas à ces interprétations dangereuses; elle est pure de cet optimisme qui est le pire des conseillers. Elle veut montrer qu'on ne mène pas impunément la vie facile jusqu'aux environs de la quarantaine, et qu'après l'avoir menée, sans être un méchant, on ne peut être qu'un mauvais père. Que faire pour mettre ces vérités sur la scène? Un père d'une certaine sorte et qui suit la pente de ses mœurs doit sacrifier sa fille à ses plaisirs; assurément, c'est une vilaine action : il faut nous en décou-

vrir les ressorts et nous faire voir que ces ressorts jouent aisément. Il faut que nous apercevions les secrètes machines de vice ou de passion qui poussent insensiblement cet homme jusqu'à sa faute; il faut que cet homme parvienne jusque-là sans un éclat qui lui révélerait à lui-même sa corruption. N'est-ce pas ainsi, d'ailleurs, que nous serons avertis des dangers de cette vie? S'il était nécessaire, pour commettre certains crimes, de s'enrôler délibérément parmi les criminels, on verrait moins de victimes dans le monde. Le comte de Trévisan n'est pas un forçat ni même un forcené; pour parler la langue avantageuse des salons et des clubs, c'est un galant homme; c'est un gentilhomme qui se conduit au moins en *gentleman;* — on sait ce qu'est le *gentleman,* ce personnage de mode récente : c'est le gentilhomme en faux, souvent plus joli qu'en vrai, plus léger aussi; — un parricide, assurément, ne serait pas le fait d'un *gentleman;* il faut nous faire voir par quels mobiles et de quelle manière le comte de Trévisan sacrifie sa fille : par facilité, avec facilité.

Hélas! dans l'intervalle du premier acte au second, le critique propose; la toile se relève et l'auteur dispose : il a disposé, cette fois, contrairement à nos vœux. Nous demandions à connaître des ressorts, ensuite à éprouver l'aisance de leur jeu; sur l'un et l'autre point nous sommes mal satisfaits : voici que l'auteur met en branle sa machine sans nous en montrer les secrets, et que la machine grince terriblement; c'est tout l'opposé de notre attente. Nous ne voyons guère comment M. de Trévisan devient mauvais père, et c'est d'abord ce que nous voulions voir; nous voyons comment il l'est, et c'est tout autrement que nous ne pensions. Nous ne découvrons pas par quelles attaches son vice le mène, et peu s'en faut qu'il ne s'écrie : « Je suis vicieux, je veux l'être! » Au lieu d'actes silencieux qui tiennent à leurs mobiles comme la fleur à ses racines, nous voyons éclore des actes bruyans dont nous n'apercevons pas le germe. En un mot, nous tombons de la comédie dans le mélodrame.

N'est-ce pas, en effet, au répertoire des théâtres populaires, n'est-ce pas au personnel des traîtresses et grandes dames de M. Ballande qu'est empruntée cette aventurière, la marquise de Valféras? C'est uniquement pour lui plaire que le comte sacrifie sa fille : il vaudrait la peine de nous montrer par quels fils subtils et solides elle tient ses sens, son cœur, sa raison et sa volonté. Comment séduit-elle sa dupe? comment peut-elle à ce point l'éblouir et l'étourdir? Est-ce donc parce qu'affublée d'un nom espagnol, elle n'est reçue nulle part dans la colonie espagnole de Paris? Est-ce parce qu'elle traîne à sa suite son frère, Hector Claverot, un Annibal des Batignolles comme elle est une doña Clorinde de Montmartre, un drôle dont la seule vue ferait frémir la police des jeux, sinon la police des mœurs? Est-ce parce qu'elle donne des fêtes de charité où ce personnage, que M. Alphonse n'ad-

mettrait pas pour partenaire dans un casino, pousse les gens par les épaules à sa partie de baccarat? Est-ce parce qu'à brûle-pourpoint, dans une de ces fêtes, elle demande au comte la main de Georgette pour son frère? Toujours est-il qu'ainsi expliqués les événemens se précipitent; avec quelle brutalité, on ne pouvait le prévoir : était-ce donc là ce que promettait l'aimable philosophie de ce titre, *la Vie facile?* Ce n'est plus *la Vie facile*, c'est *la Vie enragée*, car une manie furieuse produit seule de si absurdes transports. M. de Trévisan, trompant la surveillance de Montgiraud, a conduit Georgette, pour ses débuts dans le monde, chez Mme de Valféras. Montgiraud, en redingote, se précipite au milieu du bal pour emmener Georgette; la marquise veut la retenir; elle coupe la retraite à Montgiraud, et, pour discréditer son intervention, lui reproche la vie de parasite qu'il mène depuis quinze ans chez le comte : en quels termes? Avec les paroles dures, avec les sifflemens et les grincemens d'une Arsinoé de l'Ambigu. Montgiraud se tourne vers Hector : « Votre sœur paie vos dettes de jeu; payez-vous ses dettes d'insolence? » Mais, depuis le commencement de cette scène, tandis que le Claverot se tenait à la droite du théâtre, un jeune avocat, amoureux de Georgette et approuvé de Montgiraud, se tenait à la gauche; ce n'était pas pour rien: il s'avance, l'avocat, et déclare qu'il prend la place de Montgiraud dans ce duel. Patience! le carambolage n'est pas achevé; Trévisan, à son tour, descend du fond de la scène, non pour couvrir son vieil ami contre l'injure de sa donzelle, non pas même pour pacifier le débat ou le déplorer et s'écrier au moins comme le Gondremarck de *la Vie parisienne :* « Collision regrettable! » Non, Trévisan n'est pas si peu fou; il prend à son compte la querelle de Claverot, l'honneur du frère et de la sœur, il se battra contre l'avocat qui s'est fait le substitut de Montgiraud!

« Ils étaient quatre, qui voulaient se battre, » dit la chanson populaire; ils sont quatre, en effet, mais aucun ne se bat. Remettons-nous de cette alarme; au troisième acte, une scène assez bien filée réunit Trévisan et Montgiraud, qui se donnent la main. Cependant le comte refuse à l'avocat cette fille qu'il ne veut pas reconnaître et qui ne sait même pas qu'elle est sa fille. Montgiraud, pour en finir, s'avise d'un expédient qui dénoue la pièce : il court à la mairie prochaine avec deux témoins, il reconnaît Georgette. Montgiraud, l'avocat et Georgette mèneront une heureuse vie de famille; Trévisan, débarrassé de sa fille, débarrassé de son ami, roule dans les filets de l'aventurière. La crise aboutit à l'aggravation de la maladie, qui va s'achever hors de scène. Après ce tournant, après cette secousse, le train de la vie facile s'accélère et s'emporte : Bon voyage, Trévisan! Adieu, au diable!

C'est dommage, assurément, que la comédie de MM. Albéric Second et Paul Ferrier n'ait pas tenu les promesses de son titre, ou du moins celles de son premier acte. Les amis de la littérature dramatique s'en

consoleront peut-être en pensant que le style des auteurs eût toujours été faible. Georgette dit à son père : « Laissez-moi le temps que mon respect pour vous n'enchaîne plus l'effusion de ma tendresse ! » Même si la suite du drame eût été plus raisonnable, les caractères mieux ménagés, les mœurs mieux observées, la langue n'eût pas été plus pure ; notre chagrin eût été plus vif encore de voir gâcher tout un ouvrage et non plus seulement un titre, comme le deuil est plus profond pour la mort d'un enfant que pour un enfant mort-né. Ces défauts et ces fautes de langue n'empêchent pas que le dialogue de *la Vie facile* ne soit par endroits agréable et que la pièce ne s'écoute avec un plaisir modéré. Elle est soutenue, d'ailleurs, par le talent de MM. Adolphe Dupuis et Dieudonné, qui représentent Montgiraud et Trévisan ; on voit auprès d'eux Mlle Legault, moutonnière et minaudière dans son rôle d'ingénue, et Mlle Pazza, une débutante, qui paraîtrait comédienne dans un théâtre de drame et ne paraît que moyennement dramatique au Vaudeville.

La Vie facile n'est qu'un médiocre appoint à *Fédora*, et le Vaudeville, dans cette année dramatique, n'aura produit rien de plus. Les directeurs, à présent, ne veulent guère jouer que de grosses parties : s'ils gagnent, ils n'ont pas à renouveler souvent leur enjeu. Une des conséquences de ce système est la rareté des pièces en un acte, où s'éprouvaient naguère les jeunes auteurs et se délassaient les autres. Reportez-vous de quarante ans en arrière et comptez combien de jolies petites comédies voient éclore dans une saison les différentes scènes parisiennes, depuis la maison de Molière jusqu'au dernier théâtre de genre ! Dans cet hiver, dans ce printemps-ci, je n'en aperçois qu'une, fort spirituellement tournée, mais une seule, *la Nuit de noces de P.-L.-M.*, de M. Fabrice Labrousse, aux Variétés. Le Palais-Royal, après *Divorçons*, est entré dans la période des vaches maigres : un mardi, deux pièces nouvelles en un acte ont paru sur l'affiche ; le samedi, elles n'étaient déjà plus. Le genre se perd ; l'art de souffler ces légères bulles n'est point assez protégé. Le Gymnase les accueille encore, mais à des heures peu favorables : *les Femmes qui fument*, un gentil début de M. Peloux, et *le Nouveau Régime*, un opuscule de MM. Meilhac et Prével, tout semé d'amusans détails, n'ont guère été joués que trois semaines avant la clôture. *La Partie de dames*, de M. Feuillet, ce dialogue si délicat et si touchant, mis à la scène pour la première fois par M. Saint-Germain et Mme Pasca, sera bientôt applaudi à Londres : à peine si nous avons pu l'entendre à Paris. Que fait enfin la Comédie-Française ? Depuis *Service en campagne*, c'est-à-dire depuis treize mois, elle n'a représenté aucun de ces menus ouvrages. Aux approches de l'été, voici qu'elle en promet plusieurs. Elle ne se contente pas d'une reprise des *Demoiselles de Saint-Cyr*, — sur laquelle il conviendrait d'insister, aussi bien que sur une reprise d'*Henri III et sa Cour*, au théâtre de la Gaîté, où un jeune

premier rôle, M. Raphaël Duflos, s'est révélé; — la Comédie-Française veut faire grandement les choses pour l'encouragement des petites pièces; elle en annonce trois ou quatre, comme les magasins de nouveautés affichent une vente de coupons en « fin de saison : » quelle est celle-ci, qui paraît la première? *Toujours*, comédie en prose, de M. Charles de Courcy!

Hélas! ce n'est qu'un monologue à deux personnages,—à cinq ou six, nous ne discuterons pas là-dessus, si l'on veut compter des domestiques qui ne font qu'entrer et sortir; mais le second personnage, nécessaire, celui-là au moins, pour que le dialogue s'établisse, n'est guère plus important que ces comparses. Le héros de l'ouvrage, c'est M. de Martonge ou plutôt M. Coquelin cadet; car ce n'est pas un personnage, même de fantaisie, c'est proprement l'inventeur, le propagateur du monologue fantasque qui fait irruption sur la scène pour nous raconter son aventure. Quelle aventure? Peu importe : ce qui doit provoquer le rire, ce n'est pas cette histoire banale d'un amoureux qui s'est éloigné d'une honnête femme en échangeant avec elle un serment d'amour éternel; qui s'est marié, six mois après, avec une autre; qui, le lendemain de la noce, a reçu la nouvelle que l'objet de sa première flamme était devenu libre; qui se retrouve par hasard en face de cette veuve, et tout à l'heure écumera, nous le devinons, en découvrant qu'elle est remariée; — non ce n'est pas la surprise de cette double inconstance qui doit faire éclater le rire du parterre au paradis : c'est la vue de ce comédien bizarre, mélancolique et bouffon, c'est sa mimique froidement extravagante et la cacophonie méditée de sa diction; ses airs confidentiels et malicieux alternés avec ses fureurs bourrues, ses allures de jovialité rageuse et de despotisme comique; c'est tout cela qui doit chatouiller la bonne humeur du public, et tout cela, on le voit assez, n'est que la personne de M. Coquelin cadet. C'est contre une réplique de Mlle Lloyd que doit rebondir de temps en temps son monologue, comme le saut périlleux d'un clown paraîtrait se redoubler en touchant un édredon. Mlle Lloyd, en effet, n'a rien à dire que d'insignifiant, et le dit de la façon la plus molle : sans cette double inconstance, quels époux mal assortis! Le monologue de la nouvelle espèce, pour paraître sur cette illustre scène avec le nom de comédie, ne pouvait, en vérité, moins se déguiser. Nous ne sommes pas pédans; nous trouvons que d'habitude, en ce temps-ci, messieurs les sociétaires ne donnent que trop dans le sérieux; s'ils se rappelaient plus souvent que le Théâtre-Français est voisin du Palais-Royal, et que la Comédie n'est pas l'Académie, nous irions volontiers rire chez eux; mais puisqu'ils daignent si rarement admettre sur leurs planches, sinon dans leurs cartons, une pièce en un acte, nous ne pouvons nous tenir de leur déclarer qu'un monologue de ce genre est un régal médiocre à nous offrir; qu'ils ont tort de perdre leur temps et le nôtre à de telles fadaises, quand ils ont laissé *le Trésor* de M. Coppée

se réfugier, après des années d'attente, à l'Odéon, quand ils tiennent encore dans les limbes la *Xanthippe* de M. de Banville... Mais c'est trop s'emporter là-dessus : serviteur à la turlupinade !

Du moins, pour fêter l'anniversaire de Corneille, M. Perrin nous a donné une assez belle représentation. La soirée a commencé par *Horace*, joué prudemment vers sept heures, pendant le dîner des critiques; elle s'est terminée par *le Menteur*, où MM. Delaunay et Got sont excellens. Un à-propos en vers de M. Émile Moreau, *Corneille et Richelieu*, s'est glissé dans l'intervalle. La donnée de ce dialogue est ingénieuse, et ce mérite n'est pas mince dans un genre si restreint et qui paraît épuisé. C'est vraiment une petite comédie qui n'est pas mal conduite du premier point jusqu'au dernier; malgré certaine platitude des vers et certaine impropriété de la langue, elle a fait grand plaisir. MM. Laroche et Silvain, qui représentaient avec talent Richelieu et Corneille, ont recueilli des bravos où l'auteur avait le droit de prendre sa part. M. Moreau a feint que le poète, quelques années après *le Cid*, mandé chez le cardinal pour l'aider à terminer un plan de tragédie politique, obtient de lui la grâce du chevalier de Jars, condamné à mort comme conspirateur. Il l'obtient par un artifice que lui seul pouvait trouver : il improvise, pour remplacer un dénoûment cruel que le cardinal voulait donner à sa tragédie, un autre dénoûment, que nous reconnaissons pour celui de *Cinna*. Richelieu admire la clémence du héros et se compromet par cette admiration; il voit trop tard le piège et reproche à Corneille sa malice :

Je vous suivais poète et vous restiez Normand !

Il est pourtant, cette fois, bon prince de l'église : le poète, en sortant, peut remettre les lettres de grâce à la fiancée du chevalier, qui se morfondait dans l'antichambre. Au cours de ce petit ouvrage, M. Moreau a placé entre ses vers quelques-uns des plus fameux de *Cinna:*

Prends un siège...
... Tu t'en souviens, et veux m'assassiner...
Soyons amis,.. c'est moi qui t'en convie...
Je suis maître de moi comme de l'univers, etc...

Dans une comédie de M. Gondinet, *les Cascades*, M[lle] Legault chantait comme une nouveauté la ronde *Il pleut, bergère*, intercalée dans le *Piccolino*, de M. Guiraud ; « Ah ! s'écriait M. Saint-Germain, voilà un air qui deviendra populaire ! » De même, j'ose prédire à M. Moreau que ces vers au moins resteront.

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juin.

La France a toujours en elle-même, sans doute, une vieille sève nationale qui n'est point épuisée. Quelles que soient les crises qu'elle ait traversées, elle n'est atteinte ni dans sa vitalité intime, ni dans sa force, ni dans ses espérances. Elle a les moyens, quand elle le voudra, de se refaire une vie nouvelle, de reprendre sa position naturelle et légitime dans le monde. La France, en un mot, est toujours la France, c'est bien notre foi; mais il faut avouer qu'elle est soumise depuis quelque temps à de singulières épreuves, qu'elle a la chance d'être représentée et gouvernée d'une étrange façon. Elle n'a vraiment pas de bonheur, elle est pour le moment dans une phase ingrate où, pour parler avec franchise, tout est assez médiocre, et les hommes et leurs œuvres.

C'est un sentiment universel qu'il y a eu peu d'époques où notre généreux pays ait eu plus à souffrir dans sa fierté, où il se soit vu plus malheureusement conduit, et ce qu'il y a de plus caractéristique, de plus dangereux peut-être, c'est que ceux qui s'emploient à faire à la France une politique si peu digne d'elle semblent ne point se douter eux-mêmes des difficultés qu'ils accumulent. Nos ministres comme nos députés sont pleins de satisfaction et de confiance. Ils ont parfois, il est vrai, des mécomptes dans leurs affaires, ils ont quelque peine à se reconnaître dans les confusions où ils se débattent; mais ils se consolent par les discours qu'ils font en voyage, qui commencent à former toute une littérature de l'optimisme officiel. M. le ministre des travaux publics, à en croire des récits qui ont été publiés, aurait tenu à ne pas se laisser dépasser par ses collègues; il aurait fait l'autre jour à Blois, dans une fête du concours régional, cette merveilleuse découverte que, depuis quatre mois et demi, — ni plus ni moins, — l'idée de gouvernement a été restaurée et que nous avons repris figure devant

le monde « en nous rappelant que si la politique de la France est une politique résolument pacifique, il ne lui est pas permis d'oublier les grandeurs de son histoire. » Comment tout cela est-il arrivé? C'est que nos députés et nos ministres ont su utiliser ces quatre mois et demi de session. On a résolu le problème de la magistrature! On a fait la conversion! On a décidé aussi l'expédition du Tonkin! Moyennant quoi il est prouvé que le gouvernement a été restauré à l'intérieur, qu'il y a « maintenant une France à l'extérieur, » — et M. le ministre des travaux publics peut déclarer sans fausse modestie que, depuis l'avènement du cabinet dont il fait partie, « la France offre le spectacle réconfortant d'un grand peuple confiant dans son gouvernement. » Voilà qui est parler, et c'est ainsi que l'imagination ministérielle se flatte de conquérir ou de tranquilliser le pays, qui n'est peut-être pas bien sûr d'être si heureux, — qui en est plutôt à sentir déjà tout ce qu'il y a de décevant ou de périlleux dans la politique qu'on lui fait.

Le malheur est que les discours ne changent rien et que ce qui manque le plus précisément aujourd'hui, c'est cette idée de gouvernement dont M. le ministre des travaux publics et ses collègues parlent en hommes qui se contentent de peu; c'est une volonté un peu précise appliquée aux affaires de la France, maintenant un certain ordre, une certaine direction dans sa politique intérieure, s'efforçant aussi de mettre un peu d'esprit de suite et de prévoyance dans sa politique extérieure. On ne demanderait sûrement pas à ce ministère, qui date de quatre mois et demi, comme on le dit, de faire de grandes choses, qui ne sont jamais faciles, qui ne le sont pas surtout à l'heure qu'il est; on lui demanderait de parler avec un peu moins de jactance et de savoir agir, de servir modestement le pays, d'avoir une opinion et de la soutenir avec quelque fermeté; on pourrait lui demander encore de se faire le guide d'une chambre des députés incohérente au lieu d'être le complaisant de toutes les fantaisies, de diriger, de régler les travaux parlementaires au lieu de paraître résumer assez invariablement son système dans ce mot de M. le ministre de la guerre : « A vos ordres! » M. le ministre de la guerre s'est fait effectivement une politique commode pour éviter les conflits qui pourraient l'embarrasser. A tous ceux qui, sous prétexte de réformer les institutions militaires, s'occupent de désorganiser l'armée, il répond qu'il est à leurs ordres. M. le président du conseil et quelques autres de ses collègues, avec un peu plus de raideur extérieure, ne sont pas en réalité moins soumis que M. le ministre de la guerre, et s'ils ont par instans quelque velléité de résistance, ils s'arrêtent le plus souvent assez vite; ils sont liés par toutes leurs connivences avec les passions du jour, surtout dans ces affaires d'enseignement, de religion, qui reviennent sans cesse; ils sont enchaînés par leur propre politique, qui les domine et les pousse plus qu'ils ne le voudraient peut-être. Tout ce qui se passe aujourd'hui

est certes le spécimen le plus frappant de la manière dont M. le président du conseil, M. le garde des sceaux, se font les restaurateurs de l'idée de gouvernement dans les affaires religieuses aussi bien que dans les affaires de la magistrature. C'est l'histoire de tous les jours.

Il y a une commission du budget qui, pour le plus grand bien de la paix religieuse, a entrepris de réformer les dotations ecclésiastiques, d'effacer d'un trait de plume les bourses des séminaires, de supprimer ou de diminuer les traitemens ou indemnités des évêques, des chanoines, des curés et desservans de paroisse. Il y a une autre commission qui, sous l'inspiration de M. Paul Bert, a entrepris sans plus de façon, de sa propre autorité, la revision du concordat. Une fois dans cette voie, nos réformateurs, on le pense bien, vont loin et vite sans s'inquiéter des dangereuses suites de leurs violences. Il y a quelques jours, M. le président du conseil et M. le garde des sceaux ont comparu devant les deux commissions. M. Jules Ferry, M. Martin-Feuillée, ont essayé de défendre les traitemens ecclésiastiques; ils ont défendu aussi l'intégrité du concordat. Ils ont montré tout ce qu'il y avait de puéril ou de périlleux dans ce système de vexations faisant la guerre à des chanoines ou à de pauvres desservans, chassant les évêques de leurs maisons sous prétexte de « désaffectation » des édifices de l'état, atteignant sous toutes les formes le clergé dans ses ressources, dans sa sécurité, dans ses moyens de recrutement; M. le président du conseil et M. le garde des sceaux se sont efforcés de démontrer les avantages du concordat pour l'autorité civile et par suite la nécessité d'en accepter les conditions essentielles.

Fort bien! un moment le langage ministériel a paru avoir fait une impression assez vive pour que le rapporteur de la revision du concordat, M. Paul Bert, ait été sur le point de donner sa démission. On a hésité. Les deux commissions n'ont pas tardé à reprendre courage. Elles sont revenues à leurs plans, à leurs suppressions de traitemens, à la revision du concordat. Et maintenant, que fera le ministère? Admettons, si l'on veut, que pour faire honneur à ses déclarations, il maintienne ce qu'il a dit : quelle autorité a-t-il pour ramener une majorité dont il partage au fond les passions et les préjugés? Comment peut-il remplir ce rôle de gouvernement modérateur qui flatte son orgueil? Il n'a pas en réalité une autre politique que celle de ses adversaires d'un instant. Ce qu'on veut faire avec brutalité par un vote sommaire du parlement, il le fait lui-même par subterfuge, par des décrets, par des actes administratifs et discrétionnaires. Chaque jour on enregistre des listes nouvelles de curés et de desservans frappés d'une suppression ou d'une suspension de traitement. Le ministère est lui-même engagé par ses actes, par ses opinions dans cette guerre qu'on lui demande de pousser jusqu'au bout. Quand M. Bérenger a récemment interpellé devant le sénat le gouvernement au sujet de la

suppression des aumôniers dans les hôpitaux, M. le ministre de l'intérieur n'a pas trouvé un mot à dire contre cette suppression; il s'est retranché dans des déclarations insignifiantes; et peu s'en est fallu qu'il n'ait représenté M. l'archevêque de Paris comme le seul coupable pour n'être point entré en négocations avec M. l'administrateur de l'assistance publique. Lorsqu'il y a quelques jours, M. le duc de Broglie, dans un discours aussi ferme que mesuré, a demandé compte au gouvernement de l'exécution de ses promesses au sujet de la neutralité religieuse dans les écoles, M. le président du conseil n'a pu répondre que par des récriminations qui ne prouvaient rien, par des amplifications qui déguisaient mal la violation de cette neutralité qu'il avait promise. Il n'a pas osé désavouer ces manuels dont M. le duc de Broglie signalait l'esprit, le caractère agressif, il ne le pouvait pas. C'est qu'en effet il n'est lui-même qu'un instrument de cette politique qui s'est résumée dans le mot de « guerre au cléricalisme. » Et comment veut-on que des ministres ainsi liés à une politique de guerre sous toutes les formes, supprimant eux-mêmes les traitemens ecclésiastiques, chassant la croix des cimetières et les aumôniers des hôpitaux, livrant les écoles à M. Bert, aient autorité pour défendre le concordat? Il y a mieux : le ministère réussît-il par des raisons de tactique ou de circonstance à obtenir un vote favorable au concordat, il n'obtiendrait ce vote qu'en donnant de nouveaux gages, en multipliant d'un autre côté les vexations qui le mettraient un peu plus dans la dépendance des passions dont il est le serviteur. Et c'est là ce que M. le président du conseil appelle travailler à la pacification religieuse sous les auspices du concordat! C'est là aussi ce que M. le ministre des travaux publics appelle « l'idée de gouvernement restaurée » depuis quatre mois et demi!

La vérité est que le ministère est obligé, pour vivre, de se soumettre aux mobilités, aux passions, aux exigences des partis qui forment une majorité incohérente. Il l'a prouvé plus d'une fois dans les affaires religieuses; il l'a prouvé d'une manière peut-être plus significative encore dans cette affaire de la magistrature, où il a eu la faiblesse de se prêter sans conviction au vote d'une loi d'expédient et de ressentiment. S'il y a une chose évidente en effet, c'est qu'à tout prendre, M. le garde des sceaux aurait préféré soumettre aux chambres une réforme embrassant les diverses parties de l'organisation judiciaire. Pourquoi a-t-il laissé cette question du personnel prendre le premier rang, devenir l'objet unique de la loi qui vient d'être votée? C'est en vérité bien simple; c'était un moyen de s'assurer pour le moment une majorité en s'adressant aux passions, aux intérêts, aux calculs, aux cupidités de tous ceux qui attendent impatiemment depuis des années l'heure de l'exclusion des magistrats importuns et de la curée des fonctions judiciaires au profit des clientèles faméliques. Qu'une telle œuvre accomplie avec

cette âpreté de convoitise soit de nature à déconsidérer l'idée de la justice, à abaisser la magistrature, à affaiblir toutes les garanties dues au pays, peu importe : l'intérêt de parti est satisfait! la majorité républicaine a eu ce qu'elle voulait : le personnel judiciaire à sa discrétion. Le ministère n'a rien objecté, et pour rester d'accord avec cette majorité impatiente d'exclusion et de destruction, il s'est prêté à tout, même à laisser, pendant des séances entières, mettre en doute l'intégrité de la justice, outrager la vieille magistrature française.

Ainsi, avec la complicité du gouvernement, la chambre a tout voté, et la suspension de l'inamovibilité, et le droit attribué au garde des sceaux de disposer trois mois durant de la magistrature tout entière, et ce nouveau conseil supérieur, qui, sous une apparence de juridiction disciplinaire, établit la politique de parti en permanence dans l'administration de la justice. Ce n'est là encore heureusement, il est vrai, qu'une première étape. Il reste à savoir ce que le sénat va faire de cette loi qui a été « fustigée » par tout le monde, selon le mot de M. Ribot, qui a révolté même des membres de l'extrême gauche, et qui n'a pas moins été adoptée précisément parce qu'elle n'est qu'un expédient mis au service d'une passion de parti. Le sénat semble jusqu'ici assez peu disposé à se hâter de sanctionner une œuvre qui ne peut être appelée que par dérision une réforme ; mais on organise déjà contre lui une de ces campagnes d'intimidation qui recommencent invariablement toutes les fois qu'on veut lui imposer une complicité dans quelque mauvaise besogne. On le menace, lui aussi, d'une suppression prochaine par la revision constitutionnelle s'il ne vote pas. Et le ministère, que fait-il? Il va au plus vite au Luxembourg avec sa loi, escorté, soutenu, ou patronné par tous ceux qui menacent le sénat. Il paraît que c'est ainsi qu'on restaure le gouvernement! — Eh bien! franchement, il y aurait eu pour le ministère une autre manière de prouver qu'il y avait un gouvernement en France : c'eût été de savoir se défendre des pressions de partis, des idées désorganisatrices dans la question de la magistrature comme dans les questions militaires, de mettre son zèle à adoucir les conflits religieux, de proposer avec maturité des réformes sérieuses; c'eût été aussi de traiter avec prudence, avec prévoyance ces intérêts extérieurs, qui sont toujours délicats et difficiles à manier, qui le sont plus que jamais à l'heure où nous sommes, dans une situation peut-être assez compliquée.

On oublie trop quelquefois, en effet, que tout se tient dans les affaires d'un pays, et que les difficultés extérieures, les embarras de diplomatie sont le plus souvent la rançon d'une fausse direction intérieure, d'une imprévoyance ou d'une faiblesse de gouvernement. Est-ce qu'on n'en a pas fait la cruelle épreuve l'an dernier dans cette crise égyptienne où la France n'a été réduite à un assez triste rôle que par la faute d'un ministère sans idées et sans volonté, surtout sans autorité sur un par-

lement livré à de vulgaires agitations de partis ? Est-ce qu'on ne l'a pas vu, il y deux ans, à l'occasion de cette question de Tunis qui avait été si médiocrement engagée, qui aurait pu devenir périlleuse par une série d'actes décousus, de dissimulations malhabiles, de combinaisons militaires et financières incohérentes, peu dignes d'un grand pays? Maintenant c'est l'affaire du Tonkin qui commence, et avec l'expérience d'un passé si récent encore, ce serait assurément une étrange légèreté de s'exposer à retomber dans les mêmes fautes, de ne pas se rendre compte avant tout des élémens si divers d'une question où les intérêts de la France sont en jeu. Cette question, ce n'est point sans doute le ministère qui l'a créée ; il n'est pas responsable de ses origines, il l'a reçue en héritage. Quand il s'est formé, le malheureux Rivière était déjà à ce poste avancé d'Hanoï, où il vient de périr héroïquement avant d'avoir reçu les secours qu'il demandait. Le ministère précédent avait eu à délibérer sur ce qu'il y avait à faire, il n'avait pu rien décider. Aujourd'hui les événemens se sont précipités, l'action de la France est engagée par la mort de nos soldats ; il y a pour notre pays une sorte de nécessité impérieuse d'intervenir, d'aller régler par les armes ou par la diplomatie nos rapports dans ces régions lointaines, sur ces frontières indécises de l'Annam, du Tonkin et de la Chine. L'intérêt national passe avant tout, cela va sans dire; mais ce n'est point une raison pour se jeter dans l'aventure, pour fermer les yeux sur la situation générale dans laquelle s'engage cette entreprise nouvelle, — et cette situation ne laisse pas certainement d'avoir de la gravité pour la France.

A vrai dire, si l'on veut bien y réfléchir, il y a deux parts dans cette affaire du Tonkin. Il y a la part de l'action directe, de l'expédition à organiser, des forces à envoyer, des combinaisons pratiques à réaliser dans ces contrées orientales où nous allons porter notre drapeau, et dans cette partie d'exécution le ministère ne saurait certes montrer trop de vigilance et de précision. L'essentiel pour lui est de ne point se laisser aller, par de dangereuses illusions ou par de faux calculs parlementaires, à déguiser la vérité, à n'envoyer que des forces insuffisantes ou à ne réclamer que des crédits déjà dévorés au moment où ils sont votés. Ce qu'il y a de plus important que tout le reste pour lui, c'est de savoir ce qu'il veut, de ne pas se livrer aux incidens, à l'imprévu, d'être particulièrement fixé sur le point le plus obscur, sur notre position réelle vis-à-vis de la Chine, avec laquelle nos rapports ne semblent pas très clairs, et de qui pourraient venir certainement des difficultés de nature à compliquer ou à embarrasser notre entreprise.

Ce n'est point sans doute que la Chine, malgré le poids de ses millions d'hommes, malgré l'organisation nouvelle donnée dans ces derniers temps, dit-on, à son armée, soit militairement redoutable; son intervention ne serait pas moins un embarras et il n'est pas bien clair, en définitive, que la France eût quelque intérêt à se laisser entraîner

dans une guerre avec la Chine pour des délimitations insaisissables, pour des définitions de suzeraineté ou de protectorat qu'il vaut peut-être mieux laisser dans l'ombre. C'est pour prévenir toute complication de ce genre que notre représentant à Pékin, M. Bourée, avait eu l'idée d'ouvrir, l'an dernier, une négociation avec un des premiers dignitaires chinois. Ce qu'il avait fait n'était point un traité; c'était un projet proposé sous la forme d'un mémorandum, impliquant, de la part de la Chine, la reconnaissance de notre protectorat au Tonkin, établissant, d'un autre côté, aux frontières une zone de neutralité entre la France protectrice des provinces tonkinoises et le vaste empire oriental. Ce projet n'a point été adopté à Paris; M. Bourée a même été brusquement rappelé, remplacé par un agent nouveau; et c'est là justement ce qui laisse tout incertain. M. le ministre des affaires étrangères, ayant l'autre jour à s'expliquer devant le sénat sur l'objet de notre expédition, sur la nature de nos rapports avec la Chine comme sur les motifs du rappel de M. Bourée, s'est étendu en longs et brillans développemens. Il n'a pas trop réussi, en réalité, à éclaircir tous les mystères. Il n'a pas fixé les limites d'une expédition qui, selon les circonstances, peut rester un protectorat ou devenir une annexion, une occupation indéfinie. Il n'a pas dit non plus quelles instructions avait notre agent nouveau pour renouer la négociation interrompue par le rappel de M. Bourée, pour établir avec l'empire du Milieu ces « relations cordiales » dont il a parlé. Ce qu'il y a de plus clair jusqu'ici, c'est que nous allions dans ces régions de l'Annam et du Tonkin, aux bords du Fleuve-Rouge, avec l'espérance de pouvoir établir presque pacifiquement la prépondérance française, — comme aussi avec la chance de rencontrer sur notre chemin des résistances, des embarras de plus d'une sorte qu'il faudra vaincre. Il reste en tout cela un inconnu avec lequel notre diplomatie et les organisateurs de l'expédition militaire du Tonkin auraient certes tort de ne pas compter; mais ce n'est là encore, à vrai dire, qu'une partie de la question, et toutes les difficultés de notre entreprise ne sont pas en Orient, dans ces contrées lointaines où nous allons porter notre drapeau; elles sont peut-être bien aussi en Occident, dans les dispositions des puissances avec lesquelles nous sommes en incessans rapports, dans un certain ensemble de situation européenne.

Cette situation, on ne peut malheureusement s'y tromper, n'est rien moins que simple, rien moins que favorable à des entreprises lointaines, et c'est dans des conditions assez compliquées que la France part pour les bords du fleuve Rouge. La France n'a sans doute à consulter que ses intérêts, la dignité de son drapeau, et elle a le droit, après tout, de dire qu'elle accomplit une œuvre civilisatrice en ouvrant à tous les peuples des routes nouvelles. Il n'est pas moins certain qu'en allant aux extrémités du monde avec la pensée d'une poli-

tique coloniale plus active, elle laisse en Europe bien des obscurités, — une Angleterre qui ne cache pas sa mauvaise humeur et cette triple alliance formée depuis quelques mois au centre du continent. Voilà la vérité! L'Angleterre, malgré tout, n'a point évidemment des intentions hostiles contre notre pays; elle ne songe pas, selon toute apparence, à nous susciter des embarras, à mettre des armes dans les mains des Chinois, et M. le ministre des affaires étrangères n'a peut-être pas été bien habile en laissant trop voir ses soupçons, en disant dans un mouvement d'impatience : « Nous savons qu'on travaille à exciter la Chine et nous savons qui l'excite. Nous voyons des passions qu'on croyait assoupies pour toujours se réveiller avec violence. » C'est beaucoup dire. Ce qui reste vrai, c'est que l'Angleterre, accoutumée à la domination dans l'extrême Orient, ne voit sûrement pas sans ombrage arriver une nouvelle puissance coloniale. Les rapports deviennent difficiles, c'est bien certain, et avant de s'irriter, il faudrait se demander si la politique suivie par les divers cabinets français depuis quelques années n'a pas contribué, par ses hésitations, par ses perpétuelles contradictions, par ses défaillances, à créer ces difficultés dans les rapports des deux pays. — La triple alliance, de son côté, n'est point sans doute une menace immédiate. Elle n'existe pas moins, elle n'a point été inspirée, à coup sûr, par une pensée de sympathie pour la France, — et ici encore, ici surtout, on pourrait se demander si notre triste politique intérieure n'est pas ce qui a le plus facilité cette alliance imprévue de l'Italie avec l'Autriche et avec l'Allemagne. Que l'Italie ait cédé à de puériles jalousies, à de médiocres ressentimens, nous le voulons bien; mais elle a obéi aussi à une pensée toute conservatrice en se mettant en garde contre des propagandes révolutionnaires. Ses orateurs ne le cachent pas, ils le répétaient tout récemment encore, et, ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'en poussant l'Italie vers l'Autriche et vers l'Allemagne, nos cabinets trouvent encore le moyen de s'aliéner chaque jour une puissance morale dont l'appui pourrait nous être précieux, — la papauté. De telle sorte que nos gouvernemens ont contribué eux-mêmes à créer pour la France cet isolement qui n'est pas sans péril. Le résultat est évident, et c'est là justement ce qui fait que si on veut poursuivre avec fruit des desseins extérieurs, il faut se décider à en revenir à une politique intérieure offrant des garanties à tous les pays autant qu'à la France elle-même.

Les questions religieuses ont eu certes depuis quelques années et ont encore un grand rôle dans le monde, dans la plupart des états de l'Europe aussi bien qu'en France. Elles se mêlent à tout, à la politique intérieure de tous les pays, aux combinaisons de la diplomatie, aux alliances qui se forment. Elles sont le plus souvent l'embarras de ceux qui se figurent pouvoir les résoudre par la violence. S'il y a une chose évidente pour les politiques avisés, c'est qu'on ne manie pas les intérêts

religieux comme on veut, c'est qu'on ne se met pas impunément en conflit avec des cultes traditionnels, avec une église qui représente les croyances de millions d'hommes, et qu'en définitive, après avoir bien bataillé, on est inévitablement ramené, un jour ou l'autre, à la nécessité de la paix.

S'il est des Français sans esprit politique, sans prévoyance, qui se plaisent à ces tristes guerres fomentées par des passions de secte contre les croyances, presque partout c'est un sentiment de paix et de conciliation qui semble prévaloir dans les conseils des gouvernemens les plus indépendans de l'église romaine. En Russie même, où il y a eu si souvent des querelles avec le Vatican au sujet de la condition des catholiques de Pologne, on a senti le besoin d'arriver à un accord. Il y a eu dans les derniers temps des négociations suivies à Rome, et, en ce moment encore, on vient de voir un envoyé extraordinaire du pape, M. Vanutelli, figurer au sacre du tsar à Moscou. Le représentant du saint-siège a été reçu partout en Russie avec des distinctions particulières. Le ministre des affaires étrangères, M. de Giers, lui a ménagé un accueil plein de cordialité auprès du souverain; mais le témoignage le plus éclatant, le plus décisif de cette sorte de retour à des sentimens plus pacifiques dans les pays agités par des conflits religieux, c'est certainement ce qui se passe en Allemagne, à Berlin, où le chancelier, après avoir inutilement négocié avec Rome, vient de prendre l'initiative d'un projet qui est à peu près l'abandon du *Culturkampf*, des lois persécutrices de mai 1873. M. de Bismarck a pu dire fièrement autrefois qu'il ne ferait jamais « le voyage de Canossa. » Il ne va pas à Canossa, si l'on veut, c'est-à-dire qu'il ne se soumet pas; il agit même en toute indépendance en présentant de son propre mouvement un projet qui n'a pas été concerté avec le Vatican; il ne va pas moins à son but, qui est la pacification religieuse, et s'il y va résolument, sans craindre de paraître se désavouer, sans attendre l'issue de négociations nouvelles, c'est qu'il en a assez de ces conflits sans fin qui le gênent dans toute sa politique.

Lorsqu'il y a dix ans, au lendemain de ses succès, M. de Bismarck engageait cette guerre qui s'est appelée le *Culturkampf*, pour laquelle il trouvait de si chauds, de si complaisans alliés dans les nationaux-libéraux, il n'avait sûrement pas l'intention de mettre sa puissance au service d'une idée de secte. Il craignait tout simplement de rencontrer parmi les catholiques des dissidences, des résistances dangereuses pour l'empire, pour l'unité allemande, qu'il venait de fonder par la diplomatie autant que par l'épée, et il faisait voter par le parlement cette législation de 1873, qui mettait un grand culte dans sa dépendance. Il s'armait de ce code de guerre et de persécution qui se résumait en quelques traits : obligation pour les évêques de soumettre toutes les nominations des curés et des desservans à l'autorité

civile investie d'un droit de *veto* absolu, — obligation pour tous les fonctionnaires ecclésiastiques de subir les examens des universités de l'état, — institution d'une cour spéciale composée de laïques pour juger les évêques et les prêtres récalcitrans ; tout ceci couronné enfin d'une disposition dernière interdisant, sous peine de bannissement, aux ecclésiastiques non autorisés de dire la messe ou d'administrer les sacremens. Le chancelier, en s'armant d'une telle dictature, agissait visiblement par un calcul politique. Il n'a pas tardé à s'apercevoir que cette campagne, en se prolongeant, trompait toutes ses prévisions et lui faisait une situation presque impossible, tout au moins très difficile. D'un côté, il exaspérait les catholiques, offensés dans leur culte ; il suscitait cette opposition redoutable qui est devenue le « centre catholique » dans le parlement ; et tournait contre lui, contre sa politique, un des plus sérieux élémens conservateurs de l'empire. D'un autre côté, par les idées qu'il paraissait patronner, par les alliances qu'il était obligé d'accepter, il donnait une force nouvelle aux partis libéraux, démocratiques ou progressistes. Peut-être aussi, à un certain moment, cette guerre l'a-t-elle gêné dans ses arrangemens diplomatiques avec l'Autriche autant qu'elle l'embarrassait dans ses combinaisons parlementaires pour la réalisation de ses nouveaux plans économiques et financiers. Toujours est-il qu'après avoir voulu la guerre par un calcul politique, M. de Bismarck s'est décidé pour la paix par des raisons également politiques.

Que M. de Bismarck soit décidé à cette paix religieuse depuis déjà quelques années, cela n'est point douteux ; c'est visible dans tous ses actes, dans les changemens ministériels accomplis sous ses auspices, dans ses relations avec les partis, dans ses tentatives pour rallier le centre catholique, comme dans ses rudesses pour les libéraux, pour les progressistes. Qu'il ait voulu néanmoins éviter de trop se livrer, garder une certaine liberté dans son évolution, c'est encore évident ; c'est le secret de toutes ses manœuvres. Il a procédé par tous les moyens, tantôt présentant des projets qui étaient une abrogation partielle ou une suspension des lois de mai, tantôt envoyant à Rome un plénipotentiaire de confiance, M. de Schlœzer, pour négocier avec le souverain pontife, pour mettre fin à ces vieux différends. Il n'y a que quelques mois, entre l'empereur Guillaume et le pape Léon XIII, il y avait une correspondance significative, — pleine de cordialité, malgré quelques réserves, — qui attestait visiblement le désir commun d'arriver à une entente reconnue nécessaire.

Au fond, dans ces négociations récentes, il s'agissait d'écarter des palliatifs désormais inutiles, d'aller droit à la difficulté, à tous ces *veto*, à ces vexations, à ces obligations ou interdictions qui hérissent les lois de mai, qui ont soumis depuis dix ans les catholiques allemands et leur église aux plus dures épreuves. M. de Bismarck, une

fois engagé dans la voie où il est entré, ne refusait point absolument sans doute de compléter ce qu'il avait commencé, de faire des concessions nouvelles; il n'a peut-être pas voulu se prêter à tout ce qu'on lui demandait à Rome, faire trop ostensiblement jusqu'au bout son « voyage de Canossa. » Ce qui est certain, c'est qu'au dernierm oment, prenant son parti comme il le fait toujours, laissant de côté lesn égociations avec la curie romaine, et agissant de sa propre initiative, il a présenté son projet qui va être discuté dans le Landtag prussien. Tel qu'il est, ce projet nouveau, sans être l'abrogation expresse de la législation de mai, est visiblement calculé de façon à désintéresser les catholiques allemands en leur rendant la liberté de leur culte, en dégageant leur église des dures contraintes qui leur étaient imposées. Le chancelier, en procédant ainsi, se donne l'avantage de paraître accorder spontanément à peu près tout ce qu'on lui demandait, de n'avoir aucun engagement avec Rome, d'enlever au « centre » parlementaire le drapeau de ses incessantes revendications, — d'offrir, en un mot, la paix, une paix sérieuse, en restant libre. La tactique est sans doute habile. Il reste à savoir si elle réussira jusqu'au bout, s'il n'y aura pas des difficultés nouvelles soit avec le parlement, soit avec la cour de Rome. Dans tous les cas, le chancelier a fait certainement un pas décisif dans la voie de transaction où il est entré depuis quelques années, et, par son projet, il rompt définitivement avec cette politique de guerre religieuse qui n'a été au début qu'un faux calcul de son irascible génie, qui, en réalité, n'a servi ni ses desseins, ni son ascendant. C'est la fin du *Culturkampf* par la volonté de celui qui l'a inauguré, et l'exemple de M. de Bismarck devrait suffire à éclairer, à décourager les fauteurs d'une politique de persécution qui a toujours ses résipiscences, même quand elle est pratiquée par le plus hautain des hommes.

La position de M. de Bismarck entre tous les partis allemands se trouve désormais singulièrement modifiée. Elle est changée vis-à-vis des catholiques du centre, qui reçoivent une satisfaction; elle est changée aussi vis-à-vis des nationaux-libéraux, dont le chancelier se sépare avec éclat, et un des signes les plus caractéristiques, les plus curieux de ce changement est la retraite d'un des chefs du parti national-libéral, de M. de Bennigsen, qui vient de donner sa démission de député de la chambre prussienne et du parlement allemand. M. de Bennigsen a eu souvent des entretiens avec M. de Bismarck; il avait eu récemment une dernière conversation avec le chancelier, qui lui avait demandé de voter pour la loi ecclésiastique. Il avait consenti; mais sa résolution n'a pas été approuvée par son parti, et, pour en finir avec une situation délicate qui pouvait devenir pénible, il a cru devoir se démettre à la fois et comme député au Reichstag et comme député au Landtag. M. de Bennigsen aura sans doute des occasions de rentrer dans la vie publique; pour le moment, il laisse son parti dans un assez grand

désarroi qui est le résultat d'anciennes divisions autant que des résolutions récentes du chancelier. A l'heure qu'il est, les nationaux-libéraux, après avoir beaucoup espéré de M. de Bismarck, ont leur fortune à refaire dans le pays, dans le parlement : de telle façon que, sous tous les rapports, cet acte de pacification semble ouvrir en Allemagne une ère nouvelle où l'imprévu peut avoir son rôle.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le ministre des travaux publics a déposé lundi dernier, 11 du mois courant, sur le bureau de la chambre des députés quatre projets de loi portant approbation de conventions conclues entre l'état et les compagnies de chemin de fer de Paris-Lyon-Méditerranée, du Nord, du Midi et de l'Est. D'après ces conventions, les compagnies se chargent de construire un certain nombre de lignes nouvelles du plan Freycinet, celles dont l'exécution aura été reconnue urgente. Le Lyon construira 2,000 kilomètres; le Nord, 400; le Midi, 1,200; l'Est, 1,500; en tout, pour les quatre compagnies, 5,100 kilomètres. Le capital nécessaire sera fourni par les compagnies. Il s'agissait de dégager l'état de toute nécessité d'ouvrir le grand-livre de la dette pour les travaux de chemins de fer. C'est donc aux compagnies qu'incombera la charge de créer, par des émissions d'obligations, les ressources à affecter à la totalité des dépenses d'établissement des nouvelles lignes.

Cependant les compagnies ne feront pas ces emprunts entièrement pour leur compte. Le Nord seul, qui aura environ 100 millions à dépenser, supportera la charge complète. Le Lyon, l'Est, et le Midi assumeront pour elles-mêmes une dépense de 50,000 francs par kilomètre. Pour le surplus, soit 200,000 francs par kilomètre construit, ces compagnies recevront de l'état une annuité représentant l'intérêt et l'amortissement de la somme dépensée.

Encore faut-il remarquer qu'une clause spéciale pour l'Est et le Midi augmente la contribution de ces deux compagnies à la dépense totale des sommes dont elles sont débitrices envers le Trésor, par suite des avances faites par l'état à raison de la garantie d'intérêt. L'Est doit 150 millions, le Midi 40 millions. Les annuités à payer par l'état à ces deux sociétés pour dépenses effectuées sur les lignes nouvelles ne commenceront donc que lorsque toutes deux auront dépensé pour

leur propre compte : 1° 50,000 francs par kilomètre sur tout l'ensemble des travaux; 2° l'une 150 millions et l'autre 40 millions, dont, par le fait, elles se trouveront libérées à l'égard de l'état.

Toutes les lignes devront être exécutées dans un délai de cinq ans après l'approbation des projets. Or les projets auront tous été approuvés entre la deuxième et la cinquième année qui suivra le vote des conventions par les chambres. C'est donc en 1894 que le nouveau réseau sera achevé. On évalue à 1 milliard 1/2 le montant du capital que les compagnies auront à émettre dans cet espace de dix ans, ce qui représente 150 millions par an, soit la création annuelle de 450,000 à 500,000 obligations.

Les conventions actuelles feront disparaître la division entre l'ancien et le nouveau réseau des compagnies. Le coût d'établissement de toutes les lignes existantes étant arrêté au 31 décembre 1882, il n'y aura plus qu'un seul réseau dans lequel viendront se fondre les lignes nouvelles à mesure qu'elles seront construites. Ce système impliquait la fixation d'un dividende minimum réservé pour chaque compagnie. Les chiffres n'ont pas été publiés, mais on peut présumer que ce dividende minimum sera de 55 à 60 francs sur le Lyon, de 65 à 70 francs sur le Nord, de 33 francs sur l'Est, et de 50 francs sur le Midi.

Il n'y aurait désormais recours à l'ancienne garantie d'intérêt que si les produits ne suffisaient pas pour la répartition des dividendes ainsi fixés. En dehors de ce cas, la garantie d'intérêt ne fonctionne plus, les compagnies étant notoirement en mesure, et bien au-delà, de faire face aux charges de leur dette en obligations. Mais il fallait prévoir l'éventualité d'un accroissement progressif de recettes nettes permettant aux compagnies d'élever le montant de leurs dividendes. Comme on a fixé un minimum réservé, de même il a été établi pour chaque compagnie un chiffre maximum de dividende à partir duquel commence le partage des bénéfices entre l'état et la compagnie.

Ce dividende maximum est de 75 francs pour le Lyon, de 87 fr. 50 pour le Nord, de 60 francs pour le Midi, de 36 fr. 50 pour l'Est. Lorsque les recettes nettes, après avoir couvert toutes les charges anciennes ou nouvelles, auront permis de répartir aux actions ce dividende maximum et qu'il restera un surplus, cet excédent sera partagé, l'état recevant 66 pour 100 et la compagnie conservant la disposition du solde, soit 33 pour 100. On sait que jusqu'ici le partage, au-delà d'une certaine limite de dividende, se faisait par moitié.

L'état conserve le droit de rachat des lignes; mais il est bien clair que si les conventions sont votées, il renonce pour longtemps à exercer ce droit. Les tarifs de marchandises seront simplifiés; l'état pourra modifier les tarifs d'importation; au tarif actuel de gare à gare sera substitué le tarif kilométrique à base décroissante.

Si l'état diminue de 10 pour 100 l'impôt sur les voyageurs, les com-

pagnies diminueront leurs tarifs de 10 pour 100 pour la seconde classe, et de 20 pour 100 pour la troisième.

Si le ministre n'a déposé que les quatre conventions conclues avec le Lyon, le Nord, l'Est et le Midi, ce n'est pas qu'il ne veuille traiter également avec les autres compagnies, l'Orléans et l'Ouest. Mais ces deux dernières conventions ont été retardées par suite des difficultés de détail qui résultent de l'enchevêtrement du réseau de l'état dans ceux de l'Ouest et surtout de l'Orléans. Le ministre veut donner à ce réseau d'état une contexture plus forte, plus compacte, qui lui permette de vivre indépendant. Il faut pour cela procéder à un échange de lignes qui toutes n'ont pas une même valeur pour une même étendue. On compte cependant que les deux conventions seront bientôt prêtes, et qu'elles comporteront la construction de 2,500 kilomètres de nouvelles lignes pour l'Orléans et de 2,000 pour l'Ouest.

Il est probable que le budget extraordinaire, dont toute l'économie dépendait de la signature des conventions, sera présenté à la chambre avant la fin du mois et s'élèvera à environ 200 millions pour travaux de ports, de canaux, d'écoles, etc.

Le public financier a fait un accueil assez favorable aux conventions pendant les deux ou trois derniers jours. Il était temps d'ailleurs qu'un incident favorable vînt donner quelque encouragement à notre place et la décider à la résistance contre les influences de baisse qui se sont donné libre carrière depuis la dernière liquidation mensuelle.

La baisse du Crédit foncier et des Chemins français avait accompagné la baisse des fonds publics. Les deux catégories de valeurs, actions et rentes, se sont relevées en même temps. La spéculation opère au hasard sur le Lyon, le Nord et le Midi : il est encore impossible de calculer l'effet que pourra produire sur le revenu de ces titres l'application des conventions nouvelles.

Le Gaz s'est rapproché du cours de 1,400 francs, grâce au gain d'un procès entre la Compagnie et un de ses abonnés. Le Suez, dont les recettes sont en constante progression, s'est de nouveau établi à 2,500.

Les transactions, pendant toute la quinzaine, ont été fort limitées sur les fonds étrangers, valeurs internationales et titres des établissemens de crédit. La publication du bilan du Mobilier espagnol a déterminé plus de 100 francs de baisse sur ce titre, que la spéculation abandonne de plus en plus. La nouvelle que le gouvernement espagnol impose aux compagnies de chemins de fer de la péninsule une réduction de tarifs a provoqué des offres sur le Nord de l'Espagne et le Saragosse. Le Turc et l'Égyptien 4 pour 100 ont fléchi. L'Italien s'est maintenu à 93 francs sur les marchés allemands, et ici, les Chemins autrichiens et les Lombards ont donné lieu à d'assez fortes réalisations.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CINQUANTE-SEPTIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LIIIe ANNÉE.

MAI — JUIN 1883

Livraison du 1er Mai.

Livraison du 15 Mai.

Livraison du 1er Juin.

Livraison du 15 Juin.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.